TEMPERATURE
Aujourd'hui
Max — — — 3
Min. — — — 7
Pronostics
BEAU, MEILLEUX VARIABLE FROID TRES FROID DOUX

La Patrie

Journal du Peuple

33e ANNEE—No 293 — QUATORZE PAGES — MONTREAL, VENDREDI 9 FEVRIER 1912 — LE NUMERO UN CENTIN

Le Révérend Père Galy, prédicateur du prochain carême à Notre-Dame

Il passe à bon droit pour l'un des plus éloquents orateurs de la chaire française. Il est le fondateur de plusieurs conférences remarquables.

Le Révérend Père Galy, de l'Ordre des Maristes, qui doit prêcher la station quadragésimale à Notre-Dame, est attendu à Montréal, au commencement de la semaine prochaine.

La nouvelle du choix du célèbre prédicateur, que la PATRIE a donnée en primeur à ses lecteurs, ne pouvait laisser indifférents tous les catholiques de Montréal. Comme les années passées, la chaire de Notre-Dame attirera des milliers de fidèles.

Le Père Galy est dans la pleine force de l'âge ; il est âgé de 45 ans. Après avoir enseigné pendant quelques années dans les maisons de sa congrégation, il vint à Paris, où il fut chargé de diriger un cercle d'étudiants. Il se fit bientôt connaître comme orateur et depuis lors, il a prêché le Carême dans plusieurs cathédrales de France.

A Paris, il s'est fait entendre à Saint-Philippe du Roule, à Saint-Pierre, à Saint-Sulpice, à Saint-François-Xavier, à Notre-Dame de Lorette, à Notre-Dame des Champs, à Saint-Vincent de Paul, à Sainte-Clotilde.

Pendant le Congrès Eucharistique, à Londres, il a adressé la parole dans l'église française de cette ville. LA, comme en France, il a été fort apprécié.

LE REVEREND PERE GALY, qui prêchera le Carême à Notre-Dame

Depuis 1902, le Révérend Père Galy a fondé des conférences religieuses, littéraires, artistiques dans la salle de l'Athénée Saint-Germain, où chaque semaine, des orateurs de renom ont pris la parole devant des auditoires choisis.

La situation politique est très critique en Bavière

(Service spécial de la PATRIE.)

MUNICH, Bavière, 9.— La situation politique en Bavière est extrêmement critique et une rumeur persistante veut que le vieux prince Luitpold abandonne la régence qu'il occupe depuis les tragédies de 1886, en faveur de son fils, le prince Ludwig. Un démenti semi-officiel a été publié, ce matin, mais la rumeur n'en persiste pas moins.

Le prince Luitpold est parti, ce matin, pour Vienne afin d'assister au mariage du prince George de Bavière avec l'archiduchesse Isabelle-Marie. De là il se rendra à Kiel pour assister au lancement du "Prince Régent Luitpold," le nouveau cuirassé allemand.

Ils pleurent sur le cadavre d'une femme étrangère

(Service spécial de la PATRIE.)

MALDEN, Mass., 9.— Abraham Levine et ses trois enfants pleuraient sur le cercueil de Madame Levine, quand Abraham, voulant voir une dernière fois sa femme, ouvrit le cercueil et s'aperçut que le cadavre n'était pas celui de sa femme.

Mme Levine était à l'hôpital de Tewkesbury et Abraham avait reçu une lettre lui disant qu'elle était morte et qu'on envoyait son cadavre à Malden. Une enquête a démontré que Madame Levine est encore vivante et que l'erreur macâbre a été causée par la similitude de nom d'une patiente avec Mme Levine.

Près d'un demi-million pour le site de l'hotel Ottawa

L'une des transactions immobilières les plus importantes que l'on ait enregistrées en cette ville depuis longtemps, a été conclue hier par l'entremise du notaire W.-H. Cox, pour la somme de $415,000.

Il s'agit ici de l'immeuble situé rue St-Jacques et borné par la rue Notre-Dame, sur lequel est construit l'hôtel Ottawa. La propriétaire, Mme Frances Stephen, vient de le céder à la Security Realties Limited, au prix mentionné plus haut.

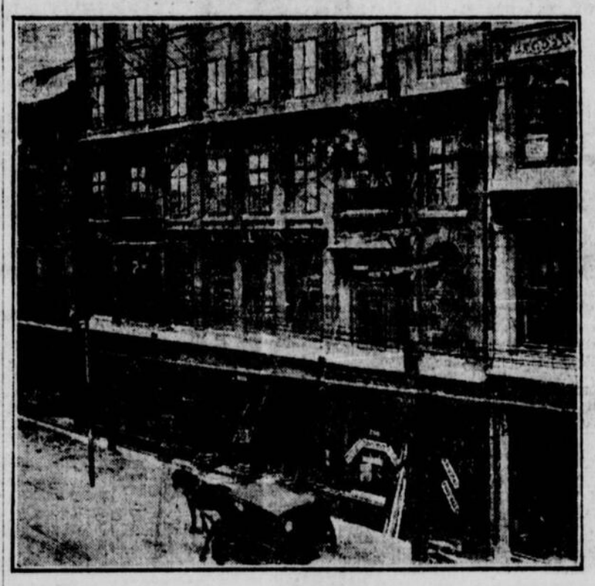

L'HOTEL OTTAWA, rue St-Jacques, qui vient d'être vendu à un syndicat pour la somme de $415,000.

Un service de navigation entre Le Havre et Québec

La ligne française de navigation "Compagnie Générale Transatlantique" semble plus que jamais résolue à établir un service direct France-Canada.

En attendant qu'un service régulier de gros steamers, soit établi entre le Havre et Montréal, ce qui ne saurait tarder, la Compagnie va commencer à l'ouverture de la navigation, le printemps prochain, un service Le Havre-Québec, probablement bi-hebdomadaire.

TOUTE HEURE EST PROPICE

POUR TROUVER DE L'OUVRAGE
Pour se Procurer de Bons Employés

¶ *Aux personnes qui ne peuvent venir pendant la journée, le* BUREAU DE PLACEMENT *de la* "Patrie" *offre* chaque Vendredi, *un service du soir jusqu'à dix heures.*

¶ *Si cette nouvelle combinaison n'est pas encore assez effective. Lisez les* PETITES ANNONCES *de la* "Patrie."

¶ *Avec tous ces atouts vous trouverez certainement.*

DE BONNES PLACES
DE BONS EMPLOYES

LA CONVENTION FORESTIERE

L'ELECTION DES OFFICIERS TERMINE LES TRAVAUX DE LA TREIZIEME REUNION ANNUELLE. UNE REQUETE AUX GOUVERNEMENTS.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 9 — L'association forestière du Canada a terminé sa treizième convention annuelle, tenue à Ottawa. Elle a présenté diverses résolutions qui seront soumises aux gouvernements provinciaux et fédéral. La principale consiste en une requête priant le gouvernement de dépenser plus qu'il ne l'a fait dans le passé pour les forêts du Canada.

Un comité exécutif a été formé, lequel se réunira tous les trois mois.

H. John Hendry, de Vancouver, a été élu président ; l'hon. S. Fisher, MM. G. E.Edwards,R.H. Campbell, C. M. Chown et le Dr B. E. Bernard ont été élus vice-présidents. M. James Lawler a été nommé secrétaire, Mlle M. Robinson, trésorière et M. H. Jacombe, assistant-secrétaire.

Le rapport du trésorier accuse un surplus de $1,500 et la dépense a été de $6,000.

LE PETIT-FILS DE GLADSTONE

C'EST LUI QUI SECONDERA LA REPONSE AU DISCOURS DU TRONE.

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 9 . — William-Glynne-Charles Gladstone, M.P., petit-fils du fameux premier ministre, et chef actuel de la famille Gladstone, a été choisi pour seconder la réponse au discours du trône, à la Chambre des Communes, lors de l'ouverture du parlement.

M. Gladstone habite le château de Hawarden. Il s'est fait une belle réputation d'orateur à Oxford et sa carrière au parlement sera suivie avec intérêt. Il est âgé de 26 ans.

HALDANE DEJEUNE CHEZ L'EMPEREUR

(Service spécial de la PATRIE)

BERLIN, 9 — L'empereur et l'impératrice d'Allemagne ont donné aujourd'hui un déjeuner, au palais impérial, en l'honneur du vicomte Haldane, le ministre de la guerre d'Angleterre.

Parmi les invités se trouvaient le chancelier impérial d'Allemagne, l'amiral Alfred von Tirpitz, ministre de la marine et le général Josias von Heeringen, ministre de la guerre.

Il est maintenant admis que l'un des buts de la visite du vicomte Haldane est de dissiper la tension qui existe dans les rapports entre les deux pays.

DANS LE DEUIL

L'EX-ECHEVIN A. A. LABRECQUE PERD SA FILLE UNIQUE.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mademoiselle Albina Labrecque, fille unique de l'ex-échevin Arcadius-A. Labrecque, de la rue St-Hubert.

La défunte, qui était âgée de 23 ans, a succombé, ce matin, à la demeure de son père, après une longue maladie.

Mademoiselle Labrecque était une

FEU MLLE ALBINA LABRECQUE.

excellente musicienne, et en 1906 elle avait obtenue un diplôme, et en 1907 elle fut proclamée lauréate au concours de l'Académie de Musique de Québec. C'était une jeune fille charmante qui savait conquérir l'estime de tous ceux qu'elle rencontrait. Inutile de dire qu'elle était l'adoration de son père, et que sa disparition, sera pour lui particulièrement douloureuse.

La "Patrie" offre à la famille Labrecque, si cruellement affligée, l'expression de ses plus sincères regrets et de ses plus vives sympathies.

LA LOI ELECTORALE POUR QUEBEC COMPORTERA PRESQUE LE SUFFRAGE UNIVERSEL

L'abolition du vote plural.—Tout sujet britannique gagnant $10 par mois aura le droit de vote.—Une révolution complète dans le système électoral.—La loi entrera en vigueur le 10 mars 1913.—L'embellissement de l'Ile de Montréal

55 heures de travail par semaine

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 9. — Ce n'est pas une petite affaire que le bill proposé par le premier-ministre, pour amender la loi électorale de Québec, bill qui n'a été distribué qu'hier soir aux journalistes, bien que quelques lignes nous en eussent été communiquées il y a quelques jours.

C'est toute une révolution dans notre système électoral.

C'est le suffrage universel, ou bien près, que l'on propose aujourd'hui et qui sera loi dans quelques jours, nous n'en avons aucun doute.

On avait annoncé ce bill comme devant consacrer le principe "one man one vote", soit un seul vote pour chaque homme. C'est bien cela en effet; un seul vote pour chaque homme. Mais on pourrait aussi bien dire qu'avec la nouvelle loi, tout homme aura un vote.

Car cette loi est si large que nous ne voyons guère que les mendiants ou les interdits qui ne pourront jouir du droit de vote.

Le projet de loi du premier ministre a deux objets; premièrement d'augmenter le nombre des personnes qualifiées pour voter en diminuant le cens électoral, secondement de déclarer qu'un électeur ne sera inscrit et n'aura droit de voter qu'à l'endroit de son domicile.

Pour cette loi électorale le domicile est défini à peu près de la même façon qu'est défini le domicile pour les fins légales, c'est-à-dire qu'il est le lieu où un homme a son principal établissement.

Voilà pour ce qui est de la restriction du droit de vote.

Voici maintenant qui élargit les cadres du corps électoral:

On enlève le minimum de la valeur de propriété foncière requise pour qualifier un propriétaire. Cette qualification était jusqu'ici de $300 pour les cités et villes, et de $200 pour les campagnes.

Quant aux locataires, qui étaient jusqu'ici qualifiés, pourvu qu'ils payassent un loyer annuel de $30 dans les cités et villes, et de $20 dans les campagnes, ce minimum est aussi enlevé.

Il en est ainsi des électeurs qualifiés pour leur revenu. Ce revenu devait être jusqu'ici d'au moins $300 par année. On le réduit aujourd'hui à $10 par mois, c'est-à-dire $120 par année.

Bref, voici la nomenclature complète que le bill nous donne des personnes qui ont droit d'être inscrites sur les listes électorales:

"Sont inscrites sur la liste des électeurs les personnes suivantes, et nulle autre, qui sont du sexe masculin et qui, ont leur domicile dans les limites de la municipalité dans le district électoral pour lequel la liste se fait,ont vingt et un ans révolus, sont sujets de Sa Majesté, par naissance ou par naturalisation, et ne sont frappées d'aucune incapacité légale, savoir:

1. Les propriétaires ou occupants de bonne foi de biens-fonds ou de partie de biens-fonds portés comme tels au rôle d'évaluation en vigueur d'une municipalité dans la province;
2. Les locataires ou sous-locataires de bonne foi de biens-fonds ou de partie de biens-fonds portés comme biens-fonds au rôle d'évaluation en vigueur d'une municipalité dans la province;
3. Les prêtres, curés, vicaires, missionnaires et ministres de toute dénomination religieuse;
4. Les instituteurs, professeurs et directeurs de maisons d'enseignement;
5. Les anciens cultivateurs ou pro-

(SUITE A LA 3e PAGE)

LES PROCHAINES INTERPELLATIONS

A LA CHAMBRE DES COMMUNES. — LE "NIOBE" ET LE "RAINBOW". — LES ACCUSATIONS CONTRE LE JUGE TOURIGNY.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 1. — M. Devlin, de Wright, demandera lundi si le gouvernement a l'intention de vendre le "Niobe" et le "Rainbow" et quels contrats ont été accordés depuis le 1er octobre dernier pour l'approvisionnement de ces deux navires.

M. Boulay, de Rimouski, demandera si le gouvernement sait que des accusations d'une extrême gravité ont été portées lors des dernières élections contre le juge Tourigny, l'un des juges de la cour Supérieure, et si le gouvernement sait que jamais le juge Tourigny n'a répondu directement à ces accusations et n'a pris aucune procédure contre son accusateur pour le forcer à lui faire prouver ses accusations ou à lui faire amende honorable ; et en face d'une telle situation et d'une telle insouciance de la part d'un homme publiquement accusé d'avoir prostitué la justice de son pays, le gouvernement a-t-il l'intention de prendre les moyens de s'assurer de l'exactitude ou de la fausseté des accusations contre le juge Tourigny ?

YUAN-SHI-KAI SERA-T-IL ELU ?

(Service spécial de la PATRIE)

SHANGHAI, 9. — Tang-Shao-Yi, le représentant du premier ministre Yuan-Shi-Kai, semble avoir moins confiance qu'auparavant en l'élection de son maître à la présidence de la république. Il est probable que le général Li-Yuen-Heng, le vice-président actuel, sera choisi comme président.

La grande charte constitutionnelle de la république chinoise a été rédigée par le docteur Wou-Ting-Fang, ministre de la Justice dans le cabinet républicain et n'attend plus que l'approbation de l'assemblée de Nankin. La charte dit que le terme d'office du président sera de cinq ans, mais l'assemblée le réduira probablement à un an pour le premier président.

BANQUET ANNUEL DES TYPOGRAPHES DE LA "PATRIE"

C'est demain soir qu'aura lieu le 2me banquet annuel des typographes de la PATRIE, à l'hôtel Charron, à Boucherville. Un tramway spécial partira de l'édifice de la PATRIE à 5 heures précises, pour se rendre jusqu'à la Longue-Pointe. De là des voitures spéciales transporteront les convives à Boucherville.

Les organisateurs promettent des surprises à leurs hôtes.

Le retour à Montréal s'effectuera pour minuit, ce qui permettra aux "banquetteurs" de retourner à leurs foyers par les derniers tramways.

LE BOULEVARD DE LA RUE ONTARIO

DE NOUVEAUX DETAILS FONT CONNAITRE LES AVANTAGES QUE LA CONSTRUCTION DE CETTE GRANDE ARTERE OFFRIRA AU TRAFIC ET AU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE.

Au sujet de la construction d'un boulevard, rue Ontario et dont nous avons parlé hier, M. J. E. Wilder, ajoute les détails suivants:

Non seulement ce boulevard aidera à décongestionner la rue Ste-Catherine, mais il servira de débouché naturel à la partie nord de la ville qui progresse rapidement. Sir Max Aitken et M. Wilder sont intéressés dans d'autres entreprises immobilières à Montréal, mais ce dernier dit qu'il a toutes raisons d'être satisfait du résultat de l'entreprise actuelle. Pour l'achat d'une valeur de trois millions et demi de dollars, il a suffi d'un versement de $500,000. Dans certains cas, le paiement exigé en acompte n'a pas dépassé 10 pour cent du prix d'achat. Les valeurs placées sur les propriétés n'étaient pas considérables et les loyers n'ont pas été augmentés depuis cinq ans. Les propriétés achetées rapportent plus de six pour cent d'intérêt et, à mesure que les baux expireront, les loyers pourront être augmentés de 50 pour cent dans certains cas.

Les acheteurs n'ont pas encore de plans définis de développement, mais ils se proposent de marcher de concert avec la ville, de fait, ils doivent demander d'homologuer immédiatement la ligne du côté sud, afin que les améliorations qui seront faites soient permanentes.

M. Wilder annonce qu'il a l'intention d'ouvrir une succursale de son magasin de meubles dans l'Est et qu'il construira à cet effet un édifice de huit ou dix étages, rue Ontario.

Si la ville refuse de faire les expropriations immédiatement, les acquéreurs se proposent de reconstruire quelques blocs à l'expiration des baux. L'élargissement s'étendra au sud de la rue Ontario jusqu'à la rue St-Urbain. A partir de cette rue il se fera au nord de la rue Berthelet, à l'ouest de l'avenue Union.

Le syndicat, dont M. Wilder fait partie a déjà acheté plusieurs propriétés sur la rue Burnside et sur la rue Peel. M. Wilder est d'avis que le plus tôt le boulevard sera construit, le mieux ce sera pour la ville en général. Il n'y a peut-être pas une proportion de 10 pour cent de la population qui se rende compte de la progression de la ville. D'après M. Wilder, d'ici quelques années, le gros de la population de Montréal sera dans la partie nord, à l'est de la rue St-Laurent, jusqu'à la rivière des Prairies.

Actuellement, il est en négociations avec des capitalistes anglais qui se proposent d'établir une grande industrie à Montréal, plus que probablement dans la partie nord. Lorsque le Canadien-Nord passera dans ce district, nous aurons des raccordements avec les trois plus grands chemins de fer du pays et les grands manufacturiers iront se fixer où les communications offriront le plus d'avantages.

LA COMEDIE DE BELFAST

LES ENNEMIS DU HOME RULE COMMENCENT A SE FAIRE A L'IDEE QUE CETTE MESURE POURRAIT ETRE MISE A EXECUTION.

(Service spécial de la PATRIE.)

NEW-YORK, 9.— Un câblogramme de Londres au "Times" dit que l'échec pitoyable de la comédie de Belfast a convaincu les Unionistes même les plus ardents que l'opposition au home rule à la manière de Sir Edward Carson n'est plus de mise. Une paille indique de quel côté souffle le vent, et l'un des principaux journaux de Londres qui jusqu'ici avait combattu le home rule du bec et des ongles change maintenant d'attitude et se montre prêt, sinon à approuver, du moins à accepter la mesure dont les grandes lignes ont été énoncées, hier, par M. Churchill et qui a été approuvée par M. Redmond.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

LE BILL DE L'UNIVERSITE QUEENS. — REORGANISATION DU BUREAU DES DEBATS.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 9. — Le comité des banques a accordé une charte, ce matin, à la Bank of Saskatchewan avec quartiers généraux à Moose-Jaw et un capital d'un million de dollars.

—Le bill changeant le nom de l'université Queens de Kingston et séparant cette institution de l'Eglise presbytérienne a été remis au 16 février. Une forte opposition est faite à ce bill et des circulaires anonymes le dénonçant ont été envoyées aux députés. Plusieurs disent que le tout se résume à un projet des professeurs de l'université qui veulent émarger au fonds Carnégie, ce qu'ils ne peuvent faire tant que l'université sera affiliée à une religion.

—Le comité des annuités au vieil âge a décidé d'inviter tous les présidents des associations de travail à exprimer leur opinion sur le projet de pension.

—Le bureau des débats de la Chambre des Communes sera réorganisé et, à l'avenir, M. Albert Horton désigné jusqu'ici sous le nom de rapporteur en chef, sera appelé rédacteur des débats et chargé de la direction et du contrôle du compte rendu et de toutes les autres matières se rapportant à la préparation et à la publication du rapport officiel des débats, non compris la traduction. Il est exempté du travail de sténographe des débats, hors les cas d'urgence.

Le sous-rédacteur sera M. T. P. Owens et le personnel sera augmenté d'un sténographe. Le comité demande aussi que l'index analytique des éditions anglaise et française du compte rendu officiel des débats de cette chambre soit tout de suite discontinué.

NOUVEL ARTICLE DU CODE CIVIL

AU SUJET DES VENTES DE FONDS DE COMMERCE EN BLOC —INTERESSANTE DECISION DU JUGE MERCIER.

Il y a, depuis le premier janvier dernier, un article nouveau dans notre code civil, au sujet des ventes de fonds de commerce en bloc. Cet article, qui n'est généralement pas connu, vient de faire la matière d'un intéressant jugement rendu par M. le juge Mercier.

D'après les dispositions de l'article en question, si un fonds de commerce est vendu en bloc sans que les marchands qui ont fourni les marchandises qui le composent aient été payés de leurs créances, ils peuvent faire annuler la vente.

Le cas s'est présenté dans une transaction de MM. Authier et Lajeunesse avec MM. Brunet et frères. Ces derniers n'avaient pas complètement acquitté les créances des marchands et la vente a été annulée, à l'instance de ces marchands.

MM. Authier et Lajeunesse ont alors poursuivi en dommages-intérêts, pour un montant de $1,600, M. Jos. Beaulieu, le notaire qui avait passé l'acte de vente, et M. Castelli, l'agent d'immeubles, par l'intermédiaire duquel la vente s'était faite, parce qu'ils n'auraient pas été avertis des dispositions de la loi qui pouvaient faire annuler l'acte.

Il s'agissait pour M. le juge Mercier de décider si les défendeurs avaient été en faute. Tous deux ont plaidé bonne foi et M. Castelli a en outre, allégué qu'il avait averti les demandeurs.

Après avoir délibéré, M. le juge Mercier a renvoyé l'action,estimant que c'était aux demandeurs à connaître la loi et non aux défendeurs à la leur faire connaître.

Nous croyons donc utile de mentionner la chose, afin que les commerçants connaissent à l'avenir cette nouvelle disposition de la loi relative aux ventes de fonds de commerce en bloc.

MM. Roy et Raymond occupaient pour M. le notaire Beaulieu.

NOTRE NUMERO DE SAMEDI

Notre numéro de demain devra plaire à tous, renseigner, instruire, intéresser, amuser, par la diversité de ses articles, par ses comptes-rendus politiques, ses informations sociales, financières et sportives.

LE PRECIEUX LIQUIDE

C'est tout simplement de l'eau qu'il s'agit, de l'eau dont seuls ceux qui en sont privés connaissent le prix. Ne gaspillons pas l'eau: tel est le sujet traité dans notre première page en couleurs.

UNE PLUME TOMBEE LUI SUFFIT.

Dessin d'actualité plein de verve, par un patriote d'Alsace-Lorraine.

LE CARNOT DE LA REPUBLIQUE CHINOISE

Un mot sur le nouveau généralisisme de la première République du Céleste Empire.

PETITE TAILLE ET GRANDE UTILITE

L'historique des poneys Shetland, les montures de prédilection des enfants.

PUISSANCE MARITIME

Nouveaux vaisseaux de guerre français.

SEMAINE AMUSANTE

Les jouets à bon marché.
Peintre pas veinard.
L'élevage de chiens polaires, etc., etc.

ROYAUME DES FEMMES

La page que toutes les dames et demoiselles attendent toujours avec impatience pour se renseigner sur les modes, connaître de nouvelles recettes, recevoir d'utiles conseils, lire de charmantes nouvelles, etc., etc.

DANS L'ACTUALITE

M. J.-L. Wanklyn.
Sir Lomer Gouin.
M. Albert-W. Atwater, C. R.
Le Prof. E. Dulieux.
M. G. Desaulniers.
M. G.-H. Sinclair, député de Guysboro.
Le major John-T. McBride.

OU PASSER LA SOIREE ?

Aux amateurs de théâtre nous conseillons de consulter notre page consacrée au monde artistique pour faire plus facilement l'emploi de leur temps.

Toutes les nouvelles de dernière heure tant de Montréal que du Canada. Informations mondiales, etc., etc.

Parlement Fédéral

52 de majorité pour le gouvernement Borden.—La commission du tarif approuvée par la Chambre. —Les députés libéraux de l'Ouest dénoncent les monopoles, etc. etc.

(Du corresp. rég. de la PATRIE)

OTTAWA, 9. — Le gouvernement a eu hier une majorité de 52, la plus forte qui ait été enregistrée depuis qu'il est au pouvoir, sur un vote strictement de parti pris sur l'amendement de M. Guthrie, député de Wellington-Sud, demandant le renvoi à six mois du bill créant une commission du tarif. La discussion sur ce sujet n'a pas été aussi intéressante que la veille, mais toutefois à la fin de la séance des remarques plus ou moins acerbes ont été échangées entre les députés de l'Ouest. Les représentants conservateurs de cette partie du pays sont confiants dans l'avenir avec le tarif que leur donnera le gouvernement, tandis que les libéraux ne veulent pas de modification depuis qu'ils ont perdu la réciprocité.

Le vote n'a donné lieu à aucun incident. Les voix se sont partagées ainsi: 52 libéraux, 104 conservateurs.

L'étude du bill de la commission du tarif sera maintenant continuée en comité général de la chambre et avant qu'il soit finalement ratifié, la députation aura à se prononcer sur de nouveaux amendements proposés par l'opposition.

A cause d'une réception chez l'honorable Dr Sproule, président des Communes, M. Blondin a présidé la chambre et s'est fort habilement acquitté de ce devoir.

Le vote a interrompu la réception pendant quelques instants, mais seulement pour ajouter à l'intérêt de cette cérémonie parlementaire. Les galeries se sont remplies de dames en toilettes de soirée, offrant un spectacle aussi agréable que celui de l'ouverture du Parlement ou d'une grande réception officielle.

LE SANS-GENE D'UN GOUVERNEMENT

A une interpellation de M. Bellemare, député de Maskinongé, le gouvernement annonce qu'il ne possède aucun renseignement au sujet de la statue que le gouvernement de Québec vient d'ériger à la mémoire du beau-père de M. Gouin, (feu l'honorable Honoré Mercier) sur un terrain appartenant aux autorités fédérales. Le gouvernement de Québec n'a nullement demandé l'autorisation d'ériger cette statue sur une propriété qui n'appartient pas à la province.

M. MIDDLEBORO

M. Middleboro, député conservateur de Grey-Nord, reprend la discussion abandonnée hier soir sur la loi pourvoyant à l'institution d'une commission du tarif ainsi que sur l'amendement de M. Guthrie, de Wellington-Sud demandant de renvoyer le bill à six mois. M. Middleboro appuie la mesure telle que proposée par le ministre des finances.

Il dit qu'il est ridicule de croire que le but de la commission du tarif est de favoriser les manufacturiers et d'augmenter le coût de la vie, car alors il serait le premier à voter contre le gouvernement pour une semblable proposition. Le gouvernement veut se renseigner et la mission de la commission du tarif ne va pas plus loin. Tout le travail se fera sous la surveillance du ministre des finances. M. Middlebro dit, qu'il n'y a pas un seul député qui connait le tarif à fonds, car il couvre plus de 3,700 articles et personne n'a fait une spécialité d'en étudier chaque détail. La commission fera étude comparée à la situation commerciale et industrielle du pays, puis présentera son rapport, au gouvernement. S'il y a encore des lacunes ou des erreurs, les députés au courant de la question pourront demander au gouvernement d'y remédier. Un avis sera toujours bien accepté.

HON. FRANK OLIVER

L'hon. Frank Oliver dit que le gouvernement en créant la commission prétexte pour justifier une plus forte protection aux manufacturiers, sion du tarif, cherche une excuse, un. Il remarque que le revenu du Canada laisse aujourd'hui un surplus de $20,000,000 ce qui est suffisant pour tout le monde. La commission du tarif ne pourra avoir qu'un résultat, augmenter les profits de quelques amis du gouvernement qui sont les têtes dirigeantes des monopoles en Canada. Le pays traverse une période de prospérité qui doit satisfaire la population, mais la classe pauvre devrait toutefois demander au gouvernement de trouver les moyens de réduire quelque peu le coût de la vie. M. Oliver croit aussi que le rapport de la commission devrait être rendu public et non être préparé seulement pour le ministre des finances. Le projet du gouvernement fit l'ancien ministre, est de créer une "commission de blague" dans le but de jeter de la poudre aux yeux du public. Les renseignements qui sont d'un intérêt réel pour la population seront éliminés bien que toutes les dépenses de cette commission seront payés par le trésor public.

Dr. Sproule—Le député n'a pas le droit d'attribuer semblables sentiments au gouvernement ou à la commission.

M. Oliver—Je n'accuse personne, mais c'est mon opinion. Continuant ses remarques, M. Oliver dit que la commission du tarif coûtera $50,000 par année au pays, et ceci seulement dans le but de favoriser quelques intérêts. Ce sont des faveurs trop dispendieuses, dit-il.

Avec la politique du gouvernement actuel, le peuple aura à payer de lourdes taxes avant longtemps et de plus, ce même gouvernement cherche à se dérober à son devoir en léguant sa responsabilité du tarif à une commission. M. Oliver approuve le renvoi à six mois.

M. A. S. MEIGHEN

M. Meighen, conservateur de Portage la Prairie, dit que le tarif tel qu'il existe aujourd'hui manque d'uniformité et a besoin d'une révision. Afin de ne pas commettre des injustices comme cela s'est vu dans le passé, le gouvernement se renseignera le plus possible avant de prendre une décision.

M. NESBITT

M. Nesbitt, d'Oxford, parle dans le même sens que l'ancien ministre de l'Intérieur et insiste pour que les renseignements concernant le tarif soient obtenus par des officiers du service civil. Il voudrait aussi que tous les renseignements soient rendus publics.

M. GOODEVE

M. Goodeave, de Kootenay, croit qu'une commission est indispensable pour connaître tous les besoins du commerce et de l'industrie. Toutes les classes de la société en bénéficieront.

M. CARVELL

M. Carvell dit que personne ne blâme le gouvernement pour chercher à s'instruire sur la question du tarif, mais dans le passé les ministres n'ont eu aucune difficulté à obtenir les renseignements voulus. Le gouvernement Laurier a fait son tarif de cette manière et c'est ce tarif qui a amené la prospérité dont jouit le pays depuis dix ans. Ce qui a été fait dans ce temps peut être renouvelé sans l'intervention d'une commission étrangère au cabinet. M. Carvell croit que le gouvernement actuel est en faveur de la protection et il voit dans l'avenir la formation de nombreux monopoles. Il cite l'exemple des Etats-Unis exploités par les trusts de toutes sortes à cause de sa politique fiscale et demande au gouvernement de sauver le Canada de semblable désastre qui serait inévitable avec un tarif de protection. Le gouvernement peut-il nier que les auteurs du projet de la commission sont les manufacturiers ? Ces derniers l'ont eux-mêmes admis. Alors les renseignements qui seront acceptés, sont ceux qui feront l'affaire des manufacturiers, des protectionnistes et le public verra le coût de la vie devenir plus dispendieux en peu de temps!

M. AITKENS

M. Aitkens, député de Winnipeg, dit que les députés libéraux ont l'imagination trop vive et voient une foule de choses dans le bill White qui n'existent pas. La mesure ministérielle ne cache rien et n'a aucun but secret ; elle aura le résultat annoncé par le premier ministre et le ministre des finances. La parole de ces deux hommes doit être acceptée et ceci d'autant plus facilement que le bill lui-même est rédigé en termes clairs, précis. Le Canada a besoin d'un tarif de protection modérée, personne ne peut le nier, mais cela ne veut pas dire qu'il faut taxer l'ouvrier et le cultivateur pour enrichir quelques hommes. La population s'est prononcée pour cette politique fiscale.

M. Aitkens dit que sous l'administration Laurier plusieurs monopoles ont été établis en Canada, à cause d'erreurs dans le tarif ; ce sont ces défauts que la commission signalera et ensuite le gouvernement les fera disparaître.

M. MARTIN

M. Martin, de Régina, en sa qualité de député de l'Ouest s'oppose à toute politique de protection. Il veut au contraire une réduction générale du tarif et profite de la circonstance pour déplorer la défaite du projet de réciprocité. M. Martin trouve étrange la conduite de MM. Aitkens et Meighen qui appuient maintenant le principe de la protection quand eux-mêmes ont voulu forcer le gouvernement Laurier à faire disparaître le droit de douane sur les instruments aratoires. M. Martin dénonce le merger du ciment. Il dit que cette organisation est l'œuvre de la protection. Il croit qu'une foule d'industries dans le pays peuvent subir une plus forte concurrence sans en souffrir. M. Martin dit aussi que le commerce des produits en conserves a augmenté ses prix de 50 pour cent depuis un an, parce que les propriétaires de fabriques dans Ontario ont établi un monopole.

M. Marshall—Voici une déclaration que vous ne pouvez pas prouver.

M. Martin dit que ses remarques peuvent aussi s'appliquer à la fabrication des chaussures, des ustensiles de cuisine et autres industries.

M. Lalor.—Tous ces monopoles ont vu le jour sous l'administration du parti libéral.

M. Martin dit qu'ils existaient avant, et maintenant au nombre de ceux qui en font partie il y a des membres du gouvernement du jour.

M. Bradbury.—Pourquoi l'ancien gouvernement n'a-t-il pas fait d'enquête sur ces monopoles ?

M. Martin déclare que l'Ouest ne connaît rien de la nomination d'une commission de tarif et les électeurs devraient être consultés sur ce sujet.

L'Ouest se refuse à payer des droits sur n'importe quel article fabriqué dans le pays, car l'Ouest n'a pas de manufactures et se refuse à créer de nouveaux millionnaires dans l'Est du Canada.

Une voix.—Vous êtes un démagogue.

M. Martin défie qui que ce soit d'aller faire la lutte avec lui sur cette question dans l'Ouest.

M. Martin croit que la commission du tarif devrait présenter son rapport au Parlement et non au ministre des finances.

DR THOMPSON

Le Dr Thompson, député du Yukon, appuie le bill créant la commission, et il espère que le gouvernement Borden sera capable de se défaire des monopoles qui oppressent le public.

Le Dr Thompson est d'opinion que le gouvernement Laurier a été défait parce qu'il a cherché à porter atteinte à la protection avec son projet de réciprocité.

M. MACNUTT

M. MacNutt, libéral, de Saltcoats, Sask., se prononce en faveur du renvoi à six mois. Il est opposé à la réciprocité et demande le libre échange sur certains articles indispensables à la population de l'Ouest.

Puisque le gouvernement est décidé de créer une commission du tarif, il demande qu'un des commissaires soit un cultivateur de l'Ouest.

LE VOTE

L'amendement de M. Guthrie demandant que le bill créant la commission du tarif soit renvoyé à six mois est rejeté par un vote de 52 à 104 donnant une majorité de 52 au gouvernement. Le bill sera maintenant soumis à l'étude article par article. Ce travail sera commencé à une autre séance de la Chambre. Le vote sur cette question a été strictement de parti.

Le programme pour aujourd'hui comprendra le bill des grains et ses crédits du ministère des Travaux Publics.

La Chambre s'ajourne à 11.15 heures.

AU SENAT — LE RAPPEL DE LA MARINE

Le sénateur Choquette présente un bill pour rappeler la loi de la marine canadienne.

Le sénateur Power propose une résolution décrétant la création d'un comité spécial pour s'enquérir sur les causes surprenantes du dernier recensement, surtout dans les districts ruraux et les vieilles provinces, le comité devant être composé des sénateurs Yeo, Beith, Derbyshire, Casgrain, Tessier, Baird, Taylor, Pope et M. Power. Ce dernier dit que le dernier recensement a pu être bien fait, mais le résultat n'est pas satisfaisant, car il appert que dans les vieilles provinces l'augmentation de la population n'a pas été ce qu'elle aurait dû être. Les défectuosités existent surtout dans les campagnes. Par exemple, dans Huron, la population a diminué de 9,000 durant la dernière décade. La question vaut la peine d'être étudiée, c'est pourquoi il demande la création d'un comité spécial.

Sir Richard Cartwright dit qu'il n'y a pas de question plus importante que celle de la population du pays. Dans la province d'Ontario, dit-il, l'augmentation dans les campagnes est normale. Il est en faveur de la création d'un service pour assurer les causes de la diminution de la population dans certains districts fertiles du Canada.

L'hon. M. Lougheed dit qu'il ne croit pas que le comité pourrait découvrir des choses nouvelles. L'émigration des habitants de l'est vers l'ouest est naturelle, à cause des facilités qui sont offertes à la population agricole dans les prairies. D'un autre côté les villes offrent des attraits particuliers à la jeunesse. Il croit que la politique des bonnes routes adoptée par le gouvernement est de nature à encourager l'agriculture.

Sir Mackenzie Bowell dit qu'une foule de gens de l'Ontario ont émigré dans le Manitoba, ayant été attirés vers les prairies par les grands avantages qu'ils pouvaient en retirer.

Le sénateur Watson dit que le grand problème consiste à pouvoir retenir les Canadiens en Canada. Le gouvernement devrait légiférer pour rendre la vie des cultivateurs plus agréable et aussi plus profitable.

La motion est adoptée.

Sir Richard Cartwright dit qu'après avoir pris des informations à bonne source, il est en position de déclarer que le service des annuités placé sous le contrôle des bureaux de poste n'a pas été profitable en Angleterre.

LA FIEVRE TYPHOIDE

Le Sénat se forme en comité général sur le bill de Sir Richard Scott destiné à enrayer l'épidémie de la fièvre typhoide. Les sénateurs Thompson, Choran et David croient que la proposition de décréter comme offense criminelle tout acte de négligence en rapport avec ce projet de loi, est trop arbitraire.

Le sénateur David exprime l'opinion que cette question relève des autorités provinciales.

Le sénateur Choquette déclare qu'il ne voit pas pourquoi on songerait à remplacer les lois provinciales d'Ontario et de Québec qui ont toujours donné satisfaction. Il conclut en proposant le rejet du bill.

Le sénateur Béique se prononce aussi contre le projet et approuve la motion du sénateur Choquette, laquelle est adoptée.

Le bill du sénateur Belcourt concernant la contamination des eaux dans les rivières, est étudié en comité général, et le sénateur Power soumet un amendement autorisant le gouvernement de mettre ce projet de loi en vigueur par proclamation.

Les bills suivants subissent leur deuxième lecture:

Montréal Central Terminal Company, Kootenay and Alberta Railway Hamilton Waterloo and W. Guelph Railway.

MORT D'UN ETUDIANT

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 9.— Une jeune étudiant en pharmacie, Alphonse Lachance, âgé de 23 ans, est décédé, hier, après 15 jours de maladie seulement. Il a succombé à une méningite. Le jeune Lachance, qui était orphelin de père et de mère, avait été transporté à l'Hôtel-Dieu depuis quelques jours. Il travaillait à la pharmacie Croix Rouge et était étudiant depuis un peu plus de trois ans.

POURQUOI LES RHUMES CONDUISENT A LA PNEUMONIE

Quand un rhume est négligé, il attaque les membranes intérieures des poumons,— et c'est la pneumonie. La Father John's Medicine guérit les rhumes et prévient la pneumonie, parce qu'elle nourrit les organes et fait rejeter les débris empoisonnés. Toute autre manière de traiter les rhumes est sujette à conduire à la pneumonie. Ce n'est pas un "stop pour la toux", ou un "baume" basé sur des drogues dangereuses et débilitantes, mais c'est une pâtisserie nourrissante et un reconstructeur du corps. 283-1

"TU ES PIRE QUE REDMOND"

S'ECRIENT LES ORANGISTES D'ULSTER, S'ADRESSANT A CHURCHILL, QU'UNE SUFFRAGETTE FRAPPE A LA FIGURE. — ASSSEMBLEE RELATIVEMENT PAISIBLE.

(Service spécial de la PATRIE.)

BELFAST, Irlande, 9.—Le voyage de Winston Churchill à la capitale de l'Ulster, qui devait amener une émeute sanglante où plusieurs auraient perdu la vie, s'est terminé sans la moindre bagarre et sans que personne ait été même blessé.

Des menaces terribles des orangistes il n'est sorti que du vent; ils se sont bornés à siffler et à huer le premier lord de l'Amirauté.

JOHN REDMOND, chef des nationalistes irlandais, qui est aux côtés de Winston Churchill, à l'assemblée de Belfast.

La présence à Belfast de plus de 5,000 hommes de troupes et une pluie diluvienne ne contribuèrent pas peu d'ailleurs, à calmer l'ardeur belliqueuse des gens d'Ulster.

Sur l'avis des autorités, M. et Mme Churchill partirent, hier soir, par train spécial, deux heures avant le temps fixé pour leur départ, désappointant ainsi la foule qui s'était attroupée à la gare.

A Larne, où ils s'embarquèrent pour traverser le détroit, une bande d'orangistes proféra des invectives contre eux, et l'on cria à Churchill: "Tu es pire que Redmond!"

A Stanrarer, sur la côte d'Ecosse, où M. et Mme Churchill débarquèrent, une bande de suffragettes voulut les assaillir. L'une d'elles

FRAPPA M. CHURCHILL

à la figure avec l'étendard qu'elle portait en criant: "Tiens! attrape cela, chien!" La foule voulut lui faire un mauvais parti, mais M. Churchill demanda qu'on la laissât tranquille.

La nuit s'est passée sans incident, à Belfast. Les orangistes et les nationalistes ont paradé dans les rues, jusqu'à une heure avancée. Mais ils sont restés dans leurs quartiers respectifs, et il n'y a pas eu de rencontres. Les orangistes

ONT BRULE

Churchill et Redmond en effigie, et les nationalistes y répondirent en brûlant Sir Edward Carson et le marquis de Londonderry.

Sir Edward Carson et lord Londonderry ont harangué la foule, hier soir, du balcon d'Ulster Club. Lord Londonderry a dit qu'il était fier de la conduite de Belfast. Mais il a réitéré que les gens d'Ulster n'accepteront jamais le home rule, et le combattront jusqu'à la fin.

Comme mesure de précaution, les troupes resteront à Belfast jusqu'à samedi.

Le discours qu'a prononcé, hier, M. Churchill est considéré comme les plus nobles paroles qui aient été prononcés par un membre du cabinet; il a provoqué un enthousiasme indescriptible parmi l'auditoire.

John Redmond, chef des nationalistes irlandaise, qui accompagnait M. Churchill, n'a parlé que cinq minutes, parce qu'il souffrait d'une laryngite. Il a fait appel au bon sens et à l'esprit de justice des gens d'Ulster, au nom de l'Irlande et de l'empire britannique, pour qu'ils aident à régler sagement, complètement et pour toujours la question irlandaise.

UNE SENSATION EN COUR A QUEBEC

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 9.—Un incident intéressant s'est déroulé hier en Cour du Recorder, à Québec, où se plaidait la cause de la Cité vs la "Quebec Land", au sujet de l'entretien d'un chemin.

Mtre I. N. Belleau, l'avocat de la défenderesse, désirait porter la cause en révision, s'étant assuré les services d'un sténographe pour faire prendre par écrit les témoignages pour les insérer au dossier. Le recorder Déry s'objecta à ce que ces dépositions soient sténographiées, et M. Belleau persistant, le recorder ajourna la cause.

Le Remède de **Shiloh** arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons, 50c.

LES ELECTIONS POUR LA MAIRIE

L'ANGE GARDIEN DE ROUVILLE

M. Ludger Ménard a été nommé maire de la paroisse de l'Ange-Gardien et M. Augustin Mercure maire du village de Canrobert (paroisse de l'Ange-Gardien) pour le vingt-deuxième terme.

SAINTE-SOPHIE

(Spécial à la PATRIE.)

M. Frs. Pauzé vient d'être réélu pour la quatorzième fois maire de la paroisse de Sainte-Sophie. Ses collègues au conseil de la paroisse,

M. FRS. PAUZE, qui pour la quatorzième fois, vient d'être réélu maire de Ste-Sophie. (Cliché du photographe de la PATRIE).

sont: MM. Urgèle Lapointe, Ulric Lefebvre, Joseph Desjardins, Wm. Nightingale, James Neerey et Joseph Lafrance.

M. J.-J. Carey, qui depuis plus de 30 ans est secrétaire-trésorier de la municipalité, a été réengagé pour un autre terme.

ST-CHARLES, RIVIERE RICHELIEU

(Spécial à la PATRIE)

M. Gélas Rémy a été nommé maire de cette municipalité.

A une séance du conseil municipal de la paroisse de St-Marc, comté de Verchères, tenue ce jour, M. Toussaint Archambault a été nommé maire de cette paroisse. M. Clovis Sénécal a été nommé pro-maire et Napoléon Archambault, notaire de St-Charles, a été engagé comme secrétaire-trésorier en remplacement de feu A. M. Archambault, notaire.

ST-CYRILLE DE WENDOVER

(Spécial à la PATRIE)

A la réunion du conseil du village, le 1er février, M. Adelbert Janelle a été élu maire. Son adversaire était M. Jos. Desmarais.

Le 5 le conseil de la paroisse a réélu M. Ludger Coté, maire sans opposition.

EXPLICATIONS DES CHEFS OUVRIERS

WASHINGTON, 9 — Samuel Gompers, président de la Fédération Américaine du Travail et John Mitchell, comparaissant hier en la cour suprême du district Colombia, ont expliqué au juge Wright l'attitude qui les a fait accuser de mépris de cour. Gompers a admis qu'il avait prononcé des discours à Indianapolis et à Baltimore, mais il voulait appuyer un candidat ouvrier et croyait à la liberté de parole.

John Mitchell a nié qu'il eut signé des articles dans le Fédérationiste Américain ; quant à ses discours à Toronto et à Indianapolis, qui l'ont fait condamner à 9 mois de prison, il a dit au juge Wright: "Après ma condamnation, j'ai été convaincu et je le suis encore, que cette cour n'a aucun droit de me condamner à la prison pour mépris. J'ai défendu les droits des ouvriers américains opprimés par les abus du pouvoir qui a tout fait pour ébranler la confiance du peuple en l'intégrité des cours.

LA RECIPROCITE AVEC L'AUSTRALIE

MELBOURNE, 9 — Le gouvernement australien a reçu du gouvernement canadien des offres de négociations pour un traité de réciprocité entre l'Australie et le Canada. Quand le traité sera conclu on améliorera le service des vaisseaux entre les deux colonies.

LA CAUSE LAURIE REMISE A MARDI

Le juge Leet a entendu, hier, le témoignage de Mme Goodwin, dans le cas du docteur Laurie. Ce témoignage n'a apporté aucune lumière à l'affaire, et la suite de l'enquête a été remise à mardi prochain à 10 heures.

UN PALAIS ROULANT

Le Grand-Tronc-Pacifique vient de recevoir le premier des cinq wagons-touristes qu'il a commandés à la Canada Car Company. C'est un véritable wagon-lits comme ceux de la compagnie Pullman.

Nous avons eu l'occasion de visiter ce wagon, ce matin, à la gare Bonaventure avec M. Penny, un des agents de publicité du Grand-Tronc-Pacifique. A l'intérieur on se croirait dans un wagon-Pullman. Les sièges sont aussi beaux, et tout l'intérieur est construit en acajou. Les commodités sont les mêmes que dans les Pullman. Il y a une magnifique cuisine à la disposition des touristes, des chambres de toilette luxueuses, une tabagie superbe, bref, ce doit être charmant de voyager dans ces wagons. Le wagon peut contenir 56 personnes.

CHEZ LES MARCHANDS DETAILLEURS

Il y aura, ce soir, l'assemblée régulière de l'Association des Marchands détailleurs de Montréal, au No. 80 rue St-Denis. A cette réunion seront mises à l'étude diverses questions dans l'intérêt général de l'association, rapport des officiers, élection des officiers, etc. Les membres sont priés d'y assister.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

LA VIE PLAISANTE

DERRIERE UN CORBILLARD:

—Ce pauvre garçon, il ne laisse que des regrets!

—Et trois mille piastres de dettes.

—o—

AMOUR DE GENDRE:

—Si ta mère est malade, il faut, sans hésiter, appeler deux docteurs, dit Paul, d'un air honnête.

—Mais pourquoi deux docteurs? lui demande Antoinette.

—Le premier pourrait la manquer.

—o—

ENTRE JEUNES FILLES:

—Comment! tu vas épouser ce type avec des cheveux carotte?

Oh! dans deux ou trois ans, il n'en aura plus.

—o—

ENTRE PEINTRES:

—J'ai envie d'envoyer mon tableau à une institution de charité.

—Oui, tu peux l'envoyer à l'asile des aveugles.

—o—

—Votre sœur est bien malade, n'est-ce pas?

—Oh oui! elle est tellement malade que ce n'est plus la peine d'aller chercher le médecin.

—o—

—Joséphine est fiancée, devinez à qui?

—Quoi! cette petite dinde a pu trouver un imbécile pour l'épouser, dites-moi vite qui?

—C'est... c'est... moi!

Dépêches Télégraphiques

Pillage d'un train.

MEMPHIS, Tenn., 8—Cinq bandits masqués ont arrêté un convoi du Rock Island, près de Hulbert, Arkansas, de bonne heure, jeudi matin. Ils ont fait sauter le coffre-fort du fourgon des messageries et ont fait main-basse sur toutes les lettres recommandées du wagon-poste.

Le coup-de-main a été exécuté, avec tant d'habileté et de précision qu'aucun des employés du train n'a pu offrir de résistance.

La valeur du butin qu'ils ont fait, ne peut encore être déterminée —C'est la seconde affaire de ce genre dans le voisinage d'Huibert, en quatre mois.

—o—

L'île Fanning.

VICTORIA, C.-A., 9. — Le Père Emmanuel Rougier, qui a vendu les îles Fanning et Washington à un syndicat anglo-canadien, à la tête duquel se trouve C. V. Armstrong, de Montréal, a déclaré, hier, à son arrivée d'Australie, que le gouvernement anglais fera de Fanning un port libre et y établira un grand dépôt de charbon, d'immenses réservoirs à huile, des chantiers de réparations et une cale sèche.

—o—

Vingt-quatre marins se noient.

VICTORIA, C.-A., 9. — Le steamer "Marana", arrivé mardi, apporte la nouvelle que le steamer "Tathra" a sombré, au large de l'île Ambryn, l'une des Nouvelles-Hebrides. Ses 24 hommes d'équipage, dont sept blancs, ont perdu la vie.

LE PATRONAGE A L'HOTEL DE VILLE

homme aux commissaires pour un emploi. La réponse qui lui est faite.

M. Wanklyn, contrôleur de la ville, a reçu, ce matin, une lettre de l'échevin M. Martin, lui demandant de donner un emploi de contremaître à un monsieur qu'il lui recommande. La lettre a été référée au secrétaire du Bureau de Contrôle, avec instruction d'informer M. Martin que l'exercice de ce genre de patronage n'a plus sa raison d'être à l'hôtel de ville, et que son protégé devra envoyer sa demande d'emploi.

REUNION DES MARCHANDS-TAILLEURS

Hier soir, sous la présidence de M. L. A. Deguire, les marchands-tailleurs ont tenu une importante réunion. On s'est spécialement occupé de la question de l'incorporation de la société des marchands-tailleurs. Une réunion générale sera convoquée pour le 15 du mois et on y discutera le projet.

HEMORROIDES GUERIES DANS L'ESPACE DE 6 A 14 JOURS

Votre pharmacien vous remettra votre argent si ZONGUENT PAZO ne guérit pas tout cas d'hémorroïdes démangeaisons, saignantes ou prolabantes dans l'espace de 6 à 14 jour, 50c. Si le pharmacien n'en a pas nous vous en enverrons franco sur reçu du prix. Paris Medicine Co., 80 rue George, Toronto. 210-1-y

REVUE MONDAINE

Mariage Dupuis-Dupuis.

Le mariage de Mlle Aline Dupuis, fille de M. J.-N. Dupuis, de la rue Ste-Famille, avec M. Armand Dupuis, ingénieur civil, a été célébré, hier matin, à 8.30 hrs., à la chapelle du Sacré-Cœur, église Notre-Dame, décorée pour la circonstance de palmiers, de fougère et d'une profusion de fleurs et de lumières.

M. l'abbé Dupuis, du Sault-au-Récollet, cousin de la mariée, officiait.

La partie musicale a été rendue par Mlle Jeanne Dupuis, M. George Dupuis et M. Colette.

La mariée, qui était accompagnée de son père, portait un élégant costume en drap chiffon brun, chapeau de même teinte et fourrures de vison. Son bouquet était composé de de roses blanches et de muguets.

M. Albert Dupuis servait de témoin à son frère.

Après la cérémonie, il y eut réception intime chez les parents de la mariée.

M. et Mme Dupuis sont partis hier soir pour New-York d'où ils s'embarqueront pour les Indes Occidentales.

Mariage Dugas-Desrosiers.

Lundi dernier, le 5 courant, à 8.30 heures, a eu lieu en la cathédrale de Joliette, le mariage de M. Maurice Dugas, avocat, de Montréal, fils de l'honorable M. F.-O. Dugas, juge de la Cour Supérieure à Joliette, avec Mademoiselle Rhéa DesRosiers, belle-sœur de M. J.-Alex. Guibault, avocat et maire de cette ville.

La bénédiction nuptiale a été donnée par Monseigneur Archambault, évêque de Joliette, qui a aussi célébré la messe, assisté du Révérend Père [illegible] Dugas, et de M. le chanoine [illegible]-X. Piette, curé de cette paroisse du marié.

La cathédrale était magnifiquement parée et entièrement illuminée, et la cérémonie avait un caractère vraiment grandiose. Pendant la messe, de beaux morceaux de chant furent exécutés par Mlle Eugénie Chevalier et M. J.-Ad. Duteau.

La mariée portait un joli costume de velours bleu marine et une superbe parure de vison. Elle portait un chapeau en velours brun garni de plumes.

Après la messe, il y eut réception très sélecte à la résidence de Madame la mairesse Guibault, à laquelle assistait l'élite de la société. Les salons abondamment décorés de fleurs naturelles, offraient un agréable coup d'œil.

Un dîner intime fut ensuite offert aux familles des nouveaux époux par M. et Madame J.-Alex. Guibault, après lequel M. et Mme Dugas partirent pour Montréal, en route vers New-York. Une foule d'amis s'était rendus à la gare pour les saluer, les couvrant de la traditionnelle pluie de riz et confetti.

A leur retour, M. et Madame Maurice Dugas habiteront Montréal au No 836 rue St-Hubert.

De nombreux et riches cadeaux furent envoyés aux jeunes époux.

Samedi dernier, les amis de M. Maurice Dugas se réunissaient à l'hôtel Windsor, à Joliette, pour lui offrir, par l'entremise de M. J.-A. Grenier, avocat, avec leurs vœux de bonheur, une superbe verrerie complète, en verre taillé. M. Dugas sut répondre gracieusement à ce beau témoignage d'amitié, et une heureuse santé fut portée en l'honneur des futurs époux.

Une réception analogue avait eu lieu quelques jours auparavant, à Montréal. Les amis de M. Maurice Dugas lui présentèrent une riche coutellerie avec set à thé et cabaret en argent.

—o—

"Bridge".

Madame Israël Tarte a donné un joli "bridge", hier, en l'honneur de Madame Walsh (Mlle Gabrielle Turcotte).

—o—

En voyage.

Mademoiselle Jeannette Alméras, de Montréal, passe quelques semaines à Québec, l'hôte de sa belle-sœur, Madame A. Alméras.

— M. Z.-O. Préfontaine, chef de gare, d'Henrysburg, est en voyage avec Mme Préfontaine pour une quinzaine.

—o—

De retour.

M. Arthur Brousseau, de l'"Action Sociale," de Québec, et Mme Brousseau, après avoir passé quelques jours à Montréal sont de retour dans la vieille Capitale.

Madame et Mlle de Grandpré sont de retour d'un voyage de quatre mois en France.

—o—

Pour l'Europe.

M. Armand Moscovvici, ingénieur en mines, s'embarque, demain soir, pour un voyage de deux mois en France et en Angleterre, pour affaires concernant l'industrie minière au Canada.

—o—

En visite.

Mlle M.-Lse. Lupien, de la rue Waverley, est pour quelque temps à Louiseville en visite chez MM. Gust. Bellemare et Ludovic Lupien. Elle doit aussi se rendre à Ste-Ursule et Berthier.

—o—

A Ottawa.

Mesdemoiselles Roy, de la rue Besserer, Ottawa, recevaient samedi, à l'heure du thé, un grand nombre d'amis, en l'honneur de Mesdemoiselles Logris, de Louiseville.

AMUSEMENTS

ARENA HOCKEY

Samedi, 10 Février, à 8.30 p.m.

Ottawa vs Wanderer

Admission, entrée de l'Ave. Wood, 50c. Entrée principale, sièges réservés, $1.00. Sièges sur la promenade $1.25. Billets maintenant en vente à l'Arena.

Soirée Militaire — A — l'Exposition d'Automobiles 10 A.M. à 10.30 P.M. ORCHESTRE IMPERIAL DE DAMES DE BOSTON PROGRAMME MUSICAL SPECIAL CE SOIR ADMISSION - - - 50c

ORPHEUM — Aujourd'hui à 2.10 et 8.10 p.m. Madame Besson —AUTRES GRANDES ATTRACTIONS— PRIX HABITUELS. UP 74 — TELEPHONES — UP 5048

THEATRE NATIONAL CETTE SEMAINE JACQUES L'HONNEUR Semaine prochaine "L'EVENTAIL".

ROYAL Toute la semaine Mat. tous les jours LADY BUCCANEERS et LEO PARDELLO Champion lutteur Italien Rencontre tout venant, Personne n'est exempt. Sem. prochaine "Queen of Follies Bergere..."

PRINCESS— CE SOIR 25c à $1.50 H. B. WARNER dans Alias Jimmy Valentine Sem. Proch. "EXCUSE ME"

His Majesty's Theatre Compagnie d'Opéra de Montréal. Deux dernières soirées de la saison. Ce soir—"Rigoletto". MM. Nicoletti, Colombini, Huberty, Cervi, Martl ; Mmes Bowman, Correo, Soucy, Buck. Samedi après-midi — Dernier concert d'orchestre à 3 heures — Conducteurs : Signor Jacchia et M. Hasselmans. Samedi soir — "Mme Chrysanthème". Mmes La Palme, Chenaut, Rivière ; MM. Martin, Ronald, Strocco, Allan.

NATIONOSCOPE Semaine du 5 février 1912 MONDE ! Folie-Vaudeville en 1 acte, deux tableaux, de A. Mondardin. PRIX POPULAIRES. Semaine prochaine, deux pièces par représentation.

THEATRE DES NOUVEAUTES Harmant et sa Troupe dans LE SURSIS COMEDIE MILITAIRE EN 3 ACTES

FRANCHERE DENTISTE 144 ST-DENIS

RESO! — ATLANTIC CITY

LE Marlborough-Blenheim ATLANTIC CITY, N.J. Le Plus Bel Hôtel du Monde Josiah White & Sons Company.

Mar.-Ven.

Montre à remontoir et bague GRATIS

Véritable montre américaine à remontoir et à régulateur. Mécanisme solide ; chronomètre garanti ; superbe bague avec diamants brillants, le tout donné gratis à quiconque vendra 4 douzaines de boutons à 10c chacune. Faites vente à la boutonnière. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous $2.40 et nous vous enverrons montre et bague. Friend Soap Co., Dept. 300 Rue [illegible] Montréal, P.Q.

Complets et Paletots $10.00

Valant jusqu'à $20.00

"MALE ATTIRE" Liberty Clothes

MAGASIN : 475 rue Ste-Catherine Est.

Duffy's Pure Malt Whiskey

Une distillation pure de grain malté—un tonique inoffensif—une aide à la digestion—recommandé par 50 ans de popularité.

Un Remède de Famille

Vendu en BOUTEILLES CACHETEES SEULEMENT chez tous les marchands de liqueurs, ou directement à $1.25 la grosse bouteille. Brochurette médicale et conseil de médecin envoyés gratuitement sur demande.

The Duffy Malt Whiskey Co., Rochester, N.Y., U.S.A.

CHRONIQUE OUVRIERE

Une invitation à tous les ouvriers syndiqués et autres à l'occasion du grand euchre et bal du club ouvrier de Maisonneuve, demain soir.

C'est demain soir le grand euchre et bal du club ouvrier de Maisonneuve dont nous avons parlé déjà plusieurs fois. Cette fête qui aura lieu dans la salle Nationale, angle des rues Ste-Catherine et Montcalm est au bénéfice, comme l'on sait, de ce syndicat du Parti Ouvrier, qui s'est donné pour mission de travailler de toutes les façons à l'amélioration du sort des ouvriers de la ville voisine et il n'y a aucun doute que tous les amis se feront un strict devoir de prendre part à cette soirée, à cause surtout du but louable qu'elle vise. Il est d'ailleurs un principe chez les ouvriers syndiqué qui veut que l'on s'entr'aide les uns les autres et nous sommes certains d'avance que personne ne l'oubliera.

Le club ouvrier de Maisonneuve est un des clubs du Parti Ouvrier qui a fait le plus dignement sa part pour la propagation des idées préconisées par ce Parti politique et chacun sera heureux sans doute d'ajouter l'utile à l'agréable en assistant au euchre et bal de demain soir.

Soyons donc tous à la salle Nationale demain avec les amis du club de Maisonneuve.

—:o:—

L'union No 58 des cigariers sympathise au deuil profond dans lequel vient d'être plongé son secrétaire, par la mort d'une enfant bien-aimée.

A la dernière assemblée de l'union locale No 58, des cigariers tenue sous la présidence de M. B. Drolet, l'assistance était très nombreuse et bon nombre de nouveaux membres furent admis dans ses rangs.

A l'invitation de l'exécutif du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, l'union a voté la somme de $25 à un nommé Krusse qui a été victime d'une explosion dans une mine de la Colomtie Anglaise.

A l'unanimité des voix la résolution suivante de MM. P. Sigouin et A. Boisvert, fut adoptée:

Attendu qu'il a plu à la Toute-Puissance Divine d'enlever à l'affection de notre dévoué secrétaire M. A. Gariépy, ainsi qu'à sa famille, leur fille bien-aimée Graziella.

Que c'est avec une profonde douleur que cette union a appris le départ de cette terre pour l'éternité de cette enfant chérie laquelle faisait le bonheur des siens.

Qu'il soit résolu: Que dans cette cruelle épreuve cette union offre au confrère Gariépy ses plus vives condoléances, et de plus qu'elle lui témoigne pour la perte douloureuse qu'il vient de faire, ses plus sincères sympathies.

—:o:—

Allons tous à Boucherville demain après-midi, avec les typographes de la PATRIE.

C'est demain le banquet des typos typos de la "Patrie" à Boucherville et tous les employés des autres départements de notre journal, encore une fois, sont invités de prendre part à cette fête, qui prend tous les ans le caractère d'une véritable fête de famille.

Le voyage sera agréable sous tous les rapports, qu'on se le tienne pour dit, et personne ne regrettera de s'être dérangé.

Le char spécial passera en face de l'édifice de la "Patrie" à 5 heures précises de l'après-midi et chacun devra être rendu au moins à cinq heures moins le quart, afin d'être prêts à embarquer et pour ne pas retarder la circulation des tramways.

On partira à 11 heures précises de Boucherville, de sorte que les excursionnistes seront de retour dans leurs foyers respectifs à minuit.

En route donc pour Boucherville demain après-midi.

—o—

Che les employés civiques de l'Union Mutuelle.

L'Union Mutuelle des employés civiques a tenu sa dernière assemblée régulière sous la présidence de M. U. Lamarre.

Après l'expédition de quelques affaires de routine, le comité qui avait été chargé de voir à la location d'une salle pour un euchre fit rapport qu'il n'avait pu trouver une salle convenable et il fut décidé d'abandonner le projet pour le moment.

Le même comité a été autorisé d'organisec un concert-boucane pour remplacer cette soirée.

M. Gray fait don d'une montre pour être râflée au bénéfice de l'union et des remerciements lui sont votés.

Le président annonce que l'audition des livres se fera dimanche prochain à 2 heures au No 66 rue Rivard et les auditeurs sont priés de prendre note de cet avis.

—o—

Pour les bourreurs de l'union locale No 78, ce soir.

Il y aura grande assemblée générale de l'union locale No 78, des bourreurs ce soir à la sale des Artisans, 3 Craig Est. Il se discutera des choses importantes, entre autres celles de la date du concert-boucane, l'installation des nouveaux officiers, etc.

Tous les bourreurs de l a ville sont invités à cette grande assemblée qui s'ouvrira à 8 heures précises.

—:o:—

Intéressante réunion en perspective pour les ferblantiers-couvreurs, mardi prochain.

On annonce une assemblée de propagande et un concert - boucane, pour mardi soir, le 13 février au Temple du Travail, sous les auspices de l'union No 116, des ferblantiers-couvreurs.

Non-unionistes comme unionistes sont invités. Les "coppersmiths",ouvriers en cuivre, sont spécialement invités, car il sera question de former une union de leur métier.

—:o:—

Grande assemblée de la Caisse Populaire dimanche après-midi.

Il y aura à 2 heures de l'après-midi, dimanche prochain, au Temple du Travail, une très imposante assemblée de la Caissé Populaire,pour les membres seulement. Tous sont priés d'apporter leurs livrets.

Qu'on se le dise.

—:o:—

Le Conseil National des Métiers et du Travail félicite le nouveau maire.

A la dernières assemblée du Conseil National des Métiers et du Travail, tenu le 8 février, il a été proposé et adopté à l'unanimité qu'un vote de félicitations soit envoyé au maire de Montréal, M. L. A. Lavallée, pour son succès dans la dernière lutte municipale à la mairie, et que copie de la présente lui soit transmise ainsi qu'aux journaux.

G. LESAGE, Sec.

—:o:—

Réunions ce soir, 2e vendredi du mois

Union No 33 des plâtriers. — Temple du Travail.

—Union des briqueteurs. — Temple du Travail.

—Union No 178 des charpentiers de navires, salle Saint-Joseph.

—Union No 413, des lambrisseurs de navires.—Temple du Travail.

—Union No 249 des tailleurs de cuir, de la B. and S. W. U., salle Dionne.

REPANDANT LA BONNE NOUVELLE

UN HOMME EMINENT D'ONTARIO RECOMMANDE LES GIN PILLS (PILULES DE GENIEVRE) POUR LES REINS

Trouvé enfin — un véritable remède pour les maladies des reins et de la vessie. M. Bauer le connait. M. Simpson aussi. Et ils disent à tous leurs amis et voisins ce que les Gin Pills ont fait pour eux. Voici la lettre de M. Bauer. Lisez-la.

Davisville, Ont.

"Je souffrais de maladie de reins et de vessie, en conséquence, je me procurai un échantillon des Gin Pills et je les ai prises en suivant les indications. Je me sentis soulagé après la première dose et je continuai d'en prendre pendant un mois.

"Un jour, M. Simpson, de cette ville, me parla de son mal de rein et je lui conseillai de faire l'essai des GIN PILLS, et je lui en donnai une. Le lendemain il en acheta pour lui-même. Sa femme et lui en ont retiré beaucoup de bien."

ROBERT H. BAUER.

UN AMI DANS LE BESOIN

Tous les hommes qui souffrent de la maladie des reins ou du rhumatisme devraient faire comme M. Bauer — prendre Gin Pills— et se guérir comme l'a fait M. Bauer.

Vous voyez que les GIN PILLS guérissent les maladies des reins et de la vessie. Les Gin Pills font disparaître la douleur dans le dos en enrayent ces élancements. Les Gin Pills renforcent les reins faibles, calment l'irritation de la vessie et font disparaître l'incontinence ou la suppression de l'urine. Vous n'êtes pas obligé de nous croire sur parole ou même d'acheter des Gin Pills avant d'en faire l'essai. Faites venir un échantillon gratis—essayez-les—voyez comme elles sont efficaces — et ensuite achetez la boîte ordinaire chez votre marchand, 50c ou 6 pour $2.50. Demandez l'échantillon gratuit. National Drug & Chemical Co., Canada, Limited, Dept. Z.D., Toronto.

Les **NATIONAL LAXY LIVER PILLS** adoucissent l'estomac, aident la digestion, régularisent les intestins et fouettent le foie. 25c la boîte.

LEGISLATURE PROVINCIALE

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

priétaires connus généralement sous le nom de "rentiers" qui retirent une rente en argent ou en nature;

6. Tous les fils de propriétaires, de locataires, ou de sous-locataires, qui ont eux-mêmes le cens électoral mentionné dans le premier alinéa du présent article et qui, au moment de la confection de la liste, ont leur domicile chez leurs pères;

7. Tous les fils d'une veuve portée au rôle d'évaluation en vigueur d'une municipalité dans la province, comme propriétaire ou locataire d'un bien-fonds et qui, au moment de la confection de la liste, ont leur domicile, chez leurs mères;

8. Les navigateurs, propriétaires en tout ou en partie, d'un vaisseau enregistré, et les pêcheurs, propriétaires de bateaux, filets, seines et engins de pêche qui, réunis, ont une valeur d'au moins cent piastres;

9—Les ouvriers, serviteurs, domestiques, commis, matelots, employés et personnes retirant de leurs gages ou de leur salaire, en argent ou en nature, ou de quelque commerce, emploi, métier ou profession, ou de quelque placement, un revenu mensuel d'au moins dix piastres."

Dorénavant, le propriétaire d'un bien-fonds quelconque, ne valût-il qu'un seul dollar, aura droit de vote.

Le locataire d'un loyer d'un dollar par année aura droit de vote.

Le sous-locataire payant un dollar par année et qui n'était rien auparavant, sera électeur.

Et la loi ajoute:

Les mots "fils de propriétaires", ou "fils de locataires", ou "fils de sous-locataires", ou "fils de veuves", comprennent un petit-fils, un beau-fils et un gendre".

De sorte qu'on peut dire que tous les fils, petits-fils, beaux-fils ou gendres de ceux qui ont le droit de voter auront aussi ce droit.

D'un côté, avec le principe "one man, one vote", on enlève un certain nombre de noms sur les listes électorales. De l'autre, avec les facilités d'accès aux listes électorales, on donne le droit de vote à un nombre plus grand que celui des personnes, qui jouissaient du vote plural.

Un article intéressant du bill est l'article qui dit que la nouvelle loi n'entrera en vigueur que le premier mars 1913.

Cela veut-il dire que nous n'aurons pas les élections générales avant cette date? Nous ne sommes pas dans les secrets des dieux, mais on nous dit que la raison de ceci est que, la révision des listes se faisant en certains endroits, tous les deux ans et ailleurs tous les ans, on veut que les élections ne puissent se faire que sur des listes faites d'après le nouveau système. Alors pas d'élections avant mars 1913? Ce la a bien l'air.

LA COMMISSION DES PARCS

Un autre projet de loi important qui vient d'être soumis à la Chambre est celui créant la Commission Métropolitaine des Parcs en vue de l'embellissement de l'île de Montréal.

Cette commission permanente sera composée de six membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et dont l'un sera "ex-officio", le maire de Montréal.

Les commissaires seront nommés pour cinq ans, sauf le maire de Montréal.

Les vacances seront remplies par les commissaires restants.

La vacance causée par la mort ou la démission du maire sera remplie par le conseil de ville de Montréal, jusqu'à l'élection d'un nouveau maire.

Les commissaires auront droit au remboursement de leurs frais de voyage, etc.

La commission aura le pouvoir de tracer des plans et d'exproprier le terrain nécessaire pour la construction de parcs, squares, promenades, boulevards, voies de communication, champs de jeu, bains publics, rues, etc., sur les îles Montréal, Dorval, St-Paul, Dixie, Héron et Perrot.

Dans le but de rencontrer les dépenses annuelles et les autres dépenses qui peuvent être encourues en vertu des dispositions de la présente loi, la commission peut imposer, prélever, demander, percevoir, réclamer en justice, recouvrer, accepter et recevoir, pour un terme de quarante ans, à compter de l'adoption de la présente loi, une cotisation annuelle d'un vingtième d'un pour cent, sur tous les immeubles mentionnées au rôle d'évaluation de toutes cités et villes situées sur l'île de Montréal, ou en faisant la demande à leurs conseils municipaux respectifs, à qui pouvoir est donné d'imposer et de percevoir ladite cotisation, de la même manière, à la même époque et par les mêmes formalités que les taxes scolaires ordinaires, et de payer ladite taxe, lorsqu'elle sera perçue, à la commission.

La commission, dans le même but peut émettre des obligations et des bons garantis par son revenu futur ou par ses biens, désignés dans lesdits bons et obligations, jusqu'à un montant n'excédant pas la somme qui peut-être obtenue sur garantie de la moitié de ces revenus futurs et de ces cotisations futures. Lesdits bons et obligations portent intérêt à un taux n'excédant pas quatre pour cent par année. Afin de pourvoir à l'extinction graduelle de ces bons ou obligations, la commission doit les faire payables par versements annuels de manière que la dette soit éteinte à ou avant l'expiration desdites quarante années.

LA SEMAINE DE 55 HEURES

Le ministre des Travaux Publics a réussi à faire passer en peu de temps son projet de loi réduisant de 58 à 55 la limite maximum du nombre d'heures de travail par semaine des femmes et des enfants de 14 à 16 ans dans les manufactures de coton et de laine. Il a expliqué clairement cette loi qui décrète en outre un maximum de dix heures par jour. Ainsi, les ouvrières et les enfants seront libres l'après-midi du samedi.

L'hon. M. Taschereau rappelle qu'en 1907, on fixa le minimum du travail de ces personnes à 60 heures par semaine.

En 1910 on la réduisit à 58 heures. L'Opposition prétendait que ce n'était pas assez. Cependant il ne faut pas aller trop vite en pareil cas, il faut penser aux résultats économiques d'un changement trop brusque, il faut songer aux manufacturiers. Il fallait plutôt procéder par gradation ; c'est ce que l'on a fait, et aujourd'hui la gouvernement croit l'heure venue de décréter le minimum de 55 heures.

La province de Québec est la première à tenter une pareille innovation.

Si les manufacturiers souffrent quelque peu de ce changement, rien n'empêche le gouvernement fédéral de leur venir en aide en élevant les barrières douanières sur le chemin des produits de leurs concurrents étrangers.

Quelques ouvrières seront peut-être les premières à se plaindre de cette loi qui restreint leur liberté de travailler, mais le devoir du gouvernement est de les protéger contre elles-mêmes. Les statistiques sont là pour prouver que les femmes et les enfants qui font un travail trop long jouissent d'une santé plus mauvaise que les autres faisant un travail plus court.

M. GIARD CRITIQUE EN ANGLAIS

le gouvernement qui, selon lui, devrait non seulement réduire le nombre d'heures de travail, mais limiter la quantité de travail qui pourra être faite dans une journée. S'il accepte le projet de loi actuel, c'est tout simplement parce qu'il croit que c'est un peu mieux que rien.

M. L. J. A LANGLOIS

député ouvrier de St-Sauveur, n'a que des paroles élogieuses à l'adresse du gouvernement pour s'être rendu aux justes réclamations qu'on lui a faites. Au nom de la classe ouvrière, il en remercie le gouvernement qui, dit-il, recevra pour cela sa récompense, même dans ce monde.

M. TELLIER

est favorable à ce projet de loi, mais il s'étonne de voir le ministre des Travaux Publics revendiquer la paternité de cette mesure qui n'est que le résultat des revendications incessantes de l'Opposition, et particulièrement de M. Plante, député de Beauharnois qui, en 1910, proposait la limite de 55 heures qui lui était refusée et que le gauvernement est aujourd'hui disposé à accorder. Il votera pour le principe de la loi, mais il se réserve le droit de proposer un amendement pour faire appliquer cette limite de 55 heures non seulement aux femmes et aux enfants travaillant dans les manufactures de laine et de coton, mais aux femmes et aux enfants travaillant dans les autres associations industrielles.

L'hon. M. Mackenzie défend le bill et répond aux remarques de M. Giard.

M. ARTHUR PLANTE

se réjouit de voir enfin le gouvernement se rendre à la supplique qu'il lui a faite il y a plusieurs années. C'est que le gouvernement ne peut résister à la poussée générale qui se faisait chez les ouvriers organisés en faveur de cette limite de 55 heures. M. Plante réclame pour les conservateurs l'honneur d'avoir indiqué la voie au gouvernement qui récolte aujourd'hui ce que l'Opposition a semé.

Il cite des témoignages autorisés pour établir que l'ouvrière ou le jeune ouvrier qui arrive au travail, le matin, après un bon repos, travaille plus et mieux que celui ou celle qui y arrive avec une heure de sommeil de moins.

Quant à compenser la perte qui s'ensuivrait peut-être pour les manufacturiers en les protégeant davantage à la douane contre les produits de leurs concurrents étrangers, M. Plante est pour cela et il enregistre avec plaisir la suggestion de l'hon. M. Taschereau.

M. Plante veut cependant la loi encore plus parfaite, et il suggère qu'on l'applique aux jeunes filles travaillant dans les magasins.

M. Létourneau approuve aussi la façon prudente avec laquelle le gouvernement a procédé dans cette question aussi délicate.

L'HON. M. TASCHEREAU

veut bien laisser les conservateurs prétendre qu'ils sont les seuls à penser au bien-être des ouvriers, seulement il fait remarquer que, lorsqu'ils étaient au pouvoir, ces messieurs n'y pensaient jamais.

"Autrefois, dit-il, vous pensiez à tout, mais vous ne faisiez rien. Aujourd'hui, si nous ne pensons à rien, nous faisons tout. C'est là la différence."

Quant à la question des demoiselles de magasins, il ne peut laisser à M. Plante l'illusion d'avoir été le premier à y penser. Récemment, une délégation s'est rendue auprès de lui à ce sujet. Il s'est mis en communication avec les associations de commis de Québec et de Montréal et il a tout lieu de croire que le gouvernement pourra faire pour les demoiselles de magasins ce qu'il propose aujourd'hui pour les ouvrières des manufactures de coton et de laine.

On vote alors la seconde lecture du bill qui est ensuite étudié en comité général.

M. Bernard suggère que l'on donne les mêmes avantages aux ouvrières des manufactures de tabac qui travaillent parfois soixante heures par semaine.

Le ministre des Travaux Publics ne voit pas cette suggestion d'un mauvais œil, mais il se demande si l'on ferait bien, sans aucune étude, d'apporter un changement aussi radical.

M. Gault voudrait voir appliquer cette loi des 55 heures à toutes manufactures et il propose un amendement à cet effet.

M. L. J. A. Langlois, député ouvrier de St-Sauveur, veut bien que l'on fasse tout ce qu'il y a moyen de faire pour la classe ouvrière. Mais il croit que les ouvriers des autres manufactures que celles de coton et de laine devraient s'organiser et venir faire devant le gouvernement les réclamations qu'ils jugent à propos pour l'amélioration de leur sort, comme il a été fait pour ces derniers. Ce n'est pas aux députés à prendre l'initiative de ces choses.

En réponse à M. Plante, M. Langlois dit que les ouvriers de la chaussure sont organisés d'une façon telle qu'ils n'ont pas besoin de venir devant la Législature pour faire limiter leurs heures de travail.

M. Bernard proteste contre cette théorie. Ce n'est pas parce que les ouvriers de Granby, par exemple, ne sont pas allés supplier le gouvernement que les députés doivent les traiter avec moins de justice que les ouvriers organisés.

M. Pennington, député de Mégantic, annonce qu'il votera contre l'amendement, ce qui lui donne l'occasion de faire un discours en anglais, ce qui ne lui arrive guère souvent.

L'amendement est d'abord rejeté en comité général puis le vote étant pris de la façon régulière, la Chambre rejette l'amendement par quarante-cinq voix contre onze, puis le bill subit sa troisième lecture à l'unanimité.

INTERPELLATIONS

M. Godfroid Langlois a donné avis des interpellations suivantes:

M. Charles A. Lefèvre a-t-il été nommé directeur de l'enseignement du dessin, dans les écoles de la province de Québec ? Dans l'affirmative, quelle est la date de sa nomination, et quel est son salaire? Quelle est ou quelles sont les méthodes de dessin dont il est chargé de surveiller l'application ? Le gouvernement a-t-il l'intention de faire adopter une méthode de dessin pour les écoles de garçons et une autre méthode pour les écoles de filles ?

Y a-t-il au palais de Justice de Montréal des employés qui reçoivent en 1910 et 1911 un supplément en sus de leur salaire ? Dans l'affirmative, quels sont ces employés ? Ce supplément a-t-il été retranché ? Dans l'affirmative, pour quelles raisons ?

Le gouvernement a-t-il pris connaissance d'une résolution de la Chambre de Commerce du district de Montréal adoptée le 17 janvier dernier, à l'effet de réclamer une enquête sur l'encombrement des affaires judiciaires à la cour de Circuit et sur les causes qui l'ont provoqué ? Est-ce l'intention du gouvernement de donner suite à cette résolution et d'instituer une enquête ?

Quel est le nombre des institutrices dans les écoles primaires de la province de Québec ? Combien d'entre elles sont munies d'un diplôme d'école normale ?

Y a-t-il encore dans la province de Québec des institutrices recevant un traitement de moins de cent piastres par année ? Dans l'affirmative, quel est leur nom, quel est leur salaire et dans quels comtés enseignent-elles ?

POUR L'AGRICULTURE

Le vote des subsides de l'agriculture a pris la plus grande partie du reste de la séance. On a discuté longuement sur les $5000 affectés à l'encouragement de la culture des arbres fruitiers et l'on a disserté longtemps sur les mérites de la pomme fameuse qui, dit-on, menace de disparaître de nos vergers, et pour la conservation de laquelle on devrait travailler. En outre de cette somme, on a voté $2,000 pour le laboratoire officiel de la province et $9,000 pour les conférences agricoles. Ce dernier item a suscité quelques plaintes contre certains conférenciers agricoles qui seraient plus politiciens qu'agronomes.

En outre de la loi des 55 heures, on a adopté en troisième lecture, deux autres mesures ministérielles : le bill amendant la loi du Barreau, et celui relatif à l'exécution des biens meubles et immeubles.

L'hon. M. Taschereau a introduit les résolutions concernant l'abolition des barrières de péage, dont nous avons parlé hier et l'hon. M. Caron a présenté son bill créant cinq nouvelles sociétés d'agricultures dans Bonaventure, Bellechasse, Portneuf, Joliette, et Terrebonne.

TROIS BILLS PRIVES

ont été adoptés définitivement après quelque discussion. L'un est le bill de l'association des barbiers auquel on a remis les clauses qui avaient été retranchées l'autre jour. Les autres sont celui de la ville de Thetford-Mines, et celui incorporant la "St-Charles and Huron Ry. Co.".—Deux autres bills privés ont subi leur seconde lecture: bill incorporant la ville de Laval des Rapides et bill ratifiant un acte de vente d'un lot du Saut au Récollet à A. Mignault et Victor Morin.

—Deux autres bills privés ont été introduits, bill incorporant "The University Settlement of Montréal" et bill ratifiant un acte de vente par licitation à J. A. Bilodeau, d'un immeuble à Maisonneuve.

LES REBOUTEURS

ont un nouveau défenseur dans la personne de M. Geo. Lafontaine, député de Maskinongé, qui a présenté un bill pour arracher les rebouteurs à la tyranie des médecins.

—Il a été encore question de M. Charles Lanctôt. En réponse à une interpellation de M. Prévost, Sir Lomer Gouin a déclaré qu'en 1910-11, M. Lanctôt a reçu $3,000 comme traitement; $1000 comme allocation pour services légaux; $2,000, comme commissaire pour la refonte des statuts et $490 pour frais de voyage, mais rien pour honoraires, gratification ou récompense.

DINER OFFICIEL DONNE PAR L'HON. M. A. TURGEON

(Spécial à la Patrie)

QUEBEC, 9 — L'honorable M. A. Turgeon, Orateur du Conseil Législatif, a donné mardi soir un dîner officiel.

Les invités présents étaient les honorables MM. Gilman, Chapais, Garneau, Bryson, Rolland, Choquette, DeVarennes, Bergevin, Smith, Amyot, Roberge et MM. R. Campbell, greffier du Conseil; Panet, assistant greffier; Saint-Jacques, huissier de la Verge Noire; Baribeau, Sergent-d'Armes; Dr Fortier, greffier du journal français; W. White, avocat de Montréal; Lemieux, secrétaire, G'Hellencourt, du "Soleil"; Jordon, du "Télégraph"; Watson, du "Chronicle".

Le Remède de Shiloh arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la poitrine et les poumons. Ne...

Les Portes du Magasin

Goodwins Limited

Propriétaires et administrateurs de la A. E. Rea & Co., Montreal, Ltd.
D. LORNE McGIBBON, Président.
J. W. McCONNELL, Vice-Président.
W. H. GOODWIN, Directeur-Gérant.

Ferment à 5.30 P.M.

Une Occasion Unique d'acheter du Cristal Taillé à $1.39

Nous avons 1600 pièces absolument neuves comme le montre la vignette. Chaque pièce, taillée d'un véritable Baccarat uni, sera mise en vente samedi à $1.39

Nous vous demandons de bien vouloir porter une attention particulière dans la pesanteur et le lustre de ces pièces quand vous viendrez les chercher demain.

PLATEAUX A CUILLERS. PLATEAUX A MARINADES.
HUILIERS, PLATEAUX A BONBONS.
PLATEAUX A OLIVES. BOLS A BAIES.
ET SERVICES A SUCRE ET CREME (deux pièces pour $1.39)

Nous avons fait une proposition à une Compagnie Experte en Verre Taillé, qui avait un surplus en stock et une morte saison en avant d'eux et ils l'ont acceptée. — Notre offre de Samedi en est le résultat. — Vous êtes sans doute assuré que vous ne pouvez vous procurer ces pièces à moins de $2.50. Donc profitez de cette offre.

LES ORDRES PAR COURRIERS, TELEPHONE OU C.O.D. NE SERONT PAS ACCEPTES.

—Sous-sol.

Fixtures Electriques, *Installées dans votre maison prêtes à allumer pour $25.00.*

CES POPULAIRES FIXTURES EN CUIVRE, appropriées pour logement contenant passage, salon, salle à diner, deux chambres à coucher, cuisine et chambre de bain, complètes avec abat-jour, installées dans votre maison, prêtes à allumer, pour $25.00

Achetez vos fixtures maintenant afin de vous éviter des ennuis au temps du déménagement.

NOTE.—Nous posons des fils électriques dans toutes ses ramifications.

—Sous-sol.

AVIS

M. J. C. Chevalier

A l'emploi, depuis dix ans, de Henry Morgan & Co., Limited, comme spécialiste pour les ameublements et les décorations de l'intérieur, sera heureux de faire des arrangements pour rendez-vous à nos salles d'exposition, 519 rue Ste-Catherine Ouest, où nos nombreux clients peuvent obtenir ses conseils d'expert et son aide pour faire le choix des couleurs et décorations, ameublements, rugs orientaux ou meubles de certaines périodes.

Une consultation sur ce genre de décorations et d'ameublement enlèvera aux futures mariées des tracas inutiles. M. Chevalier sera heureux de rencontrer et assister ses vieux amis. Ecrivez, téléphonez ou venez.

THE G. A. Holland & Son Co.
519 rue Ste-Catherine Ouest

En Vente Partout

Sta Brite

Poli pour **PIANO**

9-10

BELLE APPARENCE ET BELLE HUMEUR

Un Entretien avec nos Lectrices

N'avez-vous jamais remarqué combien les petites douleurs et les petits maux vous rendent misérables et malheureuses ? Une coupure, des gerçures aux mains, une brûlure, un mal de pieds, un doigt empoisonné — tous ces maux qui arrivent aux femmes — et aux hommes aussi, ne sont pas susceptibles de prendre un caractère de gravité, mais ils sont suffisants pour rendre de mauvaise humeur et provoquer une crise.

Suivez ce conseil. Quand vous serez affligées de quelques-uns de ces maux quotidiens, ayez recours au Zam-Buk. Dès que vous en mettez sur une plaie une coupure, une brûlure, etc., il arrête la douleur et la démangeaison, et commence la guérison. Ne croyez pas que, parce que le Zam-Buk est si largement employé par les médecins, les garde-malades, pour de sérieux accidents et maladies de la peau, il n'est bon que dans les cas sérieux. Ayez-en toujours sous la main et servez-vous-en immédiatement pour la moindre affection de la peau.

Mme Chas. H. Barrett, Harmony Road, Truro, N.E., dit : "J'avais un ongle rentrant à un des doigts du pied, et j'en souffrais beaucoup. Parfois la douleur était si vive que je ne pouvais dormir. Le cas devint si grave que je craignais un empoisonnement du sang. On me conseilla d'essayer le Zam-Buk et d'en envelopper l'orteil malade. Au bout de quelques jours j'étais beaucoup mieux et j'ai continué le traitement. Aujourd'hui je suis parfaitement bien — mon orteil est tout à fait guéri. Nous avons toujours du Zam-Buk à la maison et je le recommande fortement à toutes les ménagères.

Le Zam-Buk est juste ce qu'il faut aussi pour les petits enfants. D'une composition pure, d'une nature herbeuse, il convient aux peaux même les plus délicates. Il guérit aussi les hémorroïdes, l'eczéma, les ulcères variqueux, les humeurs froides, les abcès, l'empoisonnement du sang, le perrigo et toutes les maladies de la peau analogues. Vendu partout à 50c la boîte ou franco de la Zam-Buk Co., Toronto, sur réception du prix.

Avec une Cervelle bien Nourrie et un Corps Sain

on peut faire bien des choses

l'Aliment

Grape-Nuts

produit ces deux résultats "Il y a une Raison"

CHEMINS DE FER

On lit dans l'"Etoile du Nord" de Joliette :

"Une puissante compagnie américaine du Rhode Island a envoyé une lettre à la compagnie de chemin de fer Joliette et Lac Manuan, demandant si réellement ce chemin de fer sera construit.

"La compagnie qui demande ces renseignements possède de vastes terres boisées aux environs de notre ville, et se dit prête à construire une pulperie pouvant produire plus de quinze wagons de bois de pulpe par jour.

"M. John Paton, ingénieur en chef des chemins de fer de la baie James et Joliette-Lac Manuan, poursuit actuellement les travaux d'arpentage à la ligne projetée.

"Après informations reçues de nos amis du haut du comté, on nous informe que les travaux de terrassement commencés l'automne dernier se poursuivent avec activité malgré les grands froids, et qu'à l'heure actuelle, les travaux de terrassement sont faits depuis St Félix de Valois d'audelà la montagne de St-Jean de Matha, connue sous le nom de Montagne Blais ; des ingénieurs sont à tirer les lignes du village St-Jean de Matha se dirigeant vers St-Michel des Saints.

"D'après les informations qui paraissent sérieuses, on dit que nos voisins d'en haut auront avant peu une voie ferrée qui reliera ces paroisses avec les grands centres.

"Voilà donc un projet qui va bientôt se réaliser ; ce qui nous assurera la fondation de plusieurs paroisses.

"Vive la colonisation dans la Mantavaisie et hourra pour les gens de progrès."

La Patrie

LETTRE PARLEMENTAIRE

Galerie de la presse,
Ottawa, 8 février.

Les avantages qu'offre une commission permanente du tarif sont démontrés par la simple évidence. Il est impossible que le ministre des douanes ou le ministre des finances puissent par eux-mêmes se renseigner adéquatement sur les conditions exactes existant dans les diverses parties du pays, et qui peuvent justifier des variations du tarif. Ces variations étant extrêmement complexes, et par surcroit passagères, seule une observation constante permet d'en suivre l'évolution. Une commission permanente par suite pourra tenir le ministère au courant bien mieux que le ministère ne pourrait se mettre au courant par lui-même.

Cela est si évident que le vote sur le bill créant la commission du tarif a rallié au gouvernement toutes les adhésions possibles. La majorité ministérielle, de 52 voix, est la plus élevée que le gouvernement Borden ait obtenue depuis son avènement au pouvoir.

Le débat sur cette question a été continué aujourd'hui par MM. Middleboro, Meighen, Ames, Aikins, Thompson, appuyant la mesure, et par l'hon. Frank Oliver et MM. Carvell, W. M. Martin, oppositionistes.

—:o:—

La résolution que M. Sévigny a fait inscrire à l'ordre du jour, au sujet de la marine de guerre, viendra, si toutefois elle vient, en retard.

C'est le sénateur Choquette qui a pris les devants, en proposant au sénat un projet de loi rescindant la loi navale de 1910.

—:o:—

Ceux qui s'étaient reposés sur les prévisions optimistes de l'hon. M. Fisher, et qui ont éprouvé une cruelle désillusion lorsque le rapport officiel du recensement s'est trouvé d'un million en deça du chiffre attendu, auront la consolation de connaître les causes qui ont conduit à cette déception.

Sur la proposition du sénateur Power, un comité de sénateurs a été en effet constitué qui recherchera le pourquoi des côtés décevants du recensement.

Il n'est pas sans intérêt de déterminer, par exemple, les causes de la dépopulation rurale, quoique le sénateur Lougheed se targue de pouvoir sans investigation, les bien définir. L'attraction de l'Ouest si fertile, l'attraction des villes où la vie apparait plus attrayante parce que plus variée, sont les raisons dominantes de la désertion des campagnes, dans les vieilles provinces. Le gouvernement y obvierait en embellissant la vie rurale. La Législation visant à l'amélioration des routes dans tout le Dominion, tend dans cette direction.

Avant de rechercher pourquoi le Canada n'a que 7 au lieu de 8 millions d'habitants, les sénateurs pourraient toutefois se demander si les recenseurs n'ont pas simplement omis de compter le million qui manque.

Rien qu'à Toronto, si les nouveaux calculs ne sont pas exagérés, les recenseurs se seraient trompés de 60,000.

L'erreur ne doit pas être moindre à Montréal. Elle est proportionnellement plus considérable encore à Westmount et à Maisonneuve. Plusieurs villes de l'Ouest ont hautement proclamé que le recensement n'a pas reconnu le chiffre réel de leur population.

Si le dénombrement était recommencé, et fait cette fois d'une manière scrupuleuse, qui sait si le grand total ne dépasserait pas huit millions ?

Le suffrage universel

Avec une modestie de bon aloi, Sir Lomer Gouin n'a pas voulu révéler tout ce que contenait son bill sur les modifications du cens électoral et s'est contenté d'annoncer qu'il appliquerait le principe de "Un homme un vote."

Mais il va plus loin, beaucoup plus loin que le laissait prévoir cette communication au public et Sir Lomer, sans fracas, sans tamtam établit virtuellement le suffrage universel dans la province de Québec. C'est une belle et grande réforme.

Quand le bill Gouin sera devenu loi un électeur ne pourra voter qu'une fois, qu'il s'agisse d'élections générales ou partielles et l'électeur, sauf dans des cas prévus, devra voter au poll de sa résidence.

Quant à la qualité d'électeur elle est accordée à tout propriétaire et locataire, quelle que soit la valeur de la propriété ou du loyer et les fils et petits-fils des propriétaires et des locataires demeurant avec leur père acquièrent le droit de vote par cette domiciliation.

Il est des citoyens, surtout des salariés, employés ou ouvriers, qui, par la manière dont ils vivent, ne sont ni locataires, ni propriétaires, soit qu'ils habitent dans des locaux appartenant au patron ou en pension. Le bill Gouin leur donne le droit de vote pourvu que leur salaire soit au moins de $10 par mois. Enfin les prêtres, les pasteurs, les professeurs des collèges, les instituteurs sont électeurs de par leur profession.

Ce bill est un véritable bill d'affranchissement pour un grand nombre de citoyens qui jusqu'à ce jour étaient exclus des listes électorales.

L'extension du suffrage est la mesure la plus efficace qu'on puisse décréter contre la fraude et la corruption; c'est aussi le principe le plus équitable, le seul juste qu'on puisse appliquer pour que les gouvernants représentent réellement la majorité du peuple.

A l'avenir, car le bill Gouin sera adopté, le suffrage universel existera dans la Province de Québec et chaque électeur ne pourra exprimer qu'une fois son opinion. C'est une véritable révolution pacifique; la participation égale pour tous, sans considération monétaire, au gouvernement de la province. L'honneur de cette grande réforme revient à Sir Lomer et à son gouvernement.

Seules les municipalités conserveront dans notre province les moeurs électorales d'antan; il faut espérer que l'exemple du gouvernement de Québec sera contagieux et qu'avant peu les principes du bill Gouin seront acceptés et mis en force par les grandes villes de la province de Québec.

Les Commissaires d'Ecoles

Dans le bill qu'ils présentent à la Législature, les Commissaires des écoles catholiques de Montréal ont inséré la clause suivante :

"5. La commission des écoles catholiques de Montréal est par la présente loi, autorisée à faire des règlements concernant les honoraires à payer aux membres composant ladite commission, à en fixer le montant et à déterminer la manière dont ils seront payés."

En principe, il est clairement juste que les Commissaires reçoivent une indemnité pour le temps qu'ils consacrent à l'administration scolaire. Pour les autoriser à se voter eux-mêmes cette indemnité, il convient toutefois de fixer une limite.

C'est l'objection tout à fait juste qui a été faite, au Comité des bills privés.

La clause aurait dû être amendée en conséquence et approuvée.

Le Comité l'a au contraire rayée, ce qui est aussi absurde que de donner carte blanche aux Commissaires pour déterminer le chiffre de leur indemnité.

La loi de l'Instruction publique, qui régit généralement les administrations scolaires dans toute la province, n'autorise le paiement d'aucune indemnité aux commissaires, dont les services sont à la fois gratuits et obligatoires.

A notre époque, où il est admis que le public peut payer pour les services qu'il reçoit, ce système ne semble guère recommandable.

Dans les administrations rurales, on peut toutefois invoquer que le travail imposé aux commissaires est minime.

Il n'en est pas ainsi dans l'administration scolaire de Montréal. On y choisit comme commissaires des hommes dont le temps est précieux, et les séances de la commission sont hebdomadaires.

Le public ne saurait refuser de rémunérer, dans une certaine mesure tout au moins, l'accomplissement d'une aussi lourde tâche.

APRES LE 8

Le 8 février s'est passé sans tragédie à Belfast; mais il a fallu appeler des milliers de soldats pour empêcher que le sang coule dans le château-fort des Unionistes. La force seule, la crainte des balles a fait respecter la liberté de parole.

Ce que Winston Churchill a dit dans son discours ne méritait pas pareil déchaînement de fanatisme ; les politiciens qui ont soulevé la colère des Orangistes et couru au-devant d'un massacre ont assumé une terrible responsabilité. L'orage a été détourné, mais l'atmosphère reste chargée d'électricité, et une émeute sanglante peut à tout moment sortir d'une simple querelle d'ivrognes.

Les gens d'Ulster ont, sans le vouloir, fait considérablement avancer la réalisation du Home Rule en déclarant que, eux, minorité, s'opposeraient par tous les moyens possibles, même par les armes, à l'établissement du Home Rule en Irlande. Ce serait la guerre civile.

Or, un gouvernement qui se respecte quelque peu, ne saurait accepter pareil défi, semblable mise en demeure. En se posant dès maintenant en révoltés les gens d'Ulster, ont considérablement affaibli leur cause, perdu nombre de sympathies et rendu toute concession impossible.

Le temps des barricades est passé, surtout dans les pays aux institutions libres. La Grande-Bretagne a toujours fait respecter, à quelque prix que ce soit, la volonté populaire exprimée par le parlement. Les gens d'Ulster feront bien de s'en rappeler avant de chercher à conquérir par les armes ce qu'ils pourraient, avec plus de sagesse, obtenir avec des bulletins de votes.

UNE GRAVE SITUATION

La condamnation de l'avocat anglais Stewart à trois ans et demi de forteresse par le tribunal de Leipzig semble devoir être l'étincelle qui mettra le feu aux poudres si l'Allemagne maintient sa sentence ou ne l'explique pas en publiant les débats.

L'opinion publique est déchaînée dans les deux pays. En Allemagne on ne veut entendre aucune proposition d'éclaircissement et encore moins de cassation ; en Angleterre on veut au contraire savoir pourquoi ce citoyen britannique a été condamné. Une mesure de pardon par le kaiser ne serait admise que comme un aveu d'erreur par le peuple anglais.

Lord Haldane, ministre de la guerre, est parti subitement pour Berlin, accompagné de Sir Ernest Cassel, le banquier.

L'intervention des banquiers anglais aura-t-elle l'heureuse influence qu'on prête à celle des financiers français dans l'imbroglio du Maroc? C'est possible ; mais il faudra compter comme militant contre cette solution, le désir réel que ressent le peuple anglais de se mesurer avec l'Allemagne.

L'empire allemand semble avoir hérité la haine que les peuples éprouvaient pour l'empire de Napoléon 1er.

Pendant ces dernières années les prétentions allemandes, les menaces allemandes ont fait augmenter les armements et les peuples les plus pacifiques se demandent enfin si une guerre, quelque terrible qu'elle puisse être, ne serait préférable à cet état de armée et d'alertes constantes.

Une nouvelle Sainte-Alliance pourrait bien sortir de cet état d'esprit des peuples; mais cette fois l'Allemagne et non la France en serait la victime.

LA CANADA LIFE

L'année écoulée a été extrêmement fructueuse pour la Canada Life dont le chiffre d'affaires s'est accru à une vitesse accélérée.

Le progrès accompli par cette compagnie depuis douze ans est d'ailleurs digne d'attention. A l'assemblée annuelle, qui vient d'avoir lieu et dont nous publions ailleurs un compte-rendu élaboré, le président faisait justement observer que l'actif de la compagnie a monté de 21 millions de dollars à la fin de 1899, à 44 millions à la fin de 1911. Pendant la même période, la compagnie a payé 27 millions de dollars à ses porteurs de polices ou à leurs bénéficiaires.

Le chiffre d'affaires de la compagnie s'élève actuellement à plus de 135 millions, l'augmentation de l'année dernière ayant été de presque 14 millions.

Le rapport annuel fait voir que les placements de la compagnie sont absolument de tout premier ordre et assurent aux porteurs de polices une complète sécurité.

DICKENS

Au moment où l'on rend hommage au génie de ce grand romancier et moralisateur que fut Charles Dickens, en célébrant le centenaire de sa naissance, cinq de ses petites filles sont presque dans la misère et ne vivent que des maigres ressources que leur procurent des travaux fatigants et peu rémunérateurs. Toutes les cinq sont malades, anémiées par les privations et le travail,alors que les œuvres de Dickens enrichissent toujours les éditeurs qui les publient.

Dickens a fait rire et pleurer les peuples anglais pendant plusieurs générations ; ses romans seront lus avec plaisir et émotion pendant encore de très nombreuses années.

Ses romans, que tous peuvent lire, sont vécus, parlent au cœur, à la raison du lecteur ; ses personnages passionnent le public tout comme s'ils étaient réels. L'œuvre de Dickens est saine, robuste et honnête ; de là la popularité de ses romans aussi grande aujourd'hui que lors de leur publication.

ECHOS

Le "Temps" d'Ottawa dit que les élections provinciales auront lieu après la session.

Le confrère est-il dans le secret des dieux ?

Les députés ne savent pas encore quand le gouvernement Gouin leur ordonnera d'aller se retremper à la source de tout pouvoir.

—:o:—

Le quartier St-Jacques se flattait de posséder le Palais de Justice, l'Hôtel de Ville, le Marché Bonsecours, le Château Ramezay, la colonne Nelson, le refuge de nuit, les bureaux du gouvernement, et d'aboutir au fleuve. Et voilà que la législature de Québec va lui enlever tout cela.

Est-ce possible ?

—:o:—

Le deuxième congrès de l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario s'ouvrira mercredi prochain, à Ottawa.

Que nos compatriotes oublient leurs divergences politiques et se donnent la main comme des frères pour réclamer leurs droits, — le droit d'enseigner à leurs enfants la langue française !

Cessez d'être rouges ou d'être bleus ! Soyez des patriotes !

—:o:—

On lit dans le "Progrès" d'Edmonton, qui se plaint de la situation scolaire en cette ville :

"L'enseignement est fourni par une communauté de Sœurs qui s'appellent les Fidèles Compagnes de Jésus, mais que l'on pourrait avec raison baptiser du nom d'adeptes et d'émules de Mgr Fallon, tellement leurs dispositions sont antifrançaises.

"Nous souhaitons que ces religieuses modifient leurs tendances persécutrices et francophobes ou quittent l'école. La patience n'est plus une vertu et dans l'intérêt de la paix et de la justice, les autorités ecclésiastiques pourraient peut-être faire une enquête sur les conditions que nous signalons."

LES NOTRES AUX ETATS-UNIS

Un discours du gouverneur Pothier

Le gouverneur Pothier vient de prononcer à Holyoke, un discours remarquable dont voici quelques extraits :

"Fermement attaché à la langue de ma mère et à la foi de mes ancêtres, et croyant que ces deux joyaux précieux étaient bien dans la garde de notre clergé patriote, j'ai toujours pensé que la tâche du laïque était de travailler particulièrement au progrès matériel de ses frères. Ayant cette conviction, j'ai voulu contribuer selon mes forces,au succès des miens, soit dans les affaires immobilières, soit dans le commerce. Et les millions qu'ils possèdent dans les principaux centres de la Nouvelle-Angleterre, ont été un sujet d'orgeuil pour moi — ces millions qui sont le fruit du travail et de la probité, de la persévérance d'un élément nouveau.

"Notre élément a certainement accompli de belles choses, mais il aurait pu, il me semble, accomplir davantage, si, pour des motifs plus ou moins avouables, des laïques n'avaient souvent cherché à remplacer le clergé dans la direction du mouvement national et religieux. Son progrès général aurait été plus remarquable encore et son crédit n'aurait pas eu à souffrir de la baisse due aux malheureux événements qui se sont déroulés depuis cinq ans, si ces laïques s'étaient occupés sagement des intérêts matériels de notre race. Prévoir l'attaque et défendre nos droits religieux et nationaux, telle était l'œuvre de notre clergé ; travailler à assurer l'avenir de nos familles franco-américaines, ouvrir par notre prospérité collective, des carrières honorables à nos fils et asseoir notre crédit sur des bases solides, telle était l'œuvre déjà suffisante et bien digne du patriotisme éclairé de nos travailleurs franco-américains.

"Il faut l'avouer, notre crédit a souffert depuis quelques années, et il est du devoir de nos hommes d'affaires sérieux de se donner la main pour relever une situation devenue intolérable et navrante par son côté tragique.

"Quelle tragédie, en effet, que celle de ces braves ouvriers canadiens perdant les épargnes de toute une vie dans des entreprises chimériques! Comme gouverneur du Rhode-Island, je reçois souvent des lettres de pauvres victimes qui aujourd'hui se trouvent sans ressources après trente ou quarante ans de sacrifice et d'économie. Leurs plaintes me font peine et dire que ce sont des Canadiens aui ont causé ces ruines! Ces exploiteurs ont influencé la mentalité d'un grand nombre et voyez les conséquences. Pour tromper ou aveugler les nôtres, ils se sont faits dévôts et défendeurs de l'Eglise, ils ont tambouriné leur patriotisme à tous les échos, ils ont calomnié ceux qu'ils ne pouvaient tromper ou ceux qu'ils redoutaient, ils ont semé la zizanie dans nos rangs, et aliéné souvent l'amitié ou les sympathies des voisins en prêchant un isolement absurde.

"En présence de ces faits, je demande au clergé de prendre seul la direction du mouvement religieux et national; aux sociétés de seconder l'action du clergé, et aux hommes d'affaires de s'occuper davantage de nos intérêts matériels et de notre crédit en se rapprochant au moyen de chambres de commerce, etc. Je demande de l'action partout, et que chacun reste dans son rôle. Je demande que la femme canadienne soit l'inspiratrice de tous les mouvements patriotiques, le guide de nos fils—ces hommes de demain qui auront à porter les responsabilités de notre vie nationale et du civisme américain. Elle n'a qu'à lire l'histoire de notre race pour s'inspirer de son rôle et de l'œuvre à laquelle elle est appelée à concourir.

"Permettez-moi une suggestion,une demande même; un règlement ordonnant la lecture dans les réunions de vos conseils, mesdames, d'un chapitre ou d'une anecdote se rattachant à l'histoire de notre peuple. De plus, la récitation, dans vos fêtes d'installation ou autres, par de jeunes Canadiens ou Canadiennes de talent des poésies de nos grands écrivains, et ainsi "aspirer le parfum des fleurs cultivées en terre canadienne,." le parfum des souvenirs glorieux de notre race. "Ces lectures obligatoires seraient l'inspiration des mouvements futurs pour le maintien de nos traditions et aussi une leçon de loyauté au drapeau de cette République."

AU COUVENT D'HOCHELAGA

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE PRESIDE A UNE IMPOSANTE CEREMONIE DE PROFESSION RELIGIEUSE. LES NOMS DES NOUVELLES SOEURS.

Lundi, le 5 du courant, au couvent d'Hochelaga, Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal, a présidé à une imposante cérémonie de profession religieuse.

Monseigneur était assisté de M. l'abbé J. Brophy, chapelain du couvent d'Outremont et du Révérend Père J.-A. Pauzé, S. S. S.

La messe a été dite par M. l'abbé Brophy et c'est M. l'abbé J. Riopelle qui a prononcé le sermon de circonstance.

VOEUX PERPETUELS.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels : Mesdemoiselles Armandine Chausse, Sœur Marie de Cana, Montréal, P.Q.; Marie Guilbault, Sr. Julia, St-Roch de L'Achigan, P.Q.; Rose-Anna Joinville, Sr. Elisa, St-Barthélémy, P.Q.; Alice Bérubé, Sr. Léa de Rome, Montréal, P.Q.; Cordélia Turcot, Sr Marie-Ondine, Howick, P.Q.; Fridoline Malo, Sr. Marie-Apolline, Contrecœur, P.Q.; Aurore Lafortune, Sr. Jeanne-Marie, St-Lin, P.Q.; Hedwidge Pageau, Sr. Claire de Rimini, Windsor, Ont.; Lucina Leboeuf, Sr. Germaine-Cousin, St-Joachim, Détroit; Anna Donohoe, Sr. Brigitte de la Croix, Marshall, N.Y.; Angélina Bérard, Sr. Marie des Oliviers, St-Barthélémy, P.Q.; Evangéline Saucier, Sr. Marie Félicien, Montréal, P.Q.; Alphonsine Deland, Sr. Charles-Henri, L'Acadie, P.Q.; Rose Pauzé, Sr. Rose de Jésus, Montréal, P.Q.; Marie-Anna Santerre, Sr. Marie-Majorique, St-Ulric, P.Q.

VOEUX TEMPORAIRES.

Mesdemoiselles Rose-Délima de Gonzague, Sr. Jean-Augustin, St-Jean de Matha, Qué.; Margaret Stanley, Sr. Marie-Véronica, Chatham, Qué.; Evélina Lupien, Sr. Marie-Esther, Ste-Eulalie, Qué.; Suzanne Picard, Sr. Marie-Urban, Albany, N.Y.; Laura Couture, Sr. Thérèse de Marie, St-Jacques le Majeur, Q.; Edna Bénéteaux, Sr. Marie Olympias, Riv. aux Canards, Ont.; Jeannette Pétrimoulx, Sr. Marie-Oswald, Sandwich, Ont.; Bertha Prudhomme, Sr. Joseph d'Alexandrie, L'Epiphanie, Qué.; Hélène Caumartin, Sr. Marie-Théophila, St-Barthélémy, Qué.; Blanche Plante, Sr. Thomas du Rosaire, St-Barthélémy, Qué.; Marie-Anne Plante, Sr. Mad. de la Passion, St-Barthélémy, Qué.; Emérilda Lacroix, Sr. Jean-François, Contrecœur, Qué.; Alexandrina Forest, Sr. Marie-Anatolien, Montréal, Qué.; Hélenda Laberge, Sr. Rose de Marie, Howick, Qué.; Jeanne Dorais, Sr. Marie-Alba, Ste-Philomène, Qué.; Bernadette Martin, Sr. Marie des Martyrs, Louisville, Qué; Yvonne Philie, Sr. Raymond de Toulouse, Longueuil, Qué.; Emélia Jacques, Sr. Marie-Hervé, St-Félix de Valois, Qué.; Mabel Shannon, Sr. Marie-Hâda, St-Jean Chrysostôme, Qué.; Bertha Tessier, Sr. Pierre d'Alcantara, Valleyfield, Qué.; Cécile Paillé, Sr. Marie-Laurianna, St-Charles, Man.; Joséphte Méthot, Sr. Aimé de Jésus, Trois-Rivières, Qué.; Anita de Grandpré, Sr. Marie-Rollande, Montréal, Qué.; Lilian O'Brien, Sr. Vincent de Sienne, Montréal, Qué.; Marilda Gaudreau, Sr. Marie-Wilfrod, Cap St-Ignace, Qué.; Dorilla Maynard, Sr Madeleine-Sophie, Wauragan, Conn.; Adèle Grondin, Sr. Marie-Lucilien, Stony-Point, Qué.; Perpétue Bédard, Sr. Marie-Julienne, Détroit, Mich.

VESTURE

Mlles Virginie Thibault, Sr Marie de Ste-Croix, Jean-Baptiste, Man.; Béatrice Bédard, Sr Elisabeth de St-Joseph, Swinburne, Sask.; Méluna Leboeuf, Sr Anne d'Auray, St-Joachim, Ont.; Alb. Desaulniers, Sr Marie-Victorien, St-Pierre-Jolys' Man.; Léon. Desaulniers, Sr Marie-Maximilla, St-Pierre-Jolys' Man.; Minnie Sweeny, Sr Marie-Isabella, Key West, Floride; Flevia McMullen, Sr Marie-Edwina, rie de la Visitation, Chicago, Ill.; Alsan Antonio ; Adèle Marchand, Sr Mabina Jasmin, Sr Marie-Charles, St-Zotique, Qué.; Ida Plante, Sr Marie-Domina, New-York City, N.Y.; Hélène Forest, Sr Marie-Cosias, L'Epiphanie, Qué.; Bernadette Bérard, Sr Marie de Lima, St-Barthélémy, Qué.; Cécile Gendron, Sr Marie-Horace, St-Antoine, Qué.; Irène Laberge, Sr Pierre-Marie, St-Clet, Qué.; M. L. Prétontaine, Sr. Marie-Alfreda, Longueuil, Qué.; M.-L. Laporte, Sr Gilles de St-Joseph, Longueuil, Qué.; M.-Anne McKenzie, Sr Jean de la Paix, St-Jean Chrysostôme, Qué.; Dora Ledoux, Sr Marie Benilda, Knowlton, Qué.; Alice David, Sr Marie-Gustave, Longueuil, Qué.; Célina Lefebvre, Sr Thérèse de St-Augustin, Valleyfield, Qué.; Elise Dumouchel, Sr Marie-Robertine, Bellerive, Qué.; Angélina Marcil, Sr Marie-Rolande, Longueuil, Qué.; Déliska Sauvé, Sr Antoine de St-François, St-Louis de Gonzague, Qué.; Olive Beaudry, Sr Jeanne de Lorraine, Montréal, Qué.; Adrienne Prétontaine, Sr Marie-Charlotte, Bélœil, Qué.; Emélina Morin, Sr Mélanie de Jérusalem, Ste-Eulalie, Qué.; Mélanie Lafortune, Sr Vincent-Fortier, St-Roch de l'Achigan, Qué.; Iseult Renaud, Sr Louis Dupont, Beauhernois, Qué.; May Palmer, Sr Marie-Wivina, Montréal, Qué.; Marie-Louise Tessier, Sr Marie du Bon Pasteur, St-Etienne, Qué.; Marie-Alice Roy, Sr Jean-Charles, St-Charles, Richelieu, Qué.; Emma Trudeau, Sr Marie-Xavier, St-Louis de Gonzague, Qué.; Emma Sauvé, Sr Georges-Théophore, St-Louis de Gonzague, Qué; Joséphine Auger, Sr Albert du Carmel, St-Boniface, Man.; Hélène Gagnon, Sr Marie Delphina, Montréal, Qué.; Annette Vallée, Sr Georges de Césarée, Montréal, Qué.; Maria L'Heureux, Sr Marie-Modeste, Disraëli, Qué.; Virginie Conway, Sr Marie-Osmanna, East-Angus, Qué.; Anna Loiselle, Sr Bernard de Menthon, Schenectady, N.-Y.; Eléanor Connors, Sr Marie-Olga, New-York City, N.Y.; Claire Roubaud, Sr Marie de Sainte-Marthe, Marseille, France ; Rose Yves, Sr Marie-Wilhelm, Winnipeg, Man.; Eva Auger, Sr Marie-Victorica, Hochelaga, Montréal, Qué.

ENTRÉE AU NOVICIAT.

Mlles Addia Dubois, Thetford, Qué.; Flore Majeau, L'Epiphanie, Qué.; Armanda Chatigny, Valleyfield, Qué.; Rose-Anna Ouellette, Adams, Mass.; Rose de Lima Sévigny, Montréal, Qué; Régina Chainé, Montréal, Qué.; Azilda Daoust, Ste-Matine, Qué.; Maria Morin, Montréal, Qué.; Irma Blais, St-Jean Chrysostôme, Qué.; Thérèse Comtois, Compton, Qué.; Alice Leboeuf, St-Timothée, Qué.; Marie-Anne Comtois, St-Barthélemy, Qué.; Denise Brunet, St-Timothée, Qué.; Maria Lalonde, St-Clet, Qué.; Béatrice Forget, St-Louis de Gonzague, Qué.; Stella O'Hagan, Montréal, Qué.; Diana Sabourin, Glen-Robertson, Ont.; Margaret Murray, Pembroke, Ont.; Virginie Thibault, Iberville, Qué.; Marie-Anne Dufort, St-Roch de L'Achigan, Qué.; Rose-Alma Foucher, Montréal, Qué.; Rosa Dufort, St-Roch de l'Achigan, Qué.; Elmire Grenier, St-Georges, Qué.

La prédication de la retraite préparatoire à la profession a été faite par le révérend Père H. Chabot, O.M.I.

Parmi les membres du clergé présents à la cérémonie, on remarquait :

Mgr. Emard, évêque de Valleyfield ; Mgr. T. Aylward, London, Ont.; M. l'abbé G. Chartier, chanoine ; l'abbé A. P. Dubuc, chanoine honoraire, Montréal ; l'abbé A. P. Sabourin, principal école Normale de Valleyfield ; Rév. Père H. Chabot, O.M.I., prédicateur de la retraite ; Rév. Père E. J. A. Tourangeau, O.M.I.; Rév. Père A. Portelance, O.M.I.; MM. les abbés J. A. Foucher, curé N.-D. du Rosaire; J. Brophy, chapelain couvent d'Outremont, A. Perreault, curé St-Timothée, J. S. Rioselle, directeur collège de l'Assomption, Rév. Père A. Proulx, S. J. Rév. Père O. Charbonneau, C.S.V., curé St-Viateur ; Rév. Père J. A. Larose, C.S.V., directeur école Querbes ; MM. les abbés O. Deslile, vicaire Les Cèdres ; Geill. Forbes, curé St-Jean Baptiste, Montréal, J. St-Denis, ancien curé St-Basile le Grand ; J. A. Roy, vicaire T.S. Rédempteur de Hull ; RR.PP. J. A. Pauzé, S.S.S., New-York, N.Y., V. McGuire, Marathon, N.Y., Urgèle Lafontaine, P.S.S.; MM. les abbés J. Ad. Lupien, Yamachiche, Etienne Pepin, sec. archevêché de Montréal, Jean Ducharme, curé Contrecœur, J. C. Geoffrion, vicaire, Hochelaga, A. Al Hébert, collège Valleyfield, Jos. De Gonzague, missionnaire, H. A. Vallée, évêché de Trois-Rivières, J. Dornis, évêché de Valleyfield, Ed. Contant, curé Maisonneuve, Pierre M. Gagné, curé Mont-Louis, Gaspé, RR. William H. Cassidy, Burlington, Vt.; S. Caron, ecclésiastique, J. F. Stanley, Woodstock, Ont., MM. les abbés T. Nepveu, curé Beauharnois, L. Borrelle, vicaire St-Enfant Jésus, Frère Alphonse, Doctrine Crétienne et plusieurs autres.

Après l'office qui se termina par le chant du Te Deum, Mgr l'archevêque parla en termes émus aux participantes de la cérémonie qui avaient répondu en si grand nombre à l'appel divin. Il félicita ensuite les parents de leur bonheur de voir leurs fillet consacrées à Dieu, et donna solennellement sa bénédiction à toute l'assistance.

CONFERENCE DE M. LE BRAZ

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 9. — M. Anatole Le Braz, conférencier de l'Alliance Française, a accepté l'invitation de l'Institut Canadien de donner une conférence lundi, le 12 courant. M. Le Braz est déjà connu en notre ville, où il a donné une conférence il y a cinq ans.

Le sujet de sa conférence sera : "Sœurs de grands écrivains." 1o Jacqueline Pascal; 2o Lucile de Châteaubriand; 3o Eugénie de Guérin; 4o Henriette Renan."

COURRIER DE LEVIS

(Spécial à la PATRIE)

LEVIS, 9.—Le Conseil de ville de Lauzon et les conseils municipaux de Bienville et St-Joseph de Lévis, ont adopté, à leur séance respective, des résolutions recommandant au gouvernement fédéral la nomination de M. G.-T. Charland, maire de Lauzon, au poste de représentant de la rive sud dans la nouvelle Commission du havre de Québec, commission qui sera composée de trois membres et qui est appelée à remplacer celle de neuf membres existant actuellement.

—Le "Cercle Chevalier de Lévis" recevra, samedi et dimanche le 'Cercle Laviolette' de Trois-Rivières.

—M. J. Cléophas Blouin, shérif de Québec et son épouse, ont célébré, leur vingt-cinquième anniversaire de mariage dans la chapelle du collège.

La vénérable mère de M. Blouin et toute sa famille assistaient à la cérémonie.

COURRIER DE THETFORD MINES

THETFORD MINES, 9.M. le curé a annoncé pour dimanche prochain une assemblée générale des paroissiens de St-Alphonse, pour autoriser la Fabrique à vendre à la ville le terrain nécessaire pour continuer la rue de la Fabrique jusqu'à la rue St-Alphonse. Si le projet réussit, ce sera une grande amélioration, vu que nous n'avons que la rue Notre-Dame pour relier le quartier No. 1 au reste de la ville.

—La première sortie du club de raquettes de Thetford a eu lieu mercredi soir.

Willis, Fournisseur Royal

WILLIS & CO., LIMITED, ENVOIE UN PIANO KNABE AU DUC ET A LA DUCHESSE DE CONNAUGHT

Willis & Co., Limited, de Montréal, viennent de recevoir une notification du Feld-maréchal, S. A. R. le duc de Connaught, Gouverneur Général du Canada èt oncle du Roi Georges V, à qui il a plu de nommer Willis & Co., Limited, fournisseurs de la Maison Royale, avec le privilège de se faire connaitre comme ayant le patronage de L. A. R. le duc et et la duchesse de Connaught. Les piano-fortes sont en vogue partout.

WILLIS & Co., Limited, 580 rue Ste-Catherine Ouest, Angle Drummond.

SEULS REPRESENTANTS CANADIENS

Vous ne voudrez plus d'aucun autre Poêle à Gaz quand vous aurez vu celui-ci

Ce Poêle Cabinet " NEW IDEA " No 4a, est un représentant des plus nouveaux modèles de Poêles à Gaz, avec four d'une grande capacité, large surface du dessus, planchettes supérieures d'un bel effet, et n'occupant que peu d'espace. Cela fait un poêle à cuire idéal, dépourvu des inconvénients que l'on trouve ordinairement dans les modèles à four élevé.

On peut voir ce poêle en tout temps, à nos magasins du haut et du bas de la ville, où l'on fera pour vous une démonstration qui ne pourra manquer de vous plaire. Ce serait vous faire tort que d'acheter un poêle à gaz avant d'avoir vu ce poêle "NEW IDEA" No 4a.

The Montreal Light, Heat & Power Company

Magasin du haut de la ville : 358 rue Ste-Catherine O. Tél. Up 4310. *Salles d'Echantillons* Edifice Power rue Craig. *Tél. Main 4040*

Le VIN qui Fortifie

La vie au Vingtième siècle diffère à tous les points de vue de l'existence que l'on menait au bon vieux temps jadis. Nous vivons double aujourd'hui, nous allons à toute vapeur, nous dépensons notre vitalité comme s'il n'y avait pas de limite à nos forces, comme si nos nerfs étaient d'acier. La nourriture substantielle qui suffisait aux générations précédentes ne répond plus aux exigences de notre organisme. Il nous faut des toniques et des reconstituants et c'est

LE VIN ST-MICHEL

qui nous les fournit sous la forme la plus agréable, la plus rapidement assimilable, la plus bienfaisante, sous la forme du Tonique-Reconstituant par excellence qui régénère le sang, et, par lui, toute la constitution.

Le VIN ST-MICHEL convient à tous les âges et aux estomacs les plus délicats. C'est, à tous les points de vue, le vin des dames par excellence. Un verre avant les repas enfait un apéritif-digestif incomparable. Un verre entre les repas soutient et développe les forces.

BOIVIN, WILSON & CIE, MONTREAL, Distributeurs pour le Canada et les Etats-Unis.
EASTERN DRUG CO., 14 Fulton St., BOSTON, Dépositaires pour les Etats-Unis.

CONSERVES ALIMENTA RES

Exigez les marques suivantes de votre fournisseur:—
PETITS POIS, Soleil de Malines.
CHAMPIGNONS, court de Paris.
HUILE D'OLIVE Minerva de Marseilles.
PATES FOIE GRAS, Gibier, te., etc., de Feyret & Pinsan, Bordeaux.

Laporte, Martin & Cie, Limitée Agents, Montréal.

V-Inc.

LA NOUVELLE DELIMITATION DES COMTES QU'AFFECTE LE BILL DE REDISTRIBUTION

QUEBEC, 9 — Voici la description des comtés nouveaux ainsi que de ceux qui sont affectés par la rédistribution, selon le bill présenté par Sir Lomer Gouin, dont nous parlons ailleurs :

LAC MEGANTIC

Le comté du Lac Mégantic comprend les cantons Price, Adstock, Forsyth, Lambton, Aylmer, Dorset, Gayhurst, Risborough, Spalding, Whitton, Winslow, Ditchfield, Marston, Chesham, Clinton, Woburn et Louise au complet, dans le canton Marlow ; les rangs IV à XII inclusivement, les lots numéros 1 à 14 inclusivement, de chacun des rangs I, II et III, le lot A et les lots numéros 1 à 44, inclusivement, du rang "Chemin Kennebec."

Ce comté, ainsi formé, comprend les paroisses de St-Méthode d'Adstock, St-Vital de Lambton, St-Gédéon de Beauce, Ste-Martine de Courcelles, St-Sébastien, St-Samuel St-Romain de Winslow, St-Alphonse de Winslow, Ste-Cécile de Whitton, Ste-Agnès de Mégantic, St-Léon de Marston, St-Zénon de Piopolis, St-Augustin de Woburn, St - Ludger, toute la partie de Notre-Dame des Bois de Chesham comprise dans les cantons Chesham, la ville de Mégantic, le village de Spring-Hill, la partie de St-Evariste de Forsyth comprise dans le canton Forsyth et celle de St-Martin de Tours comprise dans le canton Dorset."

BEAUCE

Le comté de Beauce est borné, vers le nord et le nord-est, par le comté de Dorchester, vers le nord-ouest, par les comtés de Mégantic et de Lotbinière, vers l'est, par la ligne frontière, et vers le sud-ouest par le comté du Lac Mégantic.

Ce comté, ainsi borné, comprend les cantons Tring, Broughton, Metgermette Nord, Metgermette Sud, Linière, Shenley, Jersey, tous au complet, les lots numéros 15 à 29, inclusivement, de chacun des rangs I, II et III du canton Marlow, et les lots 45 à 83, inclusivement, du rang "Chemin Kennebec," même canton ; les seigneuries de St-Joseph, d'Aubert Gallion, de Ste-Marie—moins la partie nord d'icelle qui est comprise dans la paroisse de Sainte-Marguerite,—de Vaudreuil et de l'Isle,—moins les parties de l'est d'icelles seigneuries comprises dans la municipalités de St-Benjamin.

Ce comté, ainsi décrit, renferme les paroisses de St-Victor de Tring, St-Ephrem de Tring, Sacré-Cœut de Jésus, St-Elzéar de Linière, Sainte-Marie, l'Enfant-Jésus, St-Joseph, Des Saints Anges, St-Frédéric de Beauce, St-François, St-George, St-Benoit Labre, St-Côme de Kennebec, St-Honoré de Shenley, St-Théophile, St-Zacharie, parties des paroisses de St-Pierre de Broughton, St-Séverin, St-Evariste de Forsyth, St-Martin de Tours, les villages de l'Est, de St-George de Beauce, St-Ephrem de Tring, St-Joseph et Sacré-Cœur de Jésus, et la ville de Beauceville."

COMPTON

Le comté de Compton comprend les cantons Hereford et son augmentation, Campton, Clifton, Auckland, Emberton, Eaton, Newport, Ditton, Westbury, Bury, Hampden et Lingwick, tous au complet.

Ce comté, ainsi formé, renferme les paroisses de St-Henri de Hereford, St-Venant de Hereford, Saint-Thomas de Compton, Ste-Hedwidge, St-Malo, St-Isidore d'Auckland, La Décollation de St-Jean-Baptiste, St-Camille de Cookshire, St-Pierre de Ditton, St-Paul de Scottstown, Ste-Marguerite de Lingwick, parties des paroisses de St-Herménégilde, St-Edmond, St-Wilfrid de Barnston, St-Martin de Martinville, St-Stanislas de Kostka, Notre-Dame des Bois de Chesham, St-Louis de Westbury, St-Gabriel de Stratford, les villages de Compton, Waterville, Sawyerville, les villes de Cookshire, de Scottstown et la partie de la municipalité d'Ascot Corner comprise dans les cantons Eaton et Westbury."

LABELLE

Le comté de Labelle comprend la paroisse du Cœur Très Pur de la Bienheureuse Vierge Marie de Plaisance, celle de Notre-Dame de Bon Secours qui renferme le village de Montebello, celle de Ste-Angélique qui renferme le village de Papineauville, celles de Notre-Dame de la Paix, de St-André Avellin qui renferme le village de St-André Avellin, et les cantons Lochaber qui renferme le village de Thurso, l'augmentation de Lochaber, Buckingham qui renferme la ville de Buckingham et le village de Masson, Ripon, Mulgrave, Derry, la partie du canton Portland située à l'est de la rivière du Lièvre, Ponsonby, Suffolk, Hartwell qui renferme le village de Chêneville, Lathbury, Villeneuve, Bowman, Amherst, moins, dans ce dernier canton, les lots 20, inclusivement, jusqu'à 41, inclusivement, dans le rang 8, et les lots 26, inclusivement, jusqu'à 41, inclusivement, dans le rang 9, Addington, Preston, Wells, Bigelow, Clyde, Labelle, Gagnon, McGill, les rangs 1, 2, 3 et 4, deBlake, Joly qui renferme le village de Labelle, La Minerve, Lesage, Dudley, Wabassee, ainsi que les îles du grand lac des Commissaires et celles du grand lac au Poisson Blanc, les cantons Marchand, Lorange qui renferme le village de Nominingue, Montigny, Kiamika, Bouthillier, Turgeon, Boyer, Campbell qui renferme le village Mont Laurier, Robertson, Rochon, Moreau, Wurtèle, Pope, Gravel, Major,— les rangs 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 du canton Lynch et les rangs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 du canton Mousseau, qui forment la paroisse de l'Ascension, — tous les territoires non organisés compris entre les cantons ci-dessus énumérés et s'étendant au nord jusqu'à la rencontre de la ligne sud-ouest du comté de Montcalm avec le prolongement de la ligne séparative des cantons Major et Baskatong, et, enfin les îles de la rivière Ottawa, situées vis-à-vis du territoire ci-dessus décrit, et qui appartiennent à la province de Québec.

OTTAWA

Le comté d'Ottawa comprend la cité de Hull et les cantons Templeton qui renferme le village de la Pointe à Gatineau, Hull qui renferme le village d'Aylmer, Hardley, l'augmentation de Templeton, Wakefield, Masham, la partie de Portland située à l'ouest de la rivière du Lièvre, Derby, Low, Hinck, Aylwin, les rangs V, VI, VII, VIII, IX et X de Wake, Northfield, Wright qui renferme le village de Gracefield, Cameron, Bouchette, Kensington, Maniwaki, Aumond, Egan, Ricotte, Lytton, Baskatong, tout le territoire non organisé compris au nord des cantons ci-dessus énumérés jusqu'au comté de Montcalm, territoire limité à l'est par le prolongement de la ligne séparative des cantons Major et Baskaton, et à l'ouest par le comté de Pontiac, et les îles de la rivière Ottawa situées vis-à-vis du territoire ci-dessus décrit et qui appartiennent à la province de Québec."

TEMISCAMINGUE

Le comté de Témiscamingue est borné à l'est par le comté de Pontiac; au sud et au sud-ouest par la rivière Ottawa; à l'ouest par le lac Témiscamingue et par une ligne tracée vrai nord depuis la partie supérieure de ce lac jusqu'au faîte de partage des eaux divisant le bassin du fleuve St-Laurent de celui de la baie d'Hudson; et, au nord par ce faîte, qui forme la limite sud du territoire d'Abitibi.

Ce comté, ainsi borné, comprend la partie du canton Aberford à l'ouest de la rivière Dumoine, les cantons Mortagne, Eddy, Edwards, Boisclair, Campeau, Gendreau, Mercier, Tabaret, Macnaod, Shehyn, Fabre, Duhamel qui renferme le village de Villemarie, Laverlochère, Guigues, Baby, Latulippé, Brodeur, Devlin, Delbreuil, Bauneville, Vilars, Guerin, Nedelec, Montreuil, Rémigny, Baumesnil, Clérion, Chabert, Landanet, Macrac, Jourdan, Pélissier, Granet, Pontleroy, Désandroins, Caire-Basserode, Dariems, Montanier, Vaudry, Bellecombe, Montbelliard, Dufay, Rouyn, Joanne, Bousquet, Préissac, La Pause Cléricy, Dufresnoy, la partie de chacun des cantons suivants, au sud de la ligne de faîte de partage des eaux, entre le bassin du fleuve St-Laurent et celui de la baie d'Hudson: Dasserat, Boischatel, Dufrat, Destor, Aiguebelle, Manneville, Villemontel, Figuery, Trécesson, Launay, LaMotte, Cadillac, Surimau, Béraud, Desroberts, Laubanie, Sabourin, Marias, ainsi que tout le territoire non organisé compris dans les bornes ci-dessus décrites."

PONTIAC

Le comté de Pontiac est borné à l'Est par le comté d'Ottawa, au Sud et au Sud-Ouest par la rivière Ottawa, à l'Ouest par la rivière Dumoine, le Grand lac (Big Lake), le lac Sept Milles, ou Antiquas et sa décharge dans celui-ci, le ruisseau qui se déverse à l'extrémité nord dudit lac Antiquas, puis le portage qui conduit de ce ruisseau aux lacs Kawascajewan, la rive est de ces lacs jusqu'au portage conduisant au grand lac Victoria; ce portage puis la rive Est dudit grand lac Victoria, jusqu'à la tête de la Baie vingt et un milles; de ce lac, puis une ligne nord vrai jusqu'au faîte de partage des eaux divisant le bassin du fleuve Saint-Laurent de celui de la Baie d'Hudson; au nord par le territoire d'Abitibi, et au nord-est par le comté de Montclam.

Ce comté, ainsi borné, comprend le canton Onslow qui renferme le village de Quyon, le canton Bristol, le canton Clarendon qui renferme le village de Shawville, le canton Litchfield qui renferme les villages de Bryson, Campbell's Bay et Portage du Fort, les cantons Thorne, Aldfield, Mansfield qui renferme le village de Fort Coulonge, Waltham, Chichester, Sheen, Esher, Malakoff, Aberdeen, la partie de Aberford à l'est de la rivière Dumoine, Cawood Leslie, Alleyn, Clapham, Huddersfield, Dorion, Church, Pontefract, Bryson, Ile du Grand Calumet, Ile des Allumettes et l'Ile aux Petites Allumettes, dans la rivière Ottawa, et les autres îles dans la même rivière appartenant à la province de Québec, situées vis-à-vis la d'icelui, ainsi que le territoire non organisé au nord de ces cantons et compris dans les bornes ci-dessus."

MONTCALM

Le comté de Montcalm est borné au nord-est par le comté de Joliette, au sud par les comtés de l'Assomption et de Terrebonne, au sud-ouest par les comtés de Terrebonne, Labelle, Ottawa et Pontiac, et au nord par la ligne de partage des eaux divisant le bassin du fleuve Saint-Laurent de celui de la baie d'Hudson.

Ce comté ainsi borné, comprend les paroisses de St-Jacques l'Achigan, St-Alexis, St-Esprit, St-Liguori, Ste-Marie, Salomée, Ste-Julienne, les cantons Rawdon, Chertsey, Chilton, Lussier, Archambault, Rolland, Nantel, les rangs 8 et 9 du canton Lynch, la partie non divisée du canton Mousseau, les parties des cantons Kilkenny et Wexford non comprises dans les paroisse de St-Hypolite, Ste-Adèle et Ste-Marguerite du lac Masson, lesquelles paroisses appartiennent au comté de Terrebonne, ainsi que tout le territoire non organisé compris dans les bornes ci-dessus décrites."

JACQUES-CARTIER

Le comté de Jacques-Cartier est formé de l'île Bizard, de la partie sud-ouest de l'île de Montréal et des îles les plus rapprochées situées, en tout ou en partie, vis-à-vis du susdit comté.

Ce comté comprend la paroisse de Lachine, y compris les municipalités qui s'y trouvent,—à l'exception de la partie annexée au quartier Notre-Dame de Grâces—; la paroisse de St-Laurent, y compris les municipalités qui s'y trouvent,—à l'exception de la partie annexée au quartier Bordeaux—; la paroisse de la Pointe-Claire, y compris les municipalités qui s'y trouvent; la paroisse de Ste-Anne du Bout de l'Ile, y compris les municipalités qui s'y trouvent; la paroisse de Ste-Geneviève, y compris les municipalités qui s'y trouvent; la paroisse de la Présentation, y compris les municipalités qui s'y trouvent; la ville St-Pierre, la ville de Verdun et le quartier St-Paul de la cité de Montréal, suivant leurs limites respectives actuelles; le village de la Côte St Luc,—moins les parties d'icelui situées au sud-est du chemin de la Côte St Luc et portant les numéros suivants: 143, 148, 152a, 154, 164, 71 et 70 du cadastre de la paroisse de Montréal,—le quartier Emard de ladite cité,—moins la partie comprise dans les bornes suivantes: le milieu du chemin de la Côte St-Paul et son prolongement jusqu'au milieu du canal Lachine, le milieu du canal Lachine jusqu'à la limite nord-est du numéro 3603 du cadastre de la paroisse de Montréal, ladite limite, puis le milieu de la rivière St-Pierre jusqu'au milieu du chemin de la Côte St-Paul, au point de départ—; et, enfin, la partie sud-est du quartier St-Gabriel de la cité de Montréal bornée par le chemin de fer du Grand-Tronc du Canada, le quartier Ste-Anne, le fleuve Saint-Laurent et la ville de Verdun."

LAVAL

Le comté de Laval comprend l'île Jésus et les îles les plus rapprochées situées, en tout ou en partie, vis-à-vis du susdit comté, excepté l'île Bizard, puis, dans l'île de Montréal, la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, y compris les municipalités qui s'y trouvent; la paroisse de St-Léonard de Port-Maurice, y compris les municipalités qui s'y trouvent; la paroisse de la Longue-Pointe, y compris le quartier Longue-Pointe de la cité de Montréal, la municipalité de St-Jean de Dieu, et les municipalités qui s'y trouvent; la paroisse du Sault-au-Récollet, y compris les municipalités qui s'y trouvent; le quartier Bordeaux et le quartier Ahuntsic de la cité de Montréal; le tout suivant leurs limites respectives actuelles; et, enfin, la partie nord-ouest du quartier St Denis de la cité de Montréal, bornée par les quartiers Ahuntsic et Bordeaux, le milieu de l'avenue Baby, le milieu du Boulevard St-Laurent, le milieu de la rue Isabeau, les limites nord-est du quartier Laurier de ladite cité, jusqu'au milieu de la rue Daniel (ancienne rue Bélanger), le milieu de la rue Daniel (ancienne rue Bélanger) et son prolongement jusqu'au quartier Rosemont de ladite cité, ledit quartier Rosemont et la paroisse du Sault-au-Récollet."

DORION

Ce comté, — qui comprend, dans la cité de Montréal, le quartier Duvernay et la partie sud-ouest du quartier Saint-Denis bornée par le milieu de la rue Daniel (ancienne rue Bélanger) et son prolongement jusqu'au quartier Rosemont, est borné par le quartier Rosemont le numéro 172 du cadastre du village incorporé de la Côte de la Visitation qui est une partie du quartier Sainte-Marie, les quartiers Hochelaga, de Lorimier, Papineau, Lafontaine, Saint-Jean-Baptiste et Laurier, suivant leurs limites respectives actuelles.

HOCHELAGA

Ce comté, — qui comprend, dans la cité de Montréal, les quartiers St-Henri et Ste-Cunégonde et la partie nord-ouest du quartier St-Gabriel bornée par le quartier Ste-Anne, le chemin de fer du Grand-Tronc du Canada et le canal Lachine, — est borné par les quartiers St-Paul, Emard et Notre-Dame de Grâces, la cité de Westmount, et les quartiers St-André, St-Joseph et Ste-Anne, suivant leurs limites respectives actuelles, ainsi que par la partie sud-est du quartier St-Gabriel.

LAURIER

Ce comté, qui comprend, dans la cité de Montréal, les quartiers Laurier et St-Jean-Baptiste, est borné par la ville d'Outremont, les quartiers Bordeaux, St-Denis, Duvernay, LaFontaine, St-Louis et St-Laurent et le parc Mont-Royal, suivant leurs limites respectives actuelles.

STE-ANNE

Ce comté, qui comprend, dans la cité de Montréal, les quartiers Ste-Anne et St-Joseph, est borné par les quartiers Saint-Gabriel, Sainte-Cunégonde, St-André, St-George et Ouest, suivant leurs limites respectives actuelles, et le fleuve St-Laurent

ST-GEORGES

Ce comté, qui comprend, dans la cité de Montréal, le parc Mont-Royal, les quartiers St-Georges, St-André et Ouest, est borné par le quartier Sainte-Cunégonde, la cité de Westmount, le quartier Mont-Royal, le cimetière Mont-Royal, la ville d'Outremont, les quartiers Laurier, Saint-Jean-Baptiste, St - Laurent, Centre, le fleuve St-Laurent, et les quartiers Ste-Anne et St-Joseph, le tout suivant leurs limites respectives actuelles.

ST-JACQUES

Ce comté qui comprend, dans la cité de Montréal, les quartiers Saint-Jacques et Lafontaine, est borné par les quartiers Est, St-Louis, St-Jean-Baptiste, Duvernay et Papineau, suivant leurs limites respectives actuelles, et le fleuve St-Laurent.

ST-LAURENT

Ce comté, qui comprend, dans la cité de Montréal, les quartiers St-Laurent et Centre, est borné par les quartiers Ouest, St-Georges, le parc Mont-Royal, les quartiers St-Jean-Baptiste, St-Louis et Est, suivant leurs limites respectives actuelles, et le fleuve St-Laurent.

ST-LOUIS

Ce comté, qui comprend, dans la cité de Montréal, le quartier Saint-Louis et Est, ainsi que les îles Ste-Hélène, Ronde et Verte est borné par les quartiers Centre, St-Laurent St-Jean-Baptiste, Lafontaine et St-JacQues, suivant leurs limites respectives actuelles, et le fleuve St-Laurent.

STE-MARIE

Ce comté, qui comprend, dans la cité de Montréal, les quartiers Papineau et Ste-Marie—moins, pour ce dernier, la partie qui porte le numéro 172 du cadastre du village incorporé de la Côte de la Visitation,—est borné par les quartiers St-Jacques, Lafontaine, Duvernay, de Lorimier et Hochelaga, suivant leurs limites respectives actuelles et le fleuve Saint-Laurent."

WESTMOUNT

Ce comté comprend le quartier Mont-Royal de la cité de Montréal, le cimetière de la Côte des Neiges, le quartier Côte des Neiges de la cité de Montréal, la ville d'Outremont, le cimetière Mont-Royal, la cité de Westmount, la ville de Montréal Ouest, suivant leurs limites respectives actuelles, le quartier Notre-Dame de Grâces de la cité de Montréal; la partie du quartier Emard de la cité de Montréal, bornée par le milieu du chemin de la Côte Saint-Paul, et son prolongement jusqu'au milieu du canal Lachine, le milieu du canal Lachine jusqu'à la limite nord-est du numéro 3603 du cadastre de la paroisse de Montréal, ladite limite, puis le milieu de la rivière St-Pierre jusqu'au milieu du chemin de la Côte St-Paul, au point de départ, et les parties du village de la Côte St-Luc situées au sud-est du chemin de la Côte St-Luc et portant les numéros suivants: 143, 148, 152a, 154, 164, 71 et 70 du cadastre de la paroisse de Montréal.

Ce comté est borné par les quartiers Emard et Saint-Paul, de la cité de Montréal, moins la partie ci-dessus indiquée, la paroisse de Lachine, la ville St Pierre, le village de la Côte St-Luc, moins la partie ci-dessus indiquée, la paroisse St-Laurent, les quartiers Bordeaux et Laurier, le Parc Mont-Royal, les quartiers St-André, Ste-Cunégonde et St-Henri, de la cité de Montréal, suivant leurs limites respectives actuelles."

SAGUENAY

Les bornes du comté de Saguenay qui passe à Charlevoix, ne sont pas changées.

LES PREMICES DE L'IMMIGRATION

L'immigration recommence. Mercredi la gare Windsor était envahie par quelques centaines d'immigrants arrivant d'Europe et en route pour l'Ouest. Quelques instants après leur arrivée une centaine de voyageurs arrivaient de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ce sont des Canadiens qui ne sont au pays que depuis deux ou trois ans. Ils sont sur le chemin de la fortune et, dans la gare, ils avaient meilleure mine que les nouveaux venus.

LE MARDI GRAS A QUEBEC

La célébration sera unique et les environs de Québec se prêtent admirablement à l'exécution du programme préparé par le Comité.

Outre les rites et cérémonies se rapportant à l'installation du Roi du Carnaval, on fera de la raquette, du hockey, du glissage et autres sports durant les cinq jours de la fête.

Cet événement crée beaucoup d'intérêt, jusqu'en Nouvelle-Angleterre et même à New-York. Le Pacifique Canadien vend des billets aller et retour au prix d'un billet simple, bons du 15 au 20 février ; les lignes des Etats-Unis ont aussi réduit leurs prix. 289-6

LA VARIOLE A STE-THECLE

Un correspondant nous adresse la lettre suivante :

Ste-Thècle Station, 7 Fév. 1912.

M. le Rédacteur
de la PATRIE.

Pouvez-vous nous dire sur votre journal pour quelle raison, à Ste-Thècle Station, l'on n'a pas placardé une maison où il existe un cas de picote, et pourquoi on laisse un ouvrier travailler comme homme d'équipe sur le C. N. R.

Votre, etc.,

UN VILLAGEOIS.

COURRIER DE VALLEYFIELD

(Spécial à la PATRIE)

VALLEYFIELD, 9 — Le dernier rapport du Ministre des Postes, pour l'année terminée le 31 mars 1911, nous donne des chiffres intéressants sur les bureaux de poste de Valleyfield et Beauharnois.

Les recettes brutes du bureau de Valleyfield ont été de $7,074.89 ; les appointements du bureau, $2,014.00 ; plus $300 pour commission sur vente de timbres et mandats-poste.

Des mandats-poste ont été émis pour une valeur de $49,365.81 et le total des mandats payés a été de $48,918.01.

Le total des bons de poste payés a été de $2,576.55.

Les recettes brutes du bureau de poste de Beauharnois, ont été de $1,945.83 ; le total des mandats de poste émis, $18,568.32.

Les appointements du maître de poste ont été de $863, plus $300 pour allocation de loyer et commission sur vente de timbres.

—A une récente assemblée du "Club de Chasse et de Pêche Salaberry", tenue ici, sous la présidence de M. Louis L. de Martigny, ont été élus membres actifs: Daniel Dion, échevin ; Eddie Hébert, importateur ; Dr J. A. Gauthier, et Dr Lamarre.

—A la dernière assemblée régulière du conseil de ville, il a été décidé d'envoyer à Québec une délégation de trois échevins, accompagnés de quelques contribuables, en rapport avec le bill de la "Montreal Cotton Co" actuellement devant la Législature.

—Monseigneur Emard, était de passage à Montréal, lundi, pour bénir le mariage de sa nièce, Mlle Emard, fille de l'échevin Emard, avec le docteur Aubrey.

COURRIER D'ACTON VALE

(Spécial à la PATRIE)

ACTON VALE, 9 — C'est par acclamation que notre maire M. le Dr F. H. Daigneault, député, et que les échevins, MM. Dumont, Vincent, Gauthier (F.) et Frédette ont été élus le 1er courant. Il n'y a eu lutte que dans le Quartier Sud, où M. A. Perreault, échevin sortant de charge, remporta la victoire sur M. B. Grégoire, par 1 voix de majorité.

—La Cour Acton Vale, No 351, C. I. F., avait convoqué tous ses membres, le 26 janvier dernier, pour reclamer le Haut Chef de la Haute Cour de Québec Sud, M. le Dr J. R. Clouston, de Huntingdon, et pour procéder à l'installation de ses officiers pour l'année 1912. De ses 130 membres disséminés un peu partout, une cinquantaine répondirent à l'appel. Après l'initiation de 6 nouveaux membres, le Haut Chef installa, avec le cérémonial d'usage, les officiers suivants : Député, A. Perreault ; ex-C. F., O. Tremblay ; C. F., U. Duval ; V.-C. F., L. Robillard ; sec.-arch., L. Massicotte ; sec.-fin., B. Burque ; trés., O. Cusson ; orateur, R. H. Léduc ; 1er G., C. Bernard ; 2e G., L. Cormier ; 1ère S., J. Côté ; 2e S., F. X. Robidoux ; comité des syndics, S. Dion et H. Bergeron ; comité des finances, E. Fontaine et E. Chaput. Cette cérémonie terminée, le Dr Clouston et MM. L. Massicotte, U. Duval, O. Tremblay, L. H. Gauvin et autres adressèrent la parole aux membres. Puis on servit des rafraîchissements.

Acton Vale possède également d'autres sociétés qui font de bonnes affaires, notamment l'Union Saint-Joseph, l'Alliance Nationale, les Artisans et l'Union St-Pierre.

LA PROTECTION DES BREVETS D'INVENTION

WASHINGTON, D.C., 8—Le Sénat a ratifié mardi et rendu publique la convention pour la protection internationale de la propriété industrielle, signée le 2 juin dernier par la France, la Grande Bretagne, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, le Portugal, la Norvège, le Danemark, la Suède, le Mexique, le Cuba, le Brésil, la Belgique, la Hollande, le Japon, le Saint-Domingue, la Serbie, la Suisse et le Tunisie.

Les sujets de chacun de ces pays jouiront dans tous les pays de l'Union des privilèges que ces pays accordent à leurs sujets respectifs au sujet de leurs brevets d'inventions, marques de commerce, etc.

"His Master's Voice" ..Victor.. Victrola "His Master's Voice"

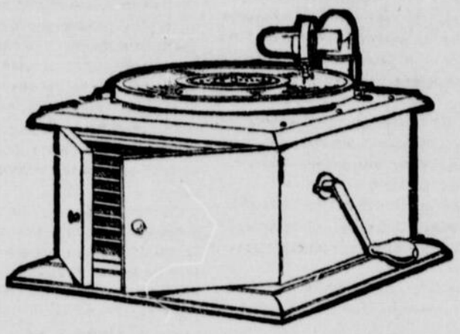

Ce véritable VICTOR VICTROLA avec
30 SELECTIONS
(15 registres à double face) sera vendu pendant un temps limité pour $39.50 seulement, à la condition facile de
$1.00 Par Semaine

Venez à notre magasin aujourd'hui et nous vous montrerons le VICTROLA.

BERLINER GRAM-O-PHONE CO., LIMITED.
488 RUE STE-CATHERINE EST, Près St-Andre

287-jno

HYPNOTISME

Voulez-vous posséder ce pouvoir étrange et mystérieux qui charme et fascine les hommes et les femmes, influe sur leurs pensées, contrôle leurs désirs et vous rend maître suprême de chaque situation? La vie est pleine de possibilités pour ceux qui possèdent les secrets de l'influence hypnotique; pour ceux qui cultivent leur pouvoir magnétique. Vous pouvez apprendre chez vous à guérir sans remèdes les maladies et les mauvaises habitudes à obtenir l'amitié et l'affection des autres, augmenter vos revenus satisfaire vos ambitions, chasser de votre esprit les soucis et les ennuis, améliorer votre mémoire, surmonter les timidités nuisibles, développer votre merveilleuse puissance magnétique qui vous permettra de surmonter tous les obstacles qui s'opposent à votre succès.

Vous pouvez hypnotiser les gens instantanément, avec la rapidité de l'éclair, vous endormir ou endormir toute autre personne à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, chasser les douleurs et les souffrances. Notre brochure gratuite vous livre les secrets de cette merveilleuse science. Elle vous explique comment vous pouvez faire servir cette puissance à l'amélioration de votre existence. Elle est approuvée sans réserve par les ministres du culte, des avocats, médecins, hommes d'affaires et par des dames de la haute société. Elle profite à tout le monde. Elle ne coûte rien. Nous l'envoyons gratuitement pour faire connaître cette institution. Demandez-la aujourd'hui.

NEW-YORK INSTITUTE OF SCIENCE, Dept. 1691., Rochester, N.-Y. 265-13

PIANOS D'OCCASION

Toujours en mains;
Quantité de Pianos d'occasion, de tous genres et de tous les prix.

ED. ARCHAMBAULT
312-314 STE-CATHERINE EST
Tél. Bell Est 1842. Près St-Denis
281-ma-v-jno

ALFRED MULLER
COUTURIER et TAILLEUR POUR DAMES
AVENUE DU COLLEGE McGILL — MONTREAL
Robes de promenade, robes de rue, robes de soirées, manteaux, etc.
9-13

FAIT AU CANADA

Prendre des photographies est plus simple que vous ne pensez, si vous le faites avec un

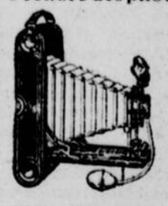

KODAK

C'est à présent le temps de vous amuser à cette charmante application de la photographie—de prendre les portraits des gens de la maison.

Notre brochure " At Home with the Kodak " explique comment s'y prendre pour réussir les photographies à la lumière d'une fenêtre ordinaire. Les marchands vous en donneront une, ou nous vous l'enverrons gratis.

Canadian Kodak Co., Ltd.
Bureau et Fabrique
582-592 rue King-O.
TORONTO, CAN.

MALADIE DE GORGE ET INFLUENZA DE 5 ANS GUERIES

LES MEDECINS EMINENTS N'ONT PU LA GUERIR, ET L'AVAIENT ABANDONNEE.

Ce cas prouve que lorsqu'on respire le Catarrhozone, toute trace de catarrhe disparait.

Milford, Haven, Da., 9. — Tous les résidents des environs connaissent les longues souffrances causées par l'influenza et le catarrhe endurées par Mme D. Gurney. Aujourd'hui, elle est bien. Sa guérison est complètement due au Catarrhozone. Voici sa propre déclaration: "J'ai beaucoup souffert du catarrhe de la tête, de la gorge et du nez et j'ai enduré les nombreuses tortures de l'influenza durant cinq ans. On désespérait de ma vie. Le catarrhe minait mes forces rapidement. Je me fis soigner par des médecins, mais ils manquèrent tous de me guérir. J'avais perdu l'espoir de redevenir bien. Je lus alors un article au sujet d'une guérison merveilleuse faite par le Catarrhozone. J'en envoyai chercher immédiatement et avant d'avoir pris tout une bouteille, j'étais beaucoup soulagée. Je suis aujourd'hui guérie.

Nous ne nous passerions pas de Catarrhozone à la maison. Il est si infaillible pour les rhumes, la toux les dérangements des bronches et de la gorge. Je crois mon devoir de recommander publiquement le Catarrhozone.

Procurez-vous le traitement d'un dollar de Catarrhozone; il comprend un bel inhalateur en caoutchouc dur et le remède qui dure deux mois. Grandeurs plus petites, 25c et 50c chacun. Méfiez-vous des imitations— n'acceptez que le Catarrhozone,— vendu par tous les marchands bien connus ou par la malle de The Catarrhozone Company, Kingston, Ont., et Buffalo, N.-Y.

PATRONS DE LA PATRIE

No 16.—Robe d'enfant, 4 âges, 2-4-6-8 ans. Matériaux 3 verges en 27 pour 4 ans.

COUPON

Patron No. 16

Nom .....
Rue .....
Ville .....
Province ou Etat.....
Mesure du buste.....
De taille.....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patrons à la PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure mentionnez seulement l'âge.

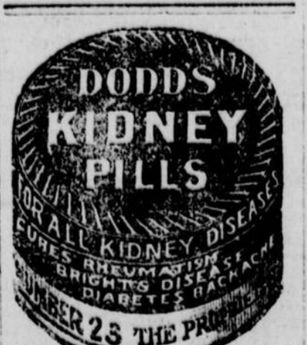

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boite.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

Eau Naturelle Alcaline

Remède par excellence pour prévenir et guérir les maladies du Foie et de l'Estomac.

Consultez votre Médecin

Se méfier des Imitations. Pas véritable sans

CELESTINS

BOIVIN, WILSON & CO., Agents.

Envoyez nous toute de suite 10 adresses de votres amis, et nous vous envoyons un cadeau que peut être votre fortune.
G. BOVE, Box 1449
Paterson, New Jersey.

288-6

BRILLANTE SOIREE DE GALA AU SALON D'AUTOMOBILES

Les dames reçoivent des fleurs à profusion. Les présidents de grandes compagnies de fabrication d'autos sont les hôtes du Salon

Fête militaire ce soir

C'était gala, hier soir, au Salon de l'Automobile. Toute une société d'élégantes et de mondains s'étaient donnés rendez-vous au manège, dont l'atmosphère était troublante de gaîté, de joie et de vie. Nos élégantes étalaient les toilettes les plus ravissantes. Aux différents stands, tous étaient en grande tenue.

La musique du Boston Imperial Ladies Orchestra a été particulièrement intéressante. Nos musiciennes ont fait entendre un programme très varié de musique.

Les dames qui visitaient les stands de la maison Légaré-Gadbois Automobile, Limitée, et de la Goodyear Tire Co., ont reçu de magnifiques fleurs. MM. E.-H. Maire, de la E. M. F., et Paulin, de la Goodyear, étaient les parrains de cette charmante innovation. Au stand de la Dunlop, on distribuait aux visiteurs des cigarettes... Dunlop d'une excellente saveur.

Aujourd'hui, M. F.-J. Pennal, gérant de la "Russell Motor Car," a conduit en automobile au Park Slide, où elles ont fait du toboggan les dames de l'orchestre. Elles s'y sont fort amusées.

C'est aujourd'hui, soirée militaire. Nos officiers viendront au Salon en grande tenue. On y fera des expériences de télégraphie sans fil.

—:o:—

INTERVIEW AVEC M. S. McLAUGLIN.

Ce que pense de la politique des bons chemins le président de la McLaughlin-Buick.

"Je me demande si nos politiciens d'Ontario n'éprouvent pas quelque malaise en voyant l'attitude ferme que vous avez prise dans la province de Québec, en faveur de Québec." C'est ce que nous disait, hier soir, M. S. McLaughlin, président de la compagnie McLaughlin-Buick. M. S. McLaughlin est arrivé, hier matin à Montréal, et tout-de-suite, hier soir, il est reparti. Il s'est déclaré enchanté des succès de notre Salon, qui dépassent de beaucoup ceux des années dernières, et il n'a pas manqué de féliciter tous ceux qui se sont intéressés chez nous à la politique des bons chemins, "qui est un facteur de la civilisation..." a-t-il ajouté. "Le premier ministre de Québec doit avoir sa part de crédit dans cette grande et efficace politique. Le chemin Edouard VII amènera dans votre proince, au 'milieu d'un pays incomparable en paysages, des milliers de touristes.

Les améliorations apportées, cette année, à l'automobile, ne sont peut-

M. R. F. GIRWOOD, assistant-gérant de la succursale Wood.

être pas définitives; elles sont peut-être plutôt un point de transition dans une industrie qui grandit à pas de géant. M. McLaughlin est un ingénieur, — ce qui pour un président de compagnie de fabrication d'automobiles n'est pas inutile. Il sait les qualités à donner à la voiture et les défauts à corriger.

Les ouvriers à sa manufacture à Toronto travaillent nuit et jour pour pouvoir répondre à toutes les demandes.

—:o:—

AU STAND DE M. P. A. D. ROBERT

Causerie de notre rédacteur avec le président de la compagnie Jackson.

C'est au stand de M. P. A. D. Robert que nous avons rencontré M. Matthews, le sympathique président de la compagnie Jackson. M. Matthews, qui s'est dit enchanté de son premier voyage au Canada, séjournera à Montréal toute cette semaine et ne retournera au Michigan que lundi prochain. Durant le peu de temps qu'il a passé à Montréal, M. Matthews s'est rendu compte qu'il y avait un esprit propre au plein développement chez nous de l'automobilisme. Naturellement, M. Matthews est ravi des succès que la "Jackson", sous l'intelligente et active initiative de M. Robert, remporte chaque jour au Canada. On a

M. J. M. S. CARROLL, gérant des ventes de la "Canadian Consolidated Rubber Co. Ltd., pour les pneus. C'est un homme très populaire.

parlé de toute façon de nos routes qui provoquent dans l'esprit de bien des chauffeurs un souci des dépenses de la pneumatique ou des accidents au mécanisme de la voiture. M. Matthews nous a fait remarquer que cela pouvait être exagéré et que d'ailleurs, aux Etats-Unis, il n'y en avais guère qui fussent aussi lisses qu'un tapis de billard. Et puis, est-ce que la "Jackson" se trouble, se dérange et s'inquiète du fait que la route est mauvaise.

M. Matthews nous a rappelé avec infiniment de plaisir la randonnée des rédacteurs de la PATRIE à St-Vincent de Paul, lors de la catastrophe du train de Québec. La "Jackson" avait dû traverser une route, le plus souvent perdue sous la neige. Elle s'en était tirée indemne à la grande joie de tous.

M. Matthews a reçu, hier soir, au stand de M. Robert un nombre d'enthousiastes fervents de l'automobile. Il se tiendra tous les soirs au Salon.

—:o:—

LA FAMEUSE "ALCO" DE LA MONTREAL LOCO CO.

Les milliers de personnes qui ont

M. P. A. D. ROBERT, l'actif représentant de la "Jackson".

visité le Salon d'Automobile connaissent maintenant l'histoire de la fameuse course pour la coupe Vanderbilt. C'est la plus belle course de l'année, elle a lieu aux Etats-Unis et deux fois de suite, c'est le roi de la vitesse Grant qui a gagné la coupe.

Grant a gagné avec une "Alco" et la Montreal Locomotive Co., qui construit cette machine, distribue au Salon une jolie brochure, contenant l'histoire de la première course que gagna Grant. C'est Grant lui-même qui nous raconte comment il s'y est pris pour remporter cette victoire et c'est passionnant.

La Montreal Loco Co. expose de très belles voitures au Salon d'automobile. Sa limousine de 10 h. p. est une des plus belles que nous ayons vues à Montréal.

—:o:—

UNE NOUVELLE VOITURE ARRIVEE HIER AU SALON

Les visiteurs du Salon ont admiré hier la nouvelle voiture qui vient d'arriver, une "Galt" de la International Can. Agencies. M. Arnold, le sympathique représentant de la compagnie, nous a dit qu'il était enchanté de l'impression créée par sa voiture. "Nous manufacturons trois différentes voitures, la "Interstate," la "Whiting" et la "Galt" dont voici un modèle."

La voiture est certainement la plus moderne qui soit. Elle est éclairée à l'électricité et la lumière est très forte. C'est une auto de 5 places et de 33 h. p. On peut mettre le moteur en mouvement en appuyant tout simplement sur un bouton électrique.

M. Arnold attendait une voiture "Interstate" mais les tempêtes de neige ont retardé plusieurs convois sur les lignes de chemin de fer et il espère que l'Interstate sera à Montréal avant samedi.

—:o:—

LE SUCCES DU SALON ET LES SUCCES DE LA "REO"

"Nous n'avons pas d'idée du succès du Salon d'Automobile de Montréal," nous disait hier M. Bird, qui assiste M. A.-F. Fifield, à l'exposition des voitures "Reo." J'arrive des provinces maritimes et on ne parle là-bas que du Salon de Montréal. Tout le monde s'accorde à dire qu'il n'y a pas eu encore au Canada un pareil enthousiasme pour le beau sport de l'automobile.'

M. A. Fifield a bien raison, car tous les exposants du Salon sont enchantés de leurs résultats. Les représentants de la compagnie "Reo" de St-Catherines, Ont., ont droit d'être fiers, eux aussi, du magnifique succès que leur voiture a cette année. M. Bird a visité les agences de la maison dans les provinces maritimes et il nous disait que partout les commandes sont nombreuses et que les personnes qui ont acheté des "Reo" sont entièrement satisfaites.

Les jolies voitures "Reo" qui sont au Salon font l'admiration de tous les visiteurs.

—:o:—

LA FOULE ADMIRE LA STEVENS-DURYEA

On ne se lasse pas d'aller admirer la belle Limousine de luxe et la belle voiture 50 h. p., de la Stevens-Duryea. M. Honoré Dansereau, le représentant de la Royal Auto Co., qui manufacture cette voiture, reçoit si aimablement les visiteurs.

La Limousine Stevens-Duryea a un cachet tout particulier dans le petit pavillon qu'a choisi M. Dansereau et il n'y a pas un seul visiteur qui ne s'est pas arrêté devant les voitures de M. Dansereau. Ceux qui connaissent l'automobile ne cessent de les admirer.

M. Dansereau est enchanté lui aussi de ses résultats et comment en serait-il autrement. Il a de belles voitures et les montréalais ont beaucoup de goût.

M. A. F. FIFIELD, gérant des ventes de la "Reo".

AU STAND DE M. E. MAJOR.

L'arrivée de la voiture Palmer-Singer.

La voiture Palmer-Singer, qui est considérée à juste titre comme étant la plus forte du monde, continue à exciter beaucoup d'intérêt au Salon des automobiles et M. E. Major, le seul agent de cette superbe voiture pour la province, nous faisait les meilleurs rapports sur les affaires qui se sont faites depuis l'ouverture de l'exposition, dans le coin occupé par ses voitures. M. Major est plus que satisfait et les affaires qu'il a terminé, dépassent de beaucoup ce qu'il avait espéré.

La "Palmer-Singer" est munie d'un moteur de 40 forces, 6 cylindres. Son incomparable fini à l'extérieur est une faible idée de ce que peut être celui de l'intérieur. Six années d'expérience dans la construction de moteurs à six cylindres, ont permis aux manufacturiers d'y réunir toutes les améliorations possibles. Aucune description que nous pourrions donner ne pourrait donner une idée juste, de toute la perfection réunie dans cette machine. Une visite au Stand de M. Major suffira à convaincre le public de la haute valeur de cette machine qui est mise sur le marché au prix de $2,950 et qui certes vaut son pesant d'or.

La célèbre voiture "Delaunay-Belleville dont M. Major détient aussi l'agence, est à juste titre considérée comme la première marque du monde. Elle est de fabrication purement française et les propriétaires des usines célèbres de Saint-Denis sont aussi les constructeurs des fameuses chaudières de marine du même nom. Les trues Kelley qui sont fabriqués à Springfield, ont une réputation qu'il n'est pas nécessaire de refaire et encore moins de pousser. Les nombreuses ventes faites de ces voitures, parlent par elles-mêmes.

M. Major qui détient de si belles agences, est le constructeur de voitures de luxe bien connu de la rue Sainte-Catherine-Ouest. Le chef des ventes est M. T.-Derys Payenneville. Tous deux sont on ne peut plus heureux du résultat inattendu de l'exposition.

—:o:—

AU STAND DE M. J.-A. MICHAUD

Une courte visite à l'installation superbe de M. J.-A. Michaud nous révèle des faits d'une grande importance pour ceux qui sont le moindrement intéressés à l'automobilisme. Ainsi l'on nous apprend que trois énormes voitures "Autobus" viennent d'arriver à Montréal pour être livrées dès lundi matin à la compagnie des Autobus de Montréal dont la charte est détenue par M. J.-B. Baillargeon. Ces voitures si confortables sont exactement du même modèle que celles employées en France par les compagnies de chemin de fer et par les grands hôtels de Paris et des autres grandes villes. M. Michaud en est le seul agent en cette ville.

La marque Vinot sort d'une maison ayant au-delà de douze années d'expérience et ces voitures sont hautement appréciées à Londres, en Suède, en Norvège, en Cochinchine et aux Indes où elles sont très répandues.

Les trois autobus dont nous par-

(SUITE A LA 7e PAGE)

Aux gens de la campagne

Les personnes qui habitent la campagne et qui ne peuvent venir au Salon de l'Automobile, peuvent obtenir tous les renseignements possibles concernant chaque marque, en demandant soit à nos différents agents, soit aux manufacturiers même, leurs plus récents catalogues. En parcourant toutes les annonces de la PATRIE concernant le véhicule à traction mécanique, ils trouveront une liste complète des voitures-automobiles, qui ont ou n'ont pas d'agence à Montréal et dans les autres villes de la province de Québec.

DUNLOP
Traction Tread

Une autre opinion:

"J'ai parcouru des chemins boueux ou couverts de neige et je n'ai pas encore eu besoin de me servir de chaines, tandis que d'autres sont restés en panne, qui avait des voitures bien plus puissantes que la mienne. J'ai éprouvé les pneus Dunlop Traction Tread sur des pavés mouillés et je les trouve sûrs, dans toutes les conditions."

Voyez votre Homme de Garage

Stevens-Duryea

THREE POINT SUPPORT — UNIT POWER PLANT

UN POINT IMPORTANT

Le STEVENS-DURYEA possède toutes les qualités des BONS autos sans en avoir leurs DEFAUTS.

Mais, grâce à la souplesse de ses supports, à sa construction légère quoique solide et à la douce application du pouvoir par son engin de six cylindres—dont l'économie est remarquable—il est surtout, de TOUS les autos à sept places, celui qui est le MOINS DUR pour les pneus.

Pour plus amples détails venez-nous voir ou écrivez pour catalogue.
Démonstrations sur demande.

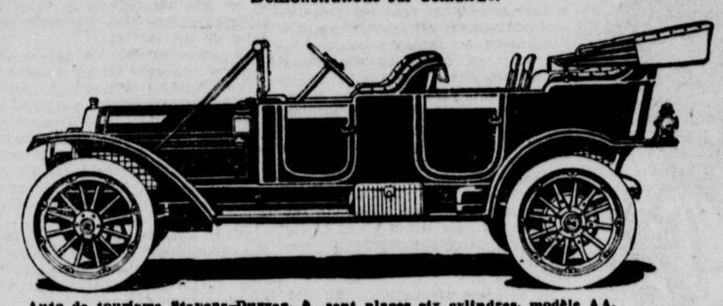

Auto de tourisme Stevens-Duryea, à sept places six cylindres, modèle A.A.

ROYAL AUTOMOBILE CO. REG.

Coin Ontario et St-Denis, après le 10 février prochain — actuellement en exhibition au Salon d'Automobiles. — On peut communiquer par téléphone avec gérant, M. H. DANSEREAU, Est 2331.

L'"AMPLEX" SANS VALVES

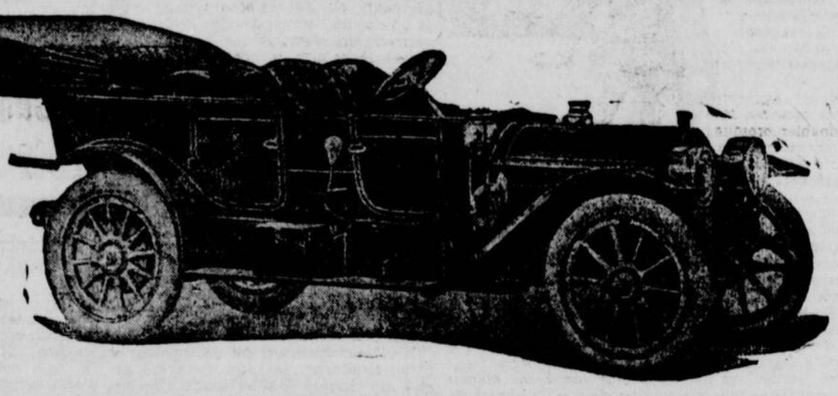

L'auto le plus merveilleux et le plus intéressant de l'exposition.

L'Amplex avec son moteur sans valves attire l'attention des enthousiastes de l'automobile.

Vous ne vous êtes jamais peut-être rendu compte que l'Amplex sans valves a plus de force et de flexibilité (sans valves-excentrique-manchons, etc.) que les autres autos qui sont pourvus de ce mécanisme compliqué, bruyant, sujet à s'user.

Venez à notre installation à l'exposition et nous vous intéresserons en vous expliquant le système du moteur sans valves de l'Amplex.

GAREAU MOTOR CAR CO.

Seuls distributeurs pour l'Est du Canada.

928 rue Sainte-Catherine Ouest, - - - - - Téléphone Bell Uptown 5752.

Le téléphone à notre Stand au Salon portera le Numéro EST 2337.

289-6

THE Galt CAR

Où trouver plus d'Avantages comme Confort et comme Service?

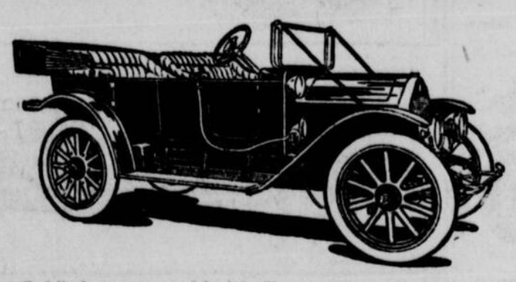

Auto "Galt" de tourisme, Modèle E, complètement équipée, $2,350

"1912 sera l'Année de Galt"

Produire une automobile avec les dernières améliorations, faire entrer dans nos modèles tout ce qu'il y a de plus éprouvé, de plus scientifique, procurer à nos acheteurs le maximum de confort et de plaisir,— voilà ce que nous nous sommes efforcés de faire, et ce à quoi nous croyons avoir réussi. Aujourd'hui, le nom de "Galt", sur une auto, veut dire qualité, utilité, durée.

Dans le Modèle "E" dont le dessin est ci-dessus, vous voyez une automobile de belle apparence, d'amples dimensions, puissante, avec un beau fini et un mécanisme parfait. Elle contient un démarreur électrique simple, mais effectif, avec 4 fils seulement se rendant à l'aiguille de départ. Avec un simple mouvement de l'aiguille, votre voiture est partie. Faites-vous-en donner la démonstration à l'exposition.

L'AUTOMOBILE
"GALT"

Démarreur électrique

Un simple appareil électrique, rien de compliqué, ni de trompant; un mouvement de l'aiguille et le moteur est en opération. Cela dispense des mouvements à la main; et par conséquent, cela donne plus de bien-être. Le système électrique que nous avons installé avec grand soin est remarquablement simple et donne des résultats certains. Vous pouvez vous donner cette démonstration vous-même à l'Exposition.

Pompe Automatique pour les Pneus

Le gonflement des pneus n'est plus une tache désagréable. Vous pouvez fixer une pompe automatique sur le pneu, l'air est promptement comprimé et poussé dans le tube flexible en caoutchouc, sur n'importe quel pneu de la voiture.

Lumière électrique

Le générateur électrique produit aussi la lumière nécessaire jour le service. En pressant un bouton, le courant est établi pour les lumières d'avant, de côté ou d'arrière. La commodité de l'équipement électrique de Galt pour l'éclairage et l'ignition, aussi bien que le système de gonflement des pneus, devrait plaire à tous ceux qui se proposent d'acheter une automobile.

DETAILS PRINCIPAUX

Empattement 118 pouces. Roues 35 pouces, avec jantes démontables Baker. 35 pouces x 4 pouces. Moteur 4 x 4½ pouces. Garnitures nickelées. Equipement complet de tout ce qui est nécessaire et commode pour la conduite de l'auto, y compris un service électrique complet pour l'éclairage et le démarrage; aussi gonflement des pneus par pouvoir automatique. Demandez le catalogue qui explique tous les modèles Galt.

Demandez le catalogue qui explique tous les modèles "Galt".

AGENTS A MONTREAL:
International Car Agency.
855 rue Ste-Catherine Ouest.

Canadian Motors Limited,
GALT, - - - - - ONT.

AGENTS A QUEBEC
The Quebec Motor Co., coin des rues St-Augustin et St-Patrick.

Le char parfait

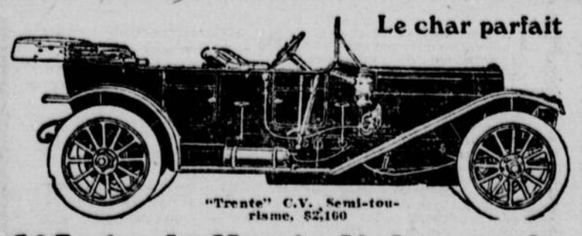

"Trente" C.V., Semi-tourisme, $2,160

KISSEL KAR

L'Auto de Haute Valeur qui se Vend a un Prix Ridicule.

La ligne Kissel Kar n'offre que des chars absolument de premier ordre —chaque modèle est un automobile de haute classe remarquable. Nous vous donnerons toutes les chances possibles de vous convaincre de la qualité du Kissel Kar. Ecrivez, téléphonez ou (venez voir ce char à l'exposition). Le pamphlet Kissel Kar 1912 que nous donnons gratuitement, vous fournira un nouvel idéal par lequel vous pourrez juger convenablement la valeur d'un automobile.

Une ligne complète de voitures de livraison et de camions Kissel Kar.

"Trente" $2100
"Cinquante" $3100
"Quarante" $2600
60 C. V. "Six" $4200

GAREAU MOTOR CAR CO., Agents a Montreal,
Tel. Bell Uptown 5752. 928 STE-CATHERINE OUEST.

Le Téléphone à notre Stand au Salon portera le No Est 2337.

289-6

Automobilisme

(SUITE DE LA 6e PAGE)

lons plus haut ont été vendus à la Compagnie des Autobus de Montréal dont M. Baillargeon détient la charte, chacune de ces superbes voitures est munie d'un moteur de 12 chevaux-vapeur et peut voyager à une vitesse d'environ 25 milles à l'heure. Elles peuvent contenir 12 personnes assises. Huit places sont complètement renfermées tandis que quatre autres se trouvent à l'avant de la voiture où sans incommoder le

M. E. MAJOR, représentant de la "Delaunay-Belleville", et de la "Palmer-Singer".

moindrement les autres voyageurs, on peut fumer.

L'arrangement particulier de ces voitures permet aux voyageurs de l'intérieur comme à ceux de l'extérieur de contempler la campagne traversée.

Ces superbes voitures qui seront reconnues à leurs couleurs voyantes, rouge, jaune et noir, seront mises en service dès lundi prochain, par la maison Baillargeon. Leur itinéraire régulier n'a pas encore été tracé, mais il est certain que l'été prochain, elles feront un service d'observation dans la ville et les environs.

—o—

AU STAND DE LA FORD

M. G. M. McGregor, gérant-général des ventes de la Ford, et M. F. Stoneburn, gérant de la succursale locale, se frottaient les mains d'aise, hier soir quand nous leur avons demandé comment "les choses allaient à leur stand."

La Ford brise tous les records des Salons précédents, puisque le nombre des voitures qu'elle a vendues jusqu'à hier soir s'élève à 33. M. McGregor avait donc raison d'être tout joyeux.

M. McGregor nous a dit, au cours d'une interview, que la demande est telle qu'il a fallu redoubler presque le nombre des usines actuelles de la Ford pour lui répondre d'une façon satisfaisante. La compagnie peut ainsi produire en moyenne par année 10,000 voiture. Déjà elle a commencé à construire 7,500 voitures pour la saison prochaine, de façon à ce que toutes les agences n'en soient pas dépourvues quand on leur en demandera. "Notre nouvelle fabrique, — a déclaré M. McGregor,— construit plus de voitures en un an que toutes les manufactures réunies de l'Italie. Au fait, il n'y a que la France et l'Angleterre, en Europe, pour construire plus de voitures que le Canada depuis que M. Henry Ford a fait agrandir ses usines. La France fabrique 40,000 voitures et l'Angleterre 25,000. Vous verrez

M. G. A. McGREGOR, gérant-général des ventes de la voiture Ford, très connu à Montréal.

que le Canada ne sera pas long à tasonner l'Angleterre."

—o—

LA "BROCKVILLE-ATLAS"

Décidément, un des coins les plus intéressants de l'exposition est bien celui occupé par la Compagnie "Brockville-Atlas" où les visiteurs peuvent admirer une voiture "Touring", complète, model A; une voiture ouverte pour cinq personnes et un chassis découvert, montrant le parfait fonctionnement de cette superbe machine.

M. Fred-O. Storey, gérant de la compagnie, prétend que le système de fabrication de la compagnie qu'il représente à Montréal, est unique, et que malgré que cette voiture soit uniquement fabriquée en Canada et ce sur un modèle s'appliquant particulièrement à l'usage canadien, toutes les parties sont "Standard". — Munies de moteurs de 30 c.v. ces voitures superbes comprennent toutes les améliorations les plus modernes.

Les ventes jusqu'ici ont été très appréciables à cette installation et M. Charles A. Martin, qui est le chef de ce département nous déclare ne regretter qu'une chose, de n'avoir pas encore une semaine à exposer ses machines dans notre métropole. M. Storey nous a déclaré que toutefois, il ne quittera pas Montréal avant d'y avoir établi une agence sérieuse que plusieurs maisons seraient heureuses de posséder. Plusieurs maisons ont déjà demandé cette agence mais aucune décision n'a encore été prise.

M. F.-A. REID EST A MONTREAL

M. F. A. Reid, gérant-général des ventes pour le Canada de la Moon Motor Car Co., est en ville, où il s'occupe de la nomination d'un agent pour la province de Québec.

La Moon Motor Car Co. est sur le point d'annoncer des moteurs spéciaux qui seront vendus dans ce territoire au prix de $1,800. Ces automobiles de tourisme, complètement équipés, pour cinq voyageurs avec moteur à longue course, jantes démontables, gros pneumatiques, long empattement, direction facile, sont construites suivant les principes les plus modernes. La Moon Motor Co. accorde la plus complète et la plus large option en ce qui concerne les couleurs et la peinture de la carrosserie, qui rend ces voitures particulièrement atrayantes quant à l'extérieur; la garantie qu'on donne avec chaque automobile Moon est simplement celle-ci: "Qu'il ne peut pas y avoir de dépenses à faire dour ceux qui emploient ou possèdent une automobile Moon, à moins qu'elles ne proviennent d'accidents et de grossière négligence de la part du propriétaire de la voiture.

La manufacture de la Moon Motor Car Co. est située à St-Louis, Missouri. Cette compagnie a commencé à faire des affaires il y a douze ans.

M. Reid est descendu au Windsor, il est en relations avec M. W. J. Reid et Fils, de London, Ont. M. Reid agit aussi comme gérant-général des ventes au Canada de la Mitchell Car Co., qui est représentée en cette ville par la Cie d'automobiles Légaré-Gadbois.

—o—

LA VOITURE CASE ET M. R. B. COLEMAN

M. R. B. Coleman, de Racine, Wis., gérant des ventes pour l'Est du continent de la J. G. Case Treshing Machine Co., est actuellement de passage à Montréal. Nous l'avons rencontré au Salon et il nous a dit être très satisfait des premiers résultats du commerce qui se fait

M. SCOTT WORTHEN, l'envoyé spécial de la R. C. H.

avec la Case, représentée ici par M. Ed. Berthelet.

Pour dire l'importance de cette fabrique, disons qu'elle emploie des centaines de sous-agents au Canada, et que dans l'ensemble, ses représentants sont au nombre de 10,000. Elle emploie à ses usines de Racine 3,000 ouvriers. On sait qu'elle fabrique aussi des instruments aratoires et que le chiffre de ses affaires s'élève annuellement à $75,000,000.

La Case Co. a acheté 25 acres de terre à Fort William pour y construire une vaste usine.

Le capital de cette compagnie s'élève à $40,000,000. Son président est M. F. K. Bull; son vice-président, M. R. F. Robinson; son secrétaire-trésorier, M. Lee Morton.

—:o:—

UN CATALOGUE EN FRANÇAIS

La compagnie Ford distribue à tous ceux qui visitent son stand un catalogue rédigé en français. Ce catalogue est fort intéressant, puisqu'il éclaire en un style concis les acheteurs sur les qualités d'une voiture et de son moteur. C'est une innovation qui est tout à l'honneur de la compagnie Ford.

—:o:—

LA VOITURE WHITE

M. Morse Fellers, gérant des ventes pour le Canada de la voiture White, construite à Cleveland, Ohio, est de passage à Montréal et a fait, hier soir, visite au Salon. Il est venu ici aux fins de placer la voiture de tourisme de cette marque à Montréal et de nommer un agent. Les camions White sont déjà représentés chez nous par la maison Scott et Pease, de la rue Ste-Catherine Ouest. La 6 cy., de la White, qui fut la première munie d'un moteur de longue vitesse, est une voiture très remarquable et très en vogue aux Etats-Unis.

—:o:—

LA "WINTON" A MONTREAL

Si la voiture "Winton" que MM. Frigon et Baker représentent à Montréal n'a pas été exposée plus tôt au Salon, c'est qu'elle a été égarée en route, quand on l'a envoyée au Canada. C'est une voiture dont le mécanisme ne saurait nous laisser indifférent, C'est une 6 cyl., d'une très grande puissance.

Disons ici qu'il est à regretter que tant de voitures soient arrivées ainsi en retard. Sait-on qu'il est arrivé que plusieurs acheteurs, après avoir été avisé de la livraison de leurs voitures, il y a quelques semaines, ne les ont pas encore reçues, à cause évidemment de quelque négligence dans le service des compagnies de transport.

—:o:—

A PROPOS DE LA DETROIT-ELECTRIC

Un autre coin intéressant s'il y en a est bien celui occupé par la jolie installation de M. Harold Cooke, seul agent à Montréal pour la célèbre maison de voitures électriques "The Detroit Electric Company."

Un avantage remarquable qu'a la voiture à énergie électrique sur les autres est la simplicité de construction du moteur dont aucune pièce ne peut se briser. Les autres principaux avantages de la voiture sont la facilité extrême de démarrage, l'absence de toute odeur désagréable, aucune secousse, la facilité à conduire, et particulièrement le coût extrêmement bas des réparages et l'entretien en général.

—:o:—

Deux superbes voitures sont actuellement exposées au stand de M. Harold Cooke, une voiture à quatre places "Brougham" et une voiture légère à deux places.

Comme voiture de ville, la voiture à énergie électrique est sans contredit la meilleure et surtout la plus avantageuse. Une des voitures actuellement exposées à l'arsenal est la propriété personnelle de M. Cooke qui s'en est continuellement servi depuis plusieurs mois et malgré que cette voiture ait déjà couvert une distance de plus de 3000 milles, elle semble encore sortir des usines.

L'autre voiture qui est encore plus perfectionnée, et dont un exemplaire a été vendu à la Compagnie "Imperial Tobacco," est munie des célèbres piles Edison. Le fini de ces voitures est merveilleux et peu de voitures ont une aussi belle apparence, quel qu'en soit le coût ou la marque.

M. Cooke, depuis qu'il possède cette voiture n'a pas payé un centin de réparare et l'entretien en est à peu près insignifiant.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Les amendements à la charte de Sherbrooke. — La cause d'Ed. Demers, accusé de tentative de meurtre.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 9.—Le bill amendant la charte de la cité de Sherbrooke a subi son épreuve finale en comité des Bills Privés et a été adopté.

Ce bill pourvoit, entre autres changements, à la redistribution des quartiers pour fins de la représentation échevinale, le nombre des quartiers étant porté de quatre à cinq avec une égale représentation de deux membres chacun. Ces quartiers seront désignés par les noms de Nord, Sud, Est, Centre et Ouest.

La nomination des échevins et du maire aura lieu le second lundi de janvier, le terme de service des représentants devant être de 3 ans et celui du maire de 2 ans.

Le maire et les échevins en office le 1er mai 1912 garderont leurs siègesjusqu'à la date des élections générales de janvier 1913.

Les échevins élus à la première élection générale seront retenus en office comme suit: trois d'entre eux, durant 1 an; trois autres, durant 2 ans et les trois derniers, durant 3 ans, les échevins élus en remplacement de ceux dont le terme d'office aura expiré après les première et seconde années, devant dès lors retenir leurs sièges pour le terme complet de 3 ans.

Aucun nouvel emprunt ne pourra être effectué par le conseil, alors que la somme totale empruntée aura atteint la proportion de 8 pour cent de l'immeuble imposable.

—L'enquête préliminaire dans la cause de Edouard Demers, de St-Claude, accusé de tentative de meurtre sur Achille Maurice, a eu lieu hier devant le magistrat Mulvena. Après audition de la preuve, l'accusé avant été trouvé coupable sur un chef d'accusation moindre, demanda un procès sommaire et plaida coupable; il fut renvoyé sous sentence suspendue après avoir fourni des garanties de paix.

Alfred Descoteaux, pour voies de fait sur la personne de Valmore Jutras, est condamné à $2 d'amende et les frais ou 30 jours. Même sentence contre Ernest P. Milette trouvé coupable d'un semblable délit.

L'action du collecteur provincial contre T. Langlois, d'Asbestos, pour vente de boisson sans licence, est renvoyée faute de preuve.

Un gratte-ciel à trente étages.

NEW-YORK, 9. — Les officiers de l'Equitable Life Assurance Society ont décidé de reconstruire leurs bureaux-généraux sur le même site que leur édifice incendié il y a quelques semaines. Ce sera probablement un édifice de trente étages.

M. U. E. LAZELLE ET LA "REO"

Nous avons eu le plaisir de recevoir à nos bureaux M. Lazelle, gérant-général pour le Canada de la voiture Reo. M. U.-E. Lazelle, qui est un peu notre parent, puisqu'il est d'origine française, se déclare très heureux des résultats de la Reo, au point de vue commercial, comme au point de vue sportif. Dans le premier cas, cette voiture se vend partout et très rapidement; dans le second cas, elle a brisé nombre de records qui l'ont rendue très populaire partout en Amérique.

La "Reo" est représentée à Montréal par M. F. B. Stockwell.

MORT DE MLLE A. COTE

ST-HYACINTHE, 9.—Nous avons le chagrin d'annoncer le décès de Mlle Marie Alice Côté, fille de M. Georges Côté, manufacturier de cette ville, arrivé mercredi dernier. La défunte n'avait que 32 ans.

Ses funérailles auront lieu samedi prochain, à 9 heures du matin.

"SPEEDWELL" AUTOMOBILISME GENERAL, LIMOUSINE, CAMIONS.

LIMOUSINE "SPEEDWELL"

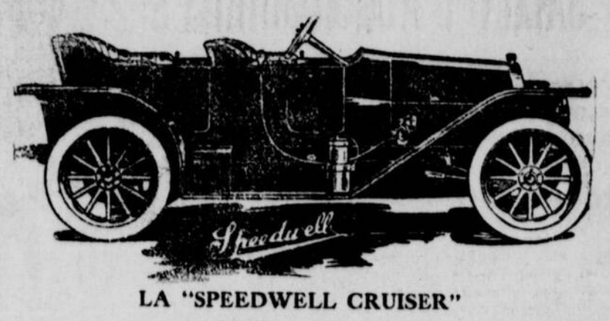

LA "SPEEDWELL CRUISER"

CARACTERISTIQUES REMARQUABLES

Le siège du chauffeur est placé au-dessus du moteur, permettant ainsi un court empattement, facilitant grandement le manoeuvrement du camion. Ce modèle fournit un espace maximum destiné à la charge sans dépassement excessif et distribue la charge entre les roues d'avant et d'arrière dans la proportion de 40 p.c. sur les roues d'avant et 60 p.c. sur les roues d'arrière.

La ligne de transmission est munie d'arbres moteurs excessivement courts, évitant ainsi tout danger de vibration et de cahotement.

Toutes les parties importantes des camions Speedwell sont plus lourdes que celles de tout autre camion de la même capacité, ce qui contribue à les rendre très résistants et on ne peut plus efficaces.

Catalogue de camions sur demande.

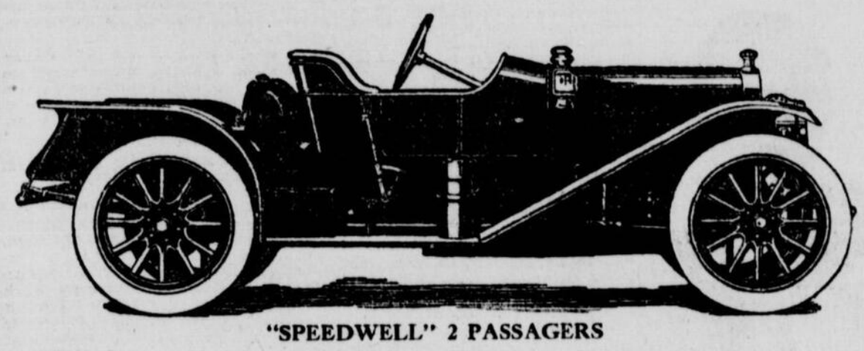

"SPEEDWELL" 2 PASSAGERS

DESCRIPTIONS GENERALES

Tous les autos de plaisance Speedwell ont un empattement de 122"; un moteur de 5 x 5, à 4 cylindres, de 50 H.v.; une double ignition Bosch, fonctionnant sur une série de bougies; une transmission à triple vitesse d'un genre choisi, des engrenages et arbres moteurs très grands; des coussinets à rouleaux Timken, dans les roues, des points de conduite et des essieux; un essieu d'arrière flottant complètement avec manchon en acier pressé d'une seule pièce et un frein différentiel monté sur une plaque, d'accès très facile; des ressorts semi-elliptiques à l'avant et à l'arrière, et disposés de façon à rendre l'auto particulièrement facile à conduire; un volant de direction de 18" avec vis sans fin et engrenage complet; des pneus de 36 x 4", devant et derrière, sur tous les modèles excepté les autos de tourisme à 7 places, qui ont 36 x 4½", devant et derrière et la limousine, qui a des pneus de 33 x 5", devant et derrière.

THE BRUNS BROS. GROCERY COMPANY, 44-46-48-50 Vine St., Cincinnati, Ohio, 15 août 1911. The Henkle-Duke Mercantile Co. Pueblo, Colo.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 10 courant, nous sommes heureux, vraiment de vous donner les informations que vous demandez. Nous avons reçu notre camion "Speedwell" il y a quatre mois et il nous a donné entière satisfaction. Nous mettons 25 barils de sucre dans un seul voyage; en une heure et quart nous faisons le même trajet qu'autrefois nous faisions avec nos anciens véhicules en une demi-journée, et nous portons il va sans dire, double poids de marchandises avec le camion. Nous nous servons encore de nos anciennes voitures et nous nous demandons si nous ne ferions pas mieux de nous en débarrasser, vu le succès que nous avons eu avec notre camion. Nous croyons que vous êtes dans la bonne voie si vous songez à vous procurer un Camion-Auto. Nous avons examiné soigneusement tous les principaux camions avant d'acheter notre "Speedwell", et nous sommes certains d'avoir le meilleur Auto-Camion de la ville. Il y en a environ deux cents sur la route en cette ville.

Respectueusement,

THE BRUNS BROS. GROCERY Co.

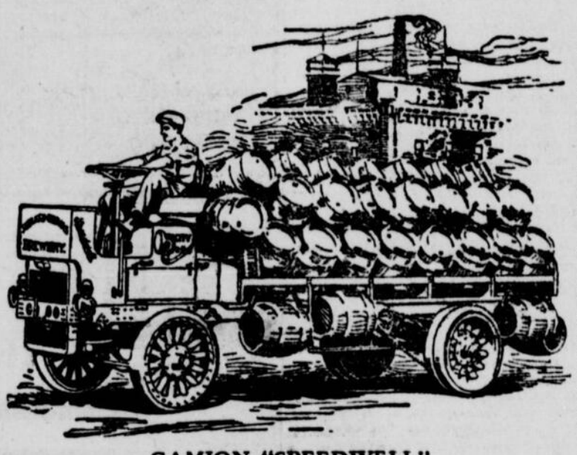

CAMION "SPEEDWELL"

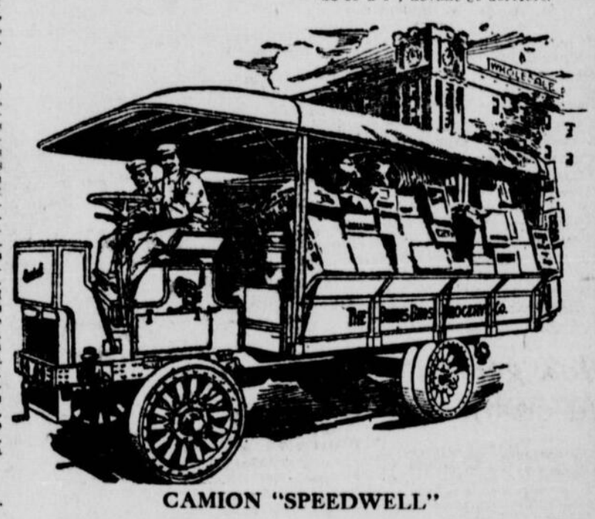

CAMION "SPEEDWELL"

Camions-Auto 'Speedwell' de 4 et 6 Tonnes

LES CAMIONS-AUTOS SPEEDWELL sont faits en deux modèles de quatre et six tonnes de capacité. Celui de quatre tonnes à deux longueurs d'empattement — 115" et 139". Celui de six tonnes, une longueur seulement — 139". Tout châssis de camion Speedwell peut être acheté seul, tandis que le corps ou des parties spéciales peuvent être ajustés à la fabrique Speedwell, ou par des constructeurs locaux si on le désire.

J. M. LANDRY Seul représentant des Automobiles "SPEEDWELL" et "RAMBLER," Québec, P. Q. Au Manège Militaire, rue Craig durant l'Exposition d'Automobiles.

L'AUTO 'AMERICAN' UNDERSLUNG

LA FAVORI DES CONNAISSEURS

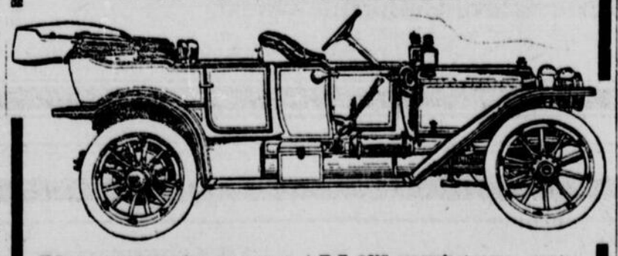

IL y a sept années, nous commencions le mouvement révolutionnaire de construire les autos avec le châssis renversé en étant soutenu par l'essieu au lieu d'être superposé. D'autres manufacturiers ont suivi notre idée, d'autres encore la suivront. Pour le principe "Underslung", nous pouvons construire un auto très bas, sans réduire la distance minimum entre l'auto et le pavé. Quelques-uns des avantages sont: Un auto beaucoup plus solide, des roues plus grandes, moins d'usure sur les pneus, mouvement plus facile, pratiquement, aucune torsion sur les ressorts.

NOUS manufacturons quatre châssis, tous construits sur le principe "underslung"— ils couvrent tous les besoins d'un auto. L'opinion scientifique exprimée dans un journal de commerce nous donne bien les vues du monde scientifique.

Il dit —C'est un fait compris et reconnu dans les cercles de l'automobilisme que la construction "Underslung" est absolument idéale." Elle ajoute l'efficacité, la beauté et la sécurité à l'auto.

Démonstrations par arrangements.

A. BEAUDRY, Distributeur pour la Prov. Quebec

Adresse temporaire: 600 RUE ST-URBAIN: résidence: 35 RUE SHERBROOKE OUEST. —Téléphone jusqu'au 20 de ce mois: EST 826.

AUTOMOBILE A VENDRE

Machine E.M.F. en parfait ordre. Le vendeur garantira la machine sous tous rapports. Vendra à d'excellentes conditions, à longs termes. S'adresser par lettre à G. C. "La Patrie". 291-3

L'AUTO Jackson

EST A TOUS LES POINTS DE VUE LE CHAR IDEAL ECONOME, CONFORTABLE ET PUISSANT.

Il est solide, confortable, il monte les pentes les plus difficiles à grande vitesse, et va doucement sur les routes les plus mauvaises. C'est en un mot un auto parfait et grâce à son moteur de fabrication supérieure il est facile à conduire. A preuve: nos demoiselles de bureau s'en servent journellement.

Etant donné ses nombreuses qualités, il est vendu à un prix très modéré.

N'achetez pas avant d'avoir examiné l'automobile Jackson si vous tenez à avoir pour la pleine valeur de votre argent.

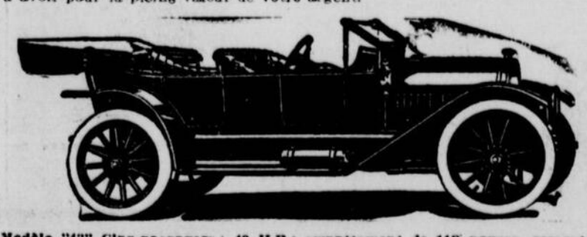

Modèle "42" Cinq-passagers: 40 H P; empattement de 118 pouces, ressort éliptique à l'avant et l'arrière pneus de 34 x 4 p., incluant équipement complet de capote, coupe-vent, réservoir à gaz, etc.—$2,000 F. O. B., Montréal. Modèle 52-50 H P, 36 x 4 p., équipement complet, 124 pouces d'empattement $2,500.—Modèle 32-30 H P., équipement complet, 32 x 3½ p., 110 pcs., $1500.

ROBERT & ROBERT,

Tél. Est 3961, le jour. 73 RUE ST-DENIS Tél. Est 4364, le soir.

SEULS DISTRIBUTEURS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

Nous désirons avoir de bons agents partout. Nous payerons une forte commission.

TIME TO RE-TIRE

.....PNEUS.....

Clincher Q D Bol On Non-Skid ted

"FISK"

ONT

Donné, Donnent, Donneront à Tous

ENTIERE SATISFACTION.

THE RUBBER TIRE WHEEL CO. Agency,

Montréal Toronto St-John Winnipeg Calgary Vancouver

288-7

Overland

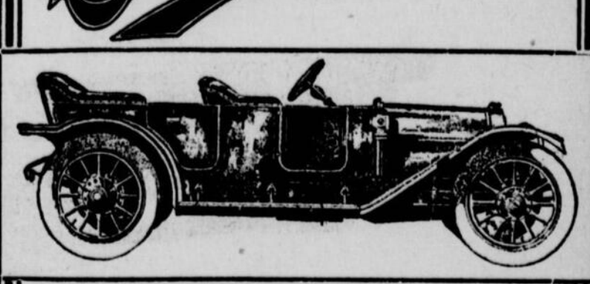

DETAILS

Les personnes qui vont voir l'Exposition d'Automobiles manqueraient de voir l'Auto la plus remarquable de la saison, si elles ne se rendaient pas aux salles de l'Auto Overland pour avoir la démonstration de la voiture qui occupe la première place dans le monde des automobiles pour sa perfection mécanique, sa solidité et sa puissance.

NOTRE OFFRE GRATUITE D'UN DEMARREUR AUTOMATIQUE

Toute automobile qui sera vendue pendant ce mois de février, sera équipé gratuitement avec un démarreur automatique, le dernier perfectionnement des automobiles de la saison.

W. J. O'LEARY & CO.

36-38 rue des Récollets

Distributeurs pour la Willys Overland Co., Toledo, Ohio.

SALLES D'ECHANTILLONS

7 RUE BERTHELET. J. H. LESAGE, gérant.

Téléphone: Main 1001.

ANNONCE

AUTOMOBILES A VENDRE

Nous avons un certain nombre d'automobiles de seconde main que nous avons décidé de vendre à sacrifice durant la semaine de l'Exposition d'automobiles de Montréal. Ces autos seront exposés à nos entrepôts, Square Phillips. Chacun d'eux est une occasion exceptionnelle. Il nous faut nous en débarrasser afin de faire de la place pour les nouvelles machines. Une chance d'épargner des centaines de dollars.

COMET MOTOR CO., LTD.

289-6

LES NOUVEAUX PAQUEBOTS DU PACIFIQUE

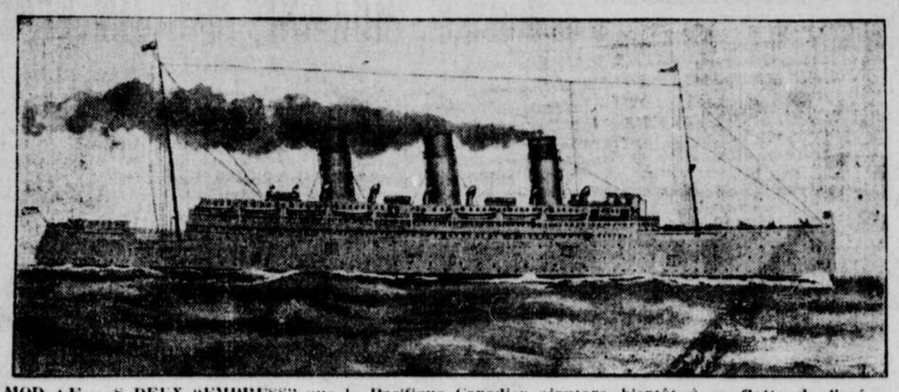

MODELE DES DEUX "EMPRESS" que le Pacifique Canadien ajoutera bientôt à sa flotte de l'océan Pacifique, ressemblant beaucoup à des navires de combat, et l'on dit qu'ils seront pourvus de tout ce qu'il faut en cas de geurre.

L'AQUEDUC DE LA POINTE-CLAIRE

LE CONTRAT QUI EN ASSURE LA CONSTRUCTION, AINSI QUE CELLE DES EGOUTS ET L'ETABLISSEMENT D'UN SYSTEME D'ECLAIRAGE ELECTRIQUE A ETE DONNE HIER SOIR.

(Spécial à la PATRIE)

POINTE-CLAIRE, 9. — Hier soir une importante assemblée a eu lieu au conseil municipal de la Pointe-Claire.

Il s'agissait de trancher la question, depuis longtemps si débattue, de l'aqueduc, des égouts et de la lumière électrique.

La discussion a été assez orageuse. On sait que M. de Léry MacDonald voulait faire distribuer, au moyen d'un aqueduc qui aurait été construit par une compagnie, l'eau des sources de St-Lazare, tandis que d'autres personnes désiraient avoir un aqueduc municipal avec prise d'eau dans le lac St-Louis.

Ce sont ces dernières qui, finalement, ont remporté la victoire. Le vote des conseillers a donné 3 voix contre 3, mais la voix du maire a fait pencher la balance du côté de l'aqueduc municipal.

Le contrat de l'aqueduc, des égouts et de la lumière électrique a été accordé à MM. Lorrain et Leach. Les travaux coûteront $105,000 et doivent être achevés le 1er décembre prochain.

VOTRE ESTOMAC EST DANS VOTRE POCHE

Tablettes ayant le "pouvoir d'estomac" d'un véritable estomac—Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie.

Paquet d'essai gratuit.

Quand votre estomac est fatigué—et l'estomac de la moyenne des personnes est fatigué une grande partie du temps—prenez des tablettes de Stuart contre la dyspepsie et donnez à l'estomac un repos d'une semaine ou d'un mois. Les tablettes de Stuart contre la dyspepsie

"Je l'ai ici. Vous ne me verrez jamais sans une boite de Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie dans ma poche de veste.

font plus que d'aider la digestion. Elles digèrent elles-mêmes la nourriture, parce qu'elles ne contiennent seulement que des éléments naturels des fluides digestifs.

La langue chargée, mauvaise haleine, la gastralgie, les gaz, les flatuosités, les gonflements — tous les symptômes des dérangements de la digestion, disparaissent rapidement quand on prend ces tablettes. Elles guérissent rien autre chose que la dyspepsie et maladies semblables. Mais elles ont soulagé plus de personnes souffrant de maladie de digestion que tous les remèdes brevetés et les prescriptions de médecins réunis.

L'estomac le plus fort travail à faire que tous les autres organes, et, cependant, nous le traitons avec le moins de soin. Nous mangeons trop, en tout temps, de la mauvaise nourriture. L'estomac patient endure un tel traitement aussi longtemps que possible et alors, il le refuse. Vous vous apercevrez de son refus par les fermentations du gaz et des douleurs, dues à une nourriture non digérée et fermentante.

Les tablettes de Stuart contre la dyspepsie mettront de nouveau l'estomac en bon état et vous permettront de manger ce que vous désirez, quand vous le voudrez. Gardez-les avec vous; elles remplacent réellement un estomac faible et sans pouvoir. Elles agissent promptement quand il vous faut du soulagement; elles agissent rapidement, promptement, surement et naturellement pour la digestion de votre nourriture, tout comme la nature elle-même; elles remettent l'estomac dans son état normal.

Tous les pharmaciens vendent et recommandent les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie pour 50c et $1.00 la boite. Si vous voulez les essayer, nous vous enverrons un paquet d'essai gratuit, sur réception de vos noms et adresse. Ecrivez à F. A. Stuart Co., 150 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

MORT DE L'ABBE P. ROUSSEAU

CE VENERABLE RELIGIEUX FUT VINGT ANS PROFESSEUR AU COLLEGE DE MONTREAL. C'ETAIT UN HISTORIEN ET UN ECRIVAIN.

On apprendra avec regret la mort du vénérable abbé Pierre Rousseau, prêtre de St-Sulpice, arrivée, hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu.

M. l'abbé Rousseau naquit à Nantes, le 11 février 1827, et vint au Canada en 1853.

Il avait alors vingt-six ans et il enseigna au collège de Montréal pendant vingt ans; il fut professeur de belles lettres pendant deux ans et

M. l'abbé PIERRE ROUSSEAU, P. S.S., qui vient de mourir à l'Hôtel-Dieu à l'Age de 85 ans.

professeur de rhétorique pendant dix-huit ans.

Ce long séjour dans l'une de nos premières maisons d'éducation lui permit de se faire aimer et de faire apprécier tous ses talents et ses hautes qualités. Littérateur de première force et historien de grande valeur, il était tenu en haute estime dans les cercles littéraires et sa modestie ne le déroba pas toujours aux félicitations qu'il reçut en maintes circonstances, particulièrement quand il publia son histoire sur M. de Maisonneuve, le fondateur de Ville-Marie.

Depuis sa retraite (1885), M. l'abbé Rousseau consacra ses moments à écrire une histoire de notre pays et plus particulièrement de notre ville. La mort ne lui permit pas de terminer une œuvre qui eût été le digne couronnement de sa belle vie. M. l'abbé Rousseau aurait eu 85 ans le 11 de ce mois.

SUICIDE D'UN MARI JALOUX

GRANBY, 9—A la suite d'une scène de jalousie que, paraît-il, rien ne justifiait, un nommé Charles Prévost, journalier, s'est suicidé mercredi après-midi.

Prévost avait 45 ans, et sa femme quelques années plus jeune que lui, était depuis assez longtemps en butte à des reproches immérités. Mercredi matin, le couple se querella de nouveau.

Dans l'après-midi, après s'être soigneusement rasé, Prévost alla acheter dans un magasin de la rue Principale, le meilleur révolver qu'il put trouver et dix cartouches. Il rentra ensuite chez lui, s'assis sur son lit et se fit sauter la cervelle.

ON VACCINE TOUS LES CONSTABLES

La menace d'une épidémie de variole au sein de la police est cause qu'aujourd'hui tous les constables de la ville sont vaccinés. Les médecins inspecteurs ont fait le tour de tous les postes, hier, et tous les constables qui n'ont pu fournir un certificat de vaccination ont dû se soumettre à cette piquante formalité. Ils sont vaccinés au bras gauche, de sorte que le bras qui joue du bâton est intact et les apaches peuvent en prendre leur parti.

LES AMENDES SUR LES ACTIONS QUI-TAM

M. H.-T. Meldrum, secrétaire de l'Association des manufacturiers canadiens, qui était allé à Québec, la semaine dernière, pour surveiller devant le comité des bills privés plusieurs lois intéressant les manufacturiers, est de retour à son bureau.

Il a déclaré que les actions "qui tam" seraient maintenues. Il a cependant obtenu que l'amende soit réduite de $200 à $50.

Les comités exécutifs du "Board of Trade" et de l'association des manufacturiers se sont aussi déclarés satisfaits du bill du gouvernement provincial abolissant les frais de justice pour les actions de moins de $25.

LES ENFANTS AUX SCOPES

LE RECORDER WEIR SUGGERE DE DONNER DES SEANCES DE VUES ANIMEES DANS LES ECOLES AFIN D'ELOIGNER LES ENFANTS DES THEATRES MALSAINS.

Le recorder Weir s'est élevé, hier, contre les enfants qui fréquentent en trop grand nombre les salles de vues animées de Montréal. "Je sais, déclara-t-il, que les enfants sont très friands des spectacles qu'on leur offre dans ces endroits, et la plupart du temps, au détriment de leurs âmes. Pour remédier à un tel état de choses, j'irai jusqu'à dire que je désirerais ardemment voir la ville ouvrir à ses frais des salles où elle offrirait à la jeunesse montréalaise des spectacles sains et moraux. Ou bien, poursuivit le recorder, les écoles appartenant au peuple, pourquoi les autorités éducationnelles n'entreprendraient-elles pas de donner aux enfants qui fréquentent ces écoles, des représentations de temps en temps. Ces derniers en retireraient un profit immense et ils seraient tenus à l'écart des établissements dangereux de vues animées."

Le juge Choquet déclara à son tour qu'un père de famille s'était plaint à lui de ce que son fils, un enfant mineur, s'était procuré pour $3 de cigarettes chez un marchand de tabac en dépit de la défense formelle du père en question. Ce dernier s'informa si le marchand devait être payé, le juge Choquet lui répondit que non, et que le père pouvait loger une plainte contre le vendeur et le traduire devant les tribunaux civils.

Pour se procurer la monnaie nécessaire à l'achat des cigarettes, les garçonnets ont plus d'un truc, mais celui qui est le plus pratiqué chez eux est celui de l'aveugle ou du bras coupé. Ils sont toujours à peu près certains d'exciter la pitié des passants et de collecter assez de sous pour pouvoir aller aux scopes". Le juge Choquet veut mettre un terme à ce lamentable état de choses, et l'on verra sous peu, en cour du recorder, ceux qui permettent aux enfants d'entrer dans leurs établissements de vues.

IL PAYE POUR SA NEGLIGENCE

M. le juge Archer a condamné, hier, M. Edmond Gauthier, charretier, à payer $105.90 de dommages-intérêts à M. F.-A. Groves, dont il avait brisé des marchandises en les transportant.

FEU MLLE BRUCHESI

Mgr Bruchési et son frère, M. Chs. Bruchési, C.R., sont revenus hier soir d'Ottawa, accompagnant les restes de leur nièce, Mlle Annette Bruchési. Le corps est exposé en la chapelle funéraire de l'Hôtel-Dieu. Le service sera chanté demain matin à 9 heures en la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

REMERCIEMENTS D'UNE CANDIDATE

Madame Z. Thibault, l'heureuse gagnante du premier prix dans le district numéro 2 du grand Concours de popularité de la PATRIE, remercie ses nombreuses amies qui l'ont aidée au cours de la campagne active dont elle est sortie première.

EUCHRE

A la salle Mance (Institut Nazareth), jeudi, 15 février.

Les Dames du Patronage d'Youville ont le plaisir d'annoncer que leur euchre en organisation pour le 15 de février courant sera sous le haut patronage de M. le maire et madame la mairesse Lavallée.

Malgré les nombreuses fêtes qui se multiplient durant cette dernière partie du carnaval, les amis des Dames Patronnesses et le public en général semblent se stimuler à qui mieux mieux à participer aux fêtes de charité, on ne veut être en reste de générosité vis-à-vis les bonnes œuvres qui se présentent.

A en juger par le bel entrain avec lequel les billets s'enlèvent, les organisatrices peuvent déjà escompter une fructueuse recette.

En retour de cet empressement si sympathique les dames préparent une fête qui surpassera les précédentes.

L'on apprendra, sans doute avec plaisir que les frais de la musique seront sous la direction de l'orchestre LaRose. Le talent de ces musiciens est bien connu du public montréalais qui se réjouira d'avoir l'occasion de les apprécier de nouveau.

De nombreux et magnifiques cadeaux seront distribués aux gagnants des différentes séries de parties. Un cinq piastres en or sera tiré comme prix de présence.

Prix d'entrée, le goûter compris, 50 centins.

AVIS :—Toutes les personnes qui ont bien voulu se charger de la vente de billets, devront en rendre compte à la direction avant le 14 février. On est instamment prié de ne pas oublier cet avis.

Les enfants pleurent pour avoir la

CASTORIA DE FLETCHER

DOUBLE JEU DE YUAN-SHI-KAI

LE PREMIER MINISTRE CHINOIS FAIT VOLTE-FACE. IL ABANDONNE LES REPUBLICAINS DANS L'ESPOIR DE DEVENIR DICTATEUR.

PEKIN, 9. — Yuan-Shi-Kai, semble-t-il, joue un jeu dangereux qui pourrait bien lui coûter la tête. Les dernières nouvelles portent que le premier ministre impérial est revenu sur sa parole et a répudié toutes les promesses qu'il avait faites au gouvernement républicain de Nankin.

Le but de Yuan-Shi-Kai est clair. Il veut s'emparer du pouvoir et se proclamer dictateur à Pékin. Il a toujours passé pour l'homme d'Etat le plus habile et le plus rusé de l'empire et on peut s'attendre à tout de sa part.

La promptitude des républicains à se rendre aux demandes de Yuan-Shi-Kai a dû convaincre ce dernier qu'ils ne se sentaient pas assez forts pour renverser le gouvernement de Pékin et c'est ce qui a déterminé son changement de front. Il a dû découvert que les républicains étaient loin d'être aussi puissants qu'ils le faisaient croire.

Si Yuan acceptait les conditions des républicains, il se trouverait placé sous l'autorité des leaders républicains, tandis que s'il refuse, comme il s'est déjà fait déléguer des pouvoirs du gouvernement impérial, il se trouve l'homme le plus puissant de la Chine.

LE CARNAVAL DE QUEBEC

LE ROI DU MARDI-GRAS ET SA GARDE D'HONNEUR

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 9.— Les fêtes du Mardi-Gras approchant et tout fait prévoir que ce sera un brillant succès. L'arrivée du Roi du Mardi-Gras sera annoncés jeudi, le 15, par des hérauts qui paraderont dans les rues. Sa Majesté arrivera le lendemain, le 16, et durant cinq jours règnera sur la ville. Il y aura le 17 la convention annuelle des raquetteurs canadiens, grand bal au Château Frontenac le 19 et enfin, le 20, aura lieu la fameuse parade des chars allégoriques.

La garde d'honneur du Mardi-Gras est à peu près complètement choisie. Elle se composera comme suit:

J. A. Dulie, E.E.M., Capt. 17ème Régt.; Rod. Ganettin, E.E.M., Lt. 87e Régt.; J. A. Leblanc, E. E. D., Lt. 55e Régt.; A. Matte, E. E. M., Capt. 89e Régt.; J. Jessep, E.E.D., J. A. Tousignant, E. E. M., Capt. 80e Régt.; J. Bate Lacroise, E. E. M.; Ernest Bolduc, E.E.L., Lt. 17e Régt.; J. H. McCaffrey, E.E.M., Lt. 80e Régt.; Rod. Hébert, E.E.M., Lt. 80e Régt.; A. M. Sanoie, E. E. M. Lt. 61e Régt.; J.-Bte Cloutier, E.E. M., Capt. 87e Régt.; Jos. Gagnon, E.E.M., Capt. 87e Régt.; Con. Poirier, E.E.M., Capt. 80e Régt.; L. Falardeau, E.E.A., Jos. Lévesque, E.E.D.; J. Jean, E.E.D.; H. Leneuille, E.E.L.; J. E. R. Leblond, E.E.M., Lt. 55e Régt.; L. Sansaçon, E.E.A., Lt. 85e Régt.; H. Laramé, E.E.D.; L. Falardeau, E. E. A.; Rod. Roy, E.E.A.; J. Meisaac, E.E.A.; Lt. Poulin, E.E.A.; Chs. LeMay, E.E.A.

LE CHEMIN DE FER JOLIETTE-LAC MANOUAN

Les travaux de construction se poursuivent avec activité.—Une compagnie américaine établira une pulperie.

(Spécial à la Patrie)

JOLIETTE, 9—Une puissante compagnie américaine a dernièrement envoyé une lettre à la compagnie de chemin de fer "Joliette et Lac Manouan", demandant si réellement ce chemin de fer sera construit. La compagnie qui demande ces renseignements possède de vastes terres boisées aux environs de notre ville et se dit prête à construire une pulperie pouvant produire plus de 15 wagons de bois par jour.

M. John Paton, ingénieur en chef des chemins de fer de la Baie James & Joliette, Lac Manouan, poursuit actuellement les travaux d'arpentage de la ligne projetée. Ces travaux de terrassement sont faits depuis la paroisse de St-Félix de Valois jusqu'au delà la montagne de Saint-Jean de Matha, connue sous le nom de "Montagne à Blais". La population de Joliette est heureuse de voir se réaliser un projet si utile à son développement et à ses intérêts.

Si vous songez à adopter une buanderie, essayez la TOILET, 425 Richmond. Tél. Up 3480. $7-1 me v Jnn

HOTEL DETRUIT PAR LE FEU A LA MINERVE

(Spécial à la PATRIE)

LA MINERVE, 9. — Un incendie a détruit, mercredi matin, l'hôtel de M. Arthur Nantel. Les pertes sont évaluées à $5,000, en partie couvertes par les assurances. Le feu s'est déclaré au deuxième étage, et en moins de cinq minutes, l'hôtel n'était plus qu'un brasier ardent.

LES TRANSPORTS DE LICENCES

La Commission des licences a tenu hier après-midi son assemblée régulière. Les transports suivants ont été accordés sans opposition: A.-Demanche à R. Lusignan, 1437 rue Notre-Dame Ouest; M. Patenaude à D. Leroux, 103 rue St-Antoine, et C. Dalphe à R. Tremblay, 215 rue St-Jacques. Un permis de déménagement a été également accordé à M. D.-J. Ouimet qui pourra occuper le No. 490, de la rue Notre-Dame-Ouest.

LA MISSION DE LORD HALDANE

LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DECLARE QUE LE MINISTRE ANGLAIS EST A BERLIN POUR ETUDIER LE SYSTEME D'EDUCATION.

LONDRES, 9.—Dans un communiqué officiel à la presse le ministère des affaires étrangères déclare que le but officiel de la visite de lord Haldane, ministre de la guerre, à Berlin, est d'étudier le système d'éducation des universités allemandes, en sa qualité de président de la commission royale sur l'éducation universitaire. Mais la note ajoute que, comme le vicomte Haldane est bien connu à Berlin, il pourrait bien avoir des conversations avec des personnages officiels sur la situation politique et sur les relations entre les deux pays.

Toute la presse anglaise commente la visite du secrétaire de la guerre à Berlin. Il est dit que ld. Haldane est un ami personnel de l'empereur d'Allemagne et partout persona grata dans l'empire allemand. Le "Times" dit que le séjour de lord Haldane en Allemagne fera beaucoup pour améliorer les relations entre les deux pays et préparer une entente.

On suppose que lord Haldane va expliquer aux Allemands l'attitude de l'Angleterre au sujet de la question du Maroc, attitude qui n'a pas été du tout comprise et qui a provoqué une campagne acharnée contre l'Angleterre.

Les ambassadeurs français et allemand ont visité le secrétariat des affaires étrangères, hier.

Une dépêche de Berlin mande que les Allemands sont sur leurs gardes relativement à la visite de lord Haldane et se refusent à ajouter foi aux explications du ministère des affaires étrangères d'Angleterre.

La Bourse a été affectée et il s'est produit une légère baisse.

Lord Haldane a déjeuné avec le chancelier de l'empire, Herr von Bethmann-Hollweg, hier.

LES COMMISSIONS A L'HOTEL DE VILLE

Les échevins, réunis en caucus, renouvellent l'effectif des comités spéciaux afin de faciliter l'étude de questions particulières.

Réunis en caucus, hier soir, à l'hôtel de ville, les échevins ont renouvelé l'effectif des diverses commissions spéciales crées l'an dernier ou l'année précédente.

Ces commissions sont formées dans le but de faciliter l'étude de certaines questions particulières qui ont rapport soit à la législation, soit à l'annexion, soit à l'exposition, soit aux réceptions civiques, soit à l'hygiène publique, soit à l'observance du règlement 210, concernant les tramways, etc.

Dix de ces commissions spéciales ont été organisées, hier; deux qui restent à former et qui sont très importantes sont celles relatives à la législation civique qui doit aller à Québec et à la création de nouveaux parcs.

Voici la compositions des diverses commissions spéciales formées hier:

Législation — Son Honneur le maire Lavallée; M. L. A. Lapointe, MM. J. Robinson, E. D. Tétreau, T. O'Connell, J. U. Emard, L. T. Boyd et V. Morin.

Expositions — Son Honneur le maire Lavallée; M. O. Létourneau, président; MM. G. H. Garceau, N. Giroux, L. A. Lapointe, P. Monahan, N. Turcot, A. D. Fraser, J. Ward, W. D. Stroud, E. Larivière, Geo. Mayrand, T. Bastien, N. Lapointe, Dr Poissant et M. Judge.

Réception — Son Honneur le maire Lavallée; M. T. Bastien, président; MM. L. T. Boyd, T. O'Connell, J. H. Garceau, W. D. Stroud, N. Lapointe, N. Séguin, N. Giroux, G. Ménard et Dr Poissant.

Annexions — M. Mayrand, président; MM. D. McDonald, Dr Poissant, A. Blumenthal, L. Clément, G. Vandelac, N. Séguin, M. Martin, A. E. Prud'homme, A. S. Deguire et G. Ménard.

Santé — Son Honneur le maire Lavallée; M. G. H. Garceau, président; MM. Dr Poissant, A. Blumenthal, M. Martin, O. Létourneau, T. O'Connell et le docteur Laberge.

Règlement 210 (Tramways) — M. A. Prud'homme, président; MM. Dr Poissant, A. D. Fraser, P. Monahan, E. D. Tétreau, J. H. Garceau, L. Clément, E. Larivière, J. U. Emard, M. Judge, G. Ménard, T. Bastien, D. Macdonald, N. Giroux, J. N. Drummond et les membres du bureau de contrôle.

Noms des rues — M. E. Larivière, président; MM. N. Lapointe, O. Létourneau, J. N. Drummond, P. Monahan, J. Robinson, V. Mann, A. S. Deguire et N. Séguin.

Bibliothèque — Son Honneur le maire Lavallée; M. V. Morin, président; MM. E. Larivière, L. T. Boyd, N. Giroux, Dr Poissant, Joseph Ward, E. D. Tétreau et T. McDonald.

Téléphone — M. A. Blumenthal, président; MM. E. Larivière, T. Bastien, J. Ward, J. U. Emard, A. E. Prud'homme et D. Macdonald.

Bâtiments — M. L. Clément président; MM. T. O'Connell, N. Turcot, W. D. Stroud, J. N. Drummond, M. Judge et Geo. Vandelac.

UN DESASTRE EVITE

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 9. — Ces jours derniers, M. M. H. Leprohon, passant sur la traverse du Canadien-Nord, près du pont de ce chemin de fer à Joliette, voyait venir le train de voyageurs se dirigeant vers Québec quand il aperçut sur la voie un énorme morceau de bois. Il s'empressa de l'enlever. Sans cette pensée nous aurions eu à enregistrer un déraillement qui aurait pu avoir des suites désastreuses.

Le Remède de Shiloh guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25c.

ELECTIONS CHEZ LES CARABINS

LA MISE EN NOMINATION A EU LIEU HIER SOIR ET LA VOTATION SE FERA DANS QUELQUES JOURS.

Les étudiants en médecine de l'université Laval vont être appelés dans quelques jours à se choisir de nouveaux dignitaires. Mercredi dernier, le président O. Francœur a réuni ses camarades et leur a rendu compte de son administration.

Hier soir avait lieu la mise en nomination des candidats. M. C. Lamarche, le président de l'élection, et M. L.-O. Côté, le secrétaire, reçurent les bulletins de présentation.

Voici la liste des candidats:

A la présidence, MM. A. Pagnette et C. Gaudet;

A la vice-présidence, MM. C. McKenzie et J. A. Coallier;

Au secrétariat, M. J.-B. Mandeville, élu par acclamation;

Maître de chapelle, MM. A. Lamothe et L. Lamoureux;

Porte-drapeau, MM. M. Migneault, A. Marin, R. Michaud;

Conseiller de 4e année, MM. Paul Daniel D. Ritchot, Théo. St-Martin, A. Forget, A. Plouffe, P. Dupuis et Fernand Perras; conseiller de 3e année, MM. Zénon Brunet et Alphonse Roy; conseiller de 2e année, M. Lucien Garand, élu par acclamation; conseiller de 1ère année, M. Elphège Jacques, élu.

A L'OPERA

L'OEUVRE DE MESSAGER EST D'UN GENRE A PART ET MME LAPALME Y REMPORTE UN SUCCES. — LE CONCERT DE DEMAIN; LES DEUX CHEFS AU PUPITRE.

On a joué "Madame Chrysanthème", de Messager à l'opéra, hier soir. C'était une toute première et la salle était remplie.

Quelques-uns ont découvert que c'était une opérette (!) et faisaient des comparaisons avec la Tosca, ce drame rouge à l'émotion frénétique, puis avec "Mme Butterfly", l'opéra de Puccini, d'un genre si différent. C'est comme si l'on avait voulu comparer la "Mascotte" à "Parsifal." On admettra qu'il y a toujours des limites à l'invraisemblance.

—Eh! bien, oui, "Madame Chrysanthème" est une opérette, mais une opérette où il n'y a que très peu de parlé, une opérette admirablement conçue au point de vue musical, d'une orchestration riche et sonore, aux motifs "chantants" et inspirés, qui repose du wagnerisme de "Louise" et des développements modernes et entrainants du "Chemineau."

Ceux qui ont lu le beau roman de l'Académicien Pierre Loti, ont pu se rendre compte que la donnée de l'écrivain a été intégralement respectée.

Dans le roman comme à la scène, l'intrigue se déroule simplement, sans heurts ni violences, et M. Loti nous ayant décrit un Japon purement conventionnel quoiqu'intéressant, nous comprenons parfaitement que l'auteur, André Messager, se soit contenté d'une émotion à fleur de peau, laissant les frissons épidermiques aux œuvres plus compliquées, à procédés.

Et, Madame LaPalme est ravissante dans ce rôle de Chrysanthème. Nous nous plaisons à la grâce mignarde de la petite Geisha, dont les gestes, les attitudes comme les émotions ne sont que délicatesse et tendre naïveté. Et, pour qui sait la diction si franche, si pure, la voix si fraiche et si jolie de Mme LaPalme, son réel triomphe d'hier soir s'explique. On a ovationné l'artiste comme on l'ovationnera encore demain soir, comme on l'ovationnera encore l'an prochain, et ce sera bien fait.

Le rôle de Pierre semble incomplet, et M. Sterlin ne pouvait pas lui donner plus de caractère qu'il n'en comporte. Quoi qu'il en soit ce ténor consciencieux a parfaitement réussi à charmer son auditoire.

Très émouvant M. Bonafé dans le rôle du marin Yves s'attachant à son "matelot" et à ce qu'il aime, avec toute sa bonne franchise. M. Bonafé a fort bien chanté le couplet du retour, au dernier acte.

M. Allan a remplacé M. Stroesco et a tenu avec maîtrise le rôle de l'entremetteur, et Mme Choiseul a été fort gentille dans la petite Oyouki.

Quant à Mme Rivière elle a donné un cachet tout spécial au rôle de l'amoureuse Madame Prune. Elle a été fort remarquée dans sa prière et dans ses adieux.

Mentionnons les chœurs qui avaient forte partie et ont chanté merveilleusement, et félicitons M. Hasselmans pour nous avoir donné une interprétation aussi réussie.

Ce soir, "Rigoletto."

Demain soir, reprise de "Madame Chrysanthème."

LE CONCERT DE DEMAIN

Voici le programme du concert de demain, le dernier de la saison, sous la direction de M. Hasselmans et de M. Jacchia:

1ère PARTIE. DIRECTION HASSELMANS

1—Le Carnaval romain. .H. Berlioz (Ouverture)

2—Prélude à l'après-midi d'une faune... ... ...Ch. Debussy (D'après une églogue de S. Mallarmé) (Sur demande spéciale)

3—Fragments du 2ème acte des Maitres Chanteurs de Nuremberg... ... ...R. Wagner (Rêverie de Hans Sachs. Valse des apprentis. Marche des Corporations. Entrée des Maitres Chanteurs. Salut à Hans Sachs.)

4—Dans les steppes de l'Asie Centrale... ... ...Borodine Esquisse Symphonique

5—2ème Rapsodie Hongroise... ... .F. Liszt (Demande spéciale)

Vêtements de Dames

à des prix ridiculement bas pour écoulement final.

Pour les derniers jours de notre vente d'écoulement, les prix ne seront qu'à une fraction de ce qu'ils devraient être pour ces vêtements à la dernière mode.

Réductions de 50% et 75%

COSTUMES EN VELVETEEN NOIR, styles tailleur unis. Régulier $45.00. MOINS 75 POUR CENT

COSTUMES EN VELOURS DU NORD, styles unis et de fantaisie. Régulier $125.00 à $200.00. MOINS 50 POUR CENT

MANTEAUX EN TWEED, — pleine longueur, pesanteur pour l'hiver. Régulier $15.00 à $30.00, pour... $7.75

MANTEAUX EN DRAP FIN NOIR, modèles importés. Rég $45.00 à $140.00. MOINS 75 POUR CENT

ROBES en drap henrietta noir et soie douce. Régulier $30.00 à $42.50. MOINS 75 POUR CENT

ROBES DE SOIREE en soie, satin, chiffon et crêpe de Chine. Régulier $30.00 à $115.00. MOINS 50 POUR CENT

BLOUSES TAILLEUR en toile, madras et repp, toutes les grandeurs. Régulier $3.50 à $17.50. MOINS 50 POUR CENT

MANTEAUX D'OPERA — en velours, soie et drap fin, unis et garnis. Régulier $32.50 à $275.00. MOINS 50 POUR CENT

Chapeaux de Dames

67 chapeaux valant jusqu'à $15, fraichement garnis, jolis styles de la saison... ... ... $2.95

Tous les chapeaux garnis depuis $15.00 à $85.00 marqués spécialement à moitié ou moins.

Tous les chapeaux en fourrure à un tiers de réduction.

GANTS DOUBLES POUR DAMES, 25% de réduction.

FAIRWEATHERS LIMITED

485-487 rue Ste-Catherine Ouest

Toronto MONTREAL Winnipeg

LA FAILLITE DE LA FARMERS' BANK

TORONTO, 9.— La question de la faillite de la "Farmers' Bank" va être soulevée à la législature d'Ontario.

M. Hugh Munro, le représentant du comté de Glengarry à la législature, a l'intention de poser les questions suivantes:

Quand la province a-t-elle fait son premier dépôt à la "Farmers' Bank?"

Quel était le montant de ce dépôt?

Ce dépôt a-t-il ensuite été augmenté?

Dans l'affirmative, jusqu'à quel montant a-t-il été augmenté?

Le trésorier provincial ou quelque autre membre du gouvernement a-t-il été prié d'augmenter ce dépôt? Si oui, quand cette demande a-t-elle été faite et par qui? Quel montant la province avait-elle en dépôt à la "Farmers' Bank" à la date à laquelle cette banque a cessé ses paiements?

La province recevra-t-elle quelque dividende du liquidateur sur ce dépôt?

L'ENCOMBREMENT DANS LES ECOLES PROTESTANTES

La commission scolaire protestante s'est réunie, hier soir, et a étudié le problème de l'encombrement des écoles. Les commissaires ont constaté que leurs écoles ne suffisaient plus à recevoir le nombre d'élèves qui s'y pressaient, particulièrement les écoles Aberdeen, Mont-Royal et Lansdowne, où il a augmenté de 100 par année pendant les trois dernières années.

A cause de cet encombrement, la commission scolaire protestante, tout en étant en faveur de l'instruction obligatoire, craint que l'adoption de cette mesure ne complique encore la situation.

La commission a ratifié un emprunt de $200,000 à 5 pour cent, pour dix ans, souscrit par MM. "Hanson Bros."

2ème PARTIE. DIRECTION JACCHIA

6—Polonaise (Op. 44). . . .Chopin

7—Peer Gynt. Suite I... ... ...Greig (Le matin. La mort d'Ase. La danse d'Anitra. Dans la halle du Roi des Montagnes.)

8—Finale, 3ème acte de l'opéra Chopin. . . . .Chopin-Orefice Mme Ferrabini, Signori Colombini, Nicoletti, Cervi et le Chœur.

SOUVENIR DE L'OPERA

Nous accusons réception du "Souvenir de l'Opéra de Montréal", une fort jolie brochure contenant les biographies en français et en anglais, ainsi que les photographies des directeurs et du personnel de la troupe, orchestre et chœur compris. C'est un fort beau travail dû à la collaboration de MM. E. L. Giroux, P. G. Ouimet, et l'éditeur est M. R. J. Quigley, de Montréal. On vend ce livret au théâtre. C'est un précieux souvenir à conserver.

LA PROHIBITION A MEGANTIC

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 9. — Après une journée et demie de votation sur le projet de rappel de l'amendement de prohibition à Mégantic, les partisans de la tempérance sont restés maîtres de la situation avec une écrasante majorité de 202.

Le scrutin s'est clos à midi hier. Le vote enregistré a donné 218 contre le rappel et 16 en sa faveur.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 9. — Mercredi soir, les membres du Cercle St-Philippe ont donné une jolie séance récréative et musicale avec le concours de l'Union Musicale.

—La nouvelle traverse sur la glace du fleuve est maintenant balisée et un grand nombre de voitures y passent chaque jour.

MANGEZ CE QUE VOUS VOULEZ

Et ce qui est de votre goût, mais ne mangez pas trop.

La digestion sera bonne si vous réglez votre système avec les

PILULES DU DR CHASE POUR LES REINS ET LE FOIE

Trop manger cause des désordres du foie, la biliosité et la constipation. Le système digestif devient empoisonné par les matières de rebut, le foie ne fonctionne plus et alors viennent les dérangements des reins, sous des formes douloureuses le fatales, comme le rhumatisme, le mal de Bright, l'hydropisie.

Le mal commence presque invariablement par le foie et il devrait être enrayé immédiatement par les Pilules ud Dr Chase pour les reins et le foie avant qu'une maladie sérieuse ne se déclare.

Une dose de ces pilules quand le foie devient paresseux et les intestins constipés remettra tout le système digestif en bon ordre.

Des milliers de personnes savent que ceci est vrai, car elles en ont fait l'expérience et elles ne veulent plus maintenant se passer de ce remède. D'autres ont été ramenées à la santé par ce traitement après avoir souffert de maladies sérieuses et compliquées.

Il ne semble pas y avoir de remède aussi propre à stimuler le foie et les reins que les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. L'énorme vnete qui s'en fait est due à leur mérite seul.

Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie, une pilule par dose, 25c la boite, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co. Limited, Toronto.

UN BILLOT FLOTTE
ET SUIT LE COURANT

Préférez-vous être le billot inerte, impuissant, sans but, ou

Le Courant

rapide, vigoureux, l'élixir de vie qui pousse toujours de l'avant.

VITALITE OU INERTIE
SANTE OU MALADIE

La santé donne l'esprit du courant.

Votre devoir envers votre famille — envers vous-même, c'est de maintenir vos ***nerfs sains,*** votre ***sang pur,*** et vos ***muscles forts.***

l'Emulsion Scott

est comme l'air-marin—fortifiant et vivificateur, produisant la vie et la santé.

Marque de commerce — CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

L'ABOLITION DES PONTS ET BARRIERES DE PEAGE

QUEBEC, 9 — Le projet de loi pourvoyant à l'abolition des ponts et des chemins de péage va être distribué à la Chambre probablement aujourd'hui. Nous en avons déjà donné les grandes lignes. On dépensera $500,000 d'ici à cinq ans pour indemniser ou contribuer à indemniser les propriétaires de ces ponts ou chemins, ou leurs créanciers ou porteurs de débentures. Le gouvernement sera autorisé à faire des contrats avec ces derniers ou avec les municipalités pour déterminer les conditions de l'abolition et pour fixer la partie contributoire du gouvernement. Il pourra et les municipalités pourront exproprier devant la commission des services d'utilité publique, qui pourra rendre une ordonnance provisoire déclarant immédiatement libres les ponts et chemins de péage sur paiement d'une somme convenable. La décision de la commission sera finale et sans appel.

Les municipalités seront autorisées à emprunter par règlement et sans avoir besoin de l'approbation des électeurs, toute somme requise pour cette abolition.

La conférence de la paix.

LA HAYE, Hollande, 9—La troisième conférence internationale de la paix n'aura pas lieu avant 1915. On espère que le palais Carnegie de la paix sera prêt vers le milieu de 1913.

LE MOBILE DU VOL CHEZ LES ENFANTS

Le juge Choquet, discutant, hier, le travail fait par la nouvelle cour juvénile, disait:

"C'est un fait déplorable de constater, que 95 p.c. des cas de vol, qui sont présentés devant moi en cour Juvénile, ont pour mobile, de la part des jeunes délinquants, le désir d'aller aux vues animées et de fumer des cigarettes."

WINNIPEG VEUT EMPRUNTER $1,500,000

WINNIPEG, 9 — La ville de Winnipeg, pour faire face au coût des travaux qu'elle a projetés, devra contracter un emprunt de $1,500,000 sur le marché de Londres.

A la prochaine séance du Conseil, les échevins soumettront une liste des travaux qu'ils feront exécuter dans leurs divisions respectives, mais on ne sait pas encore au juste la somme qu'il faudra dépenser pour toutes les améliorations en vue.

Le maire Waugh n'a pas, non plus, décidé quel montant sera emprunté à Londres, et n'a pas l'intention de le faire connaître avant que l'emprunt ait été effectué.

L'année dernière, la ville perdit $50,000 pour avoir annoncé d'avance que Winnipeg contracterait un emprunt. Vu les sommes assez considérables demandées par les Canadiens à Londres, on croit que le marché sera un peu plus haut qu'il ne le fut l'an dernier.

CAS ETRANGE DE TELEPATHIE

NIAGARA FALLS, Ont. 9 — Un homme digne de foi, qui accompagnait lundi M. H. L. Heacock, père d'une des victimes du Niagara, a raconté le cas de télépathie suivant: Dimanche midi, en sa demeure, à Cleveland, Mme Heacock prenait son dîner avec des amis: soudain elle saisit un verre d'eau avec angoisse et s'écrie qu'elle voit son fils Purrell en danger au milieu de glaçons flottants. Elle perdit alors connaissance, puis eut une crise d'hystérie; ses amis prirent plusieurs heures à la calmer et ce ne fut qu'alors que la triste nouvelle arriva de Niagara Falls, confirmant le pressentiment de Mme Heacock.

COURRIER DE CARTIERVILLE

(Spécial à la PATRIE)

CARTIERVILLE, 9. — Lundi soir eut lieu la première séance régulière du conseil de la municipalité de Cartierville, sous la présidence de M. Frédéric Joron, assisté des conseillers J. Laurin, Alfred Racine, Jos. Lapointe, Gédéas Jatmin, F. A. Grothé, J. E. Lecavalier. M. Arthur Laurin, assistant-secrétaire, en l'absence de M. Joannette, agissait comme secrétaire. Les citoyens étaient venus en grand nombre.

On a reçu une lettre du secrétaire de St-Martin, M. Nap. Bigras, informant le conseil qu'une résolution serait prise au conseil de St-Martin à sa première réunion au sujet du pont Lachapelle, entre Cartierville et St-Martin. Ce pont ayant été condamné par l'inspecteur du gouvernement, et n'ayant pas été réparé comme l'exige la loi.

On a discuté au sujet des pompiers volontaires, car nous avons un corps très bien organisé sous la conduite du surintendant de la corporation, M. N. Durocher. Et comme preuve à l'appui du travail efficace de nos pompiers M. Louis Borer, dont la maison a été attaquée par le feu, avait adressé une lettre de félicitations accompagnée d'un chèque de $20. Les noms des membres de la brigade sont: MM. Elie Bergeron, Albert Corbeil, Alb. Deslauriers, Daniel Bergeron, Arthur Lapointe, A. Lafièbre.

Survint un débat très animé entre MM. Avila Crevier, Jany Laurin, Alfred Racine, Gédéas Jasmin, au sujet de certains avancés, qui amusent beaucoup le public et qui contribuent à terminer la séance sans qu'on ait abordé les projets importants dont Dame Rumeur avait perlé.

Après la séance le président de l'association Sonore Dramatique, accompagné de plusieurs membres, adressa une invitation aux personnes présentes les priant d'assister à la séance d'inauguration qui aura lieu dimanche soir prochain.

Cachets du Dr Fred. Demers

Guérison en cinq minutes de tous maux de tête, nom gravé sur chaque cachet, les seuls vraiment bons. En vente partout et au dépôt 302a rue Saint-Denis, Montréal

COURRIER DE ST-ZOTIQUE

ST-ZOTIQUE, 9. — A la première assemblée du conseil municipal tenue le 5 du courant, M. Zénon Lalonde, notre populaire marchand, a été élu de nouveau maire à l'unanimité. MM. les échevins ne pouvaient certes pas faire un meilleur choix.

—Notre sympathique concitoyen, M. John Léger qui, le 16 janvier dernier, devenait l'heureux père de deux jumeaux, a eu la douleur d'en perdre un ces jours derniers.

—Nous traversons une ère de transactions. M. Ludger Véronneau, notre estimé concitoyen, est devenu le propriétaire du joli immeuble occupé par M. F. Jasmin et M. William Grill, qui tenait l'exploitation de sa ferme entre les mains de son fils, pour prendre un repos bien mérité, a acheté au village, la propriété de M. Chs. Leroux. On parle d'autres transactions qui sont en bonne voie, ce qui crée beaucoup d'activité dans la localité.

NOUVEL APPAREIL DE SAUVETAGE

A 10 hrs hier matin, à l'édifice de la compagnie "Salada Tea," angle des rues Saint-Sulpice et Saint-Paul, a été donnée une démonstration très réussie d'un nouveau système de sauvetage en cas d'incendie. M. A. Chaussé, inspecteur des édifices de la ville, et M. Jean Naud, inspecteur en chef pour le département des incendies, étaient présents et tous deux se sont déclarés très satisfaits de l'expérience.

L'appareil consiste en un câble d'acier recouvert en amiante enroulé autour d'une poulie qui peut s'adapter à toute fenêtre et permet à une personne de 200 livres de descendre avec la même sûreté qu'un enfant. Les bouts des câbles sont munis d'une forte ceinture.

M. George Mann, gérant de la Cie "Salada Tea," a été très satisfait et, séance tenante, a donné l'ordre d'installer une trentaine de ces appareils dans son établissement.

WAGONS-SALONS POUR OTTAWA, SUR LE C.P.R.

Les affaires du C.P.R., entre Montréal et Ottawa se sont tellement accrues, depuis que les nouveaux chars-salons ont été mis en service, qu'il est devenu nécessaire d'ajouter un second wagon-salon aux trains qui partent de Montréal et d'Ottawa dans l'après-midi. Nous n'avons pas besoin de dire que ces nouveaux wagons sont pourvus de tout ce qui peut contribuer au confort du voyage. 8-9-10

NOUVELLES DE LA RIVIERE DU LOUP

(Spécial à la PATRIE)

RIVIERE-DU-LOUP, 9—A une séance régulière du conseil de la cité, le 22 janvier, le greffier a donné lecture d'une lettre de M. A. Potvin, avocat, réclamant pour Madame Nap. Pelletier, la somme de $800 de dommages pour une chûte qu'elle a faite sur la traverse qui conduit à l'Hôtel de Ville, rue Lafontaine, le 20 novembre 1911. Référé au comité général.

Le greffier donne encore lecture d'une lettre de la Chambre de Commerce de Montréal, relativement à l'établissement d'une loi pour la nomination de commissaires pour octroyer les licences d'hôtels, comme à Montréal et Québec, dans toutes les villes de la province.

—M. A. P. Beaupré, directeur de la "Eagle Lumber Co. Ltd", de Montréal, était en ville cette semaine, dans l'intérêt de ses affaires.

—M. Daudet, manufacturier d'orgues de St-Hyacinthe, était de passage en ville, cette semaine, en route pour Campbellton.

—M. Gonz. Lévesque a subi une opération grave à l'hôpital du Précieux Sang la semaine dernière. Son état s'améliore lentement.

—Beaucoup de maladies depuis le commencement de la nouvelle année. Mme Vve Grandmaison qui avait été dangereusement malade, se remet peu à peu. M. Philippe Grandmaison, fils de Mme Grandmaison, est à son tour retenu au lit par une grave maladie.

—Mme Guilbault, qui vient de passer quelque temps en Europe, est de retour en ville, depuis mardi dernier.

—Le moucheir que Mlle Thériault a fait raffler au profit des Missions d'Afrique a été gagné par Mlle Augustine Fourde.

—Jeudi avant-midi, il y a eu au patinoir Blair, une grande joute de hockey entre le Canadien et le Shamrock H. Par malheur, le petit Canadien fut battu par un score de trois en faveur des "Shamrocks". Mais le Canadien ne se découragea pas, dans l'après-midi, il a rencontré le club Renfrew et a remporté la victoire. La partie fut très excitante et il n'y avait pas moins d'une cinquantaine de personnes qui y assistaient.

LE RECITAL DE MADAME BOWMAN

Mme Béatrice Bowman, de l'opéra de Montréal, a eu un triomphe artistique mercredi à la salle Windsor, mais ce n'est pas la faute des circonstances. Son auditoire a été plongé dans l'obscurité au moment où Mlle Cracroft jouait la Marche Funèbre de Chopin et Mlle Course, qui était au programme, souffrant d'un mal de gorge, n'a pu chanter.

On comprend la scène qui se produisit lorsque les lumières s'éteignirent pendant qu'on jouait la Marche Funèbre. Mlle Cracroft, qui en était pourtant à sa première apparition, ne perdit pas son sang-froid et continua à exécuter l'œuvre de Chopin. M. Ruben courut chercher des chandelles et vint éclairer l'estrade. La lumière revint lorsque Mme Bowman prit la place de Mlle Cracroft sur l'estrade.

Mlle Cracroft est une excellente pianiste. Elle a fort bien joué la Polonaise en La Majeur, de Chopin, "Le Jardin sous la pluie", de Debussey; "La Fileuse", de Raff; la "Valse Badinage", de Liadoff; et "St-François parlant aux oiseaux", de Liszt.

Mme Bowman avait choisi un délicieux programme. Il y avait du Verdi, du Pascal, du Arne, du Wolf, du Debuissy et du Gounod. Ses plus beaux succès furent ses interprétations de l'air de la Traviata de Verdi, de la Mandoline de Debuissy, de la Valse de Roméo et Juliette et enfin du "Caro Nome", de Rigoletto. Mme Bowman fut couverte de fleurs.

M. George Hirst accompagnait Mme Bowman au piano.

PIANOS AUTOMATIQUES A BON MARCHE

Vu notre grand stock de pianos automatiques, et à cause des réparations et décorations que nous faisons à notre magasin, et aussi à cause de notre inventaire annuel qui se fera à la fin de ce mois, nous offrons notre stock entier de pianos automatiques, pianos pianolas et pianolas à prix réduits. Occasions spéciales pour ceux qui viendront immédiatement. C. W. LINDSAY, Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 290-5

L'EXPOSITION DE VOLAILLES DE QUEBEC

Liste des exposants qui ont obtenu des prix.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 9—L'exposition annuelle de volailles, dont l'ouverture officielle a eu lieu mercredi soir, se continue actuellement au manège militaire et les visiteurs sont de plus en plus nombreux. L'exposition se termine aujourd'hui.

Voici la liste des exposants à qui on a décerné des premiers, deuxième et troisièmes prix: G. Dubeau, Jeune Lorette; C. M. Hodkins, L'Ange Gardien; A. Paquet, Charlesbourg; H. Mont Piercy, AyersCliff, Québec; A. Olney, Danville; S.-N. Levasseur, Lévis; P. Fortune Poultry Yard; Martial Lemieux, Ahuntsic; N. Richard, Sherbrooke; J. Rolland, Mont Rolland; W. O. Lawrence, Sherbrooke; A. Dupuis, Québec; J. Fortier, Québec; Rosaire Légaré, Lévis; M. Lortie, Beauport; E. Carbray, Bergeville; D. Lemieux, Québec; A. E. Sanborn, South Roxton; C. Bagaouette, Lac Beauport; Eug. Chabot, S. Laurent, I. O.; A. A. Lacasse, Québec; Chs. Bédard, Gros Pin; A. Blais, Lévis; A. Dupuis, Québec; A. Audet, Lévis; L. Magny, Trois-Rivières; R. Campbell, Québec; A. Giguère, Québec; T. Paquet, St-Agapit; Z. Gingras, Québec; Jos. Genest, Charlesbourg Ouest; E. Lapierre, St-Romuald; J. Gosselin, St-Agapit; Edw. Archer, Québec; E. Gaumond, Lévis; J. Rhéaume, Québec.

COURRIER DE JOLIETTE

JOLIETTE, 9 — Samedi dernier, à l'hôtel Windsor de cette ville, a eu lieu une réception en l'honneur de M. Maurice Dugas, avocat, fils de l'hon. juge P. O. Dugas, à l'occasion de son mariage avec Mlle Rhéa DesRosiers, de Joliette. Les hommages et les bons voeux de l'assemblée furent présentés par M. J. A. Grenier. Le héros de cette démonstration y répondit en termes délicats.

Le mariage célébré par Mgr Archambault, de M. Maurice Dugas et de Mlle Rhéa DesRosiers a eu lieu lundi. A l'église cathédrale de Joliette. A 11 hrs p.m., eut lieu une réception chez M. le maire, Alex. Guibault, beau-frère de Mlle DesRosiers. Les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces à New-York.

Le Remède de **Shiloh**

arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25c.

L'ODYSSEE D'UN PETIT AVENTURIER

Le jeune garçon à qui la police donnait asile au poste de la rue Chaboillez, n'est qu'un incorrigible fugitif.

On se rappelle qu'il y a quelques jours, un jeune garçon de 15 ans, disant s'appeler Jos. Gross, et venir d'Hazelton, Pa., demandait asile et protection à la station de police du carré Chaboillez. Il était venu rechercher de la part de son père, un oncle dont il ne se rappelait plus l'adresse, et pour comble de malheur, il avait perdu son billet de retour. La police se mit à la recherche de l'oncle qui demeura introuvable. Les autorités conçurent des doutes sur la véracité des dires du jeune garçon, et l'envoyèrent à la Société d'organisation de charité, qui le confia à l'Assistance Publique. Pendant ce temps on se mit en communication avec Hazelton, et l'on apprit que le nom du garçon n'était pas Gross, mais Jos. Katchuha, et qu'il avait été arrêté cinq fois durant ces deux dernières années.

Relâché il y a quelque temps d'une maison de correction, où il subissait une peine pour avoir volé un détective d'Hazelton, l'enfant volait une somme de $45 à son père et s'enfuyait à Montréal. Le père du jeune vagabond va envoyer l'argent nécessaire pour se faire expédier sous garde son garçon qui sera mis dans une école de correction avec une sentence indéterminée, de façon à lui faire perdre à jamais ses dispositions criminelles.

LE SALAIRE DES GARDIENS DE PHARE

Les intéressés demandent au gouvernement qu'il soit augmenté de 33 pour cent.

OTTAWA, 9 — Les gardiens de phare du Canada ont eu une entrevue, hier, avec le gouvernement, relativement à une augmentation de salaire. Il y a actuellement mille gardiens de phare dans le pays recevant en salaires $450,000 par année, soit une moyenne de $450, par homme. Ce salaire n'est pas suffisant pour faire vivre une famille.

En 1872, la moyenne du salaire était de $500 par année et a été réduite, bien que le coût de la vie ait augmenté de 75 pour cent; Les gardiens de phares demandent une augmentation de 33 pour cent, et le rétablissement des fonds de pension aboli depuis plusieurs années. La délégation insiste aussi sur la responsabilité qui incombe aux gardiens de phare et la nécessité de mieux les payer.

Les hon. MM. Hazen et Pelletier, s'occuperont spécialement de ces demandes et verront ce que le gouvernement peu accorder.

L'ITALIEN PAZZO EST ACQUITTE

Pazzo, l'Italien accusé d'avoir maltraité son jeune enfant et de l'avoir laissé coucher dans une caisse sous un hangar, a été acquitté hier matin par le juge Choquet, l'enfant ayant attesté que son père était bon pour lui, et que c'était lui qui volontairement était allé dans la rue, quand il fut recueilli grelottant de froid.

PRISONNIERS SUR UN BALCON

Pendant que le feu faisait rage, dans une garde-robe en avant de la maison qu'il occupe, à l'angle des rues du Parc et Fairmount, mercredi après-midi, le Dr Boyne et sa famille, soit en tout cinq personnes, durent chercher un refuge sur un balcon sur le côté, ne pouvant sortir à cause de l'épaisse fumée qui leur coupait toute retraite. Ils ne furent tirés de cette position critique que par l'arrivée du wagon des échelles de la rue Laurier.

REMERCIEMENTS

Les Révérendes Sœurs de la Providence qui dirigent l'Hospice du Coteau du Lac désirent adresser un hommage publie de reconnaissance aux dévoués bienfaiteurs des comtés de Soulanges et de Vaudreuil, qui ont déployé un si beau zèle pour les candidats d'une élection de charité.

Les Révérendes Sœurs remercient tout particulièrement les curés des différentes paroisses de ces comtés, qui se sont dépensés généreusement pour le succès de l'hospice.

La recette de ces fêtes, candidatures, etc., s'élève à la somme de quatre mille cinq cents piastres. Ce résultat fait vraiment honneur à l'esprit d'initiative et de charité des comtés de Vaudreuil et de Soulanges.

CASCARETS POUR INTESTINS EMBARRASSES, MIGRAINE, MAUVAIS TEINT

Vous êtes bilieux, vous avez des bourdonnements dans la tête, un mauvais goût dans la bouche, vos yeux chauffent, votre peau est jaune, des cercles noirs entourent vos yeux, vos lèvres sont desséchées. Pas étonnant que vous vous sentiez laid et de mauvaise humeur. Votre système est rempli de bile et ce qu'il vous faut c'est un nettoyage interne. Rappelez-vous que les désordres de l'estomac, du foie et des intestins se guérissent en une nuit au moyen d'un gentil Cascaret. Une boîte de 10c vous maintiendra, vous et votre famille, en bonne santé pendant plusieurs mois. N'oubliez pas les enfants.

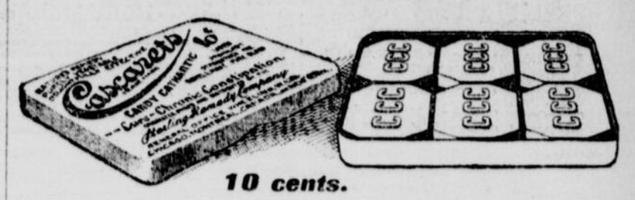

10 cents.

Ne resserrent ni ne rendent jamais malades.

"LES CASCARETS TRAVAILLENT PENDANT VOTRE SOMMEIL"

LAIT EVAPORE BORDEN

MARQUE PEERLESS

Donne une riche saveur au café. Essayez-le.

Chez tous les Epiciers—5c et 10c la boite

WM. H. DUNN AGENT

POUR GUERIR LE RHUME ET LA TOUX

Ne toussez plus

le Sirop Mathieu de Goudron et d'Huile de Foie de Morue vous offre une cure agréable et prompte.

35c le gros flacon. En vente partout.

CIE J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE.

SIROP MATHIEU DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE

L. CHAPUT, FILS & CIE., DEPOSITAIRES EN GROS, MONTREAL

ASTHME
BRONCHITE — OPPRESSIONS
GUÉRIS par les Cigarettes ESPIC ou la Poudre ESPIC
Toutes Pharm. Gros: 20, rue St-Lazare, Paris
Exiger la signature J. ESPIC sur chaque cigarette
Agent pour le Canada: Rocourt fils à Montreal

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 9 — Un groupe d'amateurs de chevaux ont tracé une piste pour courses sur le pont de glace nouvellement formé sur le fleuve Saint-Laurent.

Cette piste suit le chemin de traverse, vis-à-vis le quai de la compagnie du Richelieu, pour un certain bout, et tourne ensuite à gauche pour descendre en droite ligne vers le Cap de la Madeleine.

—Le conseil a nommé une délégation pour se rendre auprès du gouvernement provincial, à l'occasion de la demande d'amendements à la charte de cette ville.

CONFORT POUR LES HERNIEUX

566 rue Cadieux, Montréal.

M. B. Lindman, Montréal.

Depuis huit ans, j'ai porté divers bandages pour la hernie, et je n'en ai pas vu qui égale le bandage Lindman que mon médecin m'a recommandé. Il m'a fait beaucoup de bien et il est très confortable. Aussi est-ce avec plaisir que je le recommande à tous ceux qui souffrait de la hernie.

M. GILMOUR.

Venez ou écrivez pour renseignements Consultations gratuites.

E. LINDMAN REG'D.,
16 Ave. du Collège McGill.

Quand un rhume commence

soignez-le bien vite. Ne le laissez pas traîner. Commencez de suite à prendre du sirop Na-Dru-Co de graine de lin, de réglisse et de chlorodyne, et empêchez la toux de vous saisir.

Le Sirop NA-DRU-CO de graine de lin, de réglisse et de chlorodyne

arrête le rhume, calme l'irritation des parois intérieures où l'air passe, et détache les mucosités de telle sorte que le rhume ne se transforme jamais en une toux sèche et saccadée.

NA-DRU-CO — POUR CHAQUE MALADIE, IL Y A UN SPECIFIQUE PORTANT CETTE MARQUE DE COMMERCE. SOYEZ SUR DE L'OBTENIR.

Le Sirop Na-Dru-Co de graine de lin, de réglisse et de chlorodyne est un remède de famille, absolument sans danger, contre le rhume et la toux, composé par des chimistes experts. Votre pharmacien confirmera notre assertion que vous pouvez le donner aux petits enfants sans aucun risque. Il est contenu dans des bouteilles de 25c. et 50c.

National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited
113F

L'incendie nocturne d'un temple

VUE DE L'EGLISE D'IBERVILLE PENDANT L'INCENDIE qui vient de la détruire, et quelques minutes avant l'écroulement du clocher. — (Photo. Pinsonnault, St-Jean, P.Q.)

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Jean Bon-Cœur

Par Léon Sazi et Georges Grison

Reproduction et adaptation autorisées par la Société de Gens de Lettres

'62 (Suite)

Elle, Lucie, avait eu confiance en ce brave garçon, et s'était appuyée sans arrière-pensée, sans soupçon aucun, au bras robuste et vaillant qu'il offrait à sa faiblesse. Elle avait besoin d'un soutien, elle le trouvait en lui, grandement, honnêtement, pour elle et pour sa pauvre sœur, pour Mirette, la malheureuse enfant dont la raison dormait... Grâce à cet homme sa vie reconmençait, avec une lueur d'heureux espoir.

Et l'affection qu'elle lui vouait n'avait jamais été troublée dans sa sérénité par une autre sentiment que la reconnaissance.

Mais le monde, toujours ce monde impalpable, insaisissable et perfide, avait déjà bavé sur son bonheur.

Elle ne devait pas, elle jeune, admirablement jolie, elle ne pouvait pas, elle femme, se laisser défendre, protéger par un franc et honnête garçon, qui n'était ni son mari ni son frère!...

Ils sentaient que leur cœur était trop beau, trop généreux, leurs sentiments dépassaient ceux de la foule, du vulgaire, du monde et que ce monde avec sa logique impitoyable finirait par avoir raison, et que son opinion stupide, ses préjugés ridicules prévaudraient contre leur conduite noble et grande dans sa chaste et naïve simplicité.

Cependant ils poursuivirent l'interrogatoire de Mirette.

—Qu'as-tu répondu...? demanda Jean... quand cette dame t'a demandé si j'étais le mari de Lucie?...

—J'ai répondu que non... que tu n'étais pas son mari...

—Alors la dame a dit: "Ah! ce n'est ni son frère ni son mari!... Encore un ménage irrégulier!..." Puis elle a fait une grimace laide... comme ça...

Mirette poursuivit son récit.

—Je n'ai pas bien compris... Mais j'ai pensé que ça n'était pas bien... Alors, je me suis fâchée... et j'ai répondu:

—"Non, madame... Jean est notre ami!... Voilà!..."

—"Votre ami!"

—"Oui... il est l'ami de ma sœur... et c'est mon ami, à moi..."

—La dame et le monsieur, ont ri encore plus fort.

—"Moi, je me suis fâchée davantage... et je leur ai crié:

—"Oui, madame!... oui, monsieur!... Jean est notre ami... nous l'aimons de tout notre cœur, nous... et lui, s'il aime bien Lucie, ma grande sœur... moi qui suis petite, il m'aime tout autant..."

—"Le monsieur alors a fait:

—"Autant... hum!..."

—"Moi je lui ai répondu:

—"Autant que Lucie... oui, monsieur, il m'aime autant... Il m'aime la même chose!..."

—"Et lui, qui se moquait de ma colère, a ajouté encore en riant avec sa femme:

—"La même chose... oui... peut-être... quand tu auras vingt ans... ce sera ton tour!..."

—Jean bondit, plein de fureur... et déposant Mirette à terre, il s'écria:

—Le misérable!... Avoir dit cette infamie à cette enfant... Je vais lui renfoncer ses paroles dans la gorge... le misérable!...

Il courut à la porte et allait sortir.

Lucie le rattrapa à temps et eut toutes les peines du monde à le faire revenir.

Doucement elle le raisonna, s'efforçant de calmer son indignation, sa colère.

—Songez, mon ami... aux conséquences désastreuses qu'aurait un pareil scandale.

—Les conséquences seront désastreuses pour ce misérable, parce que je lui casserai la figure!...

—Elles le seront plus pour nous encore! Je vous en prie, Jean, dans notre situation, nous ne poupons pas faire un éclat... Peut-être Mirette a-t-elle mal entendu... Vous savez, la pauvrette... ne comprend pas toujours...

—Non... Lucie... ce sont bien les paroles que cet homme a prononcées... Mirette n'aurait pas inventé ça... elle ne l'aurait pas trouvé... pas répété si on ne l'avait pas dit... Je vais apprendre à cet homme à garder une autre outre fois sa langue de vipère...

—Jean! Jean! Raisonnez-vous! ...Ce que vous allez faire est grave... Cet homme, quoique ayant mal fait, aura raison contre vous.

—Raison contre moi?...

—Si vous le battez... il vous fera arrêter... conduire au tribunal.

—Tant mieux... après l'avoir démantibulé un petit peu, je serai content de dire publiquement pour quelle cause... Et tout le monde sera de mon avis... Il y a des honnêtes gens partout...

—Sans doute, mais cet homme est riche, il a des amis... des protections... il est le plus fort, même ayant tort... nous sommes pauvres, nous.

—Alors parce que nous sommes pauvres, nous allons nous laisser insulter, calomnier, nous allons laisser cet homme riche et imbécile faire pleurer cet enfant?

—Jean, calmez-vous...

—Je suis calme... Lucie, très calme!... mais j'ai confiance en mon bon droit! Et puisque cet homme est puissant auprès des juges... je me ferai ma justice tout seul!... c'est peut-être pour ça que le ciel a donné aux pauvres... aux gueux... aux sans-appui, sans protection, de si bons bras et de si gros poings pour se faire justice quand ils ont raison!

La colère faisait déraisonner le zouave... Il n'était plus maître de ses paroles!...

Il écumait, bouillait!... Lucie se cramponnait à lui, cherchait à le retenir, à l'empêcher de franchir la porte.

Lui, cependant, maître de lui dans sa fureur, n'osait faire de trop brusques mouvements, de peur de faire mal à la jeune femme, qui le suppliait de s'apaiser.

—Jean, mon ami... écoutez-moi... Evidemment, vous avez le bon droit vous avez raison... Cet homme est un imbécile, un méchant... Il ne devait pas dire cela à Mirette, mais si vous le frappez... si vous allez en prison... songez dans quelle situation vous nous laisserez... Mirette et moi. Sans vous, que ferons-nous?... Vous voulez donc nous faire souffrir?... Vous voulez, pour une parole qui ne nous atteint pas, en somme, nous faire verser bien des larmes?...

Lucie avait trouvé le point sensible.

Comme par enchantement la colère de Jean tomba.

Pendant que la jeune femme parlait, il avait vu le sombre tableau qu'offrirait cet intérieur si son secours venait à manquer.

—Vous avez raison, Lucie!... fit-il en refermant la porte... Nul n'est à l'abri de la médisance, mais elle n'atteint que les coupables... Nous n'avons rien à nous reprocher, nous. Marchons droit dans la vie comme nous devons marcher, et passons sur la méchanceté, sur la calomnie, comme sur la boue que l'on est forcé parfois de franchir en route... elle ne souillera que le bout de nos souliers.

Il revint s'asseoir sur la chaise qu'il occupait avant cette scène... et de nouveau attirant Mirette sur ses genoux... doucement, il lui dit:

—Ces gens sont des méchants!...

Tu ne leur parleras plus. Tu ne te laisseras plus embrasser par eux, et tu refuseras les gâteaux ou les bonbons qu'ils te donneront...

—Oui, Jean... répondit la fillette... regarde ce que j'ai déjà fait de celui qu'ils m'ont donné tout à l'heure.

L'enfant désigna, dans le coin de la chambre, son gâteau sur lequel elle avait piétiné.

C'est bien, ma jolie!... fit Jean en l'embrassant... Tu es une brave et bonne petite fille!... Tu as bien fait de leur répondre que je t'aimais autant que Lucie. Tu n'as dit que la vérité... Oui, je t'aime autant, ma chérie... et même si ta sœur ne nous entendait pas... je te dirais... si elle n'était pas jalouse... que je t'aime peut-être un peu plus!...

La fillette tressauta de joie.

Elle prit dans ses petits bras la tête de son grand ami et cout bas, à l'oreille, elle lui glissa:

—Oui... Jean!... Oui, dis-le-moi... Dis-moi que ta petite Mirette n'a pas besoin d'attendre qu'elle ait vingt ans... comme l'a dit le méchant homme, pour que tu l'aimes autant que sa grande sœur... Jean... dis-le-moi... Lucie n'entendra pas... elle ne sera pas jalouse et tu me rendras si heureuse!...

Entre deux gros baisers, Jean lui murmura:

—C'est toi que j'aime le plus!

Et l'enfant, toute saisie, rayonnante de joie, se laissa, dans les bras de son ami, bercer par son bonheur...

Cependant cette scène devait provoquer entre Lucie et Jean une explication délicate.

Lorsque après sa lutte héroïque, quand Jean Bon-Cœur, blessé par le "Taureau", se releva délivré par Milon, la jeune femme que sa bravoure, sa force avaient arraché au monstre, voulut le remercier; elle ne trouva rien à dire, pas un mot... mais, toute à sa joie, poussée par la reconnaissance, elle s'était laissée aller dans ses bras, défaillante, et lui avait rendu son ardente et chaste étreinte.

Jean avait à ce moment été tellement touché, tellement remué jusqu'au fond de lui-même qu'il s'était évanoui, plus encore sous l'impression de ce bonheur que sous la douleur du coup de couteau.

C'était plus la simple sensation des battements du cœur de la jeune femme que la perte de son sang qui s'échappait de la large plaie, qui avait fait porter son âme au pays du rêve.

Jean, revenu à lui, avait compris qu'il aimait, il s'était avoué cet amour et s'y attardait maintenant avec délices, pressentant un sentiment semblable chez Lucie, et n'osant faire les premiers pas d'une déclaration. Il attendait qu'une occasion, qu'un hasard vint rendre cet entretien facile.

Mirette avec son gros chagrin, en remontant de chez la voisine, avait fait naître cette occasion si impatiemment attendue.

Aussi le soir, avant de se rendre aux Halles, pendant que Mirette, déjà couchée, souriait aux anges qui voltigent dans les rêves des enfants, Jean s'approchant de Lucie qui avait repris son travail de couture lui dit:

—Lucie, ce que Mirette nous a révélé tout à l'heure me fait un devoir de vous parler ouvertement.

—Je vous comprends, mon ami... répondit Lucie... et je prévois ce que vous allez me dire.

—Peut-être pas.

—Si... Vous allez me dire que vous avez réfléchi sur les paroles que nous a rapportées Mirette... Vous avez vu que ce que pensait l'homme qui les avait prononcées devant l'enfant, tout le monde devait le penser, à juste raison.

(A suivre)

La princesse Kourakin disait à son médecin:

—Vous tenez à connaître absolument mon âge... Eh bien, soyez satisfait... J'ai cent ans!

Il ne faut jamais croire que la moitié de ce que les femmes disent, reprit le peu galant Esculape.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

PETITES ANNONCES

TARIF

PETITES ANNONCES CLASSIFIEES DE La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE

CLASSE A.

Chambres à louer. Elèves demandés. Emploi demandé. Pension de table. Pension d'enfants. Pension d'Eté. Trouvé.

20 mots ou moins 10c, ½c par mot de plus chaque insertion; 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées; 1 mois, 25 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

Vendre, à Louer. Situations Vacantes. Chambres demandées. Informations demandées. Personnel. Avis de responsabilité et toutes les annonces pour rubriques non mentionnées dans la CLASSE A.

20 mots ou moins, 10c, 1c par mot de plus chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition quotidienne et 1 insertion à l'édition hebdomadaire, 1 mois 28 insertions, pour le prix de 13 insertions avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem.

50c par fois ou trois insertions pour $1.00 (suivant la formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

APPRENTI mécanicien demande position. S'adresser à 271 Papineau ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 293-2

BOULANGER — Jeune homme ayant 2 ans d'expérience demande position de compagnon boulanger. S'adresser à 149 Drolet ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7051). 293-3

CHARPENTIER — Homme marié demande position de charpentier-menuisier ou charretier. S'adresser à 1615 St-Dominique ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 292-2

CHARRETIERS — Plusieurs hommes demandent position de charretiers. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE. 292-2

COMMIS DE BUREAU demande position immédiatement. S'adresser à 1082C Berri ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 292-2

COMMIS DE BUREAU — Plusieurs jeunes filles, possédant bonne écriture, demandent emploi de bureau. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 292-2

COMMIS EPICIER — Jeune homme parlant les deux langues, demande position de commis épicier. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 293-2

COMMIS EPICIER — Jeune homme ayant 3 ans d'expérience, demande position de commis épicier. S'adresser à 33 Davidson ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 292-2

COMMIS DE BUREAU — Homme marié, parlant les deux langues, ayant de bonnes références, 15 ans dans la même place, demande ouvrage général de bureau, comptabilité, clavigraphie ou autre. S'adresser à A. P. L. Bureau de Placement de LA PATRIE (7035). 291-3

COMPTABLE ayant 3 ans d'expérience demande position dans un bureau. S'adresser à 385 Ontario Est, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 291-3

COMPTABLE âgé de 24 ans, pouvant disposer de ses soirées, demande ouvrage le soir, soit pour tenir les livres pour marchands, correspondances ou autres, etc. Ecrire à Casier 1999-A la PATRIE. 222-jno

CONDUCTEUR D'ELEVATEUR demande ouvrage immédiatement. S'adresser à 97 rue St-Paul ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 292-2

COPISTE — Une jeune fille, âgée de 17 ans, demande position de copiste. Connaît la clavigraphie. S'adresser à 186 rue St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 291-3

COUTURE dans la lingerie et les sous-vêtements de dames et d'enfants, demandée par Mlle Maio, 207 rue Demontigny-Est, en haut, porte à gauche. 291-6

COUTURIER — Jeune homme demande de position de couturier, accepterait ouvrage général. S'adresser à 530 Ste-Catherine Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 292-2

COUTURIERE demande ouvrage. S'adresser à 563 Cuvillier ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 293-2

COUTURIERE — Jeune fille demande de couture à domicile, dans la lingerie, vêtements, sous-vêtements d'enfants. S'adresser à Mlle Gagnon, 225 Durocher, ou par téléphone à St-Louis 1359, entre 9 et 11 a.m. et 2 et 4 p.m. ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7078). 292-3

CUISINIER d'expérience parlant les deux langues, possédant références des Etats-Unis et du Canada, désire position dans famille privée exclusivement. Sait faire le pain et toutes pâtisseries. Gages modérés. S'adresser H. D. 1337 St-Laurent, ou au Bureau de placement de la PATRIE (7066). 292-2

CUISINIERE belge demande place dans hôtel ou restaurant ou comme gouvernante. Possède 18 ans d'expérience. S'adresser No 1 Ave. Verchères, Main 2992 ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7094). 293-3

FEMME de journée demande ouvrage ou comme cuisinière dans un restaurant. S'adresser à 2625 Maisonneuve ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 292-2

GARDE-MALADE — Vous trouverez une bonne garde-malade en vous adressant à 31 Emery ou au bureau de Placement de la PATRIE. 292-3

GERANT — Gérant de magasin de marchandises sèches. Agé de 30 ans, avant 12 ans d'expérience, parlant les deux langues, sobre et possédant de bonnes références, demande position de teneur de livres, ou autre bonne position dans maison de gros. S'adresser Boîte Postale No 3, Cacouna, P. Q. ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7082). 292-3

HOMME marié, sobre et honnête demande collection de loyer et de magasin. Bonnes références. A. Pelletier 153 Blvd St-Joseph Est. 292-6

MODISTE — Trouvera modiste de robes de première classe à 1488 St-Hubert, près Mont-Royal. — Prix modéré. 291-3

EMPLOIS DEMANDES

INGENIEUR — Homme âgé de 26 ans, possédant références et certificats de 3ème classe, demande position d'ingénieur. S'adresser à 367 Ste-Catherine Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 292-3

INGENIEUR

Homme sérieux, âgé de 36 ans, demande emploi pour engins brûlant gaz, pétrole et gazoline, allumage par magneto. S'adresser à Boîte postale, 84 Montréal (7087). 293-1

JOURNALIERS — Deux hommes de campagne demandent ouvrage général. S'adresser à 531 Plessis ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 292-2

MACHINISTE ayant 14 ans d'expérience et de bonnes références demande position immédiatement. S'adresser à 371 Brebœuf ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 291-3

MACHINISTE — Homme marié, de 37 ans, demande position de machiniste mécanicien ou dans une boutique à bois. A 23 ans d'expérience. S'adresser à 531 Plessis ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7036). 291-3

PEINTRE — Homme demande position de peintre. S'adresser à 1169 St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 292-2

PEINTRE — Jeune homme âgé de 22 ans, parlant les deux langues, demande position de peintre. S'adresser à 512 Panet ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 293-2

PEINTRE — Pose de papier, teinture, plastrage, etc., prix modérés, bonnes recommandations. Adressez-vous Décorateur, 637 Ave. Henry Julien, entre Roy et Duluth. 291-6

STENOGRAPHE — Jeune fille, âgée de 20 ans, demande position de sténographe clavigraphiste. S'adresser à 121 Davidson, Hochelaga ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 292-2

VOYAGEUR — Voyageur demande position dans les tweeds et fournitures pour tailleur, ou pour maison de hardes faites. S'adresser à Casier 7059 Bureau de Placement de la PATRIE (7059). 291-6

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés dans tout le Canada pour introduire un article que toutes les dames achètent à première vue, envoyez dix cents pour frais de poste pour un bon échantillon. Ecrire à Boîte 684, Cobalt, Ont. 279-26

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE — Un homme actif, avec un capital de $10,000, pour une affaire établie, et payant 200 p.c.; le propriétaire actuel désirant un associé, plutôt que de former une compagnie limitée. S'adresser à la "Patrie", casier 414. 293-6

ELEVES DEMANDES

DEMOISELLE d'expérience donnera leçons français, anglais, sténographie, clavigraphie, travaille de bureau, tenue des livres, mathématique, musique, préparation au diplôme, 1151 St-André. 293-3

L'INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGE, fondé en 1895, est sans contredit, l'installation la plus avantageusement connue du genre. Depuis nombre d'années, on y prépare et l'on place de 250 à 300 élèves annuellement. Pour renseignements, visiter, écrire ou téléphoner, Main 309. Adresse, 198 Sainte-Catherine Ouest. Augus Caza, principal. 288-26

HOMMES GARCONS DEMANDES

APPRENTIS — Apprentis plombier demandés. S'adresser à M. Phaneuf, 364 Ste-Catherine, Maisonneuve, ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7063). 291-3

ASSISTANT COMPTABLE

ON DEMANDE un assistant comptable de quelques années d'expérience, parlant l'anglais et le français, et ayant une bonne écriture. S'adresser J. A. P., "La Patrie". 292-jno

CHARRETIER — Jeune garçon demandé pour livraison. S'adresser à M. Charbonneau, 326 Ave. Hôtel-de-Ville dans l'avant-midi et au Bureau de Placement de LA PATRIE l'après-midi. 292-3

COMMIS DE BUREAU — Jeune homme de 17 à 18 ans, demandé pour ouvrage général de bureau. S'adresser nouvelle Boîte Postale No. 804 ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7052). 291-3

COMMIS — Une compagnie anglaise d'assurance sur le feu demande un commis canadien français, intelligent, de 20 à 25 ans. Il faut qu'il ait de l'expérience et qu'il parle bien l'anglais Ecrire à Boîte de Poste 1267. 293-3

COMMIS épicier demandé, devra avoir deux ou trois ans d'expérience—travaillé au magasin seulement. S'adresser à 54 Bonsecours ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7049). 291-3

COMMIS—On demande un jeune homme, comme commis dans un magasin de ferronnerie. Devra fournir de bonnes références. S'adresser Boîte 7044 Bureau de Placement de la PATRIE (7044). 291-3

COMMIS DE FERRONNERIE—Jeune commis de ferronnerie, parlant les deux langues, possédant références, demandé. Un demeurant dans l'Ouest de la ville préféré. S'adresser à J. Papineau, 1479 Notre-Dame Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7099). 293-2

COUPEUR — Coupeur de boîtes sur machine à marquer. Ouvrage permanent, bon salaire. S'adresser Free Paper Box Co., 17 St-Gabriel ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6991). 288-6

CUISINIER demandé pour maison de pension. S'adresser à 71 St-Denis ou au bureau de Placement de la PATRIE (7068). 292-3

DOMESTIQUE demandé pour famille privée, devra aussi agir comme cocher. S'adresser de 7.30 à 9 hrs. p.m. à 196 Versailles ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7098). 293-3

ETALAGISTE—On demande un assistant étalagiste avant de bonnes références. S'adresser immédiatement au Mont-Royal, J.-A. Garceau, Ltd., Mont-Royal et St-Laurent. 275-jno

FERBLANTIER plombier d'expérience demandé. Place permanente. — S'adresser à M. S. Malouin, L'Assomption, P.Q., ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7089). 291-3

HOMME sobre et fiable, pouvant fournir bonnes références, demandé pour demeurer dans un couvent, pour ouvrage général. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE (7071). 292-3

JEUNE HOMME On demande un jeune homme actif, connaissant parfaitement les deux langues et la clavigraphie, pour se rendre généralement utile dans le bureau. S'adresser D. Hatton, 18 rue Bonsecours. 293-2

TYPOGRAPHE jobbeur de première classe demandé, ayant de l'expérience et de bonnes références. S'adresser à 302 Lagauchetière Ouest, édifice Desbarats ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7034). 291-3

HOMMES GARCONS DEMANDES

HORLOGER demandé chez Eug. Aubuchon 1419 St-Laurent. 291-4

HOMME d'expérience dans la fabrication des costumes de dames. Doit avoir eu de l'expérience, dans un magasin de détail. Doit prendre les mesures, faire les patrons, la coupe et surveiller la confection. Doit être sobre et de bonne apparence. S'adresser mardi le 13 courant à 478 rue St-Paul ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7100). 293-3

LATTEURS, 25 demandés immédiatement, inutile de se présenter avec moins de 3 mois d'expérience. O. Leduc, 12 rue du Couvent, St-Henri—Westmount 1645. 293-1

MESSAGER demandé: un garçon intelligent et actif. S'adresser à New York Hat Mfg. Co., 281 rue Notre-Dame Ouest, 2ème étage. 290-6

PEINTRE — On demande un peintre dans les voitures. S'adresser à F. Poirier, voiturier, Valleyfield. 283-12

REDACTEUR D'ANNONCES—On demande une personne d'expérience connaissant très bien le français et l'anglais et pouvant rédiger des annonces en français et en anglais, surtout en français. S'adresser immédiatement par lettre à Casier 412 "La Patrie". 293-3

REDACTEUR — Rédacteur modèle demandé, pouvant non seulement faire bonne rédaction, mais ayant des connaissances générales dans une imprimerie, devra être bon administrateur pour prendre charge d'un établissement. Avoir une politique conservatrice nationaliste si possible. S'adresser par lettre à Boîte (7102) Bureau de Placement de la PATRIE (7102). 293-1

RELIEURS

Relieurs finisseurs d'expérience demandés. Inutile de se présenter sans bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 279-jno

SOLLICITEUR—Jeune homme intelligent demandé pour faire la sollicitation d'annonces à commission, pour un annuaire. S'adresser immédiatement à 86 Ave. Laurier Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7073). 292-3

TYPOGRAPHES — Deux typographes et un pressier demandés immédiatement. S'adresser par lettre à 7102 Bureau de Placement de la PATRIE (7102). 293-1

VOYAGEUR d'expérience dans l'épicerie, demandé pour la ville. Devra parler les deux langues. S'adresser à 675 St-Paul ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7086). 293-3

FEMMES FILLES DEMANDEES

CAISSIERE — On demande une caissière sachant tenue de livres, anglais et français et ayant références. Bons gages. S'adresser à Nap. Marcotte, 1726 Notre-Dame Ouest ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7045). 291-3

COMMIS DE BUREAU — Jeune fille connaissant la clavigraphie, parlant et écrivant les deux langues, demandée pour ouvrage général du bureau. S'adresser à 680 Ste-Catherine Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7079). 292-3

COUTURIERES à la machine et modiste de robes demandées. Emploi permanent et les meilleurs gages. S'adresser The American Silk Waist Co., Limited, 10 rue St-Pierre ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6921). 285-26

DAMES — On demande des dames pour solliciter des abonnements, bon salaire payé, situation permanente. S'adresser 1ab. 822 Ontario Est. 293-6

DAME ou demoiselle de ville ou de la campagne, ayant des moments de loisir trouveront un emploi facile et payant, pour travailler à la maison. Cet ouvrage peut être fait le soir. Echantillons envoyés sur réception de 10c, pour payer les frais. Ecrire Boîte 411 "La Patrie". 293-2

FEMME — Femme demande ouvrage, nettoyage de bureau ou autre. S'adresser à 668 Dorchester Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 293-2

FEMME demandée pour solliciter dans une ligne très facile. Une personne active peut se faire de $3 à $4 par jour. Succès garantis. Inutile de se présenter sans avoir de l'expérience. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 290-jno

FEMME DE JOURNEE — Femme de journée demandée pour prendre lavage et repassage à la maison, pour famille de 2 personnes. S'adresser à 1271 St-Hubert ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7074). 292-3

FILLES—On demande des filles pour travailler dans les vestes d'hommes. Aussi un messager, bons gages. S'adresser en arrière No 1062 St-Laurent, entre rue Cuthbert. 290-4

FILLES — On demande des filles pour travailler aux tables et aussi des jeunes commençantes. The King Paper Box Co., 861 Lasalle, Maisonneuve. 292-6

FILLES DE TABLE — Deux filles de table demandées dans restaurant. S'adresser à 69 St-Antoine ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7097). 293-3

FILLE demandée possédant bonne main d'écriture pour entrer et checker l'ouvrage. S'adresser à Union Overall, 16 Albert près Delorimier ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7093). 293-3

FILLES — 25 filles d'expérience sur machine à couvrir, pour boîtes de carton, filles de table. Ouvrage permanent—meilleur salaire. S'adresser Freed Paper Box Co., 17 St-Gabriel ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6990). 288-6

FILLES

Filles d'expérience, dans la reliure, demandées immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 48-jno

FINISSEUSES — On demande des finisseuses pour manteaux de dames. S'adresser immédiatement 119 rue Guy. 293-2

FINISSEUSES — On demande 25 bonnes finisseuses dans les fourrures. Plus hauts gages payés. S'adresser à Mlle Julien, chez Chas. Desjardins & Cie., 130 St Denis. 25-jno

FINISSEUSES demandées pour blouses et robes. Bon salaire et ouvrage permanent. S'adresser à Queen Dress Waist Co. Ltd., 149 Notre-Dame Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6970). 288-8

FINISSEUSES, faiseuses de boutonnières, de couture, et brosseuses sur pantalons demandées. Ouvrage permanent et bon salaire. S'adresser à 23 St-Antoine ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7050). 291-3

FINISSEUSES demandées immédiatement sur manteaux et blouses de dames; ouvrage permanent, toute l'année. S'adresser à The Montreal Shirt & Cloak Mfg., 1080 Bvd. St-Laurent. 292-2

JEUNE FILLE demandée, comme finisseuse dans les modes de chapeaux, pour une maison de gros. Ouvrage permanent. Bon salaire. S'adresser à New-York Hat Mfg. Co., 281 rue Notre-Dame Ouest, 2ème étage. 290-6

LOCATAIRES

¶ Le logis idéal que vous cherchez est peut-être annoncé aujourd'hui dans "LA PATRIE."

¶ Jetez un coup d'oeil sur les annonces de MAISON A LOUER. Si non, annoncez vous-même. Le résultat sera rapide et satisfaisant.

FEMMES FILLES DEMANDEES

G. N. BROOKS CO., LTD.

Nous donnerons un bonus spécial à de bonnes opératrices qui commenceront à travailler ici cette semaine. Notre travail comprend robes de dames, kimonos et robes de chambre. S'adresser immédiatement à 15 Clark ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 292-3

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider dans un magasin, parlant les deux langues. 558 St-Denis. 291-3

JEUNE FILLE demandée, sachant le français et l'anglais et clavigraphie. Réponse indiquant âge, expérience et salaire à Casier 408 "La Patrie". 291-4

JEUNES FILLES demandées pour apprendre à opérer, de 17 à 25 ans. Salaire payé dès l'apprentissage. S'adresser entre 9 a.m. et 5 p.m. à la Compagnie du Téléphone Bell, Bureau de l'Instruction, 241 rue St-André. 291-26

MODISTES — On demande des modistes. S'adresser à 1 Ave. Laval ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7091). 293-3

MODISTES DE ROBES — couturières à la machine demandées. Les meilleurs salaires et emploi constant. S'adresser à The American Silk Waist Co., Limited, 10 rue St-Pierre ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6921). 285-26

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent. Bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 109 rue Latour. 191-jno

ON DEMANDE des opératrices sur machine à fourrure. Bons gages. Emploi permanent. S'adresser à M. Vineberg & Co., 532 St-Paul ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7046). 291-3

OPERATRICES — Opératrices demandées pour robes et blouses. Bon salaire et ouvrage permanent. S'adresser à la Queen Dress Waist Co. Ltd., 149 Notre-Dame Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6970). 287-7

OPERATRICES — Opératrices demandées pour robes et blouses. Bon salaire et ouvrage permanent. S'adresser à la Queen Dress Waist Co, 149 Notre-Dame Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7092). 293-8

OPERATRICES DANS LA LINGERIE

On demande des opératrices d'expérience pour travailler dans la lingerie, ainsi que des apprenties. Salaire de trois semaines garanti aux commençantes. Beaucoup d'ouvrage. S'adresser à Mademoiselle Lapierre, John P. Black Co. Limited, 123 Vitré Ouest ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (6948). 287-9

PREPAREUSE — Bonne préparEuse de chapeaux demandée immédiatement. S'adresser à J. O. Martineau coin Mont-Royal et Papineau ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7055). 291-3

VENDEUSES

Vendeuses d'expérience dans le rayon des broderies et dentelles. Doivent parler les deux langues. S'adresser chez O. Lemire et Cie, St-Denis et Ste-Catherine ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7101). 293-2

100 Opératrices demandées, bons gages, ouvrage à l'année, samedi fermé à 1 heure p.m. S'adresser à Mademoiselle Gariépy, chez Kussner Bros., Edifice Blumenthal ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6901). 285-12

100 OPERATRICES

On demande des opératrices pour travailler sur robes de dames, robes maison, kimonos et robes d'enfants Ainsi que des apprenties. Beaucoup d'ouvrage et bons gages payés. S'adresser John P. Black Co. Limited, 123 Vitré Ouest ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (6948). 286-9

SERVANTES DEMANDEES

BONNE D'ENFANT — On demande une bonne d'enfant, avec références. Bon salaire. S'adresser 1689 Notre-Dame Ouest West, 1197. 193-3

BONNE SERVANTE demandée (parlant anglais), sachant coudre et repasser, il y a une autre servante. S'adresser 145 Ave. Herald, Montréal Ouest, ou téléphone W. 2077. 292-3

BONNE D'ENFANTS — On demande une jeune fille de 12 à 15 ans, pour aider à une bonne d'enfants. Sera bien considérée et recevra salaire. A qui la chance de se placer dans une bonne famille. S'adresser à 253 Ontario Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7095). 293-3

CUISINIERE demandée immédiatement, bon salaire payé. S'adresser à Hôtel Dupéré, Longue-Pointe, Montréal ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7048). 291-3

CUISINIERE de première classe, possédant bonnes références demandée pour famille privée. Devra parler anglais. S'adresser 910 Dorchester Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6985). 288-6

CUISINIERE et fille de chambre demandées pour famille privée. Devront posséder de bonnes références. S'adresser à 58 Sherbrooke ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7002). 293-6

FILLE DE CHAMBRE bien recommandée, demandée pour famille privée. S'adresser à 63 Sherbrooke Ouest ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7061). 291-3

SERVANTE — Servante générale demandée pour petite famille. Personne de la campagne préférée. S'adresser à 21A Fulford ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7075). 292-3

SERVANTES DEMANDEES

FILLE DE CHAMBRE — Fille de chambre bien recommandée pour famille privée. S'adresser immédiatement au Bureau de Placement de la PATRIE. 291-3

FILLE DE CHAMBRE — Fille de chambre demandée pour aider aux soins de deux enfants. S'adresser immédiatement à 123 Berri ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7090). 293-3

FILLE DE TABLE parlant l'anglais demandée pour maison privée. Devra avoir de l'expérience et de bonnes références. Bon salaire. S'adresser à 910 Dorchester Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 288-6

FILLE DE CHAMBRE — Nous avons une excellente position à offrir à une fille de chambre, dans une petite famille privée, travaux légers et bon salaire. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE. 293-3

FILLE DE CHAMBRE — Bonne fille de chambre bien recommandée demandée pour petite famille privée. Références exigées. S'adresser à 136 rue Cherrier ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 293-3

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine pas de lavage, petite famille, bons gages. S'adresser 689 St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7053). 291-6

SERVANTE DEMANDEE. S'adresser 408 St-Hubert. 292-3

SERVANTE demandée, une bonne, immédiatement, bons gages. 829 Notre-Dame Ouest. 293-2

SERVANTE demandée pour petite famille, pouvant faire cuisine simple, pas de lavage, ni repassage. S'adresser 41A rue Montana. 291-3

SERVANTE GENERALE demandée, bon salaire, pas de lavage ni repassage. S'adresser 26 rue Selby, Westmount, près Ave. Atwater. 288-6

SERVANTE — Servante générale demandée, pas de lavage, ni repassage. S'adresser à 1539 Esplanade ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7858). 291-6

SERVANTE — Jeune fille demandée de 15 à 16 ans, pour aider au ménage, pas d'enfants, avant de bonnes références. S'adresser 394b St-André, ou 73 rue St-Denis, Est 3901. 291-3

SERVANTE demandée pour famille de quatre personnes. Personne âgée préférée. S'adresser à 975 Dorchester Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7038). 291-3

SERVANTE GENERALE demandée immédiatement à 555 St-Antoine à l'Est de la rue Atwater, ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7069). 292-3

SERVANTE — Servante générale demandée pour petite famille. S'adresser à 196 St-André ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7037). 291-3

SERVANTE générale demandée immédiatement. Références exigées. S'adresser à 1336 St-Laurent, Tél. St-Louis 1628 ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7060). 291-3

SERVANTE générale demandée pour petite famille, pas de lavage. S'adresser à 156 Marquette, entre 9 à 12 a.m., ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 291-3

SERVANTE générale demandée pour famille de six personnes. Références exigées. S'adresser à 82 Crescent, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7086). 293-3

SERVANTE — Jeune fille demandée, pour aider au ménage, 3 personnes. S'adresser à 580 Duluth Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7054). 291-3

SERVANTE — On demande une servante générale avec références. Pas de lavage, bon salaire. S'adresser 1689 Notre-Dame ouest. West, 1197. 293-3

SERVANTE demandée pour aider au ménage dans famille privée, pas de lavage. S'adresser à 422 Laval ou au bureau de Placement de la PATRIE (7067). 292-3

SERVANTE générale demandée connaissant la cuisine, pour famille privée. Pas de lavage. S'adresser à 568 Roy ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7096). 293-3

SERVANTE générale demandée pour famille de trois personnes. Références exigées. S'adresser à 593 MacKay ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7041). 291-3

SERVANTE — On demande une bonne servante au No. 360 Parc Lafontaine. Petite famille, pas d'enfants. Bons gages. Place avantageuse. Service immédiatement. 278-jno

SERVANTE générale demandée pour famille privée. Références exigées. S'adresser 58 Sherbrooke Ouest ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7080). 292-3

SERVANTE générale sachant faire la cuisine pour famille de trois personnes. S'adresser à 309 Avenue des Pins Ouest ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7040). 291-3

SERVANTE demandée pour aider au ménage. Famille de quatre personnes. S'adresser à 2589A Mance ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7051). 291-3

SERVANTE — On demande une bonne fille pour cuisine, petite famille, bons gages. S'adresser à 35 Carré St-Louis ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7088). 293-3

SERVANTE demandée pour petite famille. Bon chez soi. S'adresser immédiatement à 1126 St-Denis ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7089). 293-3

SERVANTE — Servante générale demandée, pas de lavage, ni repassage. Plain-pied. Trois personnes. S'adresser à 484 Parc Lafontaine ou au Bureau de Placement de la PATRIE (6989). 288-6

SERVANTES — Servantes demandées pour famille privée. Prendra deux sœurs ou deux parentes. S'adresser immédiatement à 350 St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7076). 292-3

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — Bonne servante pouvant fournir références demandée pour famille de trois personnes. S'adresser à 572 Parc Lafontaine ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7057). 291-3

SERVANTE — Servante générale demandée. Une parlant les deux langues préférée. Emploi laissant beaucoup de bon temps. S'adresser à 6 Stanley ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7065). 292-3

SERVANTE — Servante générale demandée, connaissant un peu la cuisine, pour famille privée. On garde une autre bonne. S'adresser à 123 Berri ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7090). 293-3

SERVANTE — Servante demandée pour famille de quatre personnes, pas de lavage, dans plain-pied. Références exigées. S'adresser à 2014A Hutchison ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7031). 291-6

SERVANTE demandée pour deux personnes, plain-pied. Personne âgée préférée. S'adresser l'avant-midi et le soir à 1820 St-Laurent ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7042). 291-3

SERVANTE—Jeune fille demandée pour ouvrage général, pas de lavage, pas d'enfants, famille de quatre personnes. S'adresser à 500 DeMontigny Est, ou au bureau de Placement de la PATRIE (7025). 292-3

SERVANTE — Servante générale demandée, pour aider au ménage. Pour aller à l'Ile Bizard, près du village. S'adresser à 1110 Berri ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7073). 292-3

SERVANTE — On demande une servante propre, connaissant un peu la cuisine dans maison privée, on garde une autre bonne. Pourra coucher chez elle si elle le désire. S'adresser à 116 Laval ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7083). 293-3

SERVANTE — Bonne servante générale demandée à 559 Grosvenor Ave., Westmount. Plus haut salaire payé. Références exigées. S'adresser ou téléphoner à Mme Almon, Ouest 1775 559 Grosvenor Ave., ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7006). 289-5

SERVANTE — On demande une bonne jeune fille pour petite famille de trois personnes, pas de lavage, ni repassage. Sera traitée comme l'enfant de la maison. A qui la première chance? S'adresser à 29, 11ème Ave., Viauville ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7077). 292-6

INSTITUTRICE DEMANDEE

INSTITUTRICE demandée immédiatement, pouvant parler et enseigner les deux langues, anglais et français, pour l'Ecole Séparée No 2, de Tilbury East, comté de Kent. Salaire $500. S'adresser Augustin Simard, Secr., Fletcher, Ont. 292-12

A LOUER

BOUTIQUE à louer, 40 x 25, possession immédiate. S'adresser E. D. Cyr, 10 Robin. Tél. Est 1251. 290-6

BUREAUX A LOUER, 360 Ste-Catherine Est, coin S.E. Berri, premier plancher, au-dessus magasin de modes, avec ou sans divisions vitrées et avec ou sans ameublement de bureau, possession 1er mai, grandeur 26 x 70. Prix $100 par mois. Mastai Pagnuelo, 97 St-Jacques, Main 279. 288-6

CHAMBRES A LOUER

BERRI 180—2 grandes chambres double et simple, en avant. Prix $10, $9 et $7 par mois. Eau chaude. Bain, lumière Auer. Tél. Est 2497. 288-6

GRANDE chambre à louer pour Monsieur, sur l'étage du bain, gaz, dans une famille privée. 228 St-Timothée. 293-2

CHAMBRE DEMANDEE

CHAMBRE MEUBLEE DEMANDEE. — Monsieur demande chambre meublée dans famille privée tranquille Prix environ $5 par mois. S'adresser à Casier 415 "La Patrie". 293-2

UNE JEUNE FILLE pouvant fournir de bonnes références désire une chambre sans pension. S'adresser boîte postale "La Patrie" 392. 288-6

MAGASINS A LOUER

A LOUER 2 grands magasins et logement, 540 et 536 rue St-Denis près du Carré St-Louis. S'adresser à L. H. Goulet, fleuriste, 182 rue St-Denis. 289-6

A LOUER (magasin) 903-905 rue Cartier, près Sherbrooke, épicerie étal de boucher, logement écurie et belle grande cave 8 pieds, louer, à bonnes conditions. J. R. Piché, 88 rue Christophe Colomb. 291-6

BERRI, 233, Magasins, bureaux, ateliers, etc., à louer, voisin du coin Ste-Catherine, 40 pieds de front, possession en mai. Mastai Pagnuelo, 97 St-Jacques. Main 279. 288-6

MAGASIN à louer No. 733 rue Ste-Catherine Est, 20 x 52, avec cave chauffée, possession immédiate. S'adresser à Frédéric Martineau, 721 Ste-Catherine Est. 289-6

MAGASIN, salle, ateliers, à louer, rue Labelle, No 50 à 52A, situés à 60 pieds de la rue Ste-Catherine, sera transformée pour convenir à bon locataire. Mastai Pagnuelo, 97 Saint-Jacques. 288-6

MAGNIFIQUE magasin de ferronnerie à louer et logement avec arrière boutique qui peut être converti pour une légère manufacture, situé coin des rues St-Jacques et St-Ferdinand, St-Henri. S'adresser à Eugène Guay, 100 rue Agnès, St-Henri. 293-6

MAISONS A LOUER

A LOUER — Plusieurs logements à louer, 4 et 5 appartements et chambre de bain à $10 par mois. S'adresser A. Papineau, 108 Boyer. 292-6

AVENUE Mercier, à louer, logis de 3, 4 et 5 pièces, w.c.; loyer payable d'avance de $7, $9 et $11.00. S'adresser No 551 rue St-André. 289-6

AMHERST, 185, près rue Ste-Catherine, à louer 1 grand logis, 3ème et 4ème étages, 11 appartements, 2 chambres bain, gaz et électricité, Prix modéré. S'adresser 191 Amherst. Tél. Est 105. 292-6

BERRI, 935-939-941, 3 magnifiques logements à louer, de 6 pièces chacun. S'adresser 1075 Berri. 293-12

BREBOEUF, 627 — A louer, maison neuve, 6 appartements et chambre de bain, cour seule $12.00, avec écurie de 2 places $15.00 par mois. 293-6

COLONIAL, 613, à louer, 8 appartements, 2 étages, $15 par mois. S'adresser 641 Colonial, coin Marie-Anne, pour la clef. 291-26

DUFFERIN, 2026 à 2030, Boulevard St-Denis, à louer, six logements neufs, 7 et 8 pièces, chambre de bain et lavabo, pantry, gaz, etc. S'adresser sur les lieux ou au propriétaire, 286 Centre. Tél. Main 998. 289-6

DULUTH, 15 logements de 6 et 7 appartements, maison neuve, moderne de $20 à $24. S'adresser 39 Duluth Ouest, aussi rue Nicolet, 2 logements de 7 pièces, maison neuve moderne $18 par mois. S'adresser par téléphone, Est 7122. 293-1

MAISONS A LOUER

A LOUER

$12 par mois, rue Bourbonnière, coin Sud-Est de la rue Ernest, 10 logements à louer, 5 appartements, chambre de bain, le ménage sera fait à neuf, tous prêts à être habités le 1er mars.

$9 par mois, rue William-David, 6 logements de 4 appartements et chambre de bain. S'adresser sur les lieux, No 250.

$14 par mois, rue Orléans, 163-165-167, 3 logements de 6 appartements, chambre de bain, ménage fait à neuf, près rue Ste-Catherine, un bas deuxième et troisième.

$25 par mois, rue Durocher, coin rue Lajoie, Outremont, Nos 753 à 761, 6 logements de 6 et 7 appartements, bas, 2ème et 3ème.

$23 par mois, rue Lajoie, Outremont, 1030 à 1024, 3 logements, bas, 2ème et 3ème, 6 et 7 appartements.

$45 par mois, Avenue du Parc, No 2221 près Fairmont, 6 logements, 2 bas, 2 deuxièmes, 2 troisièmes; améliorations modernes, 7 grandes appartements, plancher en bois dur.

$25 par mois, rue St-Urbain, 1669 près Mont-Royal, 3 logements, bas, 2ème et 3ème, 7 appartements améliorations modernes.

Tous ces logements pourront être habités au 1er avril. Pour plus ample détails, s'adresser à

GRAVEL & OUIMET, 97 St-Jacques. Tél. Main 3971. 275-26

LOGEMENT avec écurie, à louer, 4 appartements, passage, gaz, 1341 rue Logan. S'adresser 891 Cartier. 292-6

LOGEMENT à louer pour maison de pension ou café. S'adresser C. A. Desfordy, 527 Ste-Catherine, Maisonneuve. 288-6

MAGNIFIQUE logement à louer coin Mont-Royal et Marquette, 2 étages, 11 pièces spacieuses, système de chauffage, eau chaude, bain, gaz, électricité, plomberie moderne, grand "Roof garden", 3 grands bureaux, serait très avantageux pour médecin, dentiste ou agent d'immeubles, prix modéré. S'adresser à C. B. Lafond, 561 Ste-Catherine Est, coin Amherst. Tél. Est 953. 290-6

MAISON A LOUER rue Mont-Royal Ouest coin Esplanade, en face du parc, plain-pied moderne, 8 pièces, porte de service en arrière. S'adresser 395 St-Denis. Tél. Est 1507. 288-6

MAISONNEUVE, 603 et 605, coin Lafontaine et Jeanne-d'Arc, à louer coin très central pour épicerie ou tout autre commerce. S'adresser 109A Ste-Elizabeth, en ville. 289-6

MAISONNEUVE, 603 et 605, coin Lafontaine et Jeanne-d'Arc, louer coin de grande importance pour pharmacie, logis privé pour médecin, grande cave, très avantageuse pour tout autre commerce. S'adresser 109A Ste-Elizabeth, en ville. 289-6

MANCE, 2541-2543-2545-2547, 7 chambres, $18 par mois. H. Audette, 59 St-Sulpice. Main 3828, Est 6708. 293-5

MARQUETTE — Logements à louer 476-478, (haut), 6 appartements. Plomberie moderne. S'adresser J. R. Piché, 88 Christophe Colomb. Tél. St-Louis 629. 291-6

PAPINEAU, 1479 à 1501, 10 logements à louer, le tout chauffé par le propriétaire, installation électrique. S'adresser à H. L. Désaulniers, 1175 Papineau. Tél. St-Louis 3738. 292-6

PARC LAFONTAINE — Maison à louer. S'adresser à T. Girard, 360 Ste-Catherine Est. Tél Est 4219. 288-6

PARC LAFONTAINE, 598—2 beaux grands logements, 7 appartements coin de rues, bien éclairé, chambre de bain, chauffé à eau chaude, le tout moderne. S'adresser 831 Craig Est, Tél Est 5173. 291-6

PETITS LOGIS neufs, coin de rue St-André 822 S'adresser à J.A.Molleur, 30 rue St-Jacques ou à 912A St-Denis. 289-6

PLAIN-PIEDS modernes à louer, 6 et 7 pièces, gaz, électricité, localité. S'adresser 699 rue Champlain. 288-15

PLAIN-PIED à louer pour petite manufacture, 6000 pieds carrés, lumière sur les quatre côtés, deux escaliers, ascenseur électrique pour marchandises, chauffé à la vapeur, possession immédiate. S'adresser au concierge, 45 rue Côté, où à S. E. Lichtenhein, 173 rue des Communes. Tél. Main 793. 291-6

PLUSIEURS logements à louer dans le centre de la ville, de $8 à $22, magasin coin St-Norbert et Cadieux, ménage à vendre. S'adresser au propriétaire, 56 St-Norbert. Est 1508. 279-26

RUE DULUTH 15 logements de 6 et 7 appartements, maison neuve, moderne de $20 à $24. S'adresser 59 Duluth Ouest, aussi rue Nicolet, 2 logements de 7 pièces, maison neuve moderne $18 par mois. S'adresser par Tél. Est 7122. 281-25

SAINT-DENIS, 1212, logement de sept pièces à louer, passage, bain, w.c., gaz et électricité, jardin, etc. 292-6

ST DENIS, 1222, 2 étages, 9 chambres, $42. H. Audette, 59 St-Sulpice. Main 3828. Est 6708. 292-6

ST-DENIS 1228 près Mont-Royal, maison privée et aussi écurie et garage d'automobiles. S'adresser L. H. Goulet, 182 St-Denis. 293-2

ST-CHARLES BORROMEE—A louer 5 flats, 1 de 7 chambres, 1 de 5 chambres dans la cour. S'adresser sur les lieux, à 276. T. Dechaux, propriétaire. 288-6

PROPRIETES DE CAMPAGNE A LOUER

MAISONS DE CAMPAGNE à louer —A Beaconsfield, deux résidences l'une contenant 6 pièces, avec droit de grève, l'autre contenant 12 pièces, avec grand espace sur le bord du lac, moderne sous tous rapports; magnifique terrain avec fleurs et arbres fruitiers Aussi une grande résidence de campagne contenant 11 pièces, avec écurie et remise, 5 acres de terrain environ, près du Collège McDonald, Ste-Anne de Bellevue, avec grand espace sur le bord du lac. S'adresser à S. E. Lichtenhein, 173 rue des Communes. Tél. Main 793. 291-6

A VENDRE

A UN DOLLAR PAR SEMAINE

Vous pouvez vous procurer de superbes complets, pardessus, costumes, manteaux, robes, jupes, blouses, tricots et toutes sortes de fourrures pour hommes et femmes. Nous avons confiance en vous; pas de questions embarrassantes. Vous aurez satisfaction si vous venez à la plus grande maison de crédit du Canada. J. Garmaise & Rabn Bros., 829-831 rue Ste-Catherine Est, près rue Maisonneuve. 261-jno

A VENDRE—Un magnifique chien Airdale de 15 mois, pure race. S'adresser 250 St-André. Tél. Est 1703 288-6

THEATRE de "Belle Vue" à vendre, 1277 St-Denis, salle de vues, contenant 400 sièges, la meilleure place d'affaires du haut de la ville, recettes $15,500. Construction neuve et moderne. S'adresser au propriétaire, N. Guindon, Tél. St-Louis 3273. 291-6

A VENDRE

A VENDRE, 10,000 parts de mines Union Abitibi Mining Co., valant 50c; vendrait pour 25c; besoin d'argent. 2184 St-Denis près Beaubien. 290-6

A VENDRE, 2 stands, un 2 chaises et 3 chaises, lavabo chaque chaise, chantepleure combinée, eau chaude et froide, moitié prix. S'adresser J. E. Bénard, St. Lawrence Hall. 286-8

A VENDRE, des moteurs marins suivants pour yacht: 1 moteur 8 C. V., 2 cylindres, "Cote" à 4 temps; 1 moteur "Toronto Jet", 2 cylindres 12 C. V., à 4 temps; 1 moteur "Authier Motor", 15 C. V., 4 cylindres, à 4 temps; 1 moteur "Authier", 2 cylindres, 2 temps, 10 C. V.; 1 moteur "Perfection", 2 cylindres, 8 C. V., 2 temps; 1 moteur "Deguise", 3 cylindres, 16 C. V., 2 temps. Ces moteurs seront vendus en bon ordre et à très bon marché.—Paul Lair, 149 rue Moreau, Montréal. 293-26

BOUTIQUE de "plater" à vendre, 4 bains — 2 tours à polir, tout le matériel, pour une boutique de "Plater", bonnes conditions. S'adresser à 1042 Ste-Catherine Est. 289-6

CHARCOAL pour allumer les feux $1.10 la douz.; l'huile de charbon 13c et 16c le gallon. Livraison en haut de Rachel seulement. P. Morency, ferronnerie, 922 Gaston, coin St-Hubert, St-Louis 3223. 278-26

"CHAUDRONS A SUCRE" — A vendre, chaudrons en fonte pour faire bouillir l'eau d'érable ou pour faire le savon, capacité sept seaux, prix avec anse, $3.50, sans anse $3.00, le montant doit accompagner toute commande. La Cie d'Entreprises Métallurgiques Limitée, Sorel, P.Q. 289-26

PIERRE de maçonne à vendre S'adresser à J. B. Séguin, coin Ste-Catherine et Plessis. 309-jno

SALLE A MANGER au coin de la rue Letourneux et Notre-Dame, 571, faisant de bonnes affaires. Vendue pour cause de maladie. S'adresser sur les lieux. 293-6

SHOW CASES

Show case et wall case de toutes sortes en mains et sur ordre. S. Meunier et Fils, manufacturier, 190 Avenue Pie IX, Maisonneuve. Tél. Bell Est 6834. Rés. Est 6835. 292-6

STOCK de nouveautés dans les $3000. Vendra en bloc ou par lots. Aussi Fixtures 521 Mt-Royal Est. 289-6

STOCK de voiturier à vendre, agrès de forge, à bon marché pour un prompt acheteur. Chance pour commençant. Privilège du bail. S'adresser le jour 552 Papineau. 291-6

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE Cadillac, carriole de charretier de seconde-main, sleigh d'entrepreneur, berlot, sleigh Ste-Catherine, etc. S'adresser A. Lachambre, 1013 Marie-Anne. St-Louis 2207. 292-6

AUTO A VENDRE, nouvelle Daimler, engin Knight, très peu d'usure, petit touring, meilleure auto de la ville, trop petit pour propriétaire, vendra bon marché. J. N. Orkin, 211 Notre-Dame Ouest. 291-6

AUTOMOBILE

A VENDRE Machine E.M.F. en parfait ordre. Le vendeur garantira la machine sous tous rapports. Vendra à d'excellentes conditions, à longs termes. S'adresser par lettre à G. C. "La Patrie". 292-6

CHEVAUX, HARNAIS, VOITURES

A VENDRE Ste-Catherine neuve, $35 et carriole $25 ainsi que petit Lorey, faute de place. S'adresser à O. Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. 292-6

A VENDRE à sacrifice, sleigh de boucher ou épicier avec Bobsleighs neuves et de seconde mains et demi Ste-Catherine en bon état. P. Chevalier, 391 Ave. Colonial. Tél. Est 2439. 288-6

A VENDRE — Carriole de poney, en usage une semaine seulement, valeur $40, pour $30. Sleigh de laitier de seconde-main en bon ordre, $25.00 Sleigh russe de seconde main, bon marché. The Brantford Carriage Co., Limited, 21-23 rue St-Antoine. 288-6

BELLE JUMENT à vendre, 12 ans, garantie sans défaut. Prix $70. S'adresser 336 Iberville. 293-6

CANADIAN PACIFIC HORSE Stables, angle Iberville et Ave. Mont Royal, un char de chevaux de travail, 1 paire de chevaux gris 6 et 7 ans, 2,600 lbs, 1 paire de chevaux tachetés pic, 5 et 6 ans, 2,400 lbs, bon équipage pour annoncer. Aussi d'autres bon marché. Tél. St-Louis 323. 286-26

JUMENT café à vendre. Prix $35.00. 391 Orléans, Maisonneuve. 289-6

MAGNIFIQUE sleigh pour épicier ou boucher à vendre pour $35, valant $70.00. 300 Notre-Dame Ouest. Tél. Bell Main 5097. 292-6

UN CHARIOT à pain, 2 sleighs de boucher, 1 voiture de menuisier. S'adresser 388 rue Des Carrières coin St-Hubert. Tél. St-Louis 799. 292-8

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE A VENDRE, sans licence Dans le meilleur local, St-Louis Mile-End. Affaires $200 par semaine. Vente: cause de santé. Chance exceptionnelle, valeur $2500 stock. S'adresser Tél. St-Louis 1063. 290-9

EPICERIE rue Ste-Catherine, dans le centre le plus commercial de la cité, un vrai Klondyke.—On vendra avec licence ou sans licence. Echangera pour une terre pas trop éloignée de la ville ou propriété de rapport. S'adresser R. Fugère, 886 Parc Lafontaine. 286-6

FOURRURES A VENDRE

FOURRURES A VENDRE — Nous vous offrons une occasion spéciale, en bas du prix coûtant. Profitez de cette offre. C'est la dernière de la saison — Dans le choix suivant: Manteaux de mouton de Perse de toutes sortes; manteau near-seal; manteaux de vison d'eau; capots de chat sauvage de 1ère qualité, capots, collets en loutre et mouton de Perse, doublés en rat musqué, capots en drap doublés en chamois, collets de loutre et mouton de Perse; manchons, pellerines, casques. Grand assortiment de peaux de mouton de Perse; manchons et collets gris, vison et loutre. Le tout sans réserve. Raphael Marks, 139 Craig Est, près Gosford. 274-24

PEAUX VISON, $1.00 à $6.00. Mouton de Perse $4.00. Autres fourrures à bon marché. Nous travaillons la fourrure. O. Legendre, 435 Rachel Est. 268-26

ACCORDEUR DE PIANOS

ACCORDEUR de piano. A. L. Desmarais, 74 Quesnel, accordeur, réparateur de pianos, orgues, 26 ans d'expérience. Ouvrage garanti, prix modérés. Tél. Up 4010. 292-6

FAITES accorder et réparer vos pianos par E. Ducroix, 20 ans de pratique, se rend en campagne, prix modéré, 268 Parc Lafontaine. Est 5829. 268-26

M. DIONNE, accordeur de piano, autrefois de Nazareth, est maintenant au No 163 Amherst. Tél. Est 4643. 270-26

LOTS A VENDRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les prix augmenteront de $100 par lot au printemps, au fameux Plateau Bon-Air, quartier St-Denis. S'adresser au Crédit Métropolitain, limitée, 74 rue St-Jacques. Main 6455. 276-26

LOTS A VENDRE — Rues Clark et Evelyn, près du Boulevard Saint-Laurent, dans le quartier Laurier, lots de 25 x 80. Conditions : 10 p.c. comptant et la balance au bout de 10 ans. Chance exceptionnelle pour spéculateurs — I. J. Sarault, 3 Notre-Dame de Lourdes. Tél. Est 5935. 284-12

NOTRE-DAME DE GRACES, 3 lots, coin sud-ouest Sherbrooke et Gray. Conditions exceptionnelles. — S'adresser Edmond Desaulniers, notaire, 17 Côte Place d'Armes. Main 2358. 292-6

NOTRE-DAME DE GRACES, environ 200 lots à vendre, où les rues et les trottoirs sont faits, au prix de 25c à 35c le pied, acceptera balance de prix de vente, hypothèques ou échangera pour propriété de rapport avec argent. S'adresser Girardin Frères, 253 rue Gauthier, St-Louis 5009. 289-6

OUTREMONT, rue Lajoie, partie commerciale, 2 lots 34 x 95, à 90c le pied. Vaudra $1.10 le pied au printemps. S'adresser 312 Bleury. Tél. Up 762. 291-6

PERDUE. Une occasion d'acheter des lots à $250 au Plateau Bon-Air. La victime se consolera en achetant les mêmes lots au prix de $500 chacun le printemps prochain, ce qui ne sera encore que la 1-2 de la valeur. Pour informations sur Bon-Air, s'adresser au Crédit Métropolitain, limitée, 74 rue St-Jacques. Main 6455. 276-26

POUR avoir des lots à bon marché à Outremont et dans toutes les localités, adressez-vous à Brown Beaulieu, 2496 Avenue du Parc. 243-jno

250 lots près du village Pointe-aux-Trembles. Vendra d'un bloc ou en partie, à un prix très avantageux aux spéculateurs. S'adresser R. Fugère, 586 Parc Lafontaine. 288-6

1125 lots—Longue-Pointe, à vendre en bloc à $85.00 le lot. Voir Tourangeau et Courchesne, 319 Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 3094. 291-6

MEUBLES A VENDRE

AMEUBLEMENT de maison à vendre, il faut vendre d'ici à huit jours, à cause de départ pour les Etats 214A De la Roche. 291-6

A VENDRE — Ameublement de maison complet, privilège de louer la maison; 11 pièces chauffées. S'adresser 2001 rue St-Jacques. 293-2

MENAGE A VENDRE comprenant ameublement de chambre à coucher, salle à dîner et cuisine, vendra bon marché. S'adresser 256 Centre, F. Brosseau, Main 2006. 292-5

2 SETS de chambre à coucher à vendre. S'adresser à 715 St-André. 288-6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT et vente de stocks, bons, débentures etc. Prêts sur hypothèques. Propriétés à vendre ou à échanger contre lots à bâtir. Terrains, terres, limites à bois. Administration de successions. L'Association d'Immeubles Canadiennes, 11 St-Jacques. Main 6629.

A VENDRE — Un magasin de ferronnerie général, bien établi. Clientèle de 1ère classe. Vendra ou échangera pour propriété de ville.— S'adresser R. Fugère, 586 Parc Lafontaine. Tél St-Louis 2335. 288-6

A VENDRE—Propriétés, lots, hôtels, épiceries, clos de bois et charbon, maisons meublées, magasins de cigares et bonbons, vues animées, etc. S'adresser à Jean Castelli et Cie, 117 Ste-Catherine Est, en face "La Patrie". 292-6

BELLES FIXTURES de restaurant à vendre, comprenant moteur de Crème à la Glace, etc., a coûté $600 le laisserai à moitié prix. S'adresser à 409 Ontario Est. 292-6

MAGASIN de modes établi depuis 22 ans, ayant bail pour un an, vendra comptant ou garantie sur hypothèque. Mlle Labrecque, 362 Ste-Catherine Est. 291-6

RESTAURANT à vendre, bonbons, tabac et recette de bière blanche, logis compris, loyer bas, bonne clientèle, 425 rue Rivard. Cause changement de commerce. 292-6

RESTAURANT rue St-Laurent, bonne clientèle, vendra à sacrifice ; cause de maladie, prix spécial pour prompt acheteur. S'adresser à J. Meunier, 502 Ste-Catherine Est. 293-1

PIANOS ET ORGUES

A VENDRE — Un bargain en Piano. Très beau petit piano droit Boosey — Caisse en bois de rose, 7 octaves, touches d'ivoire. En bon état. Juste ce qu'il faut pour un commençant. Prix seulement $95 — $5 comptant et $4 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest.

A VENDRE — Un bargain en Piano. Très bon Piano carré New-York—Montants sculptés, 7 1-3 octaves, touches d'ivoire. Paraît presque aussi bien qu'un neuf. A coûté primitivement $500 — un bargain à $145, $5 comptant et $4 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 6-7-8-9-10

A VENDRE — Un bargain en Piano. Un piano droit Lindsay, presque neuf ; belle caisse en noyer ; 7 1-3 octaves ; cadre tout en fer ; touches d'ivoire ; trois pédales. Presque pas de différence avec un neuf. Prix régulier, $300 ; un bargain à $240, $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 6-7-8-9-10

A VENDRE — Bargains dans les Pianos à queue. Nous avons cinq très beaux Pianos à queue usagés, des marques suivantes : Chickering, Weber, Decker Bros., Playel et Waters. Voilà une bonne occasion pour quiconque a un grand salon ou une salle. Prix $200 à $300, avec conditions pour convenir à l'acheteur. 6-7-8-9-10

A VENDRE — Piano à queue Chickering — c'est un Chickering à queue presque neuf que nous vendrons à presque moitié prix. Il est garanti sous tous rapports. Belle caisse en acajou ; 7 1-3 octaves, touches en ivoire de la meilleure qualité. Prix régulier $1,000 ; un bargain à $550 ; $50 comptant et $12 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 6-7-8-9-10

A VENDRE — Un bargain en Pianola. Nous avons dix Pianolas excellents en stock. Quelques-uns sont neufs et d'autres sont légèrement usagés. C'est une bonne occasion d'acheter un de ces instruments à très bas prix. De $75 à $250. Conditions pour convenir à l'acheteur. Venez les voir, et si vous en achetez un, nous le livrerons à votre piano sans frais. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 6-7-8-9-10

HAINES BROS., piano carré, petit format, caisse en palissandre, pieds sculptés, portée complète, très beau son. Belle valeur $125. Payable $5 comptant et $4 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine ouest, coin rue Stanley. 293-9-10

MAGNIFIQUE PIANO neuf à vendre par personne en grand besoin d'argent, une aubaine. Style Louis XV, caisse en acajou, touches d'ivoire, trois pédales. 388 Parc Lafontaine. 280-26

PIANO A VENDRE ainsi qu'un orgue pour du comptant ou à termes faciles, 423 Mont-Royal Est. 289-6

PIANO neuf à vendre, style Louis XV, bon marché pour du comptant, pour cause de déménagement, 1878 St-Urbain. 289-6

PIANO NORDHEIMER droit, cabinet grand, belle caisse en acajou, 7 1-3 octaves, cadre tout en métal, son magnifique, valait $450. Maintenant $295. Payable $15 comptant et $8 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine ouest, coin rue Stanley. 293-9-14

TERRES A VENDRE

A VENDRE à bon marché, 100 Acres de terre avec maison et grange, 1 mille et demie du village La Patrie, Ditton, comté Compton, P.Q., proche de la fromagerie et beurrerie ; autres informations, s'adresser à Vve. Joseph Lanouette, North Oxford, Mass., Boîte 84. 293-6

LES CULTIVATEURS peuvent acheter dans l'Alberta ensoleillée de belles terres à blé en prairie, pour le quart du prix de la terre ici, et récolter le double de grain. Excursion spéciale en avril. Brochure gratis, en écrivant à Boîte 406, 54 rue St-Jacques. 290-6

TERRE A VENDRE à Joliette, P. Q., de 125 arpents. Conditions faciles. S'adresser H. Beaudoin, N.P., Joliette, P.Q., ou à T. Girard 360 Ste-Catherine Est. 288-6

BASSE-COUR

MANUEL PRATIQUE sur l'élevage des animaux de Basse-Cour, Poules, Canards, Oies, Dindons et Pigeons. Nouvelle édition, nombreuses gravures. Prix 15 cents par malle. O. Rolland, Boîte 2363, Montréal. 246-156

BOUTONS SUR COMMANDE

AUX MODISTES — Boutons faits avec votre drap, à la douzaine ou à la grosse. Styles élégants. Dominion Button Works, 728 Visitation près Sherbrooke. 284-26

CARTES POSTALES

100 magnifiques vues canadiennes différentes envoyées par malle port payé dans belle boîte sur réception de 60c. International Post Card Co., 260 St-Jacques, Montréal. 287-26

CHEVAUX TONDUS

ALLEZ faire clipper vos chevaux à l'électricité en 20 minutes, chez J. L. Gaudet, 840 rue Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1806. 217-156

COMBUSTIBLES

CHARCOAL pour allumer les feux $1.10 la douz. : l'huile de charbon 13c et 16c le gallon. Livraison en haut de Rachel seulement. P. Morency, 922 Caston, coin St-Hubert. St-Louis 3223 273-26

GARAGE D'AUTOMOBILES

GARAGE D'AUTOMOBILES — Gareau Motor Car Co., 659 Visitation, là où vous pourrez faire réparer votre automobile rapidement avec ouvrage garanti, par hommes compétents ; aussi garage à l'épreuve du feu. Tél. Est 5868. 164-56

GAZELIERS

GAZELIERS électroliers en cuivre poli pour 7 pièces $7.00 ; lampes Tungstène, appareils électriques et à gaz de toutes sortes. Chambly Electric. 296 Craig Ouest. 220-1 an

MANICURE ET COIFFURE

Veuillez remarquer l'adresse 388 Parc Lafontaine, où vous trouverez une manicure parfaite, et où, mesdames, vos cheveux seront arrangés dans les plus nouveaux styles par appointement seulement. Tél. Saint-Louis 3194. Patronage sollicité. 275-26

MEDECINE

INSTITUT MEDICAL FRANCO BELGE rue St-André 180 — Traitement et guérison des maladies des poumons, toux, bronchite, maux de gorges, épuisement, consomption ; aussi expulsion garantie du ver solitaire. 279-merc-v-s-13

OEUFS ET VOLAILLES

OEUFS FRAIS, garantis pondus moins de 24 heures, 70c la douz. Commandes prises d'avance pour couvées de poulets chez vous. Stock de bonne race. Assortiment complet de grains et nourritures préparées pour la volaille. Incubateurs artificiels. Tous les prix. Poultry Supplies and Sales Co., 109 d'Youville. 272-26

POELES ET RANGES

ACIER et fonte, neufs et de seconde main, dans tous les prix ; je défie toute compétition. Spécialité, réparage de toute sortes dans les poêles, machines à laver, tordeuses et je suis le seul qui répare les fameuses machines (Godin). D. Robillard, 1692 St-Laurent. Phone Est 619. 247-7?

PLUMES PLEUREUSES

Un petit lot de plumes pleureuses, noir et blanc, différentes grandeurs et différentes classes pour dames à vendre à grand sacrifice, 95 Hutchison, près Milton. 291-6

RAQUETTES, PATINS, TRAINES A LOUER

Raquettes, mocassins, traines sauvages, skis, patins, bottines, accessoires de hockey, costumes en couverte, tricots, tuques, etc., qui ont servi dans notre établissement de louage l'an dernier, ainsi qu'une ligne complète de nouvelles marchandises. Smyth's, 370 Dorchester Ouest. Tél. Up 5153-1249. Fermé le mercredi et le jeudi soir. 272-26

REPARATIONS

REPARATIONS générales de toutes sortes faites promptement, chez Alf. Bouchard, contracteur, 14D Notre Dame de Lourdes. Tél. Est 3476, privé St-Louis 4597. 273-26

REPARATIONS de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00, plumes désinfectées. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell Est 2075. 290-26

RHUMATISME

INSTITUT ELECTRO THERAPIQUE de Brabant — Guérison infaillible de la paralysie, maladies des rognons, toutes les maladies réputées incurables guéries par l'électricité et remèdes végétaux. Z. Brabant, 492 Ste-Catherine Est. Tél. Est 1424. 265-26

TEINTURERIE-NETTOYAGE

TEINTURERIE NETTOYAGE—Avez vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? Adressez-vous à "The Canadian Dyeing and Cleaning Co", 58 Saint-Philippe, St-Henri. Pas responsable pour les marchandises. 143-156

A VENDRE OU A LOUER

A LOUER ou à vendre, coin Duluth et St-Hubert. Possession immédiate S'adresser N. Leclaire, 874 Sanguinet. Tél. Bell St-Louis 904. 293-6

A VENDRE ou à louer, étal de boucher tout garni, en communication avec épicerie. S'adresser 1560 St-Denis, coin rue Boucher. 288-6

A VENDRE ou à louer — Maison de 4 logements et manufacture, 3200 pieds de plancher, bien éclairé et bien chaud, grande cave, garage d'automobiles. S'adresser 711 Panet. 289-6

MAISON à vendre ou à louer, à la campagne. S'adresser à Joseph Paumartin, Terrasse des Villas, Sault au Récollet. 288-6

DIVERS

Cendre donnée pour le charroyage, s'adresser à l'ingénieur de l'édifice de la "Patrie", dans l'avant-midi, excepté le samedi.

CHIEN setter laissé en pension chez moi, le 31 octobre. Si non réclamé dans 5 jours, vendra pour payer la pension. S'adresser D. P. E. Maurice, 557 rue Cadieux. 293-2

GRATIS — Si vous voulez nous vendre 25 chansons nous vous donnerons gratuitement un appareil photographique. Albert Turcotte, Boîte 1015 Montréal. 288-6

LOI LACOMBE — Nous réglons et payons les dettes de ceux qui déposent ou qui veulent déposer sous la loi Lacombe — A. Desroches, chambre 32 No 54 Notre-Dame Est. 274-26

PROF. ROMULUS est déménagé au No 139 Orléans, Maisonneuve, près Ste-Catherine. 290-6

PERDU

PERDUE — Une canne à pommeau d'or, avec inscription de présentation de l'année 1888, dans l'église de l'Immaculée-Conception. Celui qui la rapportera au No. 1101, rue Sherbrooke Est, sera généreusement récompensé. 293-1

PRETS SUR HYPOTHEQUES

ARGENT A PRETER sur hypothèque, (1ère et 2ème). L. C. Goyette, notaire, 28 Notre-Dame Est. 284-26

ARGENT A PRETER sur 1ère, 2ème et 3ème hypothèque, aux plus bas taux H. R. N. Viau Realty & Trust Co., 43 St-Gabriel. Main 5761. 289-26

ARGENT A PRETER sur propriétés en construction ou terminées, 6 p.c. Achat, balance, prix de vente. Voir notaire Meunier, 99 St-Jacques. Edifice Banque Nationale. 128-1 an

ARGENT à prêter sur 1ère et 2ème hypothèque à 6 et 7 p.c., s'adresser J. E. Tremblay, 80 St-Gabriel, chambre 8. Tél. Main 2149 de 1 à 4 heures. 288-6

ARGENT A PRETER sur hypothèques, conditions à la convenance des emprunteurs. Montreal Loan and Mortgage Co., 141 rue Notre-Dame Ouest, coin St-Jean. 209-156

ARGENT A PRETER sur hypothèque à bonnes conditions, et achats de créances. S'adresser au Notaire L. Bélanger, 30 St-Jacques. Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. 128-1 an

PRET SUR HYPOTHEQUE—Argent à prêter sur hypothèque, achat de comptes, créances hypothécaires et de terrains vacants, transactions commerciales négociées. H. Lemire, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 2. 212-312

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger pour cause de santé, un stock marchandise sèche, bonne place d'affaires, 142 Laurier Est. Mme A. O. Boisvenu. 289-6

A VENDRE ou à échanger, à l'Epiphanie, beau pouvoir d'eau, 5 turbines, moulin à scie, engin, etc. René Chopin, N.P. 107 St-Jacques. Main 7741. 274-26

A VENDRE ou à échanger, un bon magasin de ferronneries situé No. 103 Ste-Catherine Est. Pour faire un bon marché, voyez immédiatement O. Jutras, 1239 St-Hubert près Rachel. 289-6

DEMANDE D'EMPRUNTS

ON DEMANDE à emprunter par montant de $1,000 et plus, à 6, 7 et 8 p.c. sur hypothèque. S'adresser à J. A. H. Hébert, Notaire, chambre 2, Crédit Foncier. Main 3362. 228-312

ON DEMANDE A ACHETER

JE VEUX acheter une licence d'épicerie pour vendre des liqueurs. 1510 Ontario Est. 293-6

ON DEMANDE à acheter grand garde-robes de seconde main. S'adresser 559 Ste-Catherine, Maisonneuve Est 3630. 293-1

ON DEMANDE à acheter une propriété de deux logements de 5 et 6 appartements, paiera par une hypothèque de $575 à 7 p.c. Ecrire à 1502 St-Denis. 289-6

ON DEMANDE à acheter une terre de 30 à 75 arpents, avec ancienne maison en pierre, située sur le bord de l'eau, 10 à 25 milles de Montréal. S'adresser à P.E. Brown, 97 St-Jacques. 288-6

PRESSE — On demande à acheter une petite presse "Universelle" ou autre marque 12 x 16, 16 x 22 (2nde main), pourvu qu'elle soit bonne. S'adresser par lettre à Boîte 7102 Bureau de Placement de la PATRIE. (7102) 293-1

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE à louer, logement de 5 à 6 appartements, confortable. S'adresser 240 Dorchester Est. Tél. Est 4661. 289-6

ON DEMANDE à louer, logis de 3 ou 4 chambres, en bas, pas d'enfants, cour ou jardin préféré. Ecrire 586 Mont-Royal Est. 293-2

ON DEMANDE à louer logement de de 6 grandes pièces, paiera $15, pour bon logement, bas préféré, entre Duluth, Cherrier, Parc Lafontaine et St-Denis. Ecrire 178 rue Lanaudière, près Marie-Anne. 293-6

PROPRIETES A VENDRE

T. GIRARD

360 Ste-Catherine Est.

55000 pieds de terrain sur le bord de l'eau avec bonne bâtisse à vendre ou à échanger contre propriété à Montréal.

3 Magnifiques logements, situés rue Dumont, un vrai bargain pour un prompt acheteur. $500 comptant, balance facile.

12000 pieds de terrains rue De Lorimier, près Craig, conditions faciles.

15000 pieds de terrain, rue Papineau, près Ste-Catherine, $6,000 comptant, balance $1,000 par année.

300000 pieds de terrain à vendre à Outremont.

60000 pieds de terrain, coin Adam et Jeanne-d'Arc à vendre, conditions faciles.

MAGASIN de chaussures à vendre ou à échanger pour propriété ou terrain.

AUTOMOBILES à vendre ou à échanger contre terrains ou propriété.

On demande à acheter tout genre d'automobiles neufs et seconde main.

S'adresser T. GIRARD 360 Ste-Catherine Est. Tél. Est 4219. 288-6

A VENDRE maison brique pressée, 3 logis, revenus $456 par année, épicerie, bonne clientèle. S'adresser à 1250 Simard. 271-26

BREBOEUF — 427-429, maison de 5 appartements à vendre, 1ère maison du coin du Blvd St-Joseph St-Joseph. Vendra à bon marché. S'adresser sur les lieux à H. Giguère Tél St-Louis 1354 291-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

R. FUGERE

586 Parc Lafontaine, Tél. Bell St-Louis 2335.

$2100 — Ave. Labelle près Rachel, 2 étages, B. et B., 4 et 5 pièces, peu de comptant.

$3500 — Dorion près Sherbrooke, 2 logis, 6 pièces chaque, bonne cour, écurie, remise et boutique, bonne place pour un charretier ; on prendra un ou deux terrains en échange.

$5500 — Dufferin (de Laroche), près Boulevard St-Joseph, 6 logis B. & B., peu de comptant, balance facile.

$12000 — Chambord, 9 logis neufs, brique romaine, bien finis, modernes, bien loués, peu de comptant, balance facile ; on prendra des terrains en échange.

BEAUCOUP d'autres propriétés et lots à bâtir dans toutes les parties de la ville et banlieue.

UNE PETITE terre subdivisée près du village Pointe-aux-Trembles que je vendrai en bloc ou en partie à un prix très bas. Avis aux spéculateurs, 586 Parc Lafontaine. 288-6

J. A. T. QUESNEL & CIE

360 STE-CATHERINE EST, Coin Berri

$8500 — Rue St-Denis, près Laurier, 3 étages, 3 logements pierre et brique solide. Comptant $3,000.

$7900 — Rue St-Denis, près Laurier, 3 étages, 3 logements pierre et brique solide. Comptant $2,500.

$3500 — Rue Alma, 2 maisons terrain 50 x 73 avec ruelle Comptant $2,300.

$10000 — Avenue Hôtel-de-Ville, 2 logements, terrain 44 x 88, 4 étages. Comptant $5,000. On échangerait pour petites propriétés.

$5000 — Rue Rivard, près Mont-Royal, 4 logements, bois et brique. Comptant $2,000.

$5000 — Rue Régent, près St-Jacques, 2 logements, 2 étages. Comptant $500.

$20000 — Rue Régent, près St-Jacques, 8 logements, terrain 100 x 80. Comptant $2,000.

$6500 — Rue Mont-Royal, près St-Denis, un magasin, un logement, terrain 20 x 100. Comptant $1500.

$20000 — Rue Mont-Royal, un coin, un magasin, 4 logements. Cette propriété doublera d'ici 5 ans. Comptant $7,000.

$13000 — Rue Labelle, 12 logements, bois et brique, bien loués. Comptant $3,000.

$5650 — Rue des Erables, 3 logements, 3 étages, bien loué, Comptant $2,500.

$9000 — Un moulin à farine, 2 maisons, 2 hangars, hangar à voitures, écurie, etc. Un mille et demi des chars. Pas d'hypothèque. Echangera pour propriété à Montréal.

$5500 — Rue Beaudry, près Lagauchetière, 4 logements terrain 40 x 80. Comptant $3,000.

$18000 — Rue Hutchison, 6 logements, terrain 50 x 110, modernes. Comptant $5,000.

$27000 — Rue Fairmont, coin d'une ruelle, terrain 50 x 103, 4 logements, 2 magasins. Comptant $6,000.

$20500 — Rue St-Urbain, dans l'annex. Revenu $2,232, 12 logements. Comptant $6,000.

$13000 — Rue Champlain, 11 logements, terrain 80 x 102. Revenu $1,362. Comptant $6,000.

$14000 — Rue Christophe Colomb, 11 logements, terrain 50 x 75. Comptant $3,000, ou échangerait pour terrain.

$3000 — $8,500, $4,000, $5,000 $6,000 à $75,000 dans l'annexe dans tous les prix et pour tous les goûts.

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS RUE ST-JACQUES, un coin, près la Station Bonaventure, grandeur 66 x 74 avec ruelle.

AVENUE VICTORIA, Westmount, un terrain de 50 par 132, 540 pieds de la rue Sherbrooke. A vendre ou à échanger pour cottage ou autres propriétés.

10,500 pieds à Verdun, à vendre ou à échanger pour propriétés (un coin).

55,000 pieds à Ahuntsic, près du pont Viau à 25c du pied, sur le bord de la rivière.

150 lots à Notre-Dame de Grâces, admirablement situés, sur diverses rues, en échange de vos hypothèques et balance de prix de vente.

DANS OUTREMONT, rue Champagneur, 6 lots, 30 x 90, Rue Outremont, 8 lots, 30 x 90 — Rue Ducharme, 9 lots à 28 par 107 — Rue Cyrille, 9 lots, 20 x 106 — Rue Ducharme, 6 lots, 30 x 90 — Pacifique Ave., 2 lots, 28 x 88 — 4 lots, 27 x 100 — Duncan, 14 lots entre Pacifique et Atlantique, 25 x 102 — Davaar, 2 lots, 25 x 102 — 5 lots, 25 par 102 — Wilder, 4 lots, 50 x 104 — Van Horne un lot, 28 x 72 — Un lot rue Mont-Royal passé l'Avenue du Parc, 50 x 212.

A NOTRE-DAME DE GRACES — Rue Mayfair, 4 lots, 40 x 90 — Rue Balmoral, 5 lots, 25 x 120 — Avenue des Pins, 5 lots, 25 x 120 — Rue Royal, 14 lots, 25 x 120 — Rue Osborn, 2 lots, 25 x 100 — Ville Emard, 8ème Avenue, 4 lots, 25 x 90.

VERDUN, 15 logements, 4 et 6 pièces, conditions faciles.

AVE. DELORIMIER, près coin Craig, 12,000 pieds et terrain pour manufacture.

DIX TERRAINS rue Albert ; St-Denis et chemin public, Parc Midland, Blvd. St-Denis.

36 TERRAINS au Greater Rossland sur les rues Lesson et Rossland.

2 TERRAINS au Prince Vale Park, rue Prince of Wales, Notre-Dame de Grâces. Vrai bargain.

TERRE à vendre au Sault-au-Récollet. $450 de l'arpent.

Avis aux capitalistes, nous avons une terre de 1,250 arpents près Longue-Pointe, nous désirons former un syndicat, profit assuré de cent pour cent en deux ans. Hâtez-vous, il faut être prêt pour le premier mars prochain.

Plusieurs autres propriétés et terrains à vendre ou à échanger. Venez nous voir pour un excellent placement. J. A. QUESNEL & CIE, 360 Ste-Catherine Est, coin Berri. Téléphone Est 4544. 291-6

A VENDRE, les 500 derniers lots du fameux Plateau Bon-Air, quartier St-Denis. Augmentation de $100 par lot au printemps. La plus belle terre de Montréal pour construction et spéculation. S'adresser au Crédit Métropolitain, limitée, 74 rue St-Jacques. Main 6455. 276-26

AVENUE ALEXANDRA, au coin de l'Avenue des Pins, cottage de première classe en brique solide ; neuf bonnes chambres, bien finies en bois franc. Il faut le voir pour l'apprécier. Omar Oakley, 107 rue St-Jacques. 288-6

BARGAIN EXTRAORDINAIRE—Rue Messier—22 logements—maison à 3 étages, bois et brique romaine, bâtis il y a un an, à vendre en bloc ou en détail, rapportant 11 p.c. à l'acheteur, faites un offre. Les conditions sont faciles. S'adresser à 78 St-Denis. 292-3

PROPRIETE A VENDRE, rue Chambord, près Mont-Royal, 6 logements modernes, revenu $762, bien loué, prix $7,500, hypothèques $3,000, balance comptant. S'adresser H. Corbeil, 350 Fabre, Tél. St-Louis 1360. 291-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. B. DUPRE

1649 Avenue du Parc

$27000 — Rue Durocher, coin Lajoie, Outremont, 753 à 761, 3 côtés, 3 étages, 9 logements, 6 et 7 appartements, très moderne, comptant $6,000.

$35000 — Ave. du Parc, No 2221 près Fairmont, terrain 50 x 110, bâti 50 x 85-6, grands flats pierre et brique solide. Comptant $10,000. Planchers en bois dur, très moderne.

$17000 — Rue Durocher, 2 côtés 3 étages, 6 et 7 appartements, façade en pierre, comptant $4,000.

$8500 — Rue St-Urbain, No 1669 près Mont-Royal, 3 logements, 7 appartements, améliorations modernes, cave cimentée, fournaises au bas. Comptant $4,500.

$6500 — Rue Simard, 2 côtés, 2 étages, 4 logements, près Mont-Royal, 4 et 5 appartements. Comptant $1,500.

$35000 —Rue William-David, 24 logements. Nos 204 à 242B, 3, 4 et 6 appartements. Comptant $10,000.

$17000 —Rue Bourbonnière, coin sud-ouest de la rue Ernest, 10 logements, 1 magasin, 5 appartements. Comptant $4,000.

$6000 —Cottage sur la rue Desmarteau, No 15, Longue-Pointe, près du fleuve, près des chars de la ville, bois et brique, 9 appartements. Comptant $2,500.

S'adresser pour informations à J. B. DUPRE, 1649 Avenue du Parc. Tél. St-Louis 173. 217-26

CHRISTOPHE COLOMB coin Hughes Boulevard St-Denis, un magasin, 2 logements avec terrain voisin, peu comptant. Placement d'avenir prospère. Alp. Coallier, 2121 de Châteaubriand. Tél. St-Louis 3477. 288-6

COIN VISITATION et Lagauchetière, Propriétés à vendre, Nos 121-123-125-127 Visitation quatre grands logements, brique solide, placement première classe. Prix $7800. A. Roberge, 70 St-Jacques. 292-6

FABRE, près du Boulevard St-Joseph, terrain 32 x 103 ; grand flat ou bas, 8 appartements, fournaise, 4 logements au-dessus, bain émaillé partout, revenu $864, construction neuve, première classe, prix $8,200 conditions faciles. Petit & Petit, 122 Christophe Colomb. Tél. St-Louis 3968. 288-6

JOLIETTE et Notre-Dame, à côté du couvent d'Hochelaga, 3 beaux plain-pieds modernes à vendre, fournaises, etc., pas de commission à payer. S'adresser J. E. Tardy, 1857 Notre-Dame Est. 290-6

LASALLE près Ontario, propriété commerciale, 1 magasin, 3 logements, cave cimentée, écurie, grande cour. Chance rare. Conditions $2,000 comptant. Petit & Petit, 122 Christophe Colomb. Tél. St-Louis 3968. 288-6

MAISON A VENDRE, 3 logements, pour louer à $4500, rue St-Urbain, près Bernard. S'adresser Armand Gravel, 2449 Waverley St-Louis 4139. 293-6

MAISON neuve à vendre, rue Simard 1314, 2 étages, revenu $300 par année. Prix $3,000. $500 comptant. S'adresser 1262 Bordeaux. 291-3

MAISON A VENDRE à St-Jérôme, près de la station, $500 comptant. S'adresser au notaire Parent, St Jérôme, P.Q., ou à T. Girard, 360 Ste Catherine Est. 288-6

ON DEMANDE à voir plus beaux terrains que fameux Plateau Bon-Air quartier St-Denis. Une hausse de $100 par lot au printemps. Voir Crédit Métropolitain, limitée, 74 rue St-Jacques. Main 6455. 276-26

OUTREMONT, rue Durocher, 268 à 273, 3 logements, façade brique pressée, revenu au printemps $58 mois. Prix $7,300, terme facile, 473 Ontario. Tél. Est 4616. 292-6

PROPRIETE rue Droiet, 4 logis, $4,500 ; $2,000 cash. S'adresser 253 Gauthier, Girardin Frères. Tél. St-Louis 5009. 289-6

PROPRIETE à vendre, revenu 12 p. c., bois et brique, 6 logis, $4,800, vend pour cause de départ. S'adresser 975A Berri. 292-3

PROPRIETE ET EPICERIE à vendre, établi depuis 4 ans, faisant de bonnes affaires. S'adresser sur les lieux. 1161 Wellington, Verdun. Propriétaire laissant la place. 292-6

PROPRIETE A VENDRE, maison neuve, coin St-Urbain et Duluth. Conditions faciles. S'adresser N. Leclaire, 874 Sanguinet. Tél. Bell Saint-Louis 904. 293-6

RUE L'ESPERANCE — propriété neuve, 9 logis $11,000 à échanger avec très peut de cash, 253 Gauthier. St-Louis 5009. 290-6

RUE FULLUM, près Ste-Catherine, on vendrait maison appartements rapportant 10p.c. Prix $24000. Moitié comptant. Boîte 410 "La Patrie". 293-2

RUE ST-URBAIN, 1669 à 1679, près Mont-Royal, logements, fournaise dans le bas, glacière attachée à la maison. S'adresser à 1041 Marie-Anne Tél. Bell St-Louis 4745. 288-6

RUE BORDEAUX, près Rachel, 6 logements, 3 étages, pierre, brique et bois. Maison moderne. Bien louer, Rapportant plus de 10 p.c. sur prix demandé. S'adresser le soir de 6 à 8 hrs. 1081 Bordeaux. Tél St-Louis 1433. 289-6

$65000 — Coin Duluth et Mitcheson, 21 logements, 6 et 7 appartements, maison neuve, façade brique pressée, comptant $16,000, balance à condition faciles. S'adresser J. D. C. Martin. Tél Est 7122. 281-26

PROPRIETES DEMANDEES

Aux propriétaires qui veulent échanger leurs propriétés pour du comptant et des terrains aussi à ceux qui désirent vendre. J'ai aujourd'hui des acheteurs sérieux, transactions rapides et honnêtes.

S'adresser à

J. R. PICHE

88 Christophe Colomb,

Tél. St-Louis 629.

Bureau ouvert le soir.

291-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

NORBERT FONTAINE

30 St-Jacques, chambre 52. Tél. Main 5016

RUE CHABOT, 1 maison de 5 logements modernes, très bien construite. Prix raisonnable. Conditions avantageuses. Revenu 10 p.c.

RUE NICOLET, 1 maison moderne, de 3 logements, près de la rue Ste-Catherine. Revenu 10 p.c.

RUE ST-ANDRE, près de la rue Comte, 1 maison de 2 logements, vrai bargain. A qui la chance?

RUE HOCHELAGA, 1 maison de 3 logements, conditions très avantageuses. Bon marché.

RUE CLARK, 1 maison de 2 logements, bois et brique, avec remise et écurie. Bon marché, vrai bargain.

RUE BLOOMFIELD, 1 maison, 2 logements sur terrain de 30 x 92. Amateurs, il ne faut pas laisser passer cela inaperçu, c'est une aubaine.

RUE CHARLEVOIX, COIN KNOX, 1 maison, 2 logements et 1 magasin, très avantageux.

RUE BERRI, 1 cottage bien situé, avec grand terrain. Il faut vendre de suite et demandez des détails.

RUE HUNTLEY, COIN COMTE, une belle place de commerce, 5 magasins et 7 logements. Revenu au-delà de 10 p.c., très bien construit. Beau placement, demandez des renseignements.

NORBERT FONTAINE, 30 St-Jacques, chambre 52. Main 5016. 290-6

MAISON à vendre, rue Ropery, Pointe St-Charles, 2 grands logements rapportant $245 par année. Echangerait pour terrains à Notre-Dame de Grâces. Hypothèque $3,000. Nap. Bonhomme, 529 Centre. Main 4814. 288-6

OCCASION de gagner milliers de piastres en achetant terrains au Plateau Bon-Air, dans quartier St-Denis. Augmentation $100 par lot au printemps. S'adresser au Crédit Métropolitain, limitée, 74 rue St-Jacques. Main 6455. 276-26

RUE CASELAIS, 3 flats, ont coûté $7,800, rapportent $744. Hypothèque $3,500 à 6 pour cent ; vendra $7,000. Chance exceptionnelle. A. S. Deguire, 30 St-Jacques. Tél. Main 3995. 289-6

RUE SIMARD, entre Marie-Anne et Mont-Royal, 4 logements, brique pressée et bois et brique, maison moderne, une chance pour prompt acheteur. S'adresser le soir de 6 à 8 hrs., 1081 Bordeaux. Tél. St-Louis 1433. 289-6

RUE LASALLE (Maisonneuve) près de l'église, 6 logements, devant en pierre à bosse, toutes les commodités modernes. Revenu environ $880. Prix $8,700—de $1,500 à $2,000 comptant. S'adresser à 78 St-Denis. Tél. Est 1013. 292-3

$4800 — Rue Messier, tout près Mont-Royal, 3 logements neufs, 25 x 66. Brique romaine. Loyer $504, à vendre à $4,800. Comptant $2,000. Balance à 6 p.c. S'adresser à 78 rue St-Denis. Tél. Est 1013. 292-3

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE

RIGAUD. — Magnifique propriété terrain un arpent x 2, trottoir en ciment, maison en brique solide, 12 pièces, chauffage à eau chaude, bain, w. c. eau de la montagne, 100 pommiers, poiriers, pruniers, jardin potager, 10 minutes des chars, près du collège et couvent, près de la montagne, et de la rivière etc., excellente place pour un médecin désirant pratiquer pharmacie, la seule dans Rigaud, bonnes conditions. S'adresser J. Boutin, Rigaud, Qué., ou S. D. Vallières, 1431 St-Hubert, Montréal. 289-6

MAISON A VENDRE à Contrecoeur, contenant 9 pièces et bâtiments, près de l'église et des chars. S'adresser au No 364 Ste-Catherine, Maisonneuve. 293-26

ST-JOVITE, comté Terrebonne, à vendre, maison deux étages en bois avec dépendances. Remise et écurie. Emplacement de 75 x 90. S'adresser 669 Marie-Anne. 292-3

VAUDREUIL MAISON D'ETE

A vendre, bâtie pour hiver et été, entre le chemin et la grève, 8 appartements, lavabos dans les chambres à coucher, w.c., dedans, finie avec goût, très moderne. Véranda tout le tour, donnant au-dessus de l'eau, à l'arrière, beau point de vue, 5 minutes du C. P. R. et G. T. R. Prix $3,000. Conditions très faciles. Ecrire Casier 1010 "La Patrie". 292-12

TERRAINS A VENDRE

AVENUE DECARIE, Notre-Dame de Grâce, terrain 150 x 150, en face de l'hôpital des incurables, offre sollicitée pour clore succession. Mastaï Pagnuelo, 97 St-Jacques. Main 279. 288-6

AVENUE DECARY

Magnifiques terrains à vendre, la plus belle rue de Notre Dame de Grâces, près Sherbrooke. Avis aux spéculateurs le prix augmentera au 1er mars de 25c le pied. S'adresser 641 Colonial ou Tél St-Louis 5276 après 6 heures. 290-12

DEFLEURIMONT, Ave. Sherbrooke, au boulevard St-Denis, terrain à vendre avec un solage et plancher, canaux payés, prix $1,000. A qui la chance ? Albert Jarry, 2184 St-Denis. Tél. St-Louis 3128. 290-6

OUTREMONT — Terrain à vendre, rue Stewart, 121 x 108 avec ruelle. S'adresser W. A. St-Louis, 179 Notre-Dame Est. Main 4364. 293-6

TERRAINS à vendre rue Delorimier entre Gauthier et Sherbrooke. — S'adresser au prop. 1701 Blvd Saint-Laurent, ou Tél. St-Louis 2997. 291-6

TERRAIN A VENDRE rue Outremont, près Bernard, 2 terrains, 58 x 100, $4,500, pour une semaine; les voisins 5,800. Conditions faciles, 1032 St-Hubert. Est 2655. 291-6

TERRAINS A VENDRE à Outremont, coin sud-est, Boulevard St-Joseph et Nelson, 50 x 144 5-8. Sup. 7238 pieds.

A WESTMOUNT rue Sherbrooke à l'ouest de la rue Oxford 50 x 130 pds. Sup. 6387 pieds.

A BEAUREPAIRE, très beau lot sur le chemin du bord de l'eau, en face du lac St-Louis, privilège de grève 120 x 365 pieds. Sup. 45240 pieds, très beau site pour résidence d'été! Les chemins C.P.R. et G.T.R. passent à l'arrière de la terre. S'adresser le soir de 6 à 8 heures, 1081 Ave. Bordeaux, Tél St-Louis 1433. 289-6

Bureaux à Louer

Dans l'Edifice "La Patrie"

Coin Ste-Catherine Est et Hôtel-de-Ville.

Ascenseurs et toutes les améliorations modernes.

S'adresser au **Gérant de la "Patrie".**

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

A. LAFRENIERE

Courtier d'immeubles.

$6500 — Rue Christophe Colomb. Pierre et brique solide, près du Parc Lafontaine. Peu de comptant. Clair d'hypothèque.

$6900 — Delorimier, près Mont-Royal, propriété neuve, brique pressée, très bien finie.

$7000 — Notre-Dame Est, coin de rue, cottage de 28 par 30 avec terrain de 139 pieds par 112 de profondeur. Peu de comptant. Bargain.

$7000 — Rue Christophe Colomb. Brique pressée. Comptant $2,500 à $3,000.

$14000 — Hôtel licencié, coin de rue, dans le centre de la ville.

$30000 — Hôtel licencié, vend pour $600 à $700 par semaine. Chance rare.

$80000 — Pour ce prix, j'offre en vente l'un des plus beaux sites commerciaux du nord de la ville de Montréal. Adjoignant les lignes du C.P.R. et siding pour les chars. Comprenant 19,000 pieds de terrains bien bâtis en "sheds", élévateur à grain etc. Le terrain seulement vaut $3.00 le pied. Le tout à vendre, savoir ; Commerce, clientèle, livres, dettes de livres, terrains, bâtisses, stock, roulant, outillage, achalandage etc. C'est une chance extraordinaire. Principal commerce est : Plâtre, brique, fer, sable, mortier, tous les matériaux de construction.

Pour plus amples informations, s'adresser à A. LAFRENIERE, 147 rue Boyer. Tél. St-Louis 1729. Résidence privée 575 rue Marie-Anne. 293-6

MAISON, 1 étage, 4 appartements, passage, $600 comptant, balance hypothèque à 5 ans. S'adresser 1951 Dufferin. St-Louis 2595. 293-6

ST-DENIS, 2 propriétés de 3 étages à vendre ou à échanger, rapportent $2,700 par année, à bonnes conditions. Voir Tourangeau et Courchesne, 319 Mont-Royal Est, Tél. St-Louis 3094. 291-6

$1000 comptant, rue Parthenais, près Mont-Royal, 5 logements neufs, balance très facile. S'adresser Nap. Bonhomme, 529 Centre. Main 4814. 288-6

$2900 rue Fabre 562 et 564, à vendre, 4 et 5 pièces, bain gaz, fixtures électriques. $500 comptant. revenu $300. — 374 Marquette. 292-6

DANS LE MONDE DES IMMEUBLES

STE-ANNE DE BELLEVUE

La nouvelle subdivision immobilière que M. R. B. Scott met en ce moment sur le marché, attire l'attention générale. La propriété est située à Ste-Anne de Bellevue et contrôlée par un syndicat dont M. Scott est seul agent vendeur. A notre représentant, qui lui demandait le nombre de nouvelles propriétés offertes sur le marché et tactiques employées pour intéresser la clientèle, M. Scott a répondu ceci: "Bon nombre de vendeurs d'immeubles comptent plus sur la réclame à grande fanfare de leurs agents que sur le mérite véritable de leurs propriétés pour s'assurer la vente. Je suis intéressé dans le commerce de l'immeuble depuis plus de treize ans et je le connais parfaitement. Prenez par exemple la propriété College Green que nous offrons présentement. Vous avez sans doute lu l'annonce et reconnu les avantages qu'elle possède. Je sais que vous désirez de la nouvelle et non des statistiques, mais je ne puis m'abstenir que vous citer quelques-uns des avantages :

LOCALITE — College Green est situé sur le lac St-Louis, et entre celui-ci et celui de Deux Montagnes, à moins de 10 minutes des gares du C.P.R. et du G.T.R.

ACCESSIBILITE — Collège Green est situé à pas plus de 20 minutes de la ville et le trajet ne coûte que 12c ; Ste-Anne de Bellevue est desservie par 50 ou 75 convois tous les jours.

DROITS RIVERAINS — A chaque acheteur on concède des droits égaux sur les deux sentiers riverains.

LES POSSIBILITES FUTURES — Collège Green est si près de la ville, qu'avant longtemps, bon nombre de citadins y auront transféré leur résidence.

AMELIORATIONS — On a augmenté la beauté de la propriété en construisant de splendides avenues et en plantant des centaines d'arbres. Les lots subdivisés comportent 50 pieds de front par 150 pieds de profondeur.

SYSTEME D'AQUEDUC — On est à préparer des plans pour desservir Collège Green au moyen d'un système d'aqueduc.

AVANTAGES — Collège Green est à proximité d'un des meilleurs collèges du continent américain.

Toutes ces choses sont importantes pour l'acheteur qui a l'intention de construire et de se faire un "home" pour l'été ou pour toute l'année. Mais le point capital pour l'acheteur, c'est le titre qu'il obtient de la propriété. "Vous savez que je ne suis pas le propriétaire de ce terrain", ajoute M. Scott" mais seulement l'agent vendeur. Je puis dire que des titres de cette propriété ont été trouvés satisfaisants par MM. Cram, Ewing et McGadden, avocats distingués de Montréal en matière d'immeubles. Le propriétaire actuel est un citoyen en vue et, par conséquent, nos actes peuvent être transférés immédiatement et le montant convenu est payé intégralement. Ceci est très important, surtout pour celui qui achète dans un but de placement et avec l'intention de revendre à profit. Il est alors assuré de ne pas souffrir de retards ennuyeux.

L'avantage est précieux aussi pour celui qui achète pour construire. Il y a beaucoup de propriétés actuellement exploitées et détenues sur marge seulement par les vendeurs ; aussi, si la vente ne marche pas comme on l'avait anticipé, le titre de la propriété revient au véritable propriétaire à l'expiration de l'option des agents vendeurs. Ainsi, la personne qui achète une propriété margénée ne peut obtenir le titre clair de son lot tant que l'agent n'en a pas vendu suffisamment pour payer le propriétaire et obtenir un acte de vente en règle que, à son tour, il cédera à son client.

"Admettons que tous des agents d'immeubles soient honnêtes, et il y en a, et qu'ils entreprennent de vendre des terrains achetés sur marge avec un capital insuffisant. Dans le cas où la propriété ne se vendrait pas assez vite pour leurs permettre de faire leurs paiements avant l'expiration de leur option, il ne reste souvent à l'acheteur que des reçus sans valeur, comme consolation pour l'argent versé entre les mains de l'agent.

"Vous m'avez demandé ce qui était l'attrait principal pour la vente de la propriété College Green, je vous réponds: "C'est le titre". Les gens ne tiennent pas tant à savoir ce que vaut le terrain sur l'île de Montréal, qu'à obtenir un titre libéré de l'agent de qui ils ont acheté un terrain.

Nos courtiers ont commencé les préparatifs d'organisation des ventes des lots à bâtir dans notre banlieue pour le printemps. Il s'est fait depuis quelque temps de nombreuses transactions de terrains dans la banlieue, de terrains propres à la subdivision en lots à bâtir. La dernière de ces transactions porte sur une terre de cinquante âcres, située à la Côte St-Luc.

Les dernières et principales ventes du jour sont:

Robert B. Hutcheson, N.P., à George B. Allison, agent financier. Lot 138, paroisse Montréal, ville Montréal Ouest. Terrain 50 âcres borné par le chemin de la Côte St-Luc pour $85,000.

—Mme Alexandre Michaud à Mendoza Langlois. Lots 371 à 376, 378 à 388, 391 à 400, 402 à 412, lots 3-377, 3-389, 3-401, 3-413 etc. village Hochelaga pour $57,000.

—Alexis Pilon à Dr Charles J. Gross, partie Nord du lot 1270, lot 1271, 1272-1 paroisse Montréal avec bâtisses quartier St-Henri. Terrain 85 x 81'6, 92, 92 rue Agnès. Lots 1794-314, 315 même lieu avec bâtisses pour $43,000.

—James L. McAvity à Montreal Trust Co., partie du lot 1526, partie 1530-2, 1, 9, 11 quartier St-Antoine, rue Drummond. Terrain 73 x 139'7, pour $62,000.

—J.-Bte. Dupré à J. E. Lalonde et al, partie N.-E. du lot 1567-8, partie 9, 10 quartier St-Antoine, Ave. Overdale. Terrain 9010 pieds pour $52,000.

—F. X. Roy à J.-Bte. Dupré, partie N.-E. 1567-8, partie 9, 10, quartier St-Antoine, Ave. Overdale. Terrain 42'6, 38 x 87'6, 46 x 87 pour $50,000

—Chs. J. Doherty et al, es-qual, à Edith Mary Arnton (Dame James Bell). Lot 1701-2, 7 quartier St-Antoine, rue Sherbrooke. Terrain 1791 pieds pour $25,000.

—Fortunat Laberge, notaire, à Joseph Villeneuve, (86 lots), lots 48-362, 363, 365, 366, 368 etc., sans bâtisse, ville de Montréal Est, pour $21,500.

—Jean-Bte. Dupré à Théodore Lefebvre. Lot 12-12-2, lot 12-13-34, avec bâtisses paroisse Montréal, Nos. civiques 2227, 2229, 2231 Ave. du Parc. Terrain 25 x 80, 25 x 30 pour $16,000.

—Théodore Lefebvre à Jean-Bte. Dupré (11 lots), lots 38-311 à 315, 343 à 348, 38A-1 et 11 paroisse Montréal, Outremont, rue Ducharme. Terrain 29,100 pieds pour $15,390.

—Pierre Desforges à Alexandre Dupuis. Lots 22-160, 161, 162 village Hochelaga sans bâtisse rue Ste-Catherine Est. Terrain 24 x 110 pour $11,880.

—Mme veuve Robert Taylor Raynes et al, es-qual., à West End Land Co. Lots 239A-20, 21 et 22, paroisse de Montréal sans bâtisse Ave. Carleton, Westmount. Terrain 50 x 107 chaque lot égal 16050, pour $16,445.

—Onésime Carrier à Albert Adam. Lot 390 quartier St-Jacques, rue Amherst. Terrain 36'3 x 64'5, 65 avec bâtisses pour $13,000.

—Mme Moses Muransky à Mendel Lashkin. Lot 1206-1, 2, 3 quartier Ste-Anne, rue Notre-Dame Ouest. Terrain 7040 pieds pour $21,000.

—Wilfrid Piché à Léon Piché. Lots 1226-27, 28 quartier Ste-Marie, rue Gauthier. Terrain 25 x 88 avec bâtisses pour $20,000.

—Mme veuve Martin Joseph Brogan et al, à George C. Jackson. Lot partie N.-O. de partie N.-E. de 953 quartier St-Louis, rue Cadieux. Terrain 24 x 75 avec bâtisses pour $3,750.

—A. Brisset Des Nos à Dame E. Duchesneau. Lot 1252-34, 35 quartier St-Jacques avec bâtisses rue St-Denis, Nos. civiques 801 à 811. Terrain 25 x 95 chaque lot pour $19,500.

—W. Bessette à Alice Cousineau. Lots 34A-65-2, 34A-66-2 paroisse Montréal, Ave. Bloomfield, Outremont. Terrain 26 x 92 pour $5,980.

—D. McEachran à M. Paquette. Lots 38-550 à 557 paroisse Montréal, sans bâtisse, Ave. Bernard, Outremont. Terrain 219 x 100 pour $6,437.50.

—A. Jolicoeur à E. Bolduc. Lot 339-483 village Côte St-Louis, avec bâtisses rue Marquette. Nos. civiques 502 à 508. Terrain 30 x 76 pour $4,900.

—Zoël Martel à L. O. Deslières. Lot 9-191 village Côte Visitation, quartier Delorimier avec bâtisses, rue Fullum, pour $5,550.

—G. Cusson à J. Bte. Deschamps jr., partie S.-E. 33'8 village Côte Saint-Louis avec bâtisses rue Papineau. Terrain 80 x 145 pour $6,000.

Dame Frances Stephen à Security Realties Ltd. Lot 174 quartier Ouest, borné N. Ouest par la rue St-Jacques, (Ottawa Hôtel) pour $415,000.

—Mlle Abigail Yuile à Louis P. Bédard K.C., partie 1-2 N. Ouest de 1757-27 et 28 quartier St-Antoine, N.-E., Ave. Redpath. Terrain 8352, 1342, pour $41,737.

—John James Carrick à James Law. Lots 1755-44 et 50 quartier St-Antoine. Terrain 10120 pieds. Ave. des Pins, pour $20,250.

—Dame James Gardener à John S. Prince Lots 1665-5, 6 et 7 quartier St-Antoine, Ave. Lincoln. Terrain 57 x 86 pour $17,000.

—Narcisse E. Brais à Frederick H. Shaw, partie lot 1372 quartier St-Antoine avec bâtisses rue Mansfield No civique 77. Terrain 27 x 104, pour $18,500.

— Narcisse E. Brais à Frederick Shaw, partie lot 1372 quartier St-Antoine. Terrain 27 x 104, rue Mansfield, pour $19,000.

—Archer F. Duguid à James Law. Lot 1755-38 quartier St-Antoine. Terrain 5652 pieds Ave. des Pins, pour $14,130.

—Geo. Layfield à W. H. Trenholme. partie lot 1658, 1559 quartier St-Antoine, rue St-Luc. Terrain 50 x 111, pour $1.00 et bonnes considérations.

—The Royal Trust Co. es-qual., à James Cradock Simpson, 1-2 N.-O., 1445 quartier St-Antoine, rue Metcalf. Terrain 26 x 100 pour $7,500.

—Narcisse T. Gagnon à Duncan McDonald et al. Lot 2 parties de 44-105, quartier St-Laurent, rue Sherbrooke. Terrain 3397'10 avec bâtisses, pour $40,000.

—Oscar Payette à Michel Ste-Marie Lot 1225-15 quartier Ste-Marie, rue Gauthier. Terrain 23 x 80 avec bâtisses pour $5,000.

J. Euclide Lacasse à Jos. O. Dubois —Lot 906-45 quartier St-Louis, rue Roy. Terrain 22.6 x 85 avec bâtisses, pour $7,600. — G. Ecrement N.P.

Ant. Léonidas Hurtubise à "La Sauvegarde", lot 87 quartier Est, rue St-Vincent, pour $26,124.—N. Pérodeau, N. P.

Mary Goldstein à Jos. Alex. Besner, lot 991, 990-1 quartier St-Louis, blvd St-Laurent et St-Dominique, avec bâtisses Nos civi 871 à 873 blvd St-Laurent, 880 St-Louis pour $11,500. —J. A. Savignac N.P.

André Brisset des Nos, à Dame Edmond Duchesneau, lot 1252-348 35, quartier St-Jacques, rue St-Denis avec bâtisses Nos civi. 801 à 811. Terrain 25 x 95 pour $19,500.—E. M. Dufresne N.P.

Hochelaga J. C.—Lot 142 par. Mont. Ce lot connu sous le nom de "Mills Farm" avec bâtisses pour $260,000.

Alexandre M. Bailey et autres, vendeurs à Montréal Securities Corporation Limited, acheteur.

Victor et Charles Décarie à Chs. Geo. Macartney, comptable, une terre à Notre-Dame de Grâces, lot 93 par. Mont. moins les bâtisses. Terrain 3¾ x 20 arp. 3 arps, 7 arps. 1½ arp. x 8 arps environ.

Chemin Côte St-Luc, pour $1250 l'arpent égal $145,000—Promesse de vente—J. A. O. Labadie.

Joseph Lanouette alias Lebeau à J. Addison Reid, courtier, pt. du lot 357 par. St-Laurent, chemin Public, Concession Ste-Marguerite, terrain 71 arps. 140 pds en super. pour $122,500. —Jos. A. Brunet, N.P.

William D. Lighthall, avocat, à The Greater Montreal Land and Investment Co. Ltd., pt. des lots 93, 94, 96, village Côte des Neiges, chemin Côte de Suisse, terrain 56 arps. 11 pchs. 211 pds pour $117,845.—Jos. A. Brunet N. P.

J. Victor Boudrias et al es-qual. à William D. Lighthall, pt. 93, 94, 96 Villa. Côte des Neiges, chemin Côte de Liesse, terrain 56 arps. 11 pchs 211 pds, pour $98,202.54.—Jos. A. Brunet, N. P.

LES TRAVAUX DU CANADIEN-NORD

Sir William MacKenzie, le président du Canadien-Nord, est retourné hier soir à Toronto. Avant son départ, Sir William a déclaré que les travaux que sa compagnie projète à Montréal seront commencés immédiatement après l'adoption des plans par tous les intéressés.

Le président du C.N.R. a déclaré que l'entente entre la ligne Royale du C.N.R. et la ligne Cunard n'était pas conclue mais que sans se vendre, la ligne Royale s'entendrait très bien avec la compagnie Cunard.

EXPOSITION DES PLANTEURS DE TABAC

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 9. — L'association des planteurs de tabac du district de Joliette tiendra son exposition annuelle à St-Jacques de l'Achigan, jeudi, le 15 courant. L'exposition s'ouvrira à 10 heures a.m. et se terminera le même jour à 5 heures a.m.

Le Canadien perd quatre parties

LES M.A.A.A. GAGNENT SUR TOUTE LA LIGNE ET OBTIENNENT UNE MAJORITE DE 180 POINTS. — APPRECIATION JUSTE.

LIGUE DE MONTREAL

Les représentants des clubs de billard Canadien et M. A. A. A. ont joué hier soir leurs parties pour le championnat de la Ligue de Montréal.

Les visiteurs qui sont connus comme étant des hommes de bonne volonté, allèrent au feu sans la moindre hésitation.

Moins favorisés que les autres, les Canadien luttèrent néanmoins jusqu'à la fin, en dépit du fait qu'ils n'étaient encouragés par la présence d'aucun compatriote.

Ils furent va sans dire, battus sur toute la ligne, et par de bonnes majorités.

Si les nôtres avaient été là, peut-être les Canadien auraient-il pu éviter une défaite aussi complète. Mais, au club St-Denis comme au club DeLorimier on ne semble pas avoir la reconnaissance du cœur.

Que peut importer aux "amis" une défaite pour le Canadien ?

C'est une quantité négligeable qu'on doit ignorer pour ne pas dire dédaigner.

Cependant, au début de la saison, c'était pourtant le Canadien qui tenait entre ses mains le sort de la Ligue de billard Montréal. Et quand il s'est agit de la disparition du Canadien, événement qui aurait sûrement amené celle de la Ligue, se souvient-on encore des instances et des supplications dont furent comblés les Canadiens.

A présent que les Canadiens ont fait leur sacrifice, en assurant à la Ligue son existence, les camarades restent indifférents et ne daignent même pas se déranger, sauf dans les grandes circonstances..........

La conduite de nos amis est plutôt répréhensible et tout à fait anti-sportive.

Il viendra sûrement un temps où le faibles l'emporteront sur les forts et si jamais la Ligue de Montréal disparaissait pour une raison ou pour une autre, les vrais amateurs du jeu de billard "brilleront" alors, mais il sera trop tard.

D'étrangers au club de la M.A.A.A., hier soir, il n'y avait que les joueurs du Canadien, quelques intimes et, "the last but not the least", notre vieil ami, M. Eugène Dupuis, qui ne dédaigne pas plus un joueur faisant 2 de moyenne, qu'un artiste comme il y en a tant dans la Ligue de Montréal.

Le résultat des quatre parties jouées hier soir, donne à la M.A.A.A. une majorité d'environ 180 points sur le Canadien.

UN CANADIEN.

HOPPE RESTE CHAMPION

Spécial à la PATRIE.

NEW-YORK, 9—Geo. Sutton et Willie Hoppe ont joué avant-hier soir en l'Hôtel Astor, leur partie de billard pour le championnat du monde au cadre de 18.2.

Le jeune champion qui était en excellente forme n'a éprouvé aucune difficulté à vaincre son adversaire par une majorité de 220 points.

Ce succès du jeune maître lui donne par le fait même l'avantage de conserver son titre de champion du monde, tant convoité par le vétéran Sutton.

Le résultat fut de 500 à 280.

La moyenne du vainqueur fut de 29-7-17 et celle du vaincu de 16-8-17.

Une foule d'amateurs assistaient à la partie.

William F. Hoppe (spot ball)—12, 57, 26, 25, 3, 0, 33, 1, 4, 0, 98, 14, 88, 2, 46, 5, 78—500 points. Moyenne, 29 7-17; séries, 98, 88 et 78.

George Sutton (white ball)—1, 16, 47, 0, 67, 0, 0, 21, 1, 0, 12, 36, 5, 0, 3, 50, 21—280 points. Moyenne 16 8-17; séries, 67, 50 et 47.

L'Association de Montréal

EN PRESENCE D'UNE FOULE IMMENSE, LES HOCHELAGA ET LES ST-LOUIS FONT PARTIE NULLE. — RESULTATS DES AUTRES JOUTES.

Il y avait une assistance assez considérable, au Jubilee, hier soir, et nous pouvons affirmer que les spectateurs, qui s'attendaient à de l'excitation n'éprouvèrent pas de déception, car les parties furent des plus intéressantes. L'intérêt se concentrait naturellement sur la rencontre des St-Louis-Hochelaga, les deux "leaders". Ces derniers ont fait partie nulle, le score étant de 2 à 2.

Les Hochelaga eurent l'avantage, durant le première demi-temps, comptant leurs deux points au cours de cette période. Il en prit seize minutes à Joe Bradford pour rendre le score égal.

Quelques instants avant l'expiration du temps réglementaire, Simard fit une belle course et scora pour Hochelaga, aux acclamations de l'assistance. Ce point ne fut pas compté, toutefois, ayant été précédé d'un "hors-jeu".

Vu l'importance de la partie, on décida de jouer une période supplémentaire de dix minutes, mais les joueurs de défense, de part et d'autre, étaient en éveil, les avants étaient fatigués après quarante minutes d'une lutte ardue et le score de 2 à 2 resta intact lorsque vint le temps de céder la glace aux Voltigeurs et aux Nationals. Ces derniers ont blanchi l'équipe de Liguori Laurin, mais disons tout de même que les Voltigeurs se sont vaillamment défendus, un seul point étant enregistré durant la première période.

Dans la seconde les Voltigeurs furent menaçants, à plusieurs reprises, et il fallut toute la vigilance de Cadotte et le sang-froid de Catta et de Duckett pour les empêcher de compter.

Les Champêtre ont remporté une belle victoire sur les Athlétiques dans le premier engagement de la soirée. Ces derniers les prirent par surprise en enregistrant le premier point, à peine une minute après la mise en jeu. Cet exploit de Phelan eut pour effet de stimuler la défense des Champêtres qui redoubla de vigilance et empêcha les Athlétiques d'augmenter leur score, cependant que l'équipe du capitaine Jetté comptait six points.

Lambert, le nouveau gardien de buts, a joué une excellente partie et Guy et Jetté furent les étoiles de la ligne d'attaque.

Alignements, sommaires et punitions:

Suivent les alignements des deux clubs et les sommaires des parties :

Première partie

Champêtre	Positions	Athlétique
Lambert	Buts	Harney
Décarie	Points	McKeown
Furlong	Couverts	Tétreault
Belle-Isle	Avants	Phelan
Gay	Avants	Davis
Galarneau	Avants	McDonald
Jetté	Avants	Clements

Substitut : R. Cutter, Athlétique.
Umpires: E. Moquin, Henderson.
Chronométreurs: H. A. Lacoste, Percy F. Reed.
Arbitres: Didier Pitre, Ernie Dubeau.
Pénitencier : M. Lucien Provost.

SOMMAIRE

1—Athlétique, Phelan ... 1 m.
2—Champêtre, Belle-Isle ... 8 m.
3—Champêtre, Guy ... 5 m.
4—Champêtre, Belle-Isle ... 2 m.
2e mi-temps.
5—Champêtre, Belle-Isle ... 7 m.
6—Champêtre, Guy ... 1 1-2 m.
7—Champêtre, Jetté ... 11 m.

Punitions: Furlong, 3, 3 ; Décarie, 3, 3 ; Belle-Isle, 3 ; McDonald, 3, 3 Davis, 3.

Deuxième partie

St-Louis	Positions	Hochelaga
Martin	Buts	Giroux
Galbraith	Points	Comeau
Rouch	Couverts	Saucier
Hennessy	Avants	Alb. Blanchard
Joe Bradford	Avants	Art. Blanchard
Hughes	Avants	Matte
G. Bradford	Avants	Simard

Umpires : J. Bourdon, J. B. Villeneuve. Chronométreurs : H. Brabant, Geo. Michaud.

SOMMAIRE

1—Hochelaga, Art. Blanchard ... 5 m.
2—Hochelaga, Art. Blanchard ... 9 m.
2e mi-temps
3—St-Louis, Joe Bradford ... 3 m.
4—St-Louis, Joe Bradford ... 13 m.

Punitions : Hennessy, 3, 3, 3 ; Blanchard, 3 ; Comeau, 3.

Troisième partie

National	Positions	Voltigeurs
Cadotte	Buts	Décarie
Cattarinich	Points	D. Bourdon (C. Laurin)
Duckett	Couverts	Théoret
Bougie	Avants	Paré
Séguin	Avants	Dorais
Désourdy	Avants	David
Bertrand	Avants	O. Lalonde

Umpires Z. Lefebvre, Ed. Lessard. Chronométreurs : J. N. O. Ledoux, H. Tucker.

SOMMAIRE

1—National, Désourdy ... 9 m.
2e mi-temps.
2—National, Désourdy ... 2 m.
3—National, Désourdy ... 2 m.
4—National, Bertrand ... 6 m.
5—National, Bertrand ... 8 m.

Punitions : Bougie, 3 min., Paré 3, Dorais 3, Séguin 3.

Le programme de jeudi prochain est le suivant :
8 hrs. — Athlétique vs. Voltigeurs.
9 hrs. — St-Louis vs. National.
10 hrs. — Champêtre vs. Hochelaga.

Dans la classe A des joueurs de Quilles

LES NATIONAL, LES M.A.A.A. ET LES CANADIENS REMPORTENT DE BEAUX SUCCES HI... SOIR. — LAMOUREUX SE DISTINGUE.

SUR LES ALLEES

Les clubs de quilles de l'Association de Montréal ont joué trois parties hier soir.

Les vainqueurs furent les National, les M. A. A. A. et les Canadien qui remportèrent tous deux parties sur trois.

Les scores furent assez élevés.

Lamoureux du club National joua la plus forte partie de la soirée et l'une des meilleures cette année. Au cours de la seconde reprise, il compta 277 et obtint un grand total de 668.

Malgré le jeu solide des National, les Crescents No. 1, leurs adversaires, parvinrent à gagner la première partie.

SOMMAIRE

Canadien			
Deschamps	161	167	191
Egan	191	185	179
Duperron	168	175	157
Léveillé	168	210	197
Désautels	167	181	159
	855	918	883

Moyenne: —531.2.

Standards			
Drysdale	166	192	149
Armstrong	145	174	194
Quinn	189	163	158
Copeman	164	176	158
Nelson	196	143	178
	860	848	837

Moyenne: —509.

M.A.A.A. Reds			
Bath	195	207	166
Legaillais	148	156	145
Bourdon	168	159	183
Gardner	190	173	151
Clark	171	202	184
	872	897	829

Moyenne: —519.6.

Beavers			
Clarabut	152	179	204
Zimmerman	153	166	193
Tweedie	149	136	...
Whittet	155	171	184
Aird	193	184	161
Cockburn	....	....	166
	802	806	908

Moyenne: —509.2.

National			
Lamoureux	187	277	204
Bédard	177	185	184
Dumont	171	169	125
Pelletier	157	203	180
Bougie	159	166	136
	851	1000	829

Moyenne: —536.

Crescents No. 1			
Stanford	181	157	180
Viau	189	159	162
Lebeau	169	175	168
Eddison	178	168	145
Bessner	206	200	140
	923	859	795

Moyenne: —515.6.

DEFI

Le club Canadien du Nord lance un défi à tous clubs de 16 à 18 ans. Pour arrangements, s'adresser à M. Noé Denis, 1226 St-André, Montréal.

Nouvelles Chemises DE PRINTEMPS

Il y a une quantité de chemises de qualité inférieure en ville, qui attendent d'être vendues. Pourquoi courir le risque de les avoir ? Nous garantissons chaque chemise que nous vendons, parce que nous savons que nos chemises sont bonnes. Chemises en PERCALE, NOUVEAUX STYLES DU PRINTEMPS.........85c.

R. J. Tooke, Limited, Rues St-Jacques et Ste-Catherine

Les raquetteurs de St-Hyacinthe

ILS ONT EU UNE PROMENADE A LAQUELLE PLUS DE 200 ONT PRIS PART. — LES ANCIENS Y ETAIENT AUSSI.

LE SPORT DE LA RAQUETTE

ST-HYACINTHE, 9—Mercredi soir, sur invitation du Club de raquetteurs "L'Infatigable", les autres clubs de raquetteurs "Le Zou-Zou", le "Trappeur", le "Canadien" et le "Saint-Hyacinthe", ont fait une grande marche d'ensemble, à travers nos champs de neige, et au son de la musique.

La marche terminée, tous se sont rendus au Club Philharmonique, où les attendaient d'excellents rafraîchissements de tous genres et où devait se faire la distribution des prix gagnés lors des grandes courses qui ont eut lieu, la semaine dernière, chez les Infatigables.

De fort jolis discours ont été prononcés par M. René Daignault, le dévoué président des Infatigables, par M. Edgar Vallée, du Clairon, par le chef P. A. Foisy, par M. le Dr Bédard et M. Michel Dion.

Beaucoup d'anciens raquetteurs étaient présents. Nous avons spécialement remarqué MM. J. Nault, R. St-Germain, Jules Laframboise, sr., Arthur Lamothe, Armand Laoctôt, M. A. Connell Emile Robert, L. G. Lalimé, Adrien Blondin, Dr L. V. Benoit, E. Girardot, J. A. Godard, J. E. Gosselin, T. St-Cyr, J. H. Lalumière, A. Mongeau, G. Benoit, D. Bibeault, J. A.A. Séguin, A. U. Lanoix et A. Lanoix, etc.

On a fait du chant et de la musique à qui mieux mieux. Enfin l'on s'est amusé de la façon la plus agréable.

Suit la liste des prix.

DISTRIBUTION DES PRIX

Course 1-2 mille, 1er prix — Coupe offerte par M. E. Lamarche, bijoutier. Gagnée par C. J. Laframboise jr., présentée par M. Jules Laframboise sr.

2ème prix — Médaille d'or donnée par "L'INFATIGABLE". Gagnée par Albani Dupont, présentée par M. Emile Robert.

3ème prix — Porte-cigares donné par M. Aimé Amyot. Gagné par Laurent Bourgeois, présenté par M. Léon Ringuet.

220 verges, 1er prix — Médaille d'argent donnée par R. Daignault. Gagnée par H. Larault, présentée par M. L. V. Benoit.

2ème prix — Cadran de fantaisie donné par L. M. Dion. Gagné par O. Daudelin, présenté par M. Henri Lalumière.

100 verges, 1er prix — Médaille d'argent donnée par Arthur Ledoux. Gagnée par Adrien Richer, présentée par M. Edmond Gosselin.

2ème prix — Boutons de manchettes donnés par E. J. Chartier. Gagnés par H. Dussault, présentés par P. Foisy, chef de police.

60 verges, 1er prix — Bouteille de Champagne donnée par C. J. Laframboise. Gagnée par H. Robert.

2ème prix — 2 doz. de Molson données par M. P. Hamel. Gagnées par H. Dufresne.

Courses obstacles, 1er prix — Tabagie donné par J. E. Dumaine. Gagnée par Marc. Blouin, présentée par M. J. E. Dumaine.

2ème prix — Pipe donnée par H. Dussault. Gagnée par Albani Côté, présentée par M. J. Laframboise jr.

Course aux œufs — Epingle-raquettes en argent doré, donnée par J. R. Lamarche. Gagnée par Elzéar St-Onge, présentée par M. Jules Laframboise sr.

Sault à la perche — Nécessaire de voyage donné par H. Gingras. Gagné par M. A. David, présenté par M. L. V. Benoit.

Souque à la corde, 1er prix — 6 boîtes de cigares données par MM. H. Dufresne et O. Prégent. Gagnées par O. Prégent, A. Lamonde, D. S. Milette, Elzéar St-Onge, J. R. Lamarche, H. Monette, présentées par M. Léon Ringuet.

2ème prix — 1 boîte de cigares donnée par A. Lamonde. Gagnée par H. Dufresne, H. Robert, J. Mathieu, H. Dussault, E. Robert, Ths. Orsali, présentée par M. R. Daignault.

LE HOCKEY

LIGUE DE FERRONNERIE EN GROS

Les surprises furent à l'ordre du jour dans la ligue de ferronnerie en gros, hier soir, au patinoir Victoria. Les heureux vainqueurs furent Frothingham Workman, Larivière Incorporée et Jas. Walker Hardware.

Fairfield, des Frothingham Workman se distingua pour son club. Les Thos. Robertson, tout en jouant une grande partie, ne purent mettre qu'un point à leur crédit. Cette première partie se termina par 4 à 1.

La seconde partie qui eut lieu entre les Fairbanks et Larivière Incorporée, fut la surprise de la soirée, le second mi-temps de cette partie fut des plus excitant, il y eu 15 minutes de jeu avant qu'aucun point fut enregistré, Larivière mit la rondelle dans les filets juste une minute avant l'expiration du temps. Ils furent les gagnants sur les champions des trois dernières années.

La troisième partie, entre Starke-Seybold et Jas. Walker Hardware fut une partie assez excitante, chaque club joua de son mieux, mais la forte défense des Jas. Walker triompha de ses adversaires en les déclassant par 3 à 0.

LE CLUB DE LA GAIETE CANADIENNE OBTIENT UN SUCCES COMPLET A L'OCCASION DE SA PROMENADE EN VOITURE AUTOUR DE LA MONTAGNE.

Le club de la Gaîté Canadienne de St-Henri, a prouvé à cette occasion comme d'ailleurs il l'a prouvé déjà, qu'il n'a pas usurpé son nom. De fait la gaîté la plus franche n'a cessé de régner durant toute la promenade et s'est continuée aux salles du club où pour clore la fête, il fut dit quelques discours et où la musique, le chant, la danse égayèrent les convives jusqu'aux petites heures.

Le club de la Gaîté a un local bien approprié pour fêtes de famille ... un club de raquetteurs qui fera le voyage à Châteauguay, dimanche prochain, et possède en plus un chalet à Châteauguay pour la natation et le yatching.

Le club est sous la direction de MM. Nap. Payette, J. A. Ste-Marie, Geo. Bellemare, Alp. Major, G. Roy, Aug. Faure, W. Brissat, R. Chicoine, F. Tibo, A. Viau, J. Ste-Marie, L. Grondin, A. Hotte.

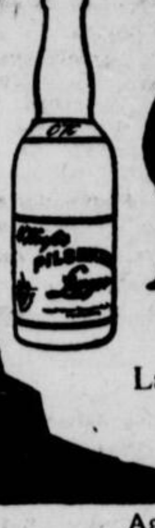

Toute bouteille authentique porte ce sceau

O'Keefe's PILSENER LAGER

"La bière légère dans la bouteille claire".

La lager qui chasse du Canada toutes les bières importées.

255

Agent à Montréal: DENIS & ALLARD, 34 Rue St-Benoit. Tél. Main 932

Le trot et l'amble

IL Y A ... D'INTERESSANTES COURSES HIER A LACHINE.— INDIAN HILL ET QUEEN GAZETTE.

A LACHINE

Hier après-midi, sur le lac St-Louis en face Lachine, il y eut des courses au trot et à l'amble, auxquelles bon nombre de sportmen assistaient. Bien qu'il n'y eut que deux courses, l'une d'elles ne put être terminée et fut remise à demain. En voici les résultats :

Classe 2.25, trot et amble —

Indian Hill (Lepailleur Frères)	1	1	1
Al Kender (Lagacé)	2	2	2
Helmont (St-Jean)	3	5	4
Black Mary (Daoust)	5	3	6
Grace Kelly (Miron)	6	6	3
Madden (Corbeau)	4	4	5

Temps, 2.33, 2.32 1-4, 2.31.

Match

Queen Gazette	1	1	2
Lord Roberts	2	2	1

Temps, 2.33 3-4, 2.38, 2.39 1-2.

Le Jeu de Dames

LE JEU DE DAMES

Louiseville, 9 février 1912

Vendredi soir, le 2 février, eût lieu, chez M. Gust. Bellemarre, une réunion d'amateurs de dames. Cinquante parties furent jouées. Fait remarquable, on déclara champion des joueurs de Louiseville, M. Ls. St-Jean, un vénérable vieillard de quatre-vingt-deux ans, qui, sur dix parties qu'il a jouées, ne perdit que deux demi-points. Il a cependant lutté avec les plus brillants joueurs de Louiseville. Nos hommages au distingué octagénaire qui a remporté la magnifique plume montée en or, offerte par M. G. Bellemarre, comme prix, destiné au champion, de ses nombreux hôtes, dont voici les noms:

MM. Louis St-Jean, champion, Alphonse Savoie, maire de la paroisse ; Gédéon Béland, Edouard Barber, Philippe Désaulniers, Onésime Gélinas, Hector Caron, Hector Béland, Georges Caron, Olivier Coulombe, Joseph Lescadres, Charles St-Jean, Arthur Ringuette, Napoléon Desrosiers, Joseph Lambert, Donat Ringuette, Emery Ringuette, Chs. Ed. Lamirande, Philippe Lamirande, Lucien Gravel.

Le comité était composé de M. Albert Bellemarre, président ; Onésime Gélinas, vice-président ; sec.-trés. Rémi Bellemarre ; Georges Caron, juge des parties.

Position des joueurs:

Ed. Barber	2-2	Points
Géd. Béland	2-2	"
Eug. Bellemarre	1 1-2	"
Ph. Désaulniers	1-2	"
Jos. Lambert	0	"
Ls. St-Jean	2	"
Georges Caron	1 1-2	"
Hector Béland	1-2	"
Hector Caron	1	"
Onés. Gélinas	1	"
Olivier Coulombe	1-2	"
Ls. St-Jean	1 1-2	"
Art. Ringuette	2	"
Jos. Lambert	0	"
Chs. St-Jean	1	"
Alp. Lavoie	1	"
Ed. Barber	1-2	"
Ls. St-Jean	1 1-2	"
Art. Ringuette	2-2	"
Ph. Désaulniers	2-2	"
Nap. Desrosiers	1	"
Ph. Désaulniers	1	"
Ls. St-Jean	2	"
Géd. Béland	0	"
Hect. Béland	2	"
Olivier Coulombe	0	"
Alp. Savoie	1 1-2	"
Jos. Lambert	1-2	"
Onés. Gélinas	2	"
Géd. Béland	0	"
Hect. Béland	1 1-2	"
Géd. Béland	1-2	"
Ls. St-Jean	2	"
Hect. Caron	2	"
Alp. Savoie	2	"
Olivier Coulombe	0	"
Ed. Barber	1-2	"
Nap. Desrosiers	1 1-2	"
Art. Ringuette	0	"
Hector Caron	2	"
Géd. Béland	1	"
Chs. St-Jean	1	"
Nap. Desrosiers	1	"
Hector Béland	1	"
Emery Ringuette	2	"
Olivier Coulombe	0	"
Jos. Lescadres	1	"
Nap. Desrosiers	1	"
Albert Bellemarre	1	"
Donat Ringuette	1	"

Nos sincères remerciements à M. et Mme Gust. Bellemarre qui ont reçu avec tant de générosité, et de la manière la plus charmante, leurs amis, les joueurs de dames.

ASSOCIATION DE MONTREAL

Position des clubs.

	G.	P.	N.	A-J.
Hochelaga	5	0	2	3
St-Louis	4	1	2	3
National	3	2	2	3
Champêtre	3	2	2	3
Athlétique	1	4	2	3
Voltigeurs	0	7	0	3

DOMINION MEDICAL INSTITUTE

SPECIALISTES POUR LES MALADIES VENERIENNES

206 Boul. Saint-Laurent Montréal.

Notre expérience nous permet de garantir la guérison de la SYPHILIS. Ecrivez pour un livret traitant des maladies vénériennes, inclure 5 cents en timbres pour frais de poste.

151-jno

LA RAQUETTE

EUCHRE DU NATIONAL

Le club de raquette National donnera mardi soir prochain, leur euchre annuel à la salle Stanley. Cette fête devrait réunir tous les bons sportsmen qui ont à cœur de voir figurer les athlètes canadiens-français au premier rang. Les recettes de ce euchre serviront en effet à envoyer à Québec la brillante pléiade des coureurs du National: Henri et Auguste Hébert, Maranda, Fabre, Lefebvre, Mauraullt, Pelletier, Cabeau, etc. Ces coureurs devront décrocher une large part des prix dans les championnats du monde à Québec, et tous les amis du club devraient se faire un devoir de l'encourager.

NOTES EN QUELQUES LIGNES

UN CHAMPION EN VILLE

Noé Brousseau, ex-champion pugiliste de l'univers, était à Montréal hier.

—o—

QUEBEC EN SERA-T-IL ?

On parle très sérieusement de l'entrée du club de crosse Québec dans la N.L.U.

—o—

UN CANADIEN AVEC LES CHICAGO

Jules Fournier, des Chicago red Sox, a été engagé pour jouer second but avec les White Sox. Ne pas confondre avec Jules Fournier, propriétaire de l'"Action" de Montréal.

—o—

ENTRE POIDS LOURDS

Hier, à Knoxville, le gros Zbysco a lutté contre le Dr Roller et l'a tombé deux fois en une heure vingt-sept minutes.

—o—

REELU PRESIDENT

M. Louis Rubinstein, de Montréal, a été réélu président de la Royal Life Saving Society. Nos félicitations.

—o—

IL LE DECLASSE

Knock out Brown a complètement déclassé hier soir à New-York Frankie Madden, contre qui il s'est battu dix rondes.

—o—

EN ROUTE POUR BOSTON

Hier soir, à la M.A.A.A., Roughton McKay, Hay et Dakin ont été choisis pour représenter l'association dans la course à relais qui doit avoir lieu à Boston prochainement.

—o—

TURC CONTRE RUSSE

Hier, à Lincoln, le Turc Yussif Mahmout a lutté avec Romanoff le Russe et l'a tombé en 21 minutes et 11 minutes.

—o—

"CY" YOUNG A SIGNE

Le vétéran "Cy" Young a signé hier un contrat avec le club Boston. "Cy." en est à sa 22e année dans la ligue Nationale. C'est le plus ancien de tous les pitchers.

—o—

SOIREE BENEFICE

A la salle Lapointe, il y aura ce soir une soirée athlétique au bénéfice de Armand St-Louis, notre champino lutteur canadien. Un programme superbe est à l'affiche.

Nous avons déjà donné à nos clients d'Angleterre plus de 100,000 magnifiques étuis à cigarettes.

Un Beau Souvenir du Couronnement Gratis

Nous avons déjà donné à nos clients d'Angleterre plus de 100,000 magnifiques étuis à cigarettes.

Ces étuis ont une valeur quasi inappréciable, car outre qu'ils sont jolis, ils commémorent un évènement remarquable dans l'histoire des possessions britanniques.

Ils ont été fabriqués au coût de plusieurs milliers de dollars. Sur chacun d'eux les portraits des souverains actuels de l'empire britannique sont gravés en couleur.

Ils sont de fabrication anglaise, et l'argent qui a servi à les payer représente le capital anglais.

Nous avons l'intention de distribuer ces superbes souvenirs parmi les fumeurs canadiens. Avec 50 coupons vous pouvez devenir l'heureux possesseur d'un joli étui à cigarettes.

Si nous demandons 50 coupons, c'est afin d'avoir la preuve que vous fumez les cigarettes "Black Cat"— les plus belles cigarettes de Virginie qu'il y ait sur le marché aujourd'hui. Ce n'est pas pour vous engager à en acheter; les cigarettes "Black Cat" n'ont pas besoin qu'on ait recours à de tels expédients.

Nous ne faisons cette offre que pour donner un témoignage que nous apprécions le loyal patronage des fumeurs intelligents qui savent discerner les mérites d'une bonne cigarette, d'un produit anglais, exempt de toute alliance étrangère.

Voilà donc l'offre de "Carreras"— une maison dont le nom en Angleterre représente ce qu'il y a de mieux en fait de tabac depuis plus d'un siècle.

Dans chaque paquet de cigarettes "Black Cat" vous trouverez un coupon pour l'étui souvenir du couronnement. Gardez ces coupons et quand vous en aurez accumulé 50 envoyez-les à l'adresse ci-dessous. Vous recevrez sans retard votre étui à cigarettes. Adresse :

Carreras & Marcianus Cigarettes, Limited, 853 Boulevard St-Laurent, Montréal, Qué.

Fabricants des Cigarettes **Black Cat**

Moyennement fortes.—10 pour 10 cents.— Douces.

2-9-16-23

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Une nécessité du voyage c'est le "confort", lequel est assuré par la supériorité de l'équipement.

Outre les spacieux wagons-dortoirs éclairés à l'électricité il y a les wagons à compartiments entre

Montreal et Toronto

sur les trains qui partent de Montréal à 10.45 p.m. pour la gare Yonge.

La seule ligne qui possède cet équipement de haute classe.

Les trains pour la gare Union partent à 8.45 a.m., et 10.00 p.m.

CALEDONIA SPRINGS

POUR CONGES DE FIN DE SEMAINE, là où l'on obtient la célèbre eau Magi. Excursions de fin de semaine à PRIX REDUITS.

Mardi Gras, Québec

Du 16 au 20 février.

De Montréal A QUEBEC ET RETOUR $4.90

Départ du 15 au 20 février.

Retour jusqu'au 22 février 1912.

Service des trains.

Départ de la gare Viger à a9.00 a.m., c1.30 p.m., c11.30 p.m.

a Tous les jours excepté le dimanche ; c tous les jours.

BUREAU DES BILLETS

129 rue St-Jacques. Téléphone Main 3732-3733 ou aux gares Viger et Windsor.

NAVIGATION

HOLLAND-AMERICA LINE

NEW-YORK ROTTERDAM, via BOULOGNE, 3½ HEURES de LONDRES de PARIS

Nouveau paquebot géant à deux hélices.
Noordam ... 13 Fév | Noordam.... 5 Mars
New Amsterdam 27 Fév. | Ryndam.... 12 mars

Départ de tous les bateaux à 10 h. du matin. Agence générale pour le fret et les passagers, 39 BROADWAY, N.-Y. 274-jno

Cie Générale Transatlantique

Départs tous les jeudis à 10 a.m. De New-York au Havre, Paris, France
La Provence.. 15 Fév | La Savoie. .. 7 mars
Espagne........22 Fév | La Provence. 14 Mars
La Touraine ... 29 Fév | La Bretagne. 21 mars

Départs supplémentaires le samedi: Chicago...... 24 Fév — Rochambeau 2 mars

Les paquebots partant le samedi ne transportent qu'une seule classe de passagers de cabine (seconde classe).

Pour tous renseignements s'adresser à Genin, Trudeau & Cie, Limitée, Agents-généraux, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

8-9-10-12-13-14

CANADIEN-PACIFIQUE EMPRESSES ET AUTRES PAQUEBOTS

St-Jean et Liverpool

EMPRESS of BRITAIN .. 9 Fev.
EMPRESS of IRELAND . 23 Fev.
EMPRESS OF BRITAIN .. 8 Mars
LAKE CHAMPLAIN ... 14 Mars

Prix—Empresses: hiver, 1ère classe, $85.00 et au-dessus. Seconde classe, $53.75 et au-dessus.

Prix: Paquebots genre "Lake"—cabines d'une seule classe (seconde) $50 en montant.

Pour billets et informations, s'adresser à MM. Hone & Rivet, 9 Blvd. St-Laurent, ou à W. G. ANNABLE, Agent général des passagers, 3 et 5 édifice Board of Trade

281-1-mer-v-jno

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE D'HIVER

Lachine : — Du Bureau de Poste—Service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, de 5.30 a.m. à 12.50 a.m.

Sault-au-Récollet et St-Vincent de Paul:—De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul. Service de 20 minutes, de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.; de 30 minutes, de 9.00 a.m. à 4.30 p.m.; de 15 minutes de 4.30 p.m. à 7.00 p.m.; de 20 minutes, de 7.00 p.m. à 9.00 p.m.; de 30 minutes, de 9.00 p.m. à 11.30 p.m.

Chars partent à minuit et minuit quarante pour la station Henderson seulement.

De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis—Service de 20 minutes, de 5.30 a.m. à 9.30 a.m.; de 30 minutes, de 9.30 a.m. à 5.00 p.m.; de 15 minutes, de 5.00 p.m. à 7.30 p.m. de 20 minutes, de 7.30 p.m. à 9.30 p.m.; de 30 minutes, de 9.30 p.m. à minuit.

Chars partent de la station Henderson pour la ville à 12.20 et 1.00 a.m.

Montagne:—De l'avenue du Parc—Service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à minuit et vingt; De l'avenue Victoria—Service de 20 minutes, de 5.00 a.m. à minuit et demi.

Cartierville:—De la jonction Snowdon — Service de 20 minutes, de 6.00 a.m. à 8.40 p.m.; de 40 minutes, de 8.40 p.m. à minuit.

De Cartierville—Service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à 9.00 p.m.; de 40 minutes de 9.00 p.m. à 11.40 p.m.

Bout de l'Ile—Service de 30 minutes, de 5.30 a.m. à 8.00 a.m. et service de 30 minutes de 4.00 p.m. à 7.00 p.m.; service d'heure en heure, de 8.00 a.m. à 4.00 p.m. et de 7.00 p.m. à 11.00 p.m.

Tétreaultville:—Service de 15 minutes, de 5.00 a.m. à 6.30 a.m.; de 30 minutes, de 6.30 a.m. à 7.30 p.m.; service d'heure en heure, de 8.00 p.m. à 11.00 p.m.

...-ma.v.

JOS & P. BISSONNETTE

Maréchaux-Ferrants

Clippage par électricité
Spécialité chevaux trotteurs,
Ferrés avec soin.

No. 1 Ruelle Bissonnette

Coin Delorimier et Ste-Catherine

J.-A. ROUSSE, gérant

Tél. Est 928. 237-v-jno

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Seule double voie ferrée entre Montréal, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Détroit et Chicago.

A TORONTO EN 7½ HEURES via L'International Limité

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada.

Quitte Montréal à 9 a.m. tous les jours.

4 TRAINS EXPRESS PAR JOUR

MONTREAL, TORONTO ET L'OUEST, 9 a.m., 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m., wagons-buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour; wagons-lits Pullman, éclairés à l'électricité avec lampes pour lire dans les lits sur les trains de nuit.

CARNAVAL DU MARDI GRAS

Québec, du 16 au 20 février.

Voyage aller et retour de MONTREAL ... $4.90

Départ jeudi, le 15 février à mardi, le 20 février inclusivement. Limite de retour, 22 février.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE:—130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905. Ou gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

CARNAVAL DU MARDI GRAS

Québec, du 16 au 20 février

Voyage aller et retour de MONTREAL ... $4.90

Départ jeudi, le 15 février à mardi, le 20 février inclusivement. Limite de retour, 22 février.

HORAIRE

7.40 a.m. — Dimanche excepté. Express pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et stations intermédiaires, avec connections pour Rivière du Loup et stations intermédiaires.

EXPRESS MARITIME

12.05 p.m. — pour St-Hyacinthe, Lévis, Québec, Rivière du Loup, Matapédia, Campbellton, Moncton, St-Jean, Halifax, Ile du Prince Edouard et Sydney, samedi excepté. Le samedi jusqu'à Ste-Flavie seulement.

4.00 p.m. — Dimanche excepté. St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et stations intermédiaires.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE : 130 rue St-Jacques. Tél. Main 615.

H. A. PRICE, Ass. Agt. Gén. Pass. — GEO. STRUBBE, Agt. des billets de la Ville.

245-jno

NAVIGATION

LIGNE FABRE POUR LA RIVIERA

Les Açores, Lisbonne, Naples, Nice, Marseille. Départs toutes les semaines (à peu près). Voyages d'hiver spéciaux.

JAS. W. ELWELL & CO., A. G. 17 rue State, N.-Y. 192-jno

ALLEZ AUX BERMUDES

Voyage aller et Retour $10. en montant

Le vapeur rapide Bermudian à double hélice, qui a un déplacement de 10,518 tonnes, partira de New-York à 11 a.m. tous les mercredis.

ANTILLES

Le nouveau SS. "Guiana", 3,700 tonnes le SS. "Parima", 3,000 tonnes, le SS. "Korona", 3,000 tonnes, de New-York à toutes les deux samedis, à 2 hrs p.m., pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, les Barbades et Demerara. Pour pamphlets illustrés, passagers et renseignements complets, s'adresser à Québec Steamship Co., Québec, ou W.H. Henry, 286 rue St-Jacques, W. H. Clancy, 130 rue St-Jacques, Thos. Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine Ouest, Hone & Rivet, 9 Boulevard St-Laurent ou J. G. Brock & Co., 211 rue des Commissaires, Montréal. A. E. Outerbridge & Co., 29 Broadway, New-York ; Québec Steamship Co., Québec.

230-jno

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence de terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead—et cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon—Les droits de mine de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans, pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Royauté: cinq cents la tonne qui devront être levés sur le charbon miné.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

284-jno

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Compagnie dite "WILLIAM DAVIES COMPANY LIMITED" s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa session en cours, pour obtenir un amendement au Statut 5 Edouard VII, chapitre 85, de manière à faire conférer à la dite Compagnie les droits, pouvoirs et franchises appartenant à la compagnie "DAVIES LIMITED" en vertu du dit Statut et de permettre à la "WILLIAM DAVIES COMPANY LIMITED" de faire affaires en la Cité de Montréal, et ailleurs, aux lieux et place de la compagnie "DAVIES LIMITED".

Montréal, 23 janvier 1912.

McGIBBON, CASGRAIN, MITCHELL & CASGRAIN,
Procureurs de la Requérante.

279-26

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120, rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel-de-Ville, Montréal. L.-J. TARTE, président et directeur-gérant, résident au No 716 rue St-Hubert. Tél. Est 860

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PAGES DES PETITES ANNONCES DE LA PATRIE.

LE CIMENT ACTIF A 30 1/4

LA MATINEE A LA BOURSE

Le marché a été en général très morne, ce matin; cependant, une valeur a fait preuve d'une grande vigueur et d'une activité encore plus remarquable. C'est le Ciment ordinaire qui a fait ainsi sensation, en l'espace de quelques minutes il s'en est en effet vendu plus de 1,400 parts, vers midi, et jusqu'à midi 30 cette activité ne s'est guère ralentie. En tout 2,078 parts ont été vendues dans la matiné. Cette valeur qui cotait 28 1-2, ce matin, à l'ouverture a atteint le cours de 30 à midi, et celui de 30 1-4 à midi 30.

Le Dominion Steel a été par contre peu actif et plutôt faible à 60. Ventes: environ 200 parts.

La Steel Company of Canada, inactive; cotait 34 1-4 à 33 1-2.

Le Ciment privilégié s'est vendu à 87 1-4, puis à midi 30, à 87 3-4.

Peu d'activité.

Le Richelieu et Ontario a été morne à 121 1-4; ventes, 50 parts.

Le Power a été assez actif et en hausse de 189 à 190; 175 parts se sont vendues au premier cours, 125 au second.

Le Winnipeg Ryf, 100 parts à 265, 125 à 266.

Le Toronto Ry., environ 150 parts se sont vendues à 134 1-2.

1-2 part de Quebec Ry. a trouvé acquéreur à 50.

25 parts de Shawinigan ont été vendues à 124 1-8, et 81 à 124.

L'Ottawa Ry, inactif, cotait 151 à 150, le Detroit United était coté 57 1-2 offert, le Rio de 112 1-2 à 112 1-4, le Nova Scotia 95 offert, le Textile, 66 1-2 à 65 1-2, le Lake of the Woods ordinaire, 135 à 133.

Une cinquantaine de parts de Iron privilégié se sont vendues de 104 3-4 à 104 1-4.

Le Pacifique s'est vendu de 229 à 229 3-8. Environ 150 parts.

La Crown Reserve environ 100 parts à 3.00. A midi 30, le cours était de 2.99.

Le MacKay ordinaire, 50 parts vendues à 86 3-4.

Le Penman's ordinaire une cinquantaine de parts de 56 1-2 à 56 3-4.

Le Penman's privilégié, plus de 200 parts à 88.

Le MacKay privilégié s'est vendu à 70, et a été peu actif.

Dans les hors-liste le Wayagamack cotait 34 1-2 à 34.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, 104, rue St-François Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 9 février 1912.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Ach	Vend
Am.Asbsto	....		Mack Com	79	80
" pfd		.....	" pfd	70	
Bell Tel Co	148	147	Mex L & P	83	84
C Pk Cm	72	69	" pfd		...
" " P A		94	M & St P.	131¼	131½
B" " " B	100¾	99	" pfd	155	145
B Lake Asb	....	.....	M L H & P	189	188
" pfd			Mon Co Co		
Burt C F N	....		M. Cot Ltd	50	48
Can Car.	61	59	" pfd	103	102
pfd	105	102	Mt L. & M.		.....
Can Cemt	29¾	30¼	Mt St Ry..	228	.....
" " pfd	88¾	88½	Mt St'l Wk		.....
Can Cot Lt	20	15	" pfd		
pfd	72	69	Mt Tel Co.	147	145
Ca Conver	31	37	Nipissing..		.....
Can C Rub	.....	86	Nor Ohio..	50	57
pfd	.. ....	..	Nor Ws Ld.		....
Can G Elec			Nor S'l & C	94¾	95¾
Can Pac.	229¾	230	" pfd	130	125
C Loco Co.	31½	30½	Ogilv M Co	125	127
" pfd	88	86½	" pfd	....	...
Crown Res	3 00	.....	Otta L & P	150	151
Det Elc Ry	57	58½	Paton Mfg	70	32¾
Dia F Glass	....	55	Penm's Ltd	58½	57
Do Can Co	62	61	" pfd	90	88
pfd	103		Porto Rico	75¼	75½
D'Coal pfd	112	..	Quebec Ry	49	49¾
D Iron pfd	104¾	103	R & O Nav	121½	122
Do S Corp	60	60¼	Rio de Jan	112¾	113
Dom Park	...	106½	Rus Ca C	107	104
D Tex Com	66	65½	Sao Paulo.	191	.....
" pfd	102	101½	Saw Mas C		29¾
Dul S S & A		...	Smt Bag C		80
" pfd	..	......	" pfd	102	98
Duluth Sup	.....	......	Shawinig..	125	125¾
E C P & P C	...		Sherw Will	37	36
G Mfg C C		......	" pfd	95	94½
" pfd	.....	......	Steel C of C	31¾	34½
Hal Elec R	160	150	" pfd	89	89
Havana E.	.....	......	Toledo Ry	......	..
" pfd	..	.	Toronto Ry	134	134½
Ill Trac pfd	90	89½	Tooke Bro.	39	
Int Coa Co		......	" pfd	89	89
" pfd	..	......	Tr City pfd	.....	.....
Int C & C.	......	......	Twin City.	106	104¾
Kaministi.	93	......	" pfd	......	....
Laur Com.	157½	156	West India	......	......
L. fo W Co	134	133	Winpg Ry.	266	.....
pfd	125	120	Windsor Hot'l		...

VENTES DE L'APRES-MIDI

Cmt—279 à 30, 10 à 30 1-4
Power—25 à 190, 25 à 189 3-4
Winnipeg—10 à 265 3-4
Rails—2 à 134
S. W. Pf—5 à 94 1-2, 35 à 96
R. & O.—5 à 121 1-2, 25 à 121 1-4, 25 à 121 1-8, 150 à 121
Mo. Bk—18 à 247, 7 à 248
Detroit—100 à 58 1-2, 50 à 58, 5 à 58 3-4.
CannersM25 à 63.
Crown—300 à 299, 25 à 300.
Tél.—8 à 147 1-2.
Mols Bk—21 à 210.
C.P.Rts—617 à 7 1-4, 10 à 7 1-2.
Cmt pf—5 à 87.
Iron—150 à 60 1-8
Roy Bk—41 à 232
Shaw—10 à 124 1-2, 50 à 124 1-4
Merch Bk—18 à 197
Tor Bk—9 à 210

VENTES DE LAVANT-MIDI

Iron—125 à 60.
C. P. R. Rts—2109 à 7 1-4, 298 à 7 1-8, 30 à 7 1-2.
Que Bds—2000 à 76.
Crown—100 à 300.
Winnipeg—100 à 265, 125 à 266.
Mack Pf—28 à 70.
R. & O.—50 à 121 1-4.
Cement—335 à 29 3-4, 594 à 29 1-2, 75 à 30.
Power Bds—6000 à 100 1-4.
Power—175 à 189.
Shawin—25 à 124 1-8, 31 à 124.
Roy Bk—4 à 232.
Toronto—60 à 134 1-2.
Cmt Pf—5 à 87 1-2, 70 à 87 3-4.
S. W. Pf—25 à 94 1-2.
C. P. R.—100 à 229, 25 à 229 3-8.
C. D. Bds—3200 à 85.
Ill Pf—10 à 90.
Penn Pf—360 à 88.
Ogilvie Pf—2 à 122.
Que Bk—15 à 132, 10 à 131 1-2.
Penmans—25 à 56 1-2, 20 à 56 3-4.
Union Bk—50 à 152.
S. Massey—1 à 95.
S. W. Bds—1000 à 100.
Mer Bk—1 à 198.
Ott. Bk—2 à 209 1-2.
Iron Pf—10 à 104 3-4, 25 à 104 1-4.
Mackay—50 à 80 3-4, 50 à 81 1-2.
Iron Bds—3000 à 95.
S. W.—6 à 37.
New Bell Tel—3 à 136.
S. Mass—10 à 95.
B. Com—46 à 216 1-2.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PAGES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

A LA BOURSE DE NEW-YORK

A l'ouverture du marché, les affaires ont été peu importantes ce matin et le marché a été irrégulier. Le fait saillant a été le fléchissement de 2 points du cours du Pacifique Canadien. Le Western Maryland a perdu un point et le Lehigh Valley 5-8 point. L'American Express a gagné un point après en avoir perdu 8 hier. Le Southern Ry. privilégié a gagné 3-4 point ; on s'attend à ce que le taux du dividende soit porté à 4 p.c. par les directeurs aujourd'hui.

Le marché est resté calme pendant la majeure partie de la deuxième heure, mais le ton a été ferme.

L'Union Pacific fit preuve d'une assez grande vigueur, ainsi que le Western Union et l'American Telephone and Telegraph Co.

BOURSE DE NEW-YORK

Sir Rodolphe Forget, 83 rue Notre-Dame Ouest, nous fournit le rapport suivant :

Montréal, 9 février 1912.

ACTIONS	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
Am Cot Oil	.....			
Copper	63⅛	63¼	63⅛	63¼
Car Fdy				
A. Loco				
Atchison	104⅜	104⅞	104⅜	104⅞
Am Smelt	71⅛	71⅜	71⅛	71⅜
A B Sugar	55⅝	--	--	
B & O	102⅞			
B R T	77⅜			
C P R	228¾	229½	228¾	229½
Erie	30⅜	30⅝	30⅜	30⅝
Gt Nor	128⅞	130⅛	128⅞	130⅛
Nat Lead	51½			
L & Nash	151½	152¼	151½	152¼
Mo Pac	39¼			
Norfolk				
Nor Pac	116⅝	117½	116⅝	117½
N Y Cent	111			
N Y Gas				
Penn	122⅝	122⅞	122⅝	122⅞
Reading	157⅞	158⅛	157⅞	158
Rubber				
So Ry	28⅛			
So Pac	107⅞	108⅛	107⅞	108⅛
St Paul	104⅜	104⅜	104⅜	104⅜
U Pacific	163⅜	164⅜	163⅜	163⅞
U Steel	60⅝	60⅞	60⅝	60⅞
Upfd	107⅛			
Soo Common				

LE CURB

Buffalo, 1 à 1-2 ; Butte Coaln., 22 5-8 à 3-4; Brit. Col., 1 à 1-8; Subway pfd., 1-8; Crown Chartered, 14 à 16; Davis Daly, 5-8 à 3-4; Doble, 1-2 à 3-4; Dome Ext, 39 à 41; Foley, 5-16 à 3-8; First National, 2 à 1-2; Daisy, 10 à 14 ; Giroux , 4 7-16 à 1-2; Greene Can., 8 à 1-4; Hollinger, 11 7-8 à 1-2; Inspn., 18 3-4 à 19; Int. Con. Rubber, 16 1-2 à 17; Kerr Lake, 2 7-8 à 3; La Rose, 3 13-16 à 15-16; McK, 1 11-16 à 3-4; Mays Oil, 10 à 15; Nip. 7 3-8 à 5-8; Nev. Ut., 1-16 à 1-8; Ohio, 1 à 1-16; Por. Cent., 3 3-8 à 5-8; Gold, 41 à 43; Por. Northern, 7-8 à 1; Preston, 6 à 7; Ray Central, 2 1-16 à 1-8; Rea, 1 à 1-16; Dome, 27 à 29; United Copper, 1 1-4 à 3-4; Yukon, 3 3-8 à 1-2.

BOURSE DE LONDRES

Les valeurs américaines ont fléchi après avoir été soutenues et même en légère hausse à l'ouverture ce matin. A midi le Pacifique Canadien était en baisse de 1 1-2 p.c.— Le reste des cours de la liste s'échelonnait du niveau à 1-4 au-dessus du niveau de la clôture à New-York hier.

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est fourni par J. S. Bache & Cie., 29 rue Hôpital.

BLE—Mai:				
104	104 1-8 1-4	103 3-4	104 1-8 1-4	
BLE—Juillet:				
97 3-8	97 1-2	97 1-4	97 1-4	
MAIS—Mai:				
68 1-2	69	68 3-5 1-2	68 3-4	
MAIS—Juillet:				
68	68 1-4 3-8	68	68 1-4 3-8	
AVOINE — Mai:				
51 1-2 5-8	52 3-4 7-8	52 1-2	52 3-4 7-8	
AVOINE—Juillet:				
48 1-8	48 3-8 1-2	48 1-8	48 3-8 1-2	
PORC—				
Mai	1635	1635	1630	1630
LARD—				
Mai	937	937	935	935
Juillet	952	952	950	950
COTELETTES—				
Mai	885	885	885	885
Juillet	890	890	885	885

HORS LISTE

Ce tableau nous est fourni par W. P. O'Brien.

	Offre.	Demande.
Belding-Paul, Com.	30	34
D. Pfd	89	91
Breweries, Pfd	92	94
Do. Bds.	101 1-2	102 1-2
Canadian Power	42	44
Do. Bds.	76	77
Hillcrest, Com.	29	34
Do. Pfd.	75	79
Hollinger	11.95	12.05
Lachine 5 p. c. Bds.	102	103 1-2
Mex North Power	18	20
Do. Bds.	62	63
Price Bros. Bds.	85	85 1-2
Spanish River	35	36
Street Debentures	83 3-4	84
Tramways Stock	43 1-2	44 1-2
Wayagamack, Com.	34	34 5-8
Do. Bds.	70	72
West. Can. Power	58 3-4	59
Do. Bds.	88 1-2	89
Atares Warf. & Ware. Co.	41	43

VENTES.

Hollinger—450 à 12.00.
Canadian Power Bds.—2000 à 76 1-2.
West Canada Power—5 à 56.
Wayagamack Bds.—900 à 72.
West. Canada Power Bds.—1500 à 88 3-8

RETOUR DE M. B. D'AOUST

M. B. D'Aoust, représentant de sir Rodolphe Forget, à Paris, est de retour à Montréal, et rapporte que les affaires financières sont calmes en Angleterre et en France.

La Banque internationale est dans une situation prospère. Comme M. Chomereau Lamothe, président du bureau de Paris est un ancien gouverneur de la Banque de France, l'institution canadienne est "persona grata" pour la grande banque nationale.

Au sujet de la récente faillite de MM. Tellier et Henrotte, M. D'Aoust a remarqué que la maison avait peut-être une centaine d'années d'existence et que ses membres étaient très respectés dans les milieux financiers. Etant donné que les membres de cette banque possédaient beaucoup de Quebec Railway, cette faillite a eu un effet assez prononcé sur le stock, mais cet effet ne sera que de courte durée. M. D'Aoust a ajouté que la nouvelle de l'élévation au rang de chevalier de M. Rodolphe Forget a été bien accueillie à la Bourse de Paris et que ses amis financiers et autres se proposent de lui offrir un banquet à son arrivée à Paris à la fin du mois.

AU BOARD OF TRADE

LA PREMIERE SEANCE DU NOUVEAU CONSEIL.

Le conseil récemment élu du Board of Trade a tenu sa première assemblée mercredi après-midi; étaient présents, M. Robt. W. Reford, président; Huntly R. Drummond, 1er vice-président; R. J. Dale, 2ème vice-président ; Jos. Quintal, trésorier ; Armand Chaput, Geo. F. Benson, James Elmsly, W. K. Grafftey, W. W. Hutchison et Wm. Lyall.

Le président a formé comme suit, les comités pour l'année:

Comité exécutif—R. W. Reford (président), Huntly, R. Drummond (1er vice-président), R. J. Dale (2ème vice-président), Jos. Quintal (trésorier).

Affaires municipales — R. J. Dale (président), W. F. Angus, Armand Chaput, W. K. Grafftey, Wm. Lyall.

Port et navigation—L. L. Henderson (président), Geo. F. Benson, John A. Gunn, W. W. Hutchison, Vincent A. Ward.

Chemins de fer — Jos. Quintal (président), John A. Gunn, L. L. Henderson, W. W. Hutchison, Vincent A. Ward.

Législation provinciale—W. K. Grafftey (président), Armand Chaput, H. J. Fuller, A. Hamilton Gault, Wm. Lyall.

Législation du Dominion — Huntly R. Drummond (président), W. F. Angus, Jas. Elmsly, H. J. Fuller, A. Hamilton Gault.

M. Reford et M. Drummond ont fait rapport, au sujet de leur entrevue avec le premier ministre et le ministre de la Marine, relativement au vœu exprimé par ce bureau, que le bureau actuel des Commissaires du Port soit maintenu ; ils ont annoncé que les ministres ont accueilli favorablement le désir exprimé par la députation.

On a pris en considération le projet de loi du Dr. Finnie: "Un acte concernant l'instruction obligatoire". Le conseil était fortement porté à soutenir ce projet, mais il en a remis ce soin à son comité de Législation provinciale.

Le conseil a exprimé sa satisfaction de ce qu'un bill a été présenté par Sir Lomer Gouin, en vue de l'abolition des émoluments de procureurs, quand le montant exigé et pour lequel jugement est rendu ne dépasse pas $25.

La chambre de Commerce de St-Hyacinthe a communiqué une résolution qu'elle avait adoptée et par laquelle elle soutient l'action du Board of Trade de Montréal et demande que les actions qui tam ne soient prises que par un officier compétent de la Couronne.

Le Board of Trade de Kingston a communiqué une résolution dans laquelle il exprime l'opinion qu'on ne devrait pas faire de nouvelles concessions de force motrice sur le St-Laurent et qu'on ne devrait permettre d'autres changements que ceux qui seront faits par le gouvernement jusqu'à ce qu'un projet bien clair, d'amélioration de toute la rivière ait été considéré, avec soin et adopté par le gouvernement et que, en tout cas toutes les améliorations entreprises devraient être conçues et contrôlées par le gouvernement d'abord dans l'intérêt de la navigation et en second lieu en vue du développement de la force motrice. Le conseil a été très heureux de constater par cette résolution que le bureau de Kingston émettait une opinion absolument identique à celle que le bureau du Board of Trade de Montréal avait émise dans la résolution adoptée à sa récente assemblée annuelle.

Une résolution communiquée par le Board of Trade de Goderich et en faveur d'une taxe provinciale sur le montant d'affaires fait par la malle dans les municipalités autres que celles où ces maisons de commerce sont situées a été repoussée énergiquement par le conseil.

Une lettre d'un membre du bureau a fait mettre sur le tapis la question des taxes de colis postaux et cette question sera de nouveau considérée à la prochaine assemblée.

Ont été admis membres: Wm. R. Eakin, de McLean, Kennedy and Co.; John W. Reid, de J. W. Reid et Cie.; Ross Emmans, de la Metropolitan House Furnishing Co., Ltée.

CE QUE DIT L'AGENCE DUN

Le mouvement du commerce de gros est tout à fait comme d'habitude en cette saison et dans certaines spécialités ce commerce est tout à fait actif. C'est surtout le cas pour les nouveautés, la demande pour les marchandises de printemps est telle que dans certaines grandes maisons on fait travailler de nuit les employés des entrepôts pour pouvoir faire les expéditions urgentes, tandis que l'on reçoit encore de bonnes commandes.

Dans le commerce de la chaussure, les affaires sont animées ainsi que dans l'industrie du cuir. Il est assez probable que le prix des semelles va s'élever.

Les peaux qu'on reçoit maintenant sont comme d'habitude en cette saison un peu détériorées, mais les arrivages sont peu importants et les prix se maintiennent bien.

La peinture, les vitres, etc., sont en bonne demande, on reçoit de bonnes commandes pour les articles de quincaillerie. On a essayé d'opérer la fusion des sept grandes maisons de quincaillerie en gros, mais il est peu probable que cette amalgamation se fasse.

Dans les épiceries, le mouvement des affaires est modéré. Les cours des sucres sont un peu plus fermes. Les nouvelles mélasses sont cotées à 17c aux Barbades.

Les stocks de thé sont peu importants et les prix très fermes.

Les pommes de terre sont maintenant à $2.50 le sac ; le beurre vaut de 38 à 40c la livre ; pour les fèves, le riz, les pois, etc., les prix s'élèvent de telle sorte que le prix de la vie devient de plus en plus un problème sérieux pour les gens qui n'ont que des moyens modestes.

La liste des faillites est plus longue cette semaine ; on rapporte seize insolvabilités dans le district avec un passif total de $216,000.

AU MARCHE BONSECOURS

Viande de boucherie, volailles et gibier. Mêmes prix que la semaine dernière.

Légumes.—Le prix des carottes tend à s'élever un peu. Pas de changements pour les autres légumes.

Fruits.—Les oranges Navel de Californie se vendent de $3.25 à $3.50 la caisse:

Les pommes d'hiver de $4.00 à $5.00 le quart.

Pommes No 2, $3.50 le quart.

Oeufs, beurre et fromage. Changements.

Beurre de ferme 26c à 30c la livre.

Beurre de ferme en rouleaux, 29, à 30c.

THE CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY

A EU L'AVANTAGE EN 1911

D'une Année Extraordinaire comme Accroissement d'Affaires et de Force.

ETAT DE COMPTE FINANCIER

D'après le Soixante-Cinquieme Rapport Annuel, 1er Janvier 1912.

ACTIF

Obligations, actions et débentures du gouvernement, municipales et autres.	$18,761,279.73
Hypothèques sur propriétés immobilières	14,152,708.32
Prêts sur polices	6,363,234.51
Propriétés immobilières appartenant à la compagnie (y compris les édifices de Toronto, Montréal, Hamilton, Ottawa, St-John, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Vancouver et Londres, Angleterre)	2,672,290.77
Prêt sur obligations, actions, etc.	214,926.27
Primes en transit et déférés (net)	716,648.46
Intérêts et loyers accumulés	829,341.60
Autres actifs	227,119.00
Espèces en main et dans les banques	319,792.48
	$44,257,341.14

RECETTES

Revenu des primes (net)	$4,553,385.45
Intérêts, etc.	1,989,815.61
	$6,543,201.06

L'AUGMENTATION CONTINUELLE DES SURPLUS GAGNES par la CANADA LIFE pendant l'année est due aux trois facteurs suivants :

UNE AUGMENTATION PRONONCEE DANS LES INTERETS GAGNES.

Une PROPORTION SATISFAISANTE DE LA MORTALITE.

Une PROPORTION MINIME de DEPENSES.

PASSIF

Fonds de réserve (Hm. 3½% et 3%)	$39,027,836.00
Réclames de mortalité en cours de règlement	264,608.51
Fonds de réclames d'installation	187,289.00
Dividendes aux détenteurs de polices en cours de paiement	25,671.82
Réserve pour polices qui peuvent être ressuscitées	21,488.00
Autres actifs	143,934.35
Surplus total sur le compte des détenteurs de police. (Hm. 3½% et 3%)	4,516,513.46
	$44,257,341.14

PAIEMENTS

Réclames pour mortalité (y compris $129,927.81 pour bonus)	$1,471,918.24
Dotations à maturité (y compris $36,787.47 pour bonus)	325,779.47
Dividendes payés aux détenteurs de polices (à part les additions pour bonus)	120,512.41
Valeurs de polices remises	324,870.84
Détenteurs d'annuités payés	51,992.72
Total payé aux détenteurs de polices	$2,295,073.68
Commission, salaires, etc.	$ 693,372.49
Taxes, honoraires du gouv., div de stocks, etc.	348,783.87
Excès des recettes sur les paiements	3,205,971.02
	$6,543,201.06

QUELQUES FAITS SAILLANTS

LE SURPLUS REALISE en 1911 est de $1,293,597, le plus gros qu'on ait jamais vu.

LE REVENU s'est élevé à $6,543,201, augmentation notable sur l'année précédente.

L'ACTIF a augmenté de $3,436,484, la plus forte augmentation en une année.

L'ACTIF TOTAL est aujourd'hui de $44,257,341, ayant plus que doublé en douze ans.

LES NOUVELLES POLICES PAYEES ont atteint le chiffre de $12,507,063, le plus élevé en un an, dans les annales de la compagnie. LES ASSURANCES TOTALES EN VIGUEUR sont au montant de plus de $135,615,253.

LES SOMMES PAYEES AUX ASSURES, en 1911, forment un total de $2,295, 073.

L'INTERET accuse aussi un gain notable, le TAUX DE MORTALITE a été plus bas qu'on ne s'y attendait et, grâce à une DEPENSE PEU ELEVEE PAR TETE, n'a pas peu contribué à réaliser le surplus.

Un exemplaire de tout l'état financier et du rapport des directeurs, y compris le compte-rendu de l'assemblée annuelle tenue le 1er février 1912, au bureau-chef de Toronto, sera envoyé par la poste, sur demande.

J. A. BUCKNELL, gérant pour Québec Ouest, Montréal, P. Q. E. W. COX, gérant-général.

BULLETIN DE BRADSTREET

On rapporte que le volume des affaires est assez considérable dans toutes les spécialités des maisons de gros. Les marchands de la campagne sont très optimistes en ce qui concerne l'avenir de leur commerce, et les voyageurs déclarent qu'ils prennent de nombreuses commandes. De grandes transactions ont été faites dans les immeubles dont les valeurs continuent à s'élever. Il y a eu une hausse générale d'un dollar par tonne dans toutes les spécialités de produits alimentaires sortant des meuneries. On s'attend à une nouvelle hausse pour l'avoine roulée. Le marché aux œufs est très ferme: le lot No 1 et les selects vont disparaître du marché cette semaine, ceux qui en ont encore un peu demandent 2 à 3 cts de plus par douzaine. Pour les pommes de terre il y a tendance à une légère baisse, en raison de l'augmentation des arrivages et du temps moins froid ces jours derniers Il n'y a cependant pas de changement dans les prix qui sont de $1,65 à $1.70 sur voie à Montréal.

Le marché du sucre est plus ferme pour toutes les qualités il y a eu hausse de 10c par cent livres. L'argent remboursable à demande est très ferme à 5 1-2 p.c. ainsi que l'argent pour prêts à terme, de 5 1-3 à 6 p.c.

Les perceptions sont, dit-on, assez bonnes.

A LA TORONTO RAILWAY COMPANY

Les directeurs de la Toronto Railway Co., ont présenté jeudi à l'assemblée annuelle de cette compagnie, à Toronto, un excellent rapport annuel mais ils n'ont annoncé rien qui ait un intérêt spécial. Le rapport indique ;

Les recettes brutes ont été de $4,851,141, les frais d'exploitation de $2,653,363, et les recettes nettes de $2,198,179.

Les dividendes ont pris $671,159, le intérêts sur obligations $198,554 et le paiement à la ville y compris le pour centage et les taxes $822,233. Les recettes nettes montrent un excédent de 58,251 sur l'année précédente. Les frais d'exploitation ont dépassé de $416,174 ceux de 1910, élevant leur pourcentage de 51 en 1910 à 55 en 1911.

Ont été réélus directeurs ; Président Sir William MacKenzie ; vice-président, F. Nicholls ; Sir Henry M. Pellatt, C. V. O., Hon. Geo. A. Cox, Sir Rodolphe Forget, W. D. Matthews, James Gunn.

MISE EN LIQUIDATION

M. le juge Laurendeau a ordonné la mise en liquidation du "Montreal Garage, Limited," à la demande de la "British American Oil Company, Limited."

L'ASSEMBLEE DU DETROIT UNITED RY

A l'assemblée annuelle des actionnaires de la Detroit United Railway Co., à Détroit mardi, on a renouvelé pour un an l'hypothèque de couverture, donné il y a dix ans à la Guaranty Trust Company de New-York pour trente-cinq millions de dollars. Des obligations autorisées pour cette hypothèque, $15,531,000 seulement ont été émis. La déclaration annuelle de la Cie établit que les recettes brutes et nettes ont été les plus considérables de son histoire. Le tableau suivant l'indique:

	Recettes brutes.	Recettes nettes.
1911	$10,253,133	$3,851,904
1910	9,345,219	3,516,922
1909	8,047,555	3,149,664

Après déduction des débours d'intérêts s'élevant à $2,123,397, retranchement de $400,000 pour dépréciation et versement de $625,000 en dividendes, il reste $703,506 comme surplus de l'année. Le bureau des directeurs a été réélu comme suit : MM. F. W. Brooks, J. C. Donnelly, J. C. Hutchins, Arthur Peak A. Peters, H. Russell et C. M. Swift, de Détroit; MM. A. J. Ferguson et J. M. Wilson, de Montréal; W. E. U. Moore, de Cleveland et M. Alonzo Potter, de New-York.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 5788. J. C. Malo, demandeur vs J. Monette et uxor, défendeurs.

Le 19ème jour de février 1912, à dix heures de l'avant-midi, au domicile des dits défendeurs, au No. 419 rue St-Hubert, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

R. ROBITAILLE, H. C. S.

Montréal, 8 février 1912.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 12502, A. Gagnon, demandeur vs Jas. Brown, défendeur.

Le 21ème jour de février 1912, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1060 rue Rachel Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

J. B. TRUDEAU, H. C. S.

Montréal, 9 février 1912.

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 6137. — Mercredi : le 7ème jour de février 1912. Présent ; l'honorable F. O. Dugas, J.C.S.

William Copping, requérant-liquidation, & The Standard Leaf Tobacco Company Limited, compagnie en liquidation.

Sur la requête du dit requérant à cet effet, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite compagnie-en-liquidation, aura lieu, devant cette cour, dans la salle d'audience, au palais de justice, en la Ville de Joliette, dans le district de Joliette, le treizième jour du mois de février courant, à dix heures de l'avant-midi, pour là et alors., donner leur avis sur la nomination d'un liquidateur et d'inspecteurs aux biens de la dite compagnie-en-liquidation, et sur toutes matières qui leur seront légalement soumises.

(Par ordre)

Vraie copie.

DUCHARME & RIVEST, Protonotaires de ...

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 7621, E. Sauriol, demandeur vs J. Lefebvre, défendeur.

Le 20ème jour de février 1912, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 721 rue Desjardins, en la ville de Maisonneuve, dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

J. CAISSE, H.C.S.

Montréal, 5 février 1912.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 3136. Adolphe Gamache, demandeur vs Dame Julie A.Blais ... défenderesse.

Le 19ème jour de février 1912, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No. 117 rue St-Joseph (Boulevard), en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions: argent comptant.

J. E. DESMARAIS, H.C.S.

Montréal, 8 février 1912.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PAGES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

SERIE COMPLETE D'ETUDES EN FRANCAIS SUR LES VALEURS CANADIENNES

Pour la première fois, en Canada, les Capitalistes Canadiens-français peuvent se procurer une série d'articles en français sur les principales compagnies canadiennes industrielles et d'utilité publique.

Au nombre des compagnies analysées, notons les suivantes :

MONTREAL L. H. & P. CO.
PACIFIQUE CANADIEN
LAKE OF THE WOODS MILLING
SHAWINIGAN WATER & POWER
TORONTO RAILWAY

Sur demande, nous en ferons l'envoi gratis d'un exemplaire.

McCuaig Bros. & Co.

Membres de la Bourse de Montréal.

17 RUE ST-SACREMENT, MONTREAL.

(24)

AVIS est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la province de Québec à sa présente session, pour obtenir une loi autorisant Mme James Allan à louer pour un terme de vingt-et-un ans la propriété située au coin nord-ouest des rues Ste-Catherine et Victoria, dans le quartier St-Georges ville de Montréal.

Montréal, 15 janvier 1912.

WHITE & BUCHANAN
Solliciteurs de la requérante.
274-26

CARTES D'AFFAIRES

Avocat

LAMOTHE & Tessier, avocats, édifice banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., Camille Tessier, L.L.B. 165-156

Notaire

BELANGER & BELANGER, notaires (Léandre et Adrien), 30 St-Jacques. Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation, argent à prêter et achat de créances à bonnes conditions. 291-78

BANQUE D'HOCHELAGA

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux et un quart pour cent (2 1-4 p.c.) égal au taux de neuf pour cent (9 p.c.) par an, sur le capital payé de cette Institution a été déclaré pour le trimestre finissant le 29 février prochain et sera payable au Bureau-Chef de la Banque à Montréal, et à ses Succursales, le et après le 1er mars prochain, aux actionnaires inscrits au Registre, le 15 février prochain.

Par ordre du Conseil de Direction.

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant-Général
2-6-9-13-16-20-23-29

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

Mardi, le vingt février courant, (1912), à onze heures et demie du matin, sera vendu au plus haut enchérisseur, au bureau du notaire soussigné, chambre 20, No 35, rue St-Jacques, édifice du Crédit-Foncier, Montréal, l'immeuble ci-après décrit dépendant pour une moitié de la succession de feu Léon Perrault, rentier, de Montréal, et pour l'autre moitié de la succession de feu Sophie Lavigne, en son vivant du même lieu, sa première épouse :

Un terrain à Montréal, au coin sud des rues St-Denis et Ste-Catherine, connu sous le numéro quatre cent trente-un (No 431) des plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Louis à Montréal ; contenant environ cinquante-deux pieds de front sur la rue St-Denis, par une profondeur d'environ cent un pieds ; le tout mesure anglaise et plus ou moins ; avec deux maisons en pierre à deux étages ayant front sur la rue St-Denis et autres constructions en brique sur la rue Ste-Catherine, et dépendances.

Pour les conditions, s'adresser à
P. C. LACASSE, notaire.
Montréal, 1er février 1912.
2-5-6-7-8-9-12-13-14-15-16-19

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de Québec, à sa présente session, pour l'adoption d'une loi constituant en corporation, sous le nom de "l'Epargne Foncière", pour des fins de bienfaisance et de revenus, toutes personnes, sociétés ou corporations qui deviendront actionnaires de la Compagnie avec pouvoir de posséder des propriétés mobilières et immobilières, de recruter des adhérents avec participation viagère, de faire le commerce d'assurance, sous forme de remboursements et de faire toutes les opérations ordinaires des compagnies de ce genre ; la dite Corporation devant avoir un capital-actions de $100,000.00 divisé en 1000 actions de $100 chacune, pouvant être augmenté jusqu'à $500,000.00 et ayant le pouvoir de faire les règlements nécessaires pour son organisation, déterminant à quelles conditions elle pourra opérer dans la Province et ailleurs, définissant les pouvoirs des directeurs et des actionnaires, et d'un bureau de surveillance pour le cas où il en serait établi un, les contributions périodiques des adhérents, les amendes, les cotisations, et accorder à la dite Compagnie tous les pouvoirs, privilèges et franchises nécessaires aux objets pour lesquels la dite Compagnie est formée et pour autres fins.

Montréal, 23 janvier 1912.

Laflamme, Mitchell et Chênevert,
222 rue St-Jacques, Montréal.
281-29 Avocats de la Requérante.

CONVOCATION DES CREANCIERS

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure de la Province de Québec, No. 37.

Dans la faillite de

L. O. Girard, marchand de chaussures, des cité et district de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la Cour Supérieure, dans la salle d'audience No. 31 au Palais de Justice, à Montréal, le seizième jour de février courant (1912), à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite.

Montréal, le 8 février 1912.

N. Z. CORDEAU,
Député-Protonotaire, C.S.

EN VERTU DE L'ACTE DES LIQUIDATIONS

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No. 36.

"The Montreal Garage Limited", corps incorporé ayant son principal siège d'affaires dans les cité et district de Montréal.

En liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le seizième jour de février courant (1912), à dix heures de l'avant-midi, dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au Palais de Justice en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, le 8 février 1912.

N. Z. CORDEAU,
293-2 Député-Protonotaire, C.S.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES :

Sachez que les propriétaires du Brevet Canadien No 126,326, accordé le 14 juin, 1910, à EDOUARD MARIE QUELLENNEC, de Paris, France, pour perfectionnements aux "PIOCHES DE HERSES A MOTEUR", ont commencé à manufacturer d'après le brevet. Le droit de manufacturer d'après cette invention et l'article protégé par le brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. MARION & MARION, solliciteurs de Brevets, édifice Banque de Québec, Montréal, Qué.
7-9-10

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES :

Sachez que les propriétaires du Brevet Canadien No 126,327, accordé le 14 juin, 1910, à EDOUARD MARIE QUELLENNEC, de Paris, France, pour perfectionnements à une "HERSE A MOTEUR", ont commencé à manufacturer d'après le brevet. Le droit de manufacturer d'après cette invention et l'article protégé par le brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. MARION & MARION, solliciteurs de Brevets, édifice Banque de Québec, Montréal, Qué.
7-9-10

AVIS DE BREVET

A tous les intéressés :

Sachez que les propriétaires du brevet Canadien No 99,061, accordé le 15 mai, 1906, à Georges François Aubert, de Paris, France, pour perfectionnement à un "Moteur à Explosion", ont commencé à manufacturer d'après le brevet. Le droit de manufacturer d'après cette invention et l'objet protégé par le brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements adressez-vous à MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, édifice Banque de Québec, Montréal, Qué. 7-9-10

EN VERTU DE L'ACTE DES LIQUIDATIONS

Province de Québec, district de Joliette, Cour Supérieure.

Dans l'affaire de Baril & Frère, Joliette, Qué. Insolvable.

Avis est par le présent donné que toutes les réclamations contre les susdits faillis, devront être produites entre mes mains pour collocation d'ici au 26 février prochain.

Joliette, 30 janvier 1912.

J. J. SOUMIS,
Cessionnaire.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PAGES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

TEMPÉRATURE

TORONTO, 9 — Aujourd'hui et demain, beau et très froid.

PRONOSTICS et TEMPERATURES — Victoria, pluie, 50-44 ; Calgary, clair, 24-14 ; Winnipeg, nuageux, 0--26 ; Port-Arthur, clair, 0- -24; Parry-Sound, beau, 6--18 ; Toronto, clair 18-6 ; Ottawa, beau, 14- 4; Montréal, beau, 22- -4; Québec, clair, 24--8 ; Pointe-au-Père nuageux, 28-10.

Les chiffres de la température nous sont fournis par M. R. de Medlé, gérant de Hearn & Harrison, 10 et 12 Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui 3
Minimum aujourd'hui, 7 sous zéro.
Maximum l'an dernier 33
Minimum l'an dernier 19
PRESSION BAROMETRIQUE 29.82.

LE TEMPS QU'IL FAIL AU CANADA. —La température s'adoucit dans l'Alberta ; ailleurs il fait très froid. Le centre de la vague de froid se trouve maintenant dans le Dakota et c'est dans le golfe Saint-Laurent que se trouve le centre de basse pression.

CALENDRIER — Demain, 10 février 1912, fête du jour, sainte Scholastique, vierge. Lever du soleil, 7h. 10m. Coucher du soleil 5h. 18m.

EPHEMERIDES. — Le 9 février 1911, ouverture de la session au Manitoba ; le sénateur L. O. David, fait chevalier de la Légion d'Honneur.

SOIREE MUSICALE DES EMPLOYEES DE BUREAU

La jolie soirée musicale que l'Association des Employées de Bureau est à organiser pour mercredi prochain, le 14 courant, sous la présidence de M. l'abbé H. Gauthier, P. S.S., promet de remporter un plein succès comme toutes les fêtes qu'organise cette association.

Les membres de l'association qui font les principaux frais de cette soirée interpréteront une fine comédie: "Le Secret de Théodore" et une jolie opérette: "Son Altesse Prunette." Il y aura en outre orchestre et entr'actes de tout premier ordre.

Le prix d'entrée n'est que de 25c et les sièges réservés 35c.

L'on peut se procurer des billets en s'adressant à Mlle C. Bélanger, à la PATRIE et à Mlle Lise Laurin, à "La Presse."

EUCHRE A L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Demain soir aura lieu, à l'Assistance Publique, un grand euchre populaire au profit de cette institution.

Les dames organisatrices des fêtes de charité qui durent depuis quelques jours à l'Assistance, veulent que ce euchré soit pour ainsi dire le clou de toutes les fêtes et réunisse tous les vrais et nombreux amis de cette œuvre sympathique. Elles font à ce sujet un pressant appel au public et espèrent que cette fois encore elles ne compteront pas en vain sur la grande générosité qui caractérise nos montréalais.

Le prix de l'entrée n'est que de 25 cents, et l'on pourra se procurer des billets le soir même à la porte.

PERSONNEL

M. O. M. Melançon, ancien député de Westmoreland à la législature du Nouveau-Brunswick, membre de la Commission des Utilités Publiques, et le R. A. Cormier, de Fredericton, sont à Montréal depuis quelques jours.

Ces deux Acadiens distingués s'occupent du monument à ériger au R. P. Lefebvre à l'université St-Joseph de Memramcook.

M. Melançon et le P. Cormier nous ont fait l'honneur d'une visite.

ILS TIENNENT A AVOIR UN SALAIRE

Nos commissaires d'écoles n'ont pas abandonné la partie

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 9. — Les commissaires des écoles catholiques de Montréal à qui le comité des bills privés de l'Assemblée Législative a refusé hier le droit de se voter des salaires, vont revenir à la charge, M. Clément Robillard, député de St-Jacques, de Montréal, a donné avis qu'il proposera, lorsque le bill reviendra devant la Chambre, un amendement pour autoriser les commissaires à se voter des honoraires, pourvu que ces derniers ne dépassent pas $400 par année.

LE " MONTCALM " EST EN ROUTE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 9—Le brise-glace "Montcalm" est parti ce matin à 6 heures pour son voyage sur la côte Nord et à Anticosti. Il a été signalé à l'Ile aux Grues à 8.15 heures. Comme le temps est très beau, on s'attend à ce que le "Montcalm" fasse un voyage très rapide.

INCENDIE D'UNE USINE A OTTAWA

OTTAWA, 9. — Un incendie a détruit la fabrique de vaisselle Parsons, ce matin. Les pertes sont de $300,000 en partie couvertes par les assurances.

M. JOS TALBOT

OTTAWA, 9 — Le ministre de la Marine a nommé M. Joseph Talbot, de Berthier, surintendant des pilotes de Québec.

LES COURS DE L'APRES-MIDI

La maison R. Forget nous fournit les renseignements suivants :
134 parts de Ciment à 30.
50 parts de Ciment à 30 1-4.
25 parts Dom. Canners à 63.
2 parts de Toronto Ry. à 34.
300 parts de Crown Reserve à 2.95.

LA NOUVELLE LOI DES BONS CHEMINS

Les avantages que le gouvernement donnera aux municipalités qui voudront en profiter.—On commencerait, le printemps prochain, la construction d'une route sur la rive nord, entre Montréal et Québec.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 9. — La nouvelle loi des bons chemins, par laquelle le gouvernement va autoriser les municipalités à emprunter dix millions de piastres pour le macadamisage de leurs chemins, n'est pas encore tout à fait prête. Il reste encore quelques détails à régler, mais nous avons pu en apprendre les grandes lignes que nous avons le plaisir de donner en primeur à nos lecteurs.

Les municipalités seront autorisées à emprunter, pour le macadamisage de leurs chemins, des sommes jusqu'à concurrence de dix millions de piastres. Le gouvernement garantira ces emprunts et paiera la moitié de l'intérêt et le fonds d'amortissement.

Ces emprunts seront faits sans le consentement des électeurs. Toutes les municipalités pourront se prévaloir de la nouvelle loi, à quelque endroit qu'elles soient situées. Toutes auront aussi le choix entre cette nouvelle loi et l'ancienne qui, on le sait, accorde aux municipalités 50 pour cent sur le coût des travaux jusqu'à concurrence d'un certain montant.

Il n'est pas difficile de calculer que la nouvelle loi est plus économique pour les municipalités. Il vaut, en effet, bien mieux pour elles de n'avoir à payer que 2 pour cent pendant 41 ans sur le coût de leurs travaux, plutôt que de payer tout l'intérêt à perpétuité sur le coût de la moitié des travaux dont le gouvernement avec l'ancienne loi, paie l'autre moitié; d'un autre côté les municipalités seules ne peuvent emprunter à moins de 5 pour cent, tandis qu'avec la garantie du gouvernement elles pourront emprunter à 4 pour cent.

On a prétendu que, seules, les municipalités situées sur le parcours des routes dont les plans seront déterminés auront droit à la nouvelle loi. Cela n'est pas exact. Cette loi s'appliquera à toutes les municipalités de la province.

Il est vrai que l'on viendra à construire les routes dont on a parlé, mais aucun plan n'a encore été décidé. Et c'est là le point qui reste à décider. Comment va-t-on forcer à agir les municipalités récalcitrantes situées sur le parcours d'une route tracée ? Le gouvernement va-t-il agir de lui-même et forcer la municipalité à payer ? Va-t-il laisser cette tâche aux conseils de comté ? Il est probable que l'on s'arrêtera à la dernière alternative.

E tout événement, le ministre de l'agriculture compte bien que l'on commencera le printemps prochain, la construction d'une route sur la rive nord entre Montréal et Québec.

Viendront ensuite les routes de Montréal à Ottawa, de Montréal à Sherbrooke, etc.

Comme le gouvernement ne peut emprunter à 4 pour cent, plus 1 pour cent pour le fonds d'amortissement, les trois pour cent qu'il s'engage à payer sur les dix millions représenteront donc $300,000 par année durant 41 ans, en supposant que les municipalités empruntent les dix millions la première année ; mais on compte que les emprunts des municipalités ne s'élèveront pas à plus de $500,000 pour la première année, ce qui ne représentera qu'un déboursement de $15,000 pour le gouvernement la première année. Le gouvernement considère donc que c'est un excellent placement.

LES OBSEQUES DU COL. WORTHINGTON

ELLES ONT EU LIEU CET APRES-MIDI A SHERBROOKE. — IMPOSANT CORTEGE MILITAIRE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

SHERBROOKE, Qué., 9.—Les obsèques du Col. A.-N. Worthington, M.D., ex-M.P., ont eu lieu à 2h. 30, cet après-midi, avec le cérémonial militaire, les différents régiments et corps militaires de la cité et du district y étant représentés.

Malgré une température glaciale plus d'un millier de personnes accompagnèrent la dépouille jusqu'au lieu de son dernier repos. Les restes mortels étaient placés sur un affût de canon traîné par quatre chevaux.

Le funèbre et imposant cortège quitta la maison mortuaire, "Simcoe Lodge," avenue Dufferin, à 2h. 30 p.m., précédé de la fanfare du 53e régiment. Venait ensuite le Col. A. Roy, M.V.O., de Montréal, représentant le ministre de la Milice, et suivi lui-même des porteurs des coins du poêle, les lt.-cols. Fages, G.M.G., et Bridges, C.A.M.A., de Montréal; lt.-col. Spearing, R. O., sergent-major W.-A. Farwell, 53e régiment; major Emile Rioux, 54e régiment, et Capt. E.-W. Farwell, R.O. Puis suivait le char funèbre, entouré d'une garde d'honneur et de six sergents-majors comme porteurs.

Serg.-major Brig, serg.-major Robinson, du 6me Field Artillery ; serg.-major Hope, du 54e régiment. Serg.-major Garden et Edney, du 53me Régiment.

Suivaient immédiatement les représentants du deuil, parmi lesquels nous remarquions le lt.-col. E. B. Worthington, N. P., Sherbrooke, frère; H. Cook, Toronto, beau-père; les membres de l'Association Médicale du district St-François; les gouverneurs de l'hôpital protestant, des représentants des différentes professions libérales et une foule de citoyens et de nombreux étrangers,dont plusieurs députés, anciens collègues du défunt.

Après un bref arrêt à l'église St-Pierre, où fut chanté le service, le cortège se remit en marche pour se rendre au cimetière Elmwood, lieu de l'inhumation, où eut lieu une dernière démonstration funèbre sous forme d'une triple salve lancée par la 22e batterie sous le commandement du lt.-col Somers et suivie d'un dernier appel des clairons du 53e régiment. Le col. Penhale avait la direction des funérailles.

Né à Sherbrooke le 17 février, 1862, le défunt était fils de feu le Dr E. D. Worthington et de Mme Francis Smith, fille de l'hon. Hollis Smith qui fut représentant de la division de Wellington, avant la Confédération. Il fit ses études classiques au Bishop's College et étudia la médecine à l'Université McGill.

Membre de la milice canadienne en service volontaire au 53e bataillon de Sherbrooke où il s'enrôla à l'âge de 15 ans, le Dr Worthington servit sous le Dr Roddick, durant la rébellion du Nord-Ouest en 1855, et prit part à l'engagement de Batoche et plus tard dans l'action dirigée contre la bande du chef Gros-Ours ; Il fit aussi du service actif durant la guerre du Sud-Africain et prit part aux engagements de la Rivière Orange et décrocha le grade de lieutenant-colonel avec commandement du 10e corps "Canadian Hospital."

A la mort de l'hon. John McIntosh, en 1904, le Dr Worthington lui succéda comme représentant du comté de Sherbrooke au Parlement Fédéral.

UNE PROPOSITION INACCEPTABLE

ON COMBATTRA L'IDEE DE PAYER UN SALAIRE DE $15,000 A M. WANKLYN POUR LE MAINTENIR A SON POSTE.

Concernant la proposition de payer à M. F. L. Wanklyn, contrôleur de la ville, un salaire de $15,000 par année, s'il veut demeurer à son poste jusqu'à l'expiration de son terme d'office, l'échevin Larivière a exprimé l'opinion, ce matin, que cette proposition était inacceptable.

"Je combattrai de toutes mes forces, dit l'échevin Larivière, toute proposition de ce genre. Je suis contre l'idée de payer $15,000 à un contrôleur, car les contrôleurs ne donnent pas tout leur temps à la ville et je suis contre l'idée de payer $15,000 à M. Wanklyn en particulier, quand M. Wanklyn pourrait être remplacé avec beaucoup d'avantage par des ingénieurs jeunes et actifs, comme par exemple M. J. F. Mullarkey."

LE CHEF CAMPEAU EVITE LE VACCIN

Le chef Campeau a pu se dérober à la nécessité de se faire vacciner, ce matin, en prouvant qu'il avait eu la variole, il y a plusieurs années.

ON ELARGIRAIT LA RUE GOSFORD

Rapport sera fait au Conseil de ville, recommandant d'élargir de 14 pieds la rue Gosford, où sera situé la future annexe de l'hôtel de ville. Le talus du Champ de Mars sera supprimé et remplacé par un mur de pierre.

L'EGYPTIEN IRDITTI IRA AUX ASSISES

Irditti, le jeune Egyptien, qui a essayé de tuer son ancien contremaître aux bureaux du journal le "Witness," a été condamné par le juge Lect à subir son examen volontaire, jeudi prochain. Le prévenu, qui a comparu à 12 h. 1-2 p.m., devant le juge Lect, a protesté de son innocence.

TROIS ANS DE PENITENCIER

QUEBEC, 9. — Un nommé Louis Neuvesse, reconnu coupable d'attentat sur la personne d'une fillette de quatorze ans a été condamné par le juge Panet-Angers à trois ans de pénitencier.

LE DISCOURS DE CHURCHILL

LE PREMIER LORD DE L'AMIRAUTE DONNE LES TROIS RAISONS MAJEURES QUI MILITENT EN FAVEUR DU HOME RULE.

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 9.—Dans son discours d'hier à Belfast le Très Honorable Winston-Spencer Churchill, premier lord de l'Amirauté, dit qu'on devait être pour le home rule pour trois raisons, l'une d'ordre impérial, la seconde d'ordre parlementaire et la troisième d'ordre irlandais.

L'orateur s'est attaché à développer surtout le premier de ces trois arguments.

Il a déclaré que mettre fin à la querelle immémoriale existant entre les deux races sera un bien immense pour l'empire et arrêtera le dépeuplement de l'Irlande.

Les Irlandais ont toujours été les ennemis du gouvernement anglais et ont presque toujours travaillé contre les intérêts du Royaume-Uni

Leur accorder le droit de se gouverner comme ils l'entendent est le seul moyen de les réconcilier. Car les Irlandais sont de loyaux sujets du roi de Grande-Bretagne et d'Irlande et sont attachés aux institutions monarchiques.

M. Churchill déclara que de toutes les villes où le roi et la reine sont allés, c'est la catholique et nationaliste Dublin qui leur a fait la plus belle et la plus cordiale réception.

M. Churchill a adjuré les unionistes d'Ulster de ne pas rebuter la loyauté des Irlandais et de ne pas compromettre la sûreté de l'empire en voulant perpétuer la querelle entre les deux races. Il prévoit le jour où l'Irlande au lieu d'être un brandon de discorde dans le concert des nations britanniques, sera un gage d'union. Ce jour-là sera un jour de victoire comparable à Waterloo et à Trafalgar.

Les difficultés de la fédération de l'empire seront grandement diminuées par l'union de l'Angleterre et de l'Irlande et l'orateur entrevoit même dans l'avenir la fédération de toutes les nations de langue anglaise.

M. Churchill a fait un éloge magnifique de la bravoure des soldats irlandais pendant la guerre anglo-boer, et a terminé son discours par un appel à la largeur de vues et à l'abandon des préjugés religieux.

BOYD A LA PLACE DE ROBINSON

POUR FAIRE PLAISIR AU REPRESENTANT DE SAINT-LAURENT, ON METTRA L'ECHEVIN DE ST-GEORGES DANS LA COMMISSION DE LEGISLATION.

L'un des premiers votes qui seront donnés au conseil de ville sera celui concernant la décapitation de l'échevin Robinson comme membre de la commission de législation.

Au caucus échevinal hier soir, l'échevin Robinson a proposé que le nom de l'échevin Boyd fût ajouté à ceux des échevins Robinson et O'Connell comme membres de cette importante commission civique, mais une forte opposition se dessine à ce sujet, plusieurs échevins déclarant que les échevins anglais n'ont pas droit à plus de deux membres dans la commission de législation. Or comme ces échevins n'ont pas d'objection à ce que l'échevin Boyd fasse partie de la commission de législation, c'est l'échevin Robinson qui est désigné à la décapitation.

La perspective d'un vote sur cette question excite un intérêt intense, dans les milieux officiels.

LA FORCE DE LA MARINE ANGLAISE

WINSTON CHURCHILL EN PARLE EN TERMES TRES ENTHOUSIASTES. L'ACCROISSEMENT DES ARMEMENTS.

GLASGOW, Ecosse, 9—M. Winston Churchill a été l'hôte de la Clyde Navigation Trust, à un déjeuner, aujourd'hui. Au cours de son discours, il a parlé en termes très optimistes de la puissance et de l'organisation de la marine anglaise.

Il a aussi parlé longuement des relations anglo-allemandes et a déclaré qu'une marine était une nécessité pour l'Angleterre tandis que c'était du luxe pour l'Allemagne. Il a dit qu'il n'y avait lieu ni de s'alarmer, ni de s'exciter à propos de l'accroissement projeté des armements des deux pays.

LES DROITS SUR LES SUCCESSIONS

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 9. — Les droits sur les successions seront abaissés. Tel est l'objet d'un bill qui sera présenté lundi prochain par l'hon. M. MacKenzie, trésorier provincial.

AU COMITE DES BILLS PRIVES

A QUEBEC, ON A PRESQUE TUE LE BILL AMENDANT LA LOI QUI ERIGE EN MUNICIPALITE SCOLAIRE LA PAROISSE DE ST-MICHEL ARCHANGE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 9.— On a presque tué, ce matin, au comité des bills privés, le bill amendant la loi érigeant en municipalité scolaire distincte la paroisse de St-Michel-Archange de Montréal.

Par ce bill on voulait que tous les catholiques de langue anglaise payassent des taxes scolaires pour les écoles anglaises, et que ceux de langue française en fissent autant pour les écoles françaises. On demandait donc d'amender la loi incorporant la commission catholique des écoles séparées de la paroisse de St-Michel de Montréal, qui aurait compris les catholiques de langue anglaise des municipalités scolaires suivantes:

Ville St-Louis et St-Jean de la Croix, (toutes deux dans le quartier Laurier, de Montréal) ; St-Denis, St-Edouard, et la municipalité de Villeray, toutes dans le quartier St-Denis, de Montréal et la ville d'Outremont, toutes de l'île de Montréal ou tous autres arrondissements scolaires qui peuvent être formés d'une partie ou de partie de quelques-uns des arrondissements scolaires susmentionnés.

Après une assez longue discussion et une vive opposition de la part de MM. Tellier, Cousineau et autres,on a rejeté cette clause par un vote 7 à 6. Grâce au vote prépondérant du président, M. Mousseau, le bill se trouvait pratiquement tué, mais les promoteurs ont demandé d'en remettre l'étude à jeudi prochain, alors qu'ils auront peut-être plus de chance.

—Le même comité a adopté avec de légers amendements le bill de l'église de St-Denis de Montréal, et celui de la paroisse de St-François d'Assise de Montréal.

—Au comité de législation on a adopté sans amendements le bill abolissant les frais dans les causes au-dessous de $25 et celui annexant à la paroisse de Saint-Anastasie, comté d'Iberville, certains lots du comté de Rouville.

—A la fin de la séance de la Chambre, hier soir, M. Cousineau a soulevé une question de privilège pour protester contre la publication,dans certains journaux, de plans qui devraient d'abord être communiqués aux députés au préalable.Il est exact que les plans en question qui sont ceux des nouvelles divisions électorales, ont été communiqués aux journaux avant de l'être aux députés.

SHERIDAN VEUT FAIRE SA PREUVE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

WASHINGTON, 9— A la reprise de l'enquête dans l'affaire Lorimer, ce matin, on a reproduit aussi exactement que possible les conditions de la chambre d'hôtel de Toronto, où le détective Sheridan se trouvait lorsqu'il nota en sténographie, la conversation téléphonique qu'avait, dans un chambre voisine Charles McGowan, conversation dans laquelle se dernier aurait déclaré qu'il avait reçu de l'argent pour se parjurer dans l'affaire Lorimer. On a prétendu que les notes de Sheridan étaient truquées. Ce dernier a voulu démontrer aux juges qu'il était possible de faire ce qu'il prétend avoir fait.

AU COLLEGE NOTRE-DAME

LES VISITES SUSPENDUES PENDANT QUELQUES JOURS

Mardi dernier, un élève du collège Notre-Dame, Côte des Neiges, arrivé depuis quelques jours seulement, était pris d'une indisposition vaguement caractérisée, et les parents, avertis, vinrent le voir et l'amenèrent.

Jeudi, l'enfant fut reconnu atteint de scarlatine, et transporté du domicile des parents à l'hôpital Saint-Paul.

Prévenus aussitôt, les religieux de Sainte-Croix, qui dirigent le pensionnat de la Côte des Neiges, ont résolu, par mesure de prudence, de suspendre pour quelques jours les visites. C'est pourquoi, les parents qui se sont présentés hier — jour de parloir — ont eu le désappointement de se voir refuser l'entrée du collège.

Il n'y a pas un seul malade au collège, et le cas isolé qui vient d'être découvert dès le début, n'est pas un sujet d'appréhension. Le bureau d'hygiène municipale a dès hier procédé à la désinfection de la maison et examiné tous les élèves, sans découvrir chez aucun, un symptôme douteux.

Par surcroit de précaution, les visites seront toutefois suspendues encore pendant quelques jours.

Le cas de l'écolier malade a été déclaré au bureau d'hygiène par les autorités de l'hôpital St-Paul, lorsque l'enfant a été transporté à cette institution. La mère du petit malade a déclaré que la nature du mal avait été diagnostiquée par le docteur Lamoureux. Fait bizarre, ce dernier a déclaré être complètement étranger à ce cas de fièvre. On croit que la mère a fait erreur en donnant le nom du médecin de la famille.

UNE FOURNAISE FAIT EXPLOSION

Vers onze heures, ce matin, les pompiers de la partie Nord ont été appelés au No 415 de la rue Drolet, à la suite de l'explosion d'une fournaise, chez M. Whalen. Personne n'a été blessé, et les dommages ne sont pas considérables.

UN MEURTRE ATROCE COMMIS LA NUIT DERNIERE ENTRE STE-SCHOLASTIQUE ET ST-CANUT

On a trouvé dans une grange le cadavre, transpercé de plombs, d'un garçon de ferme nommé Dufour. —On ignore quel a pu être le mobile du crime.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

STE-SCHOLASTIQUE, 9. — Un meurtre atroce a été commis ici, la nuit dernière, dans une grange, sise entre Ste-Scholastique et St-Canut.

L'auteur de ce drame affreux n'est pas encore connu, mais le chef des détectives provinciaux, M. K. McCaskill artivera ce soir pour oubrir une enquête sur les circonstances mystérieuses qui entourent ce crime.

LA VICTIME

est un garçon de ferme du nom de Dufour, qui est étranger au comté, et dont le cadavre a été trouvé sur la route, ce matin. Le corps est transpercé de plombs.

Les habitants de la région n'ont aucune idée de ce qu'a pu être le mobile du crime, et l'on se demande si ce n'est pas au cours d'une querelle que Dufour a été tué.

L'enquête du chef McCaskill révélera probablement le secret de cet horrible mystère.

Un représentant de la PATRIE a rencontré, aujourd'hui à midi, le chef des détectives provinciaux, quelques instants après qu'il eut été prévenu de ce crime. Le chef partira cet après-midi à 5 heures pour se rendre sur le lieu du crime.

Ce n'est pas la première fois que le chef McCaskill est appelé de ce côté de la province pour une affaire de meurtre; c'est à peu près au même endroit, en effet, qu'il y quelques années, Cordélia Viau et Sam Parslow commettaient leur horrible forfait, et à peu près vers la même époque, Tom Nulty, avec une hache, tuait quatre ou cinq membres de sa famille.

LE THEATRE DU CRIME

Le meurtre a été commis à trois milles de Ste-Scholastique à l'endroit appelé Côte Saint-Simon.

Le cadavre a été découvert dans une petite cabane que Dufour occupait avec un autre homme, qui est disparu depuis vingt-quatre heures.

Le cadavre porte plusieurs marques de plomb au cou, et lorsqu'il a été découvert, ce matin, il était gelé.

Le lit qu'occupait Dufour ordinairement, semblait avoir été occupé récemment, ce qui indiquerait que Dufour a été tué pendant son sommeil.

LA GUERRE OUVERTE ENTRE ECHEVINS ET COMMISSAIRES

De part et d'autre on ne veut pas faire de concession et chacun veut avoir de plus amples prérogatives.

D'après ce qui a transpiré aujourd'hui de ce qui s'est passé au caucus des échevins, hier, à l'hôtel de ville, il est évident que l'avenir est plein de menaces, en ce qui a trait à l'espoir exprimé par quelques-uns que l'administration de la ville sera plus harmonieuse cette année, que l'an dernier.

L'échevin Larivière devait proposer, hier, d'offrir aux contrôleurs de la ville un "modus vivendi", mais il a résolu d'attendre que le conseil soit organisé pour faire des avances.

Or, ce matin, le contrôleur Wanklyn, parlant au nom du Bureau de Contrôle, a fait évanouir tout espoir d'entente en disant que jamais les contrôleurs consentiront à céder une parcelle de leurs pouvoirs et que non seulement ils s'opposeront à tout compromis au conseil, mais ils combattront à Québec, toute proposition qui aurait pour effet de donner de plus amples pouvoirs au conseil de ville.

"La clause des deux tiers est la sécurité de l'administration, dit-il, et l'abolir serait abolir le Bureau de Contrôle. Or celui-ci, au lieu de se défaire de ses pouvoirs, devrait en avoir de plus grands afin d'entraver toute opposition qui tenterait de se manifester."

De son côté, l'échevin Larivière dit que le conseil aura à se prononcer sur la question, car il proposera lui-même que de plus amples pouvoirs soient conférés au conseil de ville.

Le chef du centre catholique est élu président du Reichstag

(Service spécial de la PATRIE.)

BERLIN, 9.— Le Dr Pierre Spahn, chef du centre catholique, a été élu, aujourd'hui, président du Reichstag, par une majorité de 21 voix sur Auguste Bebel, chef du parti socialiste, son adversaire.

La ville de Kaipin essuie le feu des révolutionnaires

(Service spécial de la PATRIE.)

MOUKDEN, Mandchourie, 9.— La ville de Kaipin, dans la province de Chi-Li, a été bombardée par un détachement de troupes révolutionnaires. Aux dernières nouvelles la ville était en flammes.

Les révolutionnaires avaient douze pièces de campagne et pendant plusieurs heures ils ont criblé la ville de boulets.

La cause de l'attaque, c'est l'exécution, sur les ordres du commandant de la garnison, de vingt-trois officiers soupçonnés d'intelligences avec les rebelles.

On se préoccupe de fonder une religion nationale au Japon

(Service spécial de la PATRIE.)

TOKIO, Japon, 9.— Le ministre de l'intérieur a convoqué en conférence des représentants des trois grandes religions boudhiste, shitoiste et chrétienne, afin de discuter l'établissement d'une religion nationale.

M. Takonami, sous-ministre, a déclaré que le but de la réunion était d'établir une relation plus intime entre les trois religions et de relever le sentiment de la crainte de Dieu et de la morale parmi le peuple.

Le rapport du chef Campeau est soumis aux commissaires

Le chef Campeau a déposé son rapport annuel pour l'année 1911. Dans ce rapport le chef suggère la création d'un bureau de censure pour les théâtres et les contrôleurs l'ont invité à faire connaitre les détails de sa suggestion.

2,297 personnes ont été incarcérées en 1911 contre 1,892 en 1910; 206 descentes ont eu lieu dans des maisons de prostitution; 711 femmes et 450 hommes ont été arrêtés dans ces maisons; 142 raccoleuses ont été aussi arrêtées.

Le total des arrestations faites par le service de la police des moeurs a été de 1508.

11,483 délits ont été commis par des hommes et 1953 par des femmes.

Le fonds de l'association de bienfaisance accuse un déficit de $3,501.36.

L'Espagne s'alarme des dégats de l'inondation

(Service spécial de la PATRIE.)

SEVILLE, Espagne, 9.— La situation créée par l'inondation est devenue très grave. Le ministre des travaux publics est arrivé sur les lieux. Les assises des casernes de la garde civile ont été minées par le torrent et l'édifice s'est écroulé. Les digues qu'on avait érigées contre l'inondation ont été emportées comme des fétus de paille.

L'usine d'énergie électrique a été inondée et la ville a été plongée dans l'obscurité, hier. Trois personnes se sont noyées à Algaba, à trois milles de Séville.

LES LICENCES A LACHINE

LACHINE, 9. — Le conseil de ville, à sa séance d'hier soir, a confirmé tous les certificats de licence de nos hôteliers, moins un, celui de M. J.-Bte Malo. L'assistance était la plus nombreuse qu'on ait vue depuis longtemps. M. le chef de police, Nap. Robert, a maintenu l'ordre durant toute la séance.

LA MORT TRAGIQUE D'ALBERT KANSIDA

Albert Kansida est mort d'une fracture du crâne, causée par la rupture d'une courroie qui l'a frappé à la tête, mardi matin, aux usines de la Montreal Rolling Mills, et il n'y a pas eu de crime. Tel est le verdict du jury du coroner à la morgue, ce matin.

A PROPOS D'UN NOM DE RUE

UN CITOYEN PAYE L'AMENDE POUR AVOIR DETERIORE UNE ENSEIGNE DE L'AVENUE DE L'HOTEL-DIEU, NOM QU'IL N'APPROUVE PAS.

Il appert que le changement du nom de la rue St-Urbain en celui de l'avenue de l'Hôtel-Dieu n'est pas du goût de tout le monde, et qu'en certains milieux, ce changement rencontre une assez forte opposition. On se rappelle qu'il y a quelques semaines un citoyen écrivait au conseil de ville une lettre dans laquelle il désapprouvait ce changement, et n'y allait pas par quatre chemins pour exprimer son mépris du nouveau nom de la rue St-Urbain.

Ce matin, nous avons eu une nouvelle preuve de ce fanatisme étroit dont sont imbus quelques types de notre société.

Christopher Sims, 727 St-Urbain, a été arrêté, hier, par les détectives Foucault et Robillard pour avoir causé des dommages à la propriété de la ville, en endommageant une enseigne portant le nom de l'avenue de l'Hôtel-Dieu, sous prétexte que ce nom ne lui en disait pas assez. Le recorder Weir lui fit une vive réprimande, et le condamna à un dollar et les frais. On sait que la rue St-Urbain change son nom à la rue Sherbrooke en celui de l'avenue de l'Hôtel-Dieu.

NAISSANCES

LEFEBVRE—A St-Isidore, le 27 janvier 1912, M. Isaïe Lefebvre, un garçon, baptisé sous les noms de Joseph, David, Jérémie, Salomon.

Parrain et marraine, M. David Demers et Mlle Meriza Lefebvre.

LEVESQUE.—A New-Bedford, Mass. E.U.A., le 24 janv. 1912, au No 9 rue Campbell, l'épouse de M. Hormisdas Lévesque une fille, baptisée Marie, Irène, Cecilia.

Parrain et marraine, M. Aimé Péloquin et M. Cecilia Péloquin, oncle et tante de l'enfant.

AVIS DE DECES

BRUCHESI.— A Ottawa, le 6 courant, à l'âge de 21 ans 6 mois, est décédée Annette Bruchési, fille cadette de Joseph Bruchési, fonctionnaire au Département des Travaux Publics.

Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant à 9 hrs à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 291-2

CORNELLIER.—A Joliette le 9 courant, à l'âge de 64 ans, est décédée Dame Yve Cléophas Cornellier.

Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant au couvent de la Providence, à Joliette, à 9 heures.

Le convoi funèbre partira après le service, pour se rendre à Ste-Elisabeth, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND.—En cette ville le 8 courant, à l'âge de 33 ans 11 mois, est décédé Narcisse Emond, agent général, enfant adoptif de M. et Mme Narcisse Lemieux, constable.

Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 19 rue de Lanaudière, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Immaculée Conception et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 293-2

JODOIN.—En cette ville le 8 courant, à l'âge de 64 ans, est décédée Dame Marie Elise Provost, épouse de L. Octave Jodoin.

Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 8 rue Parc Lafontaine, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St-Louis de France et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABROCQUE.—En cette ville le 9 courant, à l'âge de 22 ans, Albina, fille unique de l'ex-échevin A. A. Labrocque.

Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 805 rue St-Hubert, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Louis de France et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 293-2

MALO.—A Ste-Julie de Verchères, à l'âge de 79 ans, est décédé Léon Malo, bourgeois.

Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Dr Jodoin, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 293-2

PLANTE.—En cette ville le 8 courant, à l'âge de 33 ans, est décédé Louis Plante, époux de Clérinda Lemay.

Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 50 rue Ste-Marie, Saint-Henri, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église Ste-Clothilde et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les membres des Chevaliers de Colomb, conseil St-Henri No 1302, dont le défunt faisait partie, sont priés de s'assembler ce soir vendredi à 8 heures, à leur salle, au No 30 Ave. Laporte pour se rendre à la demeure mortuaire, afin d'y réciter les prières d'usage et ils sont aussi invités de se rendre en corps aux funérailles.

DECES A MONTREAL

BERNAQUEZ, Edmond, 1 an, enfant de William Bernaquez, journalier, rue Bourget, 1.

BIGRAS, Aurore, 7 mois, enfant de Gédéon Bigras, inspecteur, rue St-Urbain, 2937.

BOUCHARD, Donat, 1 jour, enf. de Donat Bouchard, menuisier, rue Cuvillier, 492.

BREARD, Colombe, 2 mois, enf. de Philippe Breard, cigarier, Ave. Laval 1515.

DUMONT, Delvina, 55 ans, Ave. Grande 53.

FONTAINE, Victoria Bâchetta, 60 ans, femme de Christophe Fontaine, carrossier, 121 Echo Drive, Ottawa.

GUILBAULT, Lucien, 8 mois, enf. de Georges Guilbault, menuisier, 36a rue Sanguinet.

LEVEILLE, Léopold, 4 mois, enfant d'Isidore Léveillé, cuisinier, Boul. St-Laurent, 2918.

SERVICE ANNIVERSAIRE

PERRAULT—Lundi le 12 février, à 7½ heures, sera chanté à l'Immaculée Conception le service anniversaire de Dame Sophranie Moquin, épouse de feu Adolphe Perrault.

Parents et amis sont priés d'y assister. 293-2

LES VENDEUSES

aiment la gélatine Charlotte. Elle est si bonne.